

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

Chez René, Paris 5e.



LE FIGARO SCOPE

• **PARIS** : OÙ DÉGUSTER L'AGNEAU À LA FRANÇAISE
 • **SARS-POTERIES** : L'ARTISANAT VERRIER DANS LE BOCAGE DU NORD • **LE BORDELAIS** : DES TABLES AU CŒUR DES VIGNOBLES **PAGES 38 À 41**

KAMEL DAOUD

« LES FRANÇAIS PEUVENT S'OFFRIR LE LUXE D'ÊTRE DÉCLINISTES, C'EST UN EFFET SECONDAIRE DU CONFORT »
PAGES 18 ET 19



ISRAËL

Gideon Saar, ministre des Affaires étrangères : « L'Iran ne doit pas devenir un État nucléaire » **PAGE 5**

HONGRIE

Orban reçoit Netanyahu et quitte la CPI **PAGE 6**

MAYOTTE

Cyclone Chido : l'île redoute une catastrophe sanitaire **PAGE 9**

CORSE

Fraudes aux aides agricoles : des hauts fonctionnaires devant la justice **PAGE 10**

RÉSEAUX

Dénouement imminent pour la vente de TikTok **PAGE 28**

THÉÂTRE

Les recettes pour attirer les jeunes **PAGE 30**

CHAMPS LIBRES

• À Detroit, les cols bleus de l'automobile dérouterés par les droits de douane

• Le bloc-notes de Laurence de Charette

• La tribune d'Édouard Tétreau **PAGES 16 À 17**

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de jeudi :

Guerre commerciale : l'Europe sera-t-elle capable de riposter aux droits de douane de Donald Trump ?

OUI 54%

NON 46%

VOTANTS : 188 918

Guerre commerciale : envisagez-vous de consommer moins de produits américains ?



Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

PAUL DELORT - SÉBASTIEN SORIANO / LE FIGARO



Guerre commerciale : l'Europe cherche la riposte

Emmanuel Macron demande aux entreprises françaises de ne pas investir aux États-Unis. Les Vingt-Sept sont divisés face aux droits de douane décrétés par Donald Trump. **PAGES 16, 17, 24 À 27 ET L'ÉDITORIAL**

LEAH MILLIS/REUTERS

Emploi des cadres : passé l'euphorie post-Covid, les embauches à la baisse

« La fête est finie », affirme Gilles Gateau, le directeur général de l'Apec, quand il évoque le retournement de tendance dans l'emploi des cadres depuis deux ans. Après avoir déjà reculé de 8 % en 2024, les recrutements baisseront de 4 % cette année, repassant ainsi sous la barre symbolique des 300 000. **PAGE 23**



Après la condamnation de Marine Le Pen, comment Bayrou veut éviter la censure

Soucieux de ne pas réveiller la colère des députés RN, le premier ministre leur donne des gages. Après avoir confié son « trouble » à la suite de la condamnation de Marine Le Pen, il a consenti à l'organisation d'un débat sur la politique énergétique réclamé par le parti nationaliste, et compte lancer le chantier de la proportionnelle. **PAGES 2 ET 4**

ÉDITORIAL par Gaëtan de Capèle

L'Europe, combien de divisions ?

Pour fêter le « jour de la libération », Trump a donc fait du monde logorrhée sur « le viol et le pillage » des États-Unis par ses ennemis comme par ses amis depuis des années ; de vaseux calculs de coin de table pour en apporter la preuve ; l'annonce d'une hausse massive des droits de douane, distribués à la volée et à la tête du client. On savait le président américain adepte du rapport de force. Nous sommes servis : en guise d'entrée en matière, il commence par placer un pain de dynamite sur la table. Inutile de s'époumoner à dénoncer l'ineptie de son raisonnement protectionniste - le très respecté *The Economist* qualifie ce 2 avril de « jour de la ruine » -, le risque de déstabilisation de l'économie mondiale, les dangers d'un retour de flamme pour son propre pays. Inutile aussi de critiquer sa mauvaise foi - les États-Unis, premières victimes de la mondialisation, vraiment ? - ou l'arbitraire de ses décisions, conduisant à s'acharner sur Madagascar tout en épargnant la Russie. Donald Trump s'en moque comme d'une guigne. Les annonces de la Maison-Blanche ne sont que la mise en place d'une partie promise à

de nombreux rebondissements. Passé l'effet de sidération, chacun, partout dans le monde, compte ses divisions. L'ogre chinois gronde et promet des représailles, qu'il peut mettre à exécution à la minute si Xi Jinping le décide. Emmanuel Macron, dans une démarche inédite, recommande aux entreprises françaises de s'abstenir de tout investissement aux États-Unis, en attendant que la confrontation avec l'Europe soit clarifiée. Voilà bien, comme à l'accoutumée, tout le problème. Négocier ou répliquer ? Avant même d'entrer dans le détail, les Vingt-Sept n'ont toujours pas arrêté de position commune. Ils disposent, nous dit-on, d'une sorte d'arme nucléaire, baptisée instrument anticoercition, susceptible de frapper durement deux secteurs de la domination américaine, la finance et la tech. Mais il faudrait pour cela s'assurer que le remède ne soit pas pire que le mal. Dans ces deux domaines cruciaux, des années d'insouciance nous ont, hélas, conduits à nous placer dans une dangereuse situation de dépendance. ■

Face à Trump, négociateur ou répliquer ?

de nombreux rebondissements. Passé l'effet de sidération, chacun, partout dans le monde, compte ses divisions. L'ogre chinois gronde et promet des représailles, qu'il peut mettre à exécution à la minute si Xi Jinping le décide. Emmanuel Macron, dans une démarche inédite, recommande aux entreprises françaises de s'abstenir de tout investissement aux États-Unis, en attendant que la confrontation avec l'Europe soit clarifiée. Voilà bien, comme à l'accoutumée, tout le problème. Négocier ou répliquer ? Avant même d'entrer dans le détail, les Vingt-Sept n'ont toujours pas arrêté de position commune. Ils disposent, nous dit-on, d'une sorte d'arme nucléaire, baptisée instrument anticoercition, susceptible de frapper durement deux secteurs de la domination américaine, la finance et la tech. Mais il faudrait pour cela s'assurer que le remède ne soit pas pire que le mal. Dans ces deux domaines cruciaux, des années d'insouciance nous ont, hélas, conduits à nous placer dans une dangereuse situation de dépendance. ■

RICHARD MILLE

RM 43-01 FERRARI

A Racing Machine On The Wrist

LA PERFORMANCE MÉCANIQUE POUSSÉE À L'EXTRÊME

Censure : Bayrou veut se donner de l'oxygène après le procès Le Pen

Loris Boichot, Paul Laubacher et Richard Flurin

Jusqu'à la périlleuse épreuve du budget à l'automne, le premier ministre prévoit d'envoyer des signaux à la gauche sur les retraites et au RN sur la proportionnelle.

«**T**roublé» par l'inéligibilité immédiate de Marine Le Pen, François Bayrou reste vigilant face à l'attitude des députés du Rassemblement national (RN). Il se souvient que les réquisitions du parquet dans l'affaire des assistants des eurodéputés lepénistes, en novembre dernier, ont été suivies d'un durcissement de la ligne du parti nationaliste contre Michel Barnier. Jusqu'à conduire à sa chute.

Quatre mois plus tard, le centriste, toujours dépourvu de majorité absolue à l'Assemblée nationale, avance prudemment. Avec l'espoir de tenir le plus longtemps possible dans ses fonctions, au-delà de la périlleuse épreuve budgétaire de l'automne. En attendant cette échéance, François Bayrou déroule son agenda. Il prépare sa « conférence » sur les finances publiques, attendue le 15 avril. Ce vendredi, il prévoit de défendre son projet de loi de simplification de la vie économique, lors d'un déplacement à Nanterre (Hauts-de-Seine). Jeudi, il a participé à la réunion à l'Élysée, convoquée en réaction aux importants droits de douane annoncés par l'Américain Donald Trump. « Une atteinte à l'idée que nous nous faisons de la stabilité du monde, en tout cas occidental », a-t-il lancé.

Après la condamnation de Marine Le Pen, il n'a pas voulu braquer ses opposants du RN. Il a fait part de ses réserves sur le principe d'exécution provisoire, à la satisfaction des intéressés et au grand dam de la gauche, tout en apportant son « soutien inconditionnel » à l'institution judiciaire. Pour autant, la triple candidate à l'élection présidentielle a affirmé que sa ligne n'a pas changé : « Si je veux censurer parce que je pense que la censure est un acte de défense des Français, je le ferai », a-t-elle affirmé au *Parisien-Aujourd'hui en France*.

À Matignon, l'entourage de François Bayrou a beau assurer avec humilité que « le risque de censure existe tous les jours », certains de ses soutiens jugent que cette hypothèse s'éloigne. À les entendre, du côté de la gauche, les tensions internationales dissuaderaient les socialistes de provoquer une instabilité politique. Du côté du RN, Marine Le Pen n'aurait aucun intérêt à renverser le gouvernement, avec le risque de favoriser de nouvelles élections législatives anticipées auxquelles elle ne pourrait pas concourir à ce stade - du fait de son inéligibilité immédiate. Quant à la proposition de loi visant à supprimer l'exécution provisoire pour les peines d'inéligibilité, annoncée par son allié Éric Ciotti, elle ne sera pas examinée à l'Assemblée d'ici le mois de juin. « Les lepénistes voudront attendre », se rassure un membre du camp Macron.

Le premier ministre a tenté de consoler le RN, mercredi, en annonçant au *Figaro* organiser un débat à l'Assemblée



François Bayrou déroule son agenda et prépare sa « conférence » sur les finances publiques, attendue le 15 avril. Et ce vendredi, il prévoit de défendre son projet de loi de simplification de la vie économique. STÉPHANE DE SAKUTIN / AFP

nationale sur la politique énergétique du pays. Il a aussi précisé qu'une proposition de loi sur le sujet, déjà adoptée au Sénat, serait inscrite à l'agenda de l'Hémicycle. Une revendication récente de Marine Le Pen, inquiète de voir la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) adoptée sans consultation des parlementaires. « Pour nous, ce qu'a décidé François Bayrou, c'est *jackpot !* », s'exclame l'un de ses proches.

Mais, dès que ce sujet sera passé, les lieutenants entendent continuer à faire planer la menace d'une censure du gouvernement. « Il ne se passe rien sur les salaires, ni sur la proportionnelle,

À Matignon, l'entourage du premier ministre a beau assurer avec humilité que « le risque de censure existe tous les jours », certains de ses soutiens jugent que cette hypothèse s'éloigne

l'immigration c'est la cata... », énumère Jean-Philippe Tanguy, numéro deux du groupe RN à l'Assemblée nationale. Convaincu d'obtenir une majorité sur l'introduction de la proportionnelle aux élections législatives, le premier ministre compte lancer ce chantier d'ici à l'été.

En cas de durcissement de la stratégie des lepénistes, il veut pouvoir toujours compter sur la bienveillance des socialistes. Question d'arithmétique. À leur égard, il espère que les discussions entre syndicats et patronat, sur la réforme des retraites, suivront leur cours jusqu'en juin. Les membres du Parti socialiste (PS) n'ont pas goûté ses prises de position récentes sur l'impossibilité d'un retour de l'âge légal de départ à 62 ans. En réaction, le premier secrétaire, Olivier Faure, a rappelé que la censure constitue toujours « un devoir moral » pour les 66 députés de son camp, au cas où François Bayrou ne respectait pas ses engagements sur ce dossier. Mais pas question de mettre la menace à exécution avant la fin du conclave.

En réalité, le PS se place dans la roue

de la CFDT : tant que le syndicat réformiste poursuit les négociations avec le patronat, il n'y a pas de raison de condamner le gouvernement, estiment plusieurs responsables socialistes. Ce qui arrange bien le parti, accaparé jusqu'à la mi-juin par un congrès décisif pour son avenir. Une crise politique empêcherait les débats de se poursuivre, mais les socialistes à la ligne la plus dure maintiennent la pression.

« Chaque semaine nous fournit une nouvelle raison de censurer ce gouvernement, témoigne le député socialiste Paul Christophe. Sa convivence avec l'extrême droite se vérifie chaque jour davantage, alors que nous l'avons sauvé dans le but précis d'empêcher cela. C'est insupportable. » Les Insoumis redoublent d'efforts pour déposer une motion de censure spontanée, mais ils ne disposent pas encore de l'appui nécessaire de députés écologistes et communistes. Malgré ce sursis, les membres du gouvernement s'agacent toujours de l'incertitude qui les entoure. « Rien n'est prévisible, regrette un ministre de premier plan. On peut sauter demain. » ■

Un débat sur l'énergie pour apaiser le RN et la droite

Louis Hausalter

M enacé explicitement de censure par le Rassemblement national (RN) sur le sujet inflammable des prix de l'électricité, François Bayrou a finalement réagi. Marine Le Pen et ses troupes sont montées au créneau, ces dernières semaines, contre une prochaine publication par décret de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui fixe la feuille de route de la France en matière énergétique, et réclamaient que le Parlement soit saisi. Mercredi, François Bayrou a annoncé au *Figaro* que le gouvernement allait inscrire à l'ordre du jour des Assemblées un débat sur le sujet, une possibilité prévue par l'article 50-1 de la Constitution. « Je considère qu'il est normal que le Parlement s'exprime sur un sujet aussi important »,

explique le chef du gouvernement. Il n'y aura en revanche pas de vote à l'issue du débat, dont la date n'est pas encore fixée. Tout juste sait-on qu'il se tiendra « dans les prochaines semaines », selon l'entourage du premier ministre.

François Bayrou souhaite aussi que soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de loi du sénateur Les Républicains Daniel Gremillet. Adopté par la Chambre haute en octobre dernier avec le soutien du gouvernement Barnier, ce texte fixe un objectif de plus de 60 % de nucléaire dans la production d'énergie d'ici 2030. Ce, alors que l'actuel projet de PPE - qui vise la neutralité carbone de la France en 2050 - est critiqué pour la grande place accordée aux énergies renouvelables (éoliennes et panneaux photovoltaïques).

C'est le sens des reproches de Marine Le Pen, mais aussi de ceux formulés

avec insistance à droite. Mi-mars, plus de 160 parlementaires de la droite et du centre avaient adressé à François Bayrou un courrier l'appelant à « renoncer » à cette troisième programmation énergétique (PPE3), que le gouvernement a la possibilité de publier par décret à partir de samedi. Un appel similaire a été lancé mardi par des parlementaires et d'anciens dirigeants du secteur de l'énergie, dont l'ancien patron d'EDF Henri Proglio.

Choix structurants

Aux yeux de François Bayrou, l'examen de cette proposition de loi permettra aux députés de se prononcer sur les choix structurants pour le mix énergétique français. Même si, dans cette Assemblée fragmentée, son adoption est très peu probable. « Il n'y a aucune majorité autour d'un mix énergétique. Deux visions s'opposent entre la gauche d'un

côté, la droite et l'extrême droite de l'autre », pose un député macroniste connaisseur du sujet. Mais l'intérêt immédiat pour le premier ministre est politique : la manœuvre lui permet de calmer les ardeurs de Marine Le Pen, dont l'attitude est rendue encore plus imprévisible par sa condamnation en première instance dans l'affaire des assistants parlementaires.

Dans les rangs nationalistes, on reste méfiant. « Le débat sans vote n'a pour seul intérêt que d'attirer l'attention des Français sur ce que Bayrou trame dans leur dos, commente le député RN Jean-Philippe Tanguy. La seule annonce qui compte, c'est le vote sur la proposition de loi du Sénat. C'est d'ailleurs le RN qui l'a déposée à l'Assemblée. » Mais comme celle du débat, la date de l'examen de ce texte n'est pas encore fixée. Selon l'entourage de François Bayrou, ce sera « avant l'été ». ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Pourquoi il ne redoute pas de chuter d'ici au budget

Les critiques pleuvent et le doute commence à s'exprimer parmi ses propres amis. Emmanuel Macron reprend chaque jour un peu plus son rôle perdu de patron de l'exécutif. La petite musique du procès en immobilisme gagne en intensité. Les sondages le rapprochent des records d'impopularité pour un premier ministre. Et, surtout, les cieux économiques, encore obscurcis par les crises internationales, se font de plus en plus menaçants. Près de quatre mois après sa nomination, les clignotants sont au rouge pour François Bayrou.

Le premier ministre affiche une forme d'impassibilité face à cette accumulation de turbulences. « Si tu as peur de prendre des coups, il vaut mieux ne pas faire de boxe », confie souvent celui qui, pour s'être battu pour s'imposer à Matignon, sait qu'il ne peut pas se plaindre d'y subir les vents contraires. D'autant que le plus dur est devant lui. Avec, à l'automne, un budget 2026 « impossible », à la fois sur le plan économique - pour réduire les déficits - et sur le plan politique - pour échapper à une censure. Après le vote du budget 2025 acquis avec une réelle habileté tactique, mais en différant les décisions difficiles, la marche était déjà colossale pour amorcer le retour aux 3 % de déficits. Et c'était avant l'impératif de « réarmement » passant par une hausse significative des crédits de la défense.

« Il y a un chemin », veut croire Bayrou, reprenant l'un de ses leit-motifs. Un chemin qu'il aimerait voir déboucher sur une grande remise à plat des politiques publiques et une inversion radicale de la spirale de l'endettement dans laquelle la France est engagée depuis des décennies. Orgueil béarnais ? Pour parvenir à ce grand œuvre, il faudra en effet mettre de vraies réformes sur la table et, préalable à tout, tenir jusque-là à Matignon.

Chuter sur le budget, le premier ministre s'y prépare. Mais tomber avant, il n'y croit pas. Notamment tant que le PS, les Verts ou LR seront occupés par leurs congrès internes et que le RN ne voudra pas hâter une éventuelle sortie du jeu de Marine Le Pen. Même si, en concédant un débat sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, il a pris soin de désamorcer le principal motif de censure agité par le parti lepéniste. Les retraites ? S'il y en a un qui croit encore aux vertus du « conclave », c'est lui. Ceux qui restent veulent en sortir avec un accord, souligne-t-il, et, il en fait le pari, le PS n'osera pas dans cette hypothèse, se couper de la CFDT en renversant le gouvernement.

Et pour conjurer le sentiment de flottement qui affleure, le premier ministre donne rendez-vous le 15 avril, jour où il dévoilera sa stratégie sur les finances publiques. Coup d'envoi du seul défi décisif à ses yeux, devant le conduire au budget. « Faire prendre conscience aux Français de la question de la dette », tel est le legs qu'il veut laisser de son passage à Matignon. Pour cela, il prévoit une grande explication pédagogique, sur le modèle des conférences de presse d'Édouard Philippe durant le Covid. Comme le véritable coup d'envoi de sa mission à Matignon. Et, même s'il feint de ne pas s'en soucier, de son rebond ; auprès des siens et dans l'opinion. ■

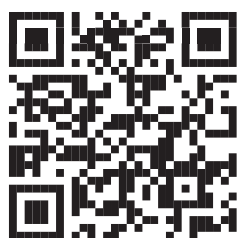
Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



L'OBÉSITÉ, C'EST UN TRUC DE MALADES.

**Et avant tout,
un enjeu de santé.**

L'obésité est une maladie chronique¹.
Les médicaments sont destinés
aux personnes concernées.
Utilisés à des fins esthétiques,
ils comportent des risques.
Suivre les recommandations médicales,
c'est avant tout préserver sa santé.



¹HAS. Guide du parcours de soins : surpoids et obésité chez l'adulte • janvier 2023 – mise à jour février 2024.
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-02/guide._parcours_surpoids-obesite_de_ladulte.pdf

À l'Assemblée nationale, le fossé se creuse entre François Bayrou et ses députés

Loris Boichot

Après ses propos sur la « submersion migratoire » et ses réserves sur la loi sur la fin de vie, la réaction du centriste à l'inéligibilité de Le Pen dérouta une partie du camp Macron.

Marine Le Pen applaudit la réponse de François Bayrou. À l'Assemblée nationale, ce mardi 1^{er} avril, le premier ministre vient de faire part de ses « interrogations » de « citoyen » sur l'exécution immédiate de l'inéligibilité qui frappe le chef de file nationaliste. Une peine prononcée pour cinq ans, malgré son appel du jugement, contre la « candidate naturelle » du Rassemblement national (RN) à l'élection présidentielle, condamnée la veille pour détournement de fonds publics. Le chef du gouvernement a pris soin d'apporter un « soutien inconditionnel » à la justice, mais ses réserves troublent une partie des députés de son camp. Devant lui, plusieurs élus du bloc central s'émeuvent d'interventions jugées maladroites, prononcées sans lecture de notes. « Atteindra-t-il le bord avant de se noyer définitivement ? », écrit la députée Marie Lebec, sur la bouche de ses collègues de Renaissance. « L'iceberg est en vue », ajoute l'ancien ministre Olivier Becht.

L'attitude ambivalente de François Bayrou, soutenue à droite et au RN mais critiquée à gauche, divise sa coalition. Au point de creuser le fossé qui le sépare de ses parlementaires, y compris ceux issus son parti, le Mouvement démocrate (MoDem). « Ça a gêné beaucoup d'entre nous », confie le député (apparenté MoDem) Romain Daubié, avocat de profession. Soutenir



Erwan Balanant, député MoDem, pointe des positions mal comprises de François Bayrou, au risque de la division.

les juges, c'est très bien. Il aurait fallu qu'il s'arrête là. »

Tous sont conscients des traces laissées chez François Bayrou par son épreuve judiciaire de l'automne 2023, dans une affaire similaire à celle du RN, visant les assistants d'eurodéputés du MoDem - relaxé en première instance, il est en attente d'un nouveau procès en appel, sans date fixée. Cela n'a pas empêché plusieurs députés centristes de se démarquer de leur patron. Dès lundi, peu ont apprécié qu'il se dise « troublé » par le jugement prononcé contre Marine Le Pen : « Nous, nous ne sommes pas "troublés". Nous, nous sommes en phase avec ce qu'ont fait les juges », a avancé leur porte-parole, Perrine Goulet.

Ce nouvel épisode alimente la longue chronique des divergences entre François Bayrou et l'ex-majorité présidentielle. Depuis sa nomination à la tête du gouvernement, le septuagénaire a pris plusieurs positions discordantes par rapport à la ligne de ses députés, qui penchent vers la gauche. Sur les impôts des

grandes entreprises, il s'est d'emblée opposé à des « augmentations exponentielles », loin des surtaxations ciblées défendues dans ses rangs. Sur la légalisation de l'aide active à mourir, il a exprimé ses réserves et choisi de consacrer un deuxième texte aux soins palliatifs.

Liberté d'expression

La « conférence sociale » sur les retraites a été saluée dans son camp. Mais le premier ministre a surpris en excluant un recul sur l'âge légal de départ, au nom de l'équilibre financier du système, après avoir promis un conclave sans « totem » ni « tabou ». « Ça a été très mal compris, parce que ça a été très mal expliqué », reconnaît le député MoDem Erwan Balanant. Élu à la fois fidèles à leur chef et libres dans leur expression, les 36 députés du MoDem n'ont pas l'habitude d'étaler leurs états d'âme. En réunion de groupe, chaque mardi matin à l'Assemblée nationale, leurs priorités et crispations sont remontées auprès de Séverine de Compreignac, leur ancien-

ne secrétaire générale devenue patronne du « pôle parlementaire » de Matignon. À huis clos, une grande partie d'entre eux ont pu partager leurs remarques directement avec le premier ministre, mardi 18 mars, lors d'un dîner organisé à l'Hôtel de Matignon.

À François Bayrou, autour de la table, le député Olivier Falorni a demandé de ne pas reporter le texte sur l'aide active à mourir, attendu à l'Assemblée nationale à partir du 12 mai. D'autres élus sont revenus sur la polémique née de ses propos sur le « sentiment de submersion migratoire » dans certaines parties du pays. Le centriste s'est à nouveau expliqué, sans regretter ses mots. « C'est un vocabulaire qu'on entendrait plutôt chez Ciotti et chez Le Pen, ce n'était pas adapté, persiste à penser le député MoDem Pascal Lecamp. À nous d'apaiser les choses, pas de mettre de l'huile sur le feu. »

Beaucoup se méfient notamment du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, issu des Républicains (LR). Avant la relance de la relation entre la France et

l'Algérie, lundi soir, les propos fermes de François Bayrou, qui a lancé un ultimatum au régime d'Alger, ont suscité des questionnements parmi ses députés. Le centriste sait que la politique d'immigration reste un sujet sensible chez les siens. Lors de l'adoption dans la douleur de loi de Gérald Darmanin, en décembre 2023, le groupe s'est fracturé : 20 élus sur 51 ont voté contre ou se sont abstenus.

Bienveillants vis-à-vis de François Bayrou, malgré leurs différences avec lui, plusieurs de ses soutiens mettent en avant ses contraintes : de faibles marges de manœuvre en majorité relative et la nécessité de composer avec Les Républicains. « Il y a un peu de frustration, car François Bayrou est au pouvoir depuis plus de cent jours mais nous ne sommes pas au pouvoir, appuie le député Erwan Balanant, porte-parole des députés centristes. Ce n'est pas un gouvernement MoDem : notre ligne n'a pas gagné et n'est pas en mesure de s'imposer. »

Tracer sa ligne

Le chef des députés MoDem, Marc Fesneau, tient à ce que le parti trace sa ligne, indépendamment des Républicains. Il a ainsi conseillé à François Bayrou d'« éluder » certaines revendications de Laurent Wauquiez, engagé dans une vive campagne interne face à Bruno Retailleau. Ainsi de l'interdiction du port du voile dans les compétitions sportives, ou encore de la suppression des zones à faibles émissions (ZFE) dans les centres-villes. Deux propositions du patron des députés LR, que les élus bayrouistes ne voient pas comme des priorités.

Volontiers « paternel » et « affectif » avec les siens, selon les mots d'un député Renaissance, François Bayrou compte sur son long compagnonnage avec eux pour ne jamais se les aliéner. En septembre dernier, ne leur a-t-il pas fallu plusieurs réunions pour acter leur participation à l'équipe de Michel Barnier ? Le maire de Pau (Pyrénées-Atlantiques) avait tenté d'apaiser les doutes de ses soutiens. « Nous sommes une famille politique qui vient de loin, on est tous solidaires », a coutume de dire François Bayrou. « On est tous solides derrière lui, on est une armée », confirme le député Pascal Lecamp, alors que son champion vient de battre un nouveau record d'impopularité (17% ; -4) selon le dernier baromètre Kantar pour Le Figaro Magazine. ■

« Face au RN, il y a un devoir absolu d'exemplarité du premier ministre »

Propos recueillis par Wally Bordas

Pierre Cazeneuve est député Renaissance des Hauts-de-Seine et vice-président du groupe Ensemble pour la République.

LE FIGARO. - Les réactions du bloc central sont partagées à la suite de la condamnation de Marine Le Pen, le regrettez-vous ?
PIERRE CAZENEUVE. - N'ayons pas

peur du Rassemblement national ! Ne tombons pas dans une sorte de syndrome de Stockholm en intériorisant nous-mêmes sa rhétorique et sa victimisation. Dans cette affaire, il y a une coupable, c'est Marine Le Pen, et une victime, c'est le peuple français, qui a subi un préjudice de quatre millions d'euros. La tentative désespérée du RN de dévier l'attention et d'é luder cette lourde sanction judiciaire est mortifère. Depuis quelques jours, je vois certains tomber dans leur piège et s'enfermer

dans un débat technique sur le caractère suspensif ou non de la peine d'inéligibilité, au risque d'oublier l'essentiel : Marine Le Pen a été condamnée à 4 ans de prison en première instance pour avoir détourné de l'argent public. Il est primordial de rappeler les faits.

Le premier ministre François Bayrou a évoqué un « trouble » après cette décision et a confié ses « interrogations » et ses « questions en tant que citoyen ». A-t-il raison ?

Face à cette tentative d'attentat du RN à l'encontre de l'État de droit, à leurs attaques répétées contre les fondements républicains de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice, il y a un devoir absolu d'exemplarité du premier ministre. Quand l'extrême droite place une cible dans le dos des juges, on ne doit pas faire preuve de demi-mesure. Il est garant de la séparation des pouvoirs. À ce niveau de responsabilité, notre fonction dépasse notre rôle de citoyen. S'enfermer dans le débat législatif, c'est contribuer à détourner l'attention et faire les affaires du RN. La ligne du socle commun ne doit souffrir d'aucune hésitation : la justice n'est pas un danger pour la démocratie, elle la protège.

Vous avez mis sur la table le débat sur « sa démission ». Selon vous, Marine Le Pen doit abandonner son mandat de député ?
Si j'étais à la place de Marine Le Pen, j'aurais honte vis-à-vis des électeurs que je prétends défendre et je démissionnerais. Quand on est reconnu coupable d'un tel préjudice, même en première instance, on n'attaque pas les juges. Non, on présente ses excuses au peuple français. Le RN prône une plus grande fermeté de la justice, sauf quand ça le concerne. Le RN prône l'inéligibilité à vie pour les élus reconnus coupables de détournement de fonds publics, sauf quand ça le concerne. Le RN exige la démission de tous les responsables politiques mis en cause par la justice, sauf quand ça le concerne. Son indignation et sa critique du laxisme sont à géométrie variable. Cela montre toute l'hypocrisie du RN et l'immensité de la supercherie qu'il propose aux Français.



Le député Renaissance Pierre Cazeneuve. BLONDET ELIOT/ABACA

Éric Ciotti va déposer une proposition de loi visant à supprimer l'exécution provisoire d'une peine. Y êtes-vous favorable ?

Certainement pas. Cette proposition de loi, déposée par le petit télégraphiste de Marine Le Pen, n'a qu'un seul but : arranger les affaires du RN et lui permettre de contourner l'État de droit. On ne répond pas sous le coup de l'émotion en légiférant à la va-vite dans le seul but d'affaiblir une décision de justice. J'espère que cette position sera unanimement partagée au sein du « socle commun », au Parlement comme au gouvernement. C'est totalement indécent qu'un groupe politique à l'Assemblée consacre son temps parlementaire à tenter de contourner un jugement alors que les Français attendent des réponses concrètes sur de nombreux sujets comme la sécurité, le pouvoir d'achat, la santé et l'écologie. ■

TOUS AU GOLF!

28 MARS - 13 AVRIL 2025

REJOIGNEZ-NOUS !

TROUVEZ VOTRE INITIATION

www.ffgolf.org/tous-au-golf

WAKE UP AND GOLF

ffgolf®

© ffgolf - Wake up and golf - Réveillez-vous et jouez au golf

Gideon Saar : « L'Iran ne doit pas devenir un État nucléaire »

Propos recueillis par **Isabelle Lasserre**

Le ministre des Affaires étrangères israélien était en visite jeudi à Paris, où il a rencontré Jean-Noël Barrot.

Au moment où Donald Trump évoque de nouvelles négociations avec l'Iran, Gideon Saar a répondu aux questions du *Figaro*.

LE FIGARO. - Si l'accord de 2015 a échoué, comment un nouveau « deal » pourrait-il réussir, alors que, depuis, le programme nucléaire iranien a quasiment atteint son but ?
GIDEON SAAR. - Les conditions sont différentes. À la Maison-Blanche, nous avons un président plus dur. L'Iran a aussi un nouveau chef d'État. Et les Européens ont ouvert les yeux. Avec la guerre en Ukraine, qui a mis en lumière l'aide fournie à la Russie par Téhéran. Mais aussi parce qu'ils ont vu les attaques directes menées par l'Iran contre nous en avril et en octobre 2024 et compris ce dont ont été capables ses affidés, le Hamas et le Hezbollah, à partir du 7 Octobre. Nous n'avons plus besoin d'expliquer la nature de l'agression iranienne. Aujourd'hui tout le monde se pose la même question : s'ils ont fait ça sans nucléaire, que feront-ils le jour où ils auront un parapluie nucléaire ? Pour toutes ces raisons, j'attends davantage de détermination de la part de la communauté internationale. Ce qui ne m'empêche pas de rester sceptique sur les chances d'obtenir un accord, car les écarts entre la vision américaine et la vision iranienne restent très importants.

En cas d'échec de la diplomatie, les États-Unis se joindraient-ils à une opération militaire israélienne pour détruire les installations nucléaires iraniennes ?

Je ne spéculerai pas sur ce sujet. Mais je rappelle notre objectif : l'Iran ne doit pas devenir un État nucléaire. Nous sommes à une minute de l'Histoire où grâce au consensus de la communauté internationale, nous avons une réelle opportunité de le réaliser. Comment ? Nous verrons. Mais notre détermination est partagée par les Américains et par la France.

Quelle est votre stratégie à Gaza ? Pourquoi la guerre a-t-elle repris ?

Nous avons deux objectifs : obtenir la libération des otages et éradiquer toute menace future contre Israël et ses citoyens. Si les militants du Hamas se retirent de Gaza et rendent leurs armes, la guerre s'arrêtera demain. Pour l'instant, ils ont au contraire prouvé qu'ils ne voulaient pas de la paix. Ce qui est certain, c'est que les Israéliens n'abandonneront pas leurs otages et qu'il n'y aura pas de retour à la réalité d'avant le 7 Octobre, c'est-à-dire une menace militaire permanente de Gaza vis-à-vis d'Israël. Le Hamas utilise la carte des otages pour forcer Israël à se rendre et pour dicter ses conditions de la fin de la guerre. Il n'en est pas question. Le prix que nous avons payé est déjà énorme. Leur objectif, nos renseignements le savent, est toujours d'envahir Israël. Nous ne pouvons prendre aucun risque.

Comment voyez-vous le jour d'après ? Certains Palestiniens, comme Mohammed Dahlan ou Marwan Barghouti, pourraient-ils être compatibles avec votre objectif ?

Barghouti est un terroriste, il a tué des Israéliens, il est en prison. Mais le plus important, voyez-vous, ce n'est pas « qui », mais « quoi » ? Comment faire pour éradiquer l'idéologie extrême des Palestiniens, omniprésente, y compris dans les écoles, même les écoles maternelles où elle corrompt les nouvelles générations, et dans les mosquées. Il faut une grosse opération de déradicalisation et celle-ci ne peut avoir lieu qu'après la défaite. Nous avons besoin d'un voisinage qui ait une approche différente vis-à-vis d'Israël et des Juifs. Ce n'est pas encore le cas : contrairement aux Émirats arabes

unis qui ont changé, les Palestiniens veulent toujours l'élimination de l'État juif.

Le plan de Donald Trump pour Gaza est-il mort ?

Non il n'est pas mort. Il est sujet à deux conditions. La première, c'est de pouvoir laisser émigrer les Gazaouis qui le veulent, car il ne s'agit aucunement d'un déplacement forcé. Ils sont nombreux à vouloir partir. La deuxième, c'est de trouver des États qui sont prêts à accepter ces volontaires. Je ne comprends pas pourquoi le droit à l'émigration serait accordé aux Syriens et aux Afghans mais serait refusé aux Palestiniens ! Ou plutôt je ne le comprends que trop bien : les Palestiniens sont un outil politique utilisé contre Israël. On veut absolument les garder dans des camps de réfugiés.

Où en sont les projets de rapprochement entre Israël et l'Arabie saoudite au sein des accords d'Abraham ?

Nous appelons ce rapprochement de nos vœux. Mais nous savons que cet objectif est plus difficile à réaliser tant qu'il y a la guerre. Ce sera sans doute possible sous le mandat de Trump, mais un peu plus tard.

Allez-vous annexer la Cisjordanie ?

Pour nous, ce sont des territoires disputés, pas occupés. Nous avons souvent été prêts à négocier. Mais ce n'est pas possible avec l'actuelle Autorité palestinienne. Nous ne voulons pas les diriger. Mais un État palestinien indépendant aujourd'hui en Judée Samarie, ce n'est pas possible, car il serait dirigé par le Hamas et mettrait en danger la sécurité d'Israël.

Le nouveau leader syrien al-Charaa est-il mieux ou moins bien pour Israël que ne l'était Bachar el-Assad ?

Cela ne peut pas être pire, car el-Assad était directement connecté à l'axe iranien. Il participait à la création d'une continuité territoriale entre les alliés de l'Iran. Nous nous sommes donc réjouis de sa chute. Mais il faut être réaliste vis-à-vis du nouveau régime de Damas. Il n'a pas été élu démocratiquement. Il y a environ 10 000 djihadistes en Syrie, dont beaucoup ont été libérés de prison par le nouveau pouvoir, et ils veulent, nous le savons, en découdre au Golan. Toutes nos actions en Syrie visent à renforcer notre sécurité et empêcher à tout prix l'ouverture d'un autre front contre Israël.

Que faites-vous pour lutter contre l'influence de la Turquie en Syrie ?

Les Turcs exercent une forte influence en Syrie. Ils veulent sans doute y instaurer un protectorat. Nous nous inquiétons de leur volonté de s'établir militairement dans le pays, comme de leur élan à vouloir s'en prendre à la coalition kurde dans le nord du pays. Erdogan a récemment multiplié les déclarations hostiles vis-à-vis d'Israël, dont il souhaite l'élimination. L'ayatollah Khamenei a fait le même type de déclaration en Iran. C'est curieux. Si ces phrases étaient prononcées contre un autre pays, il y aurait un tollé international. Mais là, rien, comme si cela était naturel.

Vous sentez-vous mal compris par les Européens ?

C'est-à-dire qu'il y a un énorme écart entre les résultats que nous obtenons et l'attitude des gouvernements européens envers nous. Tout le monde se félicite que le Hezbollah et le Hamas aient été défaits, que Nasrallah ait été tué, que Bachar el-Assad ait été destitué. C'est nous qui avons créé toutes ces opportunités mais les critiques pleuvent sur les méthodes qui ont permis d'arriver à ces résultats. Tout le monde dit bravo d'avoir démantelé le Hamas ! Mais comment croyez-vous que nous avons fait ? Avec des déclarations ? Vous croyez que ça les impressionne ?



Le ministre des Affaires étrangères israélien, Gideon Saar, lors d'une visite en Grèce, le 13 mars. LOUISA GOULIAMAKI / REUTERS

Beaucoup accusent le gouvernement israélien de glisser vers une forme d'autoritarisme...

Israël est une société démocratique. Le gouvernement ne s'attaque pas aux opposants, contrairement à ce qu'il se passe en ce moment en Turquie ! Pourtant je ne vois aucune critique s'élever contre les dérives d'Erdogan, qui est un allié de l'Otan...

Les relations entre Israël et la France ont connu des hauts et des bas depuis le 7 Octobre. Où en sont-elles aujourd'hui ?

Malgré des divergences d'opinions parfois réelles, le dialogue reste très important. Car nous tenons à ce que les positions soient liées à la réalité sur le terrain. Or, promouvoir aujourd'hui la solution à deux États, ce n'est pas réaliste. Car si demain un État palestinien est créé, ce sera un État

du Hamas. Nous avons tous des rêves, des espoirs, des volontés. Mais nous devons être réalistes avec les sujets qui ont des conséquences sur la sécurité de toute la région. Le camp radical doit être défait pour que puisse exister un futur meilleur. C'est là-dessus qu'il faut se concentrer. ■

[Lire aussi](#)
PAGE 8

Améliorez la performance énergétique de votre futur logement, nous améliorerons le taux de votre crédit immobilier*.

Avec le Prêt Immobilier à Impact, combinez l'achat d'un bien et sa rénovation pour faire baisser⁽¹⁾ le taux d'intérêt de votre prêt.

CAISSE D'ÉPARGNE
Vous être utile.

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition de votre résidence principale par votre Caisse d'Épargne régionale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Sous réserve de disponibilité de l'offre de Crédit immobilier à impact dans votre Caisse d'Épargne régionale. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.
 (1) Vous disposez de 40 mois suivant le premier déblocage de votre prêt pour fournir un nouveau DPE amélioré de 2 lettres (de G à E, de F à D ou de E à C), suite à vos travaux de rénovation. Vous pourrez bénéficier d'une baisse du taux d'intérêt de votre prêt à compter de la 1^{re} ou 2^e échéance suivant la justification de l'amélioration du DPE.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
 BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042 - ALTMANN + PARTNERS.

Orban reçoit Netanyahu et quitte la CPI

Albert Kornél Budapest

Alors qu'il accueille le premier ministre israélien, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, le gouvernement de Budapest annonce se retirer de cet organisme.

Viktor Orban avait jugé « honteuse », « cynique » et qualifié de « discrédit complet du droit international » la décision de la Cour pénale internationale (CPI), le 21 novembre dernier, d'émettre des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité contre le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant. Le premier ministre hongrois avait prévenu : la Hongrie ne mettra pas en œuvre les mandats d'arrêt. Il avait invité dans la foulée son homologue israélien à défier la CPI en se rendant en Hongrie.

Alors que l'avion de Benjamin Netanyahu s'est posé à Budapest mercredi, le gouvernement hongrois n'a pas tardé à encore surenchérir. Jeudi, Gergely Gulyas, ministre du cabinet du premier ministre, a annoncé que la Hongrie se retirait de la Cour pénale internationale. La CPI était « une initiative respectable » avant de devenir ces dernières années un « organe politique. L'inculpation du premier ministre israélien en est le plus triste exemple », a-t-il justifié. Une décision logique puisque Budapest rejoint ainsi au rang des non-signataires Israël, les États-Unis et la Russie, autrement dit ses principaux alliés.

« Merci, @PM_ViktorOrban et merci à la Hongrie pour sa position morale claire et forte aux côtés d'Israël et des principes de justice et de souveraineté ! », s'est empressé de réagir Gideon Saar, le ministre des Affaires étrangères de l'État hébreu, tandis que son patron débutait sa visite sur le sol de l'Union européenne. Benjamin Netanyahu ne repartira que dimanche matin, après avoir observé le shabbat de vendredi à samedi, comme il en a l'habitude. Selon une source gouvernementale citée par *The Times of Israel*, l'objectif de cette visite



Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, et son homologue israélien, Benjamin Netanyahu, mercredi, à Budapest.

en Hongrie et d'évoquer avec son plus indéfectible allié européen le plan de Donald Trump de réaliser le nettoyage ethnique de la bande de Gaza pour en faire une « Riviera ». Budapest pourrait donc être pour le dirigeant israélien la première étape d'une campagne de ralliement de soutiens internationaux.

Proximité idéologique

Pour Maya Sion, professeure à l'Université hébraïque de Jérusalem et directrice du programme Israël-Europe à l'Institut Mitvim, cette visite revient à « mettre le doigt dans l'œil » de l'Union européenne. Il s'agit avant tout pour le dirigeant israélien de « montrer qu'il peut venir en Europe sans se faire arrêter, et se présenter comme un grand dirigeant auprès de ses partisans - tout en suscitant la colère de la plupart des Israéliens ».

Longtemps passés sous le radar, les liens entre Viktor Orban et Benjamin Netanyahu, et entre les droites hongroise et israélienne, sont solides et anciens. Illustration de la proximité idéologique entre ces deux dirigeants aux trajectoires presque parfaitement parallèles : c'est un conseiller politique de M. Netanyahu, Arthur Finkelstein, qui avait soufflé l'idée au dirigeant

magyar de faire du milliardaire américain-hongrois George Soros sa bête noire et l'ennemi public numéro un. L'ambassadeur israélien en Hongrie avait dénoncé une campagne d'affichage public antisémite contre Soros, qui battait son plein lors de la dernière visite du premier ministre israélien à l'été 2017.

L'universitaire Maya Sion liste également d'autres motivations possibles :

réfléchir à de nouvelles manœuvres contre la démocratie libérale israélienne ; ou encore s'éviter une nouvelle journée de procès et une nouvelle journée de pression populaire pour la libération des cinquante-neuf otages restants dans la bande de Gaza. Deux d'entre eux sont hongrois, mais Budapest n'a pas fait publiquement pression sur le gouvernement israélien pour leur libération.

Les autorités hongroises ne se sentent pas tenues d'arrêter Benjamin Netanyahu du fait que, si la Hongrie a signé en 1999 le statut de Rome et l'a ratifié deux ans plus tard, lors du premier mandat de Viktor Orban, elle n'a jamais promulgué la convention associée, pour des raisons de conformité avec sa Constitution. Viktor Orban avait avancé le même argument pour garantir l'impunité à Vladimir Poutine s'il venait en Hongrie malgré le mandat d'arrêt émis par la CPI à son encounter en 2023.

Le programme du premier ministre israélien en Hongrie a été tenu secret. Il est imaginable qu'il se rende à la grande synagogue de la rue Dohany, la plus grande d'Europe. Ou dans un lieu de culte du judaïsme orthodoxe, minoritaire mais très prolifique en Hongrie depuis une décennie, sous la houlette d'une petite communauté loubavitch qui a les faveurs du gouvernement hongrois.

Mazsihisz, la principale organisation juive, représentant le judaïsme dit « néologue », plus libéral, avait fortement condamné la Cour pénale internationale, estimant que « si ceux qui ont agi pour défendre l'État juif contre les terroristes sont effectivement arrêtés, les ennemis du judaïsme et d'Israël concluront que le système juridique du monde occidental s'est rangé du côté des terroristes ».

Budapest, qui se veut « le meilleur rempart d'Israël en Europe », a sapé ces dernières années toute tentative de position diplomatique commune de l'Union européenne sur le conflit israélo-palestinien. En déroulant ainsi le tapis rouge à Benjamin Netanyahu, la Hongrie, qui n'a pas officiellement abandonné son soutien à une solution à deux États, se met à la remorque des États-Unis de Donald Trump, comme sur le dossier russo-ukrainien. ■

L'AfD fait le ménage dans sa branche jeunesse pour policer son image

David Philippot Berlin

Alice Weidel veut professionnaliser son parti en vue de la conquête du pouvoir.

Le message aux allures de faire-part de décès publié sur le site internet de la « Jeune Alternative » (JA) « remercie pour une décennie d'activisme patriotique ». Dans un slogan, la branche jeunesse de l'AfD dissoute depuis le 31 mars revendique aussi « courage, authenticité et confort ! ». La maison mère ne communique pas sur le sujet pour ne pas raviver la polémique née d'une rude bataille en interne. L'organisation de jeunesse du parti a été créée quatre mois après le parti, en 2013, et elle avait jusqu'alors joui d'une grande autonomie. Le parti pouvait s'appuyer sur elle pour monter des stands de campagne, accrocher des affiches ou relayer ses vidéos sur les réseaux sociaux. Le scandale de trop, provoqué au printemps dernier par un clip montrant une jeune femme chanter : « Les étrangers dehors ! L'Allemagne aux Allemands ! » au cours d'une soirée « festive » pendant que son voisin tendait le bras droit à la fin de la récréation. Des responsables de la JA ont publiquement minimisé les faits au grand dam des cadres du parti qui craignaient l'impact de dérapages de ce style sur la campagne électorale.

En prenant exemple sur la jeunesse socialiste du SPD, l'AfD a décidé, lors de son dernier congrès fédéral, en janvier, à Riesa (Saxe), de placer sa branche jeunesse sous sa tutelle. Ses membres âgés de 14 à 36 ans doivent également adhérer à l'AfD, s'exposant ainsi à des sanctions en cas de dérapage. Le risque n'est pas écarté puisque la filiale bavaroise avait appelé à défendre la JA « jusque dans les tranchées ». Ultime provocation : le bureau fédéral a fêté son autodissolution, le 1^{er} février, à Apolda (Thuringe), en reprenant sur scène la même chanson.

Or, la JA, classée depuis 2023 comme « extrémiste » par les services de

renseignements allemands, risquant d'entraîner l'AfD dans un processus d'interdiction, en vertu d'une loi allemande visant à éviter que le passé nazi du pays ne se répète. Selon la justice allemande qui avait validé cette qualification, la JA promouvait une conception « ethnique » de la population allemande, en menant « des campagnes xénophobes massives, en particulier contre l'islam et les musulmans », tout en assimilant la République allemande à un régime dictatorial.

L'AfD a décidé de placer sa branche jeunesse sous sa tutelle. Ses membres âgés de 14 à 36 ans doivent également adhérer à l'AfD, s'exposant ainsi à des sanctions en cas de dérapage

Appelés à rentrer dans le rang, « les quelque 7000 membres de moins de 36 ans reçoivent actuellement un courrier leur demandant s'ils souhaitent devenir membres de la nouvelle organisation », a confirmé Hannes Gnauck, l'ancien chef de JA, à l'agence de presse DPA. Selon lui, le « véritable extrémisme » provient des « forces qui nient le peuple », comme la ministre fédérale de l'Intérieur, Nancy Faeser (SPD), des « idéologues du genre » et des « policiers de l'opinion ». Lors de son congrès fondateur, à l'automne, la nouvelle organisation de jeunesse du parti choisira elle-même son nom. La direction de l'AfD a proposé « Jeunesse patriotique ».

Cette reprise en main ne signifie pas pour autant la conversion du parti à la dédramatisation, plutôt une volonté de contrôler les polémiques.

Ses stratèges ont noté que l'intégration de la remigration dans son programme électoral n'a pas nui à son score historique (20,8 %) aux élections fédérales. Porté par la JA, le projet radical de renvoyer dans leur pays d'origine des Allemands naturalisés n'a pas empêché 20 % des électeurs de moins de 25 ans de voter AfD. De même, son groupe parlementaire, fort de 152 députés, intègre désormais dans ses rangs d'anciens bannis. Comme Maximilian Krah, exclu l'an dernier de la délégation de l'AfD au Parlement européen pour avoir minimisé les exactions des SS, « pas automatiquement criminels ». Comme Matthias Helferich, qui s'est décrit dans une messagerie comme « le visage amical du NS » : comprendre le national-socialisme.

En vue de la conquête du pouvoir et donc de se rendre compatible pour une éventuelle coalition avec les conservateurs, Alice Weidel veut professionnaliser son parti. Selon un sondage paru en début de semaine, l'Union CDU-CSU a nettement perdu du terrain depuis les élections et n'obtient plus que 25 % des voix des personnes interrogées. À son sommet historique dans ce baromètre de l'institut Forsa, l'AfD les talonne, à 24 %. Un obstacle pour son irrésistible ascension est le risque de censure judiciaire contre lequel l'AfD entend se prémunir. Après la condamnation de Marine Le Pen, le ténor de l'aile droite du parti, Björn Höcke, lui-même condamné à de multiples reprises pour ses « dérapages », a dénoncé « un jugement politique qui ébranle l'Europe et ouvre la voie à un nouveau totalitarisme ». Dans leur programme de gouvernement actuellement en pleine négociation, conservateurs et sociaux-démocrates annoncent leur intention, « pour la résilience de notre démocratie », de « renforcer notamment le délit d'incitation à la haine ». ■

ARTCURIAL
// Motorcars



GARDEN PARTY
IN SAINT-TROPEZ
Contactez-nous pour inscrire
votre automobile !

Vente en préparation - Samedi 28 juin 2025

Clôture du catalogue +33 (0)1 42 99 20 73
Fin mai motorcars@artcurial.com

Enfin, tout commence.

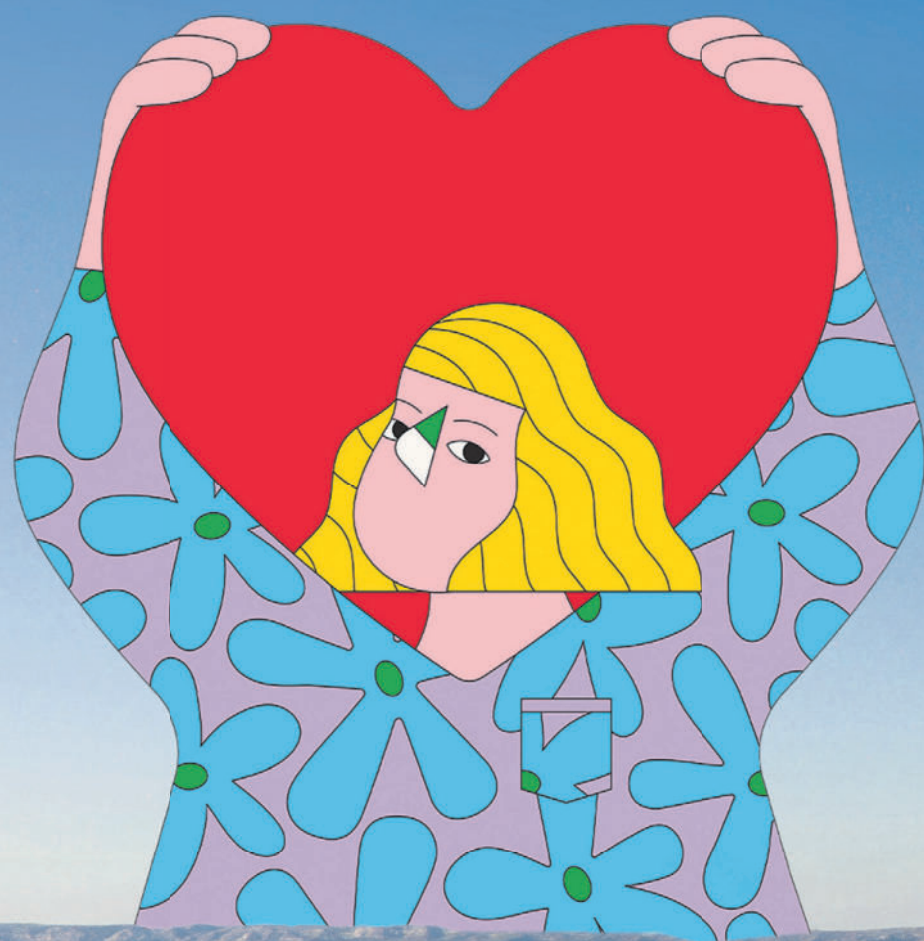
Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, MGEN a été choisie pour assurer collectivement plus de 3 millions de personnes.

Et ce n'est que le début : Plus que jamais, nos militants et collaborateurs s'engagent à offrir chaque jour une couverture santé complémentaire personnalisée plus accessible, plus efficace et plus solidaire.

1^{re} mutuelle des agents du service public.



GRUPE **vyv**



MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 775 685 399 et soumise au livre II du Code de la mutualité, et la première mutuelle en cotisations santé individuelle. Classement Argus de l'assurance, oct 2024. Crédit illustration : Camilo Huinca + iStock

Elle appelle ça « la révolte du Caddie vide ». Deniz, 45 ans, n'est pas allée faire ses courses au supermarché, ce mercredi 2 avril. Sur ses lèvres, un seul mot : « Boykot » (Boycott), terme devenu viral sur les réseaux sociaux et les tags muraux. « Notre façon de dire non à la dictature, non au pouvoir qui cherche à nous étouffer », lance cette architecte aux boucles brunes, mini-thermos de café dans une main, en contournant les barrières de police qui quadrillent la place Taksim, au centre d'Istanbul. Comme elle, des milliers de Turcs ont répondu à l'appel, relayé sur les réseaux sociaux, à ne rien acheter de la journée. Un geste fort, symbolique, destiné à maintenir la pression sur le président Recep Tayyip Erdogan, plus que jamais contesté depuis l'arrestation pour « corruption », il y a quinze jours, du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu. « C'est aussi, insiste-t-elle, une marque de solidarité envers tous les manifestants qui sont aujourd'hui derrière les barreaux. »

À ce jour, pas moins de 2000 protestataires ont été arrêtés et près de 300 incarcérés à travers le pays, selon un bilan officiel, largement sous-estimé selon les défenseurs des droits humains. Lancée par un collectif d'étudiants, cette « grève de la consommation » répond à l'envie de trouver d'autres modes d'action que les manifestations, brutalement réprimées par la police. « N'allez ni dans les magasins, ni dans les restaurants, ni dans les stations-service », a déclaré, pour sa part, Özgür Özel, le chef du parti d'opposition CHP, auquel appartient Imamoglu, en exhortant la population à « utiliser son pouvoir d'achat comme une force ».

Ces derniers jours, il avait déjà appelé à boycotter les chaînes de télévision et des dizaines d'entreprises et de groupes réputés proches du gouvernement. Poussé par les jeunes, fers de lance de ce mouvement inédit depuis les manifestations de Gezi, en 2013, il s'inspire de leur créativité pour défier l'AKP, le parti d'Erdogan, au pouvoir depuis 2003. Et surtout, pour faire bloc contre le grignotage de la démocratie qui s'est accéléré ces dernières années : journalistes embastillés, maires de l'opposition déchus de leurs fonctions, universités sous contrôle renforcé. « Il est temps de dire "stop!" », prévient, en lettres rouges, un graffiti.

« Toucher l'économie, c'est faire plier le système, surtout si on boycotte les produits importés comme l'alcool, sur lesquels le gouvernement prélève une taxe élevée »

Un étudiant soubouliote



Les boutiques des rues les plus animées d'Istanbul avaient baissé le rideau, mercredi, après l'appel au boycott économique lancé par un collectif d'étudiants à la suite de l'arrestation du maire de la ville. LOUISA GOULIAMAKI/REUTERS

En Turquie, l'opposition fait la grève de la consommation

Delphine Minoui

Malgré les menaces et l'intensification de la répression, les anti-Erdogan ont continué, mercredi, à défier le pouvoir, en menant une journée de boycott national.

Pari réussi : à Istanbul, mégapole de plus de 16 millions d'habitants, connue pour sa vitalité, de nombreuses boutiques et grands magasins étaient déserts ce mercredi. « Regardez, regardez ! Les allées sont vides », fanfaronne un jeune internaute, en commentant une vidéo, publiée sur son compte X, qu'il a prise dans un centre commercial habituellement très fréquenté. Dans certains quartiers, comme celui de Moda, fief des anti-Erdogan sur la rive asiatique, à deux pas du Bosphore, des rues entières se sont retrouvées à l'arrêt : boulangeries, cafés, restaurants, boutiques avaient sciemment

choisi de baisser leur rideau de fer le temps d'une journée, « en guise de solidarité » avec les défenseurs de la démocratie.

« Toucher l'économie, c'est faire plier le système, surtout si on boycotte les produits importés comme l'alcool, sur lesquels le gouvernement prélève une taxe élevée », insiste un étudiant. L'impact est quantifiable : selon les données du BKM (Centre des cartes bancaires), le montant des achats effectués ce jour-là par carte de crédit s'est révélé inférieur à la moyenne quotidienne des dépenses effectuées en janvier et février de cette année.

« C'est un message à ceux qui nous gouvernent : vous n'êtes pas éternels, nous avons les moyens de vous faire plier. »

Les autorités turques n'ont pas tardé à réagir. Ce mercredi, le parquet d'Istanbul a ouvert une enquête pour « incitation à la haine » et « discrimination », en visant des personnes ayant relayé les appels au boycott. « L'appel au boycott n'est aucunement un crime selon la Constitution », s'insurge l'avocate Bedia Büyükgebiz sur une vidéo publiée sur Instagram, après avoir appris l'arrestation de plusieurs personnalités. Dans une let-

tre publique, la chaîne gouvernementale TRT annonce, elle, avoir limogé une actrice de la très populaire série télévisée *Teskilat* pour son soutien à cette grève de la consommation. Les anti-Erdogan refusent de se laisser impressionner et sollicitent déjà l'appui international en prenant directement contact avec des enseignants et des stars de musique étrangères. Alerté par ses fans turcs, le groupe britannique Muse a annoncé qu'il annulait son concert, prévu le 11 juin à Istanbul, après avoir été informé que l'organisateur de l'événement était jugé proche du pouvoir. ■

Syrie : des bases turques dans le viseur des frappes israéliennes

Georges Malbrunot

Hostile à l'établissement de positions militaires turques, l'aviation israélienne a intensifié ses bombardements contre plusieurs cibles en Syrie.

Quelques heures après une série de frappes contre cinq régions de Syrie, Damas a accusé, jeudi, Israël de vouloir « déstabiliser » le pays. Mercredi soir, l'aviation israélienne avait ciblé le centre de recherches militaires de Barzé à Damas, l'aéroport militaire d'al-Chaayrat près de Hama, qui aurait été presque totalement détruit, et la base militaire T-4 près de Palmyre.

Ces attaques, d'une trentaine de minutes au total, ont tué 13 personnes, dont quatre militaires, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). « Cette escalade injustifiée constitue une tentative préméditée de dés-

tabiliser la Syrie », a accusé le ministère des Affaires étrangères.

Israël, qui a reconnu ces bombardements contre « des capacités militaires encore présentes » en Syrie, a averti le président par intérim Ahmed al-Charaa qu'il paierait un « lourd tribut », si la sécurité d'Israël était menacée.

Jeudi à l'aube encore, après avoir, selon Israël, répondu à des tirs d'hommes en armes dans le sud de la Syrie, neuf civils syriens ont été tués dans la province de Deraa, alors qu'ils s'opposaient à une incursion israélienne, selon les autorités locales.

Ces frappes israéliennes ne sont pas nouvelles. Au cours des dix jours qui ont suivi la chute de Bachar el-Assad, le

8 décembre dernier, l'aviation israélienne a bombardé près de 600 sites militaires en Syrie. Peu après, en janvier, le premier ministre Benjamin Netanyahu a exigé « la démilitarisation totale du sud de la Syrie », affirmant qu'il ne tolérerait pas que les forces du nouveau pouvoir, des islamistes ayant renoncé au djihad, se déploient au sud de Damas, non loin de sa frontière.

« Un lourd tribut »

Dans le même temps, Ahmed al-Charaa affichait, pourtant, un ton conciliant à l'égard d'Israël, campant sur une posture de « zéro problème » avec son voisinage. « Lorsque nous l'avons rencontré mi-janvier, confie un ancien ministre des Affaires étrangères, nous avons été surpris qu'al-Charaa ne nous parle même pas de l'occupation israélienne du plateau du Golan (depuis 1967, NDLR) ». Israël venait pourtant d'envoyer, dans une zone tampon démilitarisée du Golan syrien, des troupes qui y sont encore déployées.

« Si vous permettez à des forces hostiles d'entrer en Syrie et de menacer les intérêts sécuritaires d'Israël, vous paierez un lourd tribut », avertit désormais le ministre israélien de la Défense, Israel Katz. Quelles sont ces forces étrangères ? Des

miliciens pro-iraniens ou du Hezbollah libanais, comme avant la chute d'el-Assad ? Certainement pas, l'Iran et ses alliés ont dû battre en retraite, et depuis le renversement de leur allié, le nouveau pouvoir syrien a intercepté 18 convois d'armes destinées au Hezbollah au Liban. En revanche, la Turquie, grand vainqueur de la nouvelle donne à Damas, après avoir sponsorisé al-Charaa et ses hommes pendant des années dans leur fief d'Idlib, est clairement dans le collimateur de l'État hébreu.

Fin janvier, Ankara a proposé aux autorités syriennes de déployer des avions de combat et des systèmes de défense antiaériens sur deux bases - celles qui ont été visées ces dernières heures par l'aviation israélienne - afin de rendre à la Syrie la souveraineté de son espace aérien.

« En fait, précise un opposant à Bachar el-Assad en discussion avec les nouvelles autorités syriennes, la Turquie veut établir deux bases militaires en Syrie et un centre d'instruction militaire, dont la construction est amorcée, mais al-Charaa est gêné. » Jusqu'à maintenant, le président syrien n'a pas officiellement accepté la proposition turque. « D'un côté, privé de moyens de défense, il a besoin d'un pays qui le protège, mais de l'autre, il

sait que s'il accepte, ce sera vu comme un casus belli par Israël, qui ne veut pas du tout voir la Turquie prendre la place de l'Iran sous Bachar comme protecteur de la nouvelle Syrie », analyse ce responsable politique syrien, joint au téléphone à Damas. Que peut-il faire après les dernières frappes intensives israéliennes ? Accepter un traité de défense avec la Turquie l'exposerait à une escalade militaire israélienne qui mettrait à nu sa faiblesse devant son peuple, qu'il a déjà du mal à rassembler. Mais dire non méconterait son allié turc dont il a notamment besoin en matière économique.

L'État hébreu reproche également au nouveau maître de Damas d'avoir libéré des activistes islamistes palestiniens, proches du Hamas et du Djihad islamique. Damas, de son côté, critique la stratégie israélienne en Syrie, visant à soutenir les minorités pour affaiblir l'État central, une constante de la politique israélienne dans son voisinage arabe depuis des décennies. Début mars, Israël est allé jusqu'à menacer d'intervenir en soutien de druzes dans le quartier de Jaramana en banlieue de Damas. Quant à l'appui israélien, là encore non dissimulé, aux Kurdes du Nord-Est syrien, il ne peut que rendre furieux tout à la fois al-Charaa et la Turquie. ■

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro



Europe 1
LA RADIO LIBRE

Cyclone Chido : Mayotte croule sous les déchets et redoute une catastrophe sanitaire

Jéromine Doux

Quatre mois après la tempête, l'île est recouverte de débris. Les autorités alertent sur la pollution des sols.

Sur une montagne de déchets qui s'étend sur plusieurs mètres, des branchages se mêlent à des tissus, à de vieux matelas ou à des débris d'appareils électroménagers. Depuis le passage du cyclone Chido, le 14 décembre 2024, la sortie de la rocade de Mamoudzou, chef-lieu de Mayotte, s'est transformée en décharge à ciel ouvert. Des oiseaux tentent de dénicher des restes alimentaires, tandis qu'une mère et ses enfants fouillent dans les débris en quête d'un morceau de bache ou de tôle.

Près de quatre mois après la catastrophe naturelle, Mayotte croule encore sous les déchets. Une situation qui a fait réagir Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines et présidente du groupe d'études Économie circulaire, dans une tribune. Selon elle, il y a «urgence à repenser la gestion des déchets à Mayotte». La sénatrice pointe notamment «la crise sanitaire et environnementale qui menace le territoire» et «la prolifération de nuisibles tels que rats et moustiques, vecteurs de maladies graves pour la population». Une crainte partagée par Ousseni Balahachi, soignant au centre hospitalier de Mayotte et secrétaire général de l'UI-CFDT. «L'insalubrité générale rend notre territoire vulnérable aux maladies comme la leptospirose (maladie transmise par l'urine de rats, NDLR)». Selon Santé publique France, 41 cas ont déjà été recensés depuis le 1^{er} janvier. Sur le territoire, le taux d'incidence annuel est par ailleurs de 19 à 81 cas pour 100 000 habitants, contre 0,4 à 1 cas dans l'Hexagone.

Dans le même temps, la prolifération de déchets favorise la pollution des sols. «Des infiltrations vont polluer les nappes



Une décharge à la sortie de la rocade de Mamoudzou. Aux amoncellements de débris qui jonchent l'île s'ajoutent les déchets ménagers, dont la collecte est perturbée depuis le passage du cyclone. JÉROMINE DOUX

phréatiques et provoquer d'autres maladies», craint Ousseni Balahachi. Chanoor Cassam, le directeur général des services du Sidevam, gestionnaire des déchets sur l'île, le concède : «Notre priorité est d'enfouir les ordures ménagères, mais il est inévitable que du jus de déchets s'infilte dans les sols.»

Si le territoire peine autant à se débarrasser de ses ordures, c'est notamment parce qu'au-delà de la quantité de déchets générés par le passage des vents

à plus de 210 km/h, le cyclone a perturbé les services de collecte. «Il a entraîné un arrêt total des opérations de ramassage des déchets, avec la fermeture du centre d'enfouissement qu'il fallait remettre en état», souligne Maxime Ahrweiler, secrétaire générale pour les affaires régionales au sein de la préfecture de Mayotte.

«Après le cyclone, les routes étaient totalement obstruées, plusieurs camions ont été endommagés et le service de col-

lecte a été bloqué pendant trois semaines», précise le directeur général des services du Sidevam. Dans le même temps, l'île a été confrontée à un problème de taille : son seul site d'enfouissement s'est retrouvé gorgé l'eau. «Il y avait un risque d'effondrement. En attendant de pouvoir l'assécher, nous avons dû limiter la quantité de déchets enfouis», précise Chanoor Cassam. Alors que le site absorbe en moyenne 400 tonnes par jour, un quota a été fixé

à 300 tonnes. En parallèle, un second casier – en travaux au moment du passage du cyclone pour suppléer le premier, arrivant à saturation – a été lourdement endommagé. «Il devait être livré fin décembre mais le cyclone a déchiré toutes les membranes qui protègent les sols du jus de déchets. Les travaux n'ont repris que fin janvier», éclaire le directeur général des services du Sidevam.

Un modèle de gestion dépassé

Pour «stocker» les ordures, 50 à 60 «zones tampons» ont donc été créées sur le territoire. Petit à petit, les services de gestion de déchets parviennent à réduire leur nombre, mais il en reste encore une poignée au bord des routes. «Nous espérons venir à bout de ces décharges d'ici au mois de mai», souligne Chanoor Cassam, qui pointe par ailleurs le manque d'alternatives à l'enfouissement.

À Mayotte, peu de filières de valorisation existent. «Même le bois est broyé et enfoui», assure-t-il. L'éco-organisme Citeo a mis en place des bornes d'apports volontaires pour collecter «le plastique, le métal, le verre, le papier et le carton», précise Philippe Moccand, directeur collecte et tri en outre-mer. Mais seulement «2,83 % des déchets produits sont triés», souligne le Sidevam, contre 66 % en métropole, selon le ministère de l'écologie. Pour la sénatrice Marta de Cidrac, «le modèle actuel, fondé quasi exclusivement sur l'enfouissement, est non seulement dépassé, mais incompatible avec les objectifs environnementaux que nous devons poursuivre. Il est impératif de développer sur ce territoire des infrastructures efficaces de tri, de valorisation et de recyclage.» ■

NOUVEAU
AVRIL - MAI 2025

LE FIGARO
HISTOIRE



1453, les derniers jours de Constantinople

Le 29 mai 1453, les armées du sultan Mehmed II pénétraient dans Constantinople après cinquante-cinq jours de siège, mettant la ville à sac et le point final à la longue histoire de l'Empire byzantin. Si l'épisode est resté fameux, il n'explique pas comment les Ottomans purent faire main basse sur ce qui restait de l'héritage de l'Empire romain en Orient. *Le Figaro Histoire* fait le grand récit de ce siège épique, véritable guerre psychologique au son des tambours et du fracas de l'artillerie, et retrace les étapes du déclin de l'Empire byzantin. Les meilleurs spécialistes brosent le portrait du dernier empereur Constantin XI, mort les armes à la main dans la bataille, et décryptent les conséquences géopolitiques d'un événement qui laissa l'Europe et les Turcs face à face pendant des siècles.

Au cœur de l'actualité, *Le Figaro Histoire* décrypte la façon dont la rupture de Donald Trump avec la politique interventionniste de ses prédécesseurs renoue avec une vieille tradition politique américaine. Parmi ses reportages, il vous dévoile les fastes du sacre de Charles X, à l'occasion de la grandiose exposition que le Mobilier national consacre à son bicentenaire, et vous emmène à la découverte des plus étonnants trésors historiques identifiés par des commissaires-priseurs et vendus aux enchères en France.

Le Figaro Histoire, 132 pages.

9€
9,90

En vente actuellement chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr/histoire

Retrouvez *Le Figaro Histoire* sur X et Facebook

Ou
abonnez-vous
au *Figaro Histoire*
en flashant ce QR Code



Fraudes aux aides agricoles en Corse : des hauts fonctionnaires devant la justice

Antoine Giannini Bastia

Deux membres du cabinet du ministre de l'Agriculture de l'époque, Stéphane Le Foll, sont notamment mis en cause.

« Les autorités françaises ont délibérément choisi de violer les règles. » Les enquêteurs résumant ainsi ce dossier singulier, dans l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Paris, consulté par *Le Figaro*. Trois hauts fonctionnaires français, dont deux membres, au moment des faits, du cabinet du ministre de l'Agriculture, vont être jugés à Paris dans un dossier de fraudes aux subventions de la politique agricole commune (PAC). La date du procès n'est pas encore connue. Entre 370 000 € et 1,2 million d'euros, pour des surfaces comprises entre 1 400 et 1 900 hectares, auraient illégalement bénéficié à des agriculteurs corses entre 2016 et 2017.

Les investigations menées par le Parquet national financier (PNF) puis par un juge d'instruction parisien, se sont plus particulièrement intéressées à une réunion tenue à Paris, en 2016. Autour de la table, des membres du cabinet du ministre de l'Agriculture et des professionnels agricoles corses, accompagnés de plusieurs représentants syndicaux. Selon l'accusation, le cabinet de Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture, « a décidé délibérément de violer la réglementation en vigueur afin de répondre favorablement aux revendications des professionnels agricoles corses. Aucun écrit ne sera produit par le cabinet et selon les auditions réalisées, ni le directeur de cabinet, ni le ministre ne seront informés des décisions prises ».

Au sortir de la réunion, les autorités prennent une décision lourde de conséquence : élargir le dispositif d'aides agricoles européennes réservées à l'élevage porcin à d'autres cheptels non prévus par la législation. « Il ressortait de nombreuses auditions que lors de cette réunion, il avait été fait mention de l'inéligibilité de ces surfaces au regard de la réglementation européenne, note la juge en charge du dossier. Le risque de lourdes sanctions européennes était connu et assumé par tous les participants de la réunion et par ceux qui ont mis en application ces décisions. »

Christine Avelin, qui était directrice de cabinet adjointe du ministre, et Stéphane Le Moing, directeur général de l'Agence de service et de paiement (ASP), principal organisme payeur des aides, sont poursuivis pour détournement de fonds publics en qualité de personne chargée d'une mission de service public. Luc Maurer, alors conseiller du ministre de l'Agriculture, est renvoyé pour complicité de détournement de fonds publics. Les trois prévenus nient les faits reprochés.



Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, Guillaume Garot (à gauche), député, et Christine Avelin, directrice de cabinet du ministre, lors du 70^e congrès de la FNSEA, en 2016, à Laval. PHOTOPQR/QUEST FRANCE/MAXPPP

Pour comprendre la position des plus hautes autorités françaises, les enquêteurs replongent dans le climat de tensions qui règne à l'époque en Corse autour de l'attribution des aides agricoles. À cette période, des contrôles opérés sur plusieurs exploitations posent problème. Un décalage important entre les déclarations de surfaces effectuées par les agriculteurs et le constat réalisé par les agents de l'État, est repéré. Il n'en faut pas plus pour mettre en colère les syndicats, dont notamment la puissante FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) qui contrôle la chambre d'agriculture régionale. Poubelles brûlées, affrontements avec les forces de l'ordre, blocages, la mobilisation dans l'île vise à empêcher de nouveaux contrôles.

C'est dans ce contexte tout particulier que le ministère de l'Agriculture cherche à éteindre le feu. Il faut dire que les enjeux financiers sont énormes en Corse. La région bénéficie d'une enveloppe fermée de la PAC d'environ 36 millions d'euros par an pour le paiement de base, à diviser par le nombre d'hectares éligible. Les décisions « illé-

gales » prises lors de cette fameuse réunion interviennent « dans un climat perturbé et afin d'éviter un durcissement de la situation qui pourrait se traduire par des actions violentes », relatent les enquêteurs.

« Dans le cas présent, pour les contrôleurs, ne pas appliquer les consignes aurait eu pour conséquence de les mettre en danger de mort. Encore aujourd'hui, je crois que je n'avais pas d'autre option, sauf à mettre mes contrôleurs en danger »

Stéphane Le Moing
Directeur général de l'ASP

La veille de cette rencontre, la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) alerte pourtant sur les « conséquences des décisions qui pourraient être annoncées », en évoquant des

choix « largement remis en cause » par la Commission européenne.

Interrogé par les gendarmes, le directeur de la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) au moment des faits, confie avoir signalé l'illégalité de ces décisions aux services de l'État : « On m'a répondu que si on ne l'appliquait pas, on dédisait la parole du ministre et l'on aurait la profession agricole très remontée contre les services de l'État, ce que l'on ne pouvait pas se permettre une nouvelle fois. »

Le contenu de cette réunion ne fait l'objet d'aucune transcription écrite. Placée sur écoute dans ce dossier, Christine Avelin illustre le caractère occulte de ces échanges, lors d'une conversation avec Stéphane Le Moing. Elle indique « qu'il a été décidé d'attribuer des fonds publics à des agriculteurs qui n'y avaient pas droit ». Les enquêteurs en déduisent que ses propos allaient manifestement dans le sens d'une volonté de cacher des informations qu'elle évoquait : « En tout cas, la leçon, c'est qu'il ne faut jamais garder aucune note manuscrite. » Elle parle aussi d'un rapport « hyperconfidentiel »

et confie « qu'il faut laisser le moins de traces possible ».

Entendu par les équipes de la section de recherches de la gendarmerie, Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, désapprouve ces manœuvres : « Il y a eu des décisions prises lors de cette réunion à laquelle je n'ai pas participé qui dépassent le cadre de l'arrêté et qui auraient dû être renégociées. »

Pour leur défense, les trois mis en cause contestent l'existence d'une véritable prise de décision et parlent d'une simple interprétation de la norme européenne. Lors de sa garde à vue, Stéphane Le Moing a justifié sa position par le contexte de pression sur le terrain : « Dans le cas présent, pour les contrôleurs, ne pas appliquer les consignes aurait eu pour conséquence de les mettre en danger de mort. Encore aujourd'hui, je crois que je n'avais pas d'autre option, sauf à mettre mes contrôleurs en danger. »

Selon l'instruction, ces arbitrages du ministère ont « introduit, par un effet de levier, une baisse du montant à l'hectare, lézant les agriculteurs qui s'étaient conformés à la stricte réglementation ». ■

La mort troublante d'un paysan qui dénonçait les pratiques mafieuses

Éric de La Chesnais

Près de trois semaines après le meurtre de Pierre Alessandri, un syndicaliste agricole corse de 55 ans tué d'au moins une balle dans le dos alors qu'il était dans sa ferme, la stupeur est toujours de mise et le silence prévaut. « J'étais à Bocognano pour son enterrement samedi 22 mars, confie Laurence Marandola, porte-parole nationale de la Confédération paysanne, syndicat auquel était lié ce producteur d'agrumes et d'huiles essentielles. Nos collègues sont dévastés et ne s'expriment pas. La famille de Pierre s'est portée partie civile tout comme son syndicat. Nous n'avons aucune information sur l'état d'avancée de l'enquête ni sur les résultats de l'autopsie. »

Interrogé par *Le Figaro*, le procureur d'Ajaccio, Nicolas Septe, qui a ouvert une enquête pour « assassinat », n'a pas voulu communiquer sur cette affaire en cours. « C'est bon signe, rien ne fuit, cela doit avancer », avance un élu local accablé, qui préfère garder l'anonymat.

Le constat du magistrat, qui a communiqué le mardi 18 mars, au lende-

main de ce meurtre, est sans appel. « Pierre Alessandri a été blessé par arme à feu peu après 19h00 sur son exploitation, indique-t-il. Les premières investigations permettent de relever la trace d'au moins un tir certain porté dans le dos de la victime. Plusieurs pistes sont exploitées (...) pour déterminer le mobile de cet acte criminel qui a manifestement fait l'objet d'actes préparatoires. » Depuis le début de l'année, il s'agit du cinquième homicide enregistré en Corse.

Au début des années 1990, Pierre Alessandri est étudiant à la fac de chimie de Corte, où il cofonde le syndicat nationaliste étudiant Ghjuventù Paolina. « C'était quelqu'un de gentil, réservé, très reconnaissant envers ses parents, de modestes paysans qui lui ont permis de faire des études supérieures, indique l'un de ses anciens amis d'université. Il était très investi dans le collectif et la vie étudiante, droit, toujours prêt à défendre les autres. »

Installé dès 1993 à Sarrola-Carcopino (Corse-du-Sud) sur l'exploitation familiale, Pierre Alessandri est également secrétaire général et porte-parole du syndicat agricole Via Campagnola, mais aussi membre de la Confédération pay-

sanne. Militant convaincu, assoiffé de justice et déterminé à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, son profil dérange. Il dénonce les détournements des aides européennes et les spéculations sur le foncier agricole. Et fustige notamment les manœuvres pour rendre constructibles les terres agricoles.

« Je suis étonnée du silence assourdissant de la part des responsables politiques et agricoles nationaux »

Laurence Marandola
Porte-parole nationale de la Confédération paysanne

« Cette tragédie s'inscrit dans un climat de pratiques mafieuses et corruptives qui gangrènent le territoire corse et mettent à mal l'État de droit », dénonce aujourd'hui l'association de lutte contre la corruption Anticor qui avait, dès 2016, alerté sur une possible affaire de détournement des aides de la PAC en Corse (voir ci-dessus). « En aucun cas il n'était toutefois lanceur d'alerte

comme cela a été dit par certains, les mots ont un sens, il n'a jamais été une balance », assure Laetitia Simeoni, présidente de Via Campagnola de Haute-Corse.

Cet esprit libre reçoit une première intimidation du milieu mafieux en 2019 sur ses prises de position courageuses. Dans la nuit du 26 au 27 avril, sa distillerie est détruite par un incendie criminel. Après cet acte jamais élucidé, la piste privilégiée par le procureur de l'époque Éric Bouillard est « celle d'une réaction violente liée aux positions syndicales de Pierre Alessandri ». Un mois auparavant, le 29 mars, dans le cadre de son mandat syndical, Pierre Alessandri prend publiquement position contre « le système clientéliste et clanique qui prévaut dans l'attribution des aides agricoles » lors d'une émission sur France 3 Corse ViaStella.

Face à lui ce jour-là sur la télévision, deux leaders de la FNSEA de Corse, syndicat alors majoritaire à la gouvernance des chambres d'agriculture sur l'île. Depuis, le vent a tourné : lors du dernier scrutin de janvier 2025, la Confédération paysanne a créé la surprise en remportant les élections agri-

coles. « La dernière fois que j'ai Pierre Alessandri au téléphone c'était 10 février, se souvient Laurence Marandola. Il était content de ce résultat ô combien historique mais savait que la tâche serait immense et dangereuse ».

Une conviction tristement prémonitoire. « Il a payé le fait de son engagement vis-à-vis du foncier agricole, un sujet qui devient problématique, même sur le continent, à cause du comportement de certaines bandes mafieuses », assure Jean-Baptiste Arena, vigneron Corse, nouvellement élu à la tête de la chambre régionale d'agriculture de Corse. « Je suis étonnée du silence assourdissant de la part des responsables politiques et agricoles nationaux. Un syndicaliste est mort dans l'exercice de son mandat et il n'y a pas eu de réactions de leur part », déplore Laurence Marandola. Sur place, les adhérents restent combatifs. « En perdant Pierre, notre syndicat est privé de quelqu'un d'incalculable mais le combat continue pour lui et pour la Corse : on le leur doit », affirme avec énergie Virginie Vellutini, membre du bureau régional de Via Campagnola et arboricultrice. ■

La plaidoirie juste d'un avocat de Djouhri au « procès libyen »

Stéphane Durand-Souffland

Sans effets de manches, M^e Cornut-Gentille s'en est tenu à faire du droit pour tenter d'arracher la relaxe de son client, malmené aux audiences.

Il aurait été dommage qu'Alexandre Djouhri, présenté par le Parquet national financier (PNF) comme un rouage essentiel du « financement libyen » de la présidentielle 2007 de Nicolas Sarkozy, soit mal défendu. Cinq ans de prison et 4 millions d'euros d'amende ont été requis la semaine passée contre cet homme de 66 ans dont la logorrhée tantôt provocatrice, tantôt vulgaire, rarement convaincante, a pu hérisser le tribunal.

M^e Pierre Cornut-Gentille, pénaliste discret dont l'élégance de parole et d'esprit est bien connue des juridictions financières, sait comment s'y prendre. Il gomme l'image de zébulon sulfureux laissée par son client et fait du droit. D'emblée, il reproche au PNF d'avoir qualifié à maintes reprises M. Djouhri d'« agent de corruption » car il n'a jamais été condamné. « Inacceptable,

gronde l'avocat, et avoué de faiblesse. »

Sans essayer de parer celui qui s'est habillé en paisible rentier de vertus surnaturelles, il dépiaute l'ordonnance de renvoi. « Vous pouvez condamner sans preuve dès lors que vous disposez d'un faisceau de présomptions - et non d'indices comme le disait le PNF - à condition qu'il ne subsiste aucun doute et que chaque élément repose sur des faits tangibles, non sur une accumulation d'hypothèses », argumente M^e Cornut-Gentille. On l'a compris : selon lui, il n'y a pas plus de faisceau que de beurre en broche.

L'orateur se cantonne à l'aride terrain du droit pour soutenir que son client n'a pas corrompu l'ex-directeur de cabinet du colonel Kadhafi, Béchir Saleh, afin que celui-ci favorise l'achat d'Airbus plutôt que de Boeing par la compagnie aérienne libyenne. Certes, M. Djouhri lui a offert un séjour au Ritz



Alexandre Djouhri arrive au Tribunal de Paris le 25 mars, pour son procès dans le cadre de l'affaire du « financement libyen ». CHESNOT / GETTY IMAGES

pour 60 000 euros, mais M^e Cornut-Gentille relève que les avions ont été vendus en octobre 2006 alors que l'escapade place Vendôme a eu lieu deux ans plus tard : où est le pacte préalable ?

Idem pour les prétendues magouilles entre M. Djouhri et Claude Guéant en ce qui concerne le paiement par EADS, réclamé par le premier, d'une commission faramineuse de 20 millions pour les Airbus - le secrétaire général de l'Élysée aurait, selon le PNF, relancé le nu-

méro 2 de l'entreprise à ce sujet. Idem pour l'intervention supposée du même Claude Guéant dans le cadre de la vente par M. Djouhri, au fonds souverain libyen présidé par Béchir Saleh, d'une villa à Mougins pour 10 millions d'euros, soit dix fois sa valeur. « Une hypothèse pas plus absurde qu'une autre, sourit l'avocat. Mais encore faut-il le prouver... » Et non pas, comme l'a parfois fait le PNF lors du réquisitoire, commencer ses phrases par des « on

peut imaginer que... ». Pas d'outrance, aucune formule creuse, du droit, rien que du droit, un verbe limpide : M^e Cornut-Gentille plaide la relaxe avec naturel. Son but peut, au vu de l'audience, sembler difficile à atteindre mais c'est justement dans la difficulté que les meilleurs puisent leur inspiration.

Une « personnalité singulière »

Auparavant, après une introduction de son confrère Jean-Marc Delas, très axée sur la personnalité de l'intermédiaire franco-algérien, M^e Charles Consigny s'était aussi levé pour M. Djouhri. Avocat « médiatique », il se targue d'être « ancien secrétaire de la Conférence » (lauréat d'un concours d'éloquence). À l'entendre, on comprend qu'il doit faire merveille lors de ces joutes verbales destinées à amuser la galerie ou sur certains plateaux de télévision. Au vrai tribunal, c'est autre chose. Il faut un certain cran pour soutenir qu'« Alexandre Djouhri est un grand Français, dans la tradition des aventuriers, un maréchal d'Empire ».

Au début de son intervention, M^e Consigny s'inquiétait - quelle idée - de ce que l'« élégance » de son client pût passer pour de la « désinvolture ». Il décrit une « personnalité singulière, spéciale, vibrante, mystérieuse et très attachante ». Sur le fond, sa plaidoirie ne vibre guère mais elle est spéciale en ceci qu'elle aborde peu le fond. Cela vaut d'ailleurs peut-être mieux, car lorsque M^e Consigny justifie l'exfiltration en urgence de Béchir Saleh, le 3 mai 2012, en relation avec Bernard Squarcini, alors chef du renseignement intérieur, épisode longuement disséqué à l'audience, cela donne : « Alexandre Djouhri rapporte à Bernard Squarcini parce qu'il a le sentiment de servir le drapeau, c'est une forme d'honneur que de rapporter ainsi au chef de la DCRI qui protège Béchir Saleh comme une source. »

En ce qui concerne les relations Djouhri-Saleh, l'avocat explique : « C'est vrai, Alexandre Djouhri n'est pas un consultant de McKinsey. Ce qu'on attend de lui, c'est qu'il bourre le mou de Béchir Saleh, le Fouquet de la Libye, pour qu'Airbus soit choisi plutôt que Boeing. » Reprise des plaidoiries lundi. ■

25 ans de réclusion pour l'employée de crèche qui avait tué un bébé

Aude Bariéty de Lagarde Envoyée spéciale à Lyon

Le ministère public avait requis 30 ans. Les faits ont été requalifiés en « actes de torture et de barbarie ».

« Ce que vous jugez, ce sont huit minutes. Huit minutes pendant lesquelles Myriam J. est seule avec Lisa. Huit minutes qui vont mener à une issue fatidique, (...) à un décès dans d'atroces souffrances. » Ce jeudi, après deux heures trente de délibéré, la cour d'assises du Rhône a tranché. Myriam J., 30 ans, a été condamnée à 25 ans de réclusion criminelle pour « actes de torture et de barbarie » ayant entraîné la mort de Lisa, 11 mois. Un peu plus tôt dans la journée, l'avocat général avait réclamé une peine de 30 ans de réclusion avec une période de sûreté des deux tiers à l'encontre de l'ex-employée de crèche pour « homicide volontaire sur mineur de 15 ans ».

La jeune femme comparait devant la justice pour avoir forcé la petite fille à ingérer un liquide caustique, le 22 juin 2022 au matin, dans une micro-crèche lyonnaise du groupe People & Baby. Lisa était décédée quelques heures plus tard à l'hôpital. « Elle aurait dû souffler des bougies, faire des dessins maladroits, apprendre à écrire son prénom. Tout ça, Myriam J. lui a pris, lui a volé, lâche M^e Jean Sannier, conseil de l'association Innocence en danger, partie civile au procès. Ce que cette enfant a vécu est impardonnable. Comment peut-on en arriver là ? » À l'issue des trois jours d'audience, cette question du « pourquoi » restera sans véritable réponse. Ce jeudi, un psychiatre a ainsi évoqué la « part d'insondable » dans le terrible geste de Myriam J. « Il est impossible de se satisfaire de son explication, celle d'avoir été excédée par les pleurs » de l'enfant, a souligné l'avocat général. « Quelle explication rationnelle y a-t-il à donner de l'acide sulfurique à un bébé de 11 mois ? Il n'y en a pas. Il faut accepter qu'il n'y a pas d'explication rationnelle », a répliqué M^e Maïlys Leduc, qui défendait l'accusée aux côtés de sa consœur M^e Julia Coppard.

Le représentant du ministère public a toutefois rappelé que « si cet acte apparaît fou, insensé », il n'avait pas été « commis

par une personne atteinte de folie », et que la responsabilité pénale de l'accusée était « pleine et entière ». Aux yeux des deux psychiatres l'ayant examinée lors de l'instruction, l'accusée ne présentait en effet pas de trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré ou aboli son discernement ou le contrôle de ses actes.

« Ma conviction, c'est qu'en toute connaissance de cause, Myriam J. a fait ingurgiter à Lisa une quantité importante d'un produit dont elle savait qu'il pouvait entraîner la mort », a martelé le magistrat avant de conclure son réquisitoire en réclamant une peine de trente années de réclusion criminelle avec une période de sûreté des deux tiers, assortie d'un suivi socio-judiciaire d'une durée de dix ans et d'une interdiction définitive de travailler dans le secteur de l'aide à la personne.

Cinq années de suivi socio-judiciaire

Dans sa plaidoirie, à laquelle les parents de la victime n'ont pas assisté, M^e Leduc a quant à elle demandé à la cour de requalifier les faits en « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Myriam J. « a voulu faire mal dans le but que les pleurs cessent. Elle n'a jamais eu en tête l'intention de tuer Lisa », a-t-elle affirmé. Lors de ses derniers mots, l'accusée a insisté : « Je suis là parce que j'ai tué un bébé et je sais que c'est très grave. J'ai pas voulu la tuer. Je regrette tellement, j'aimerais tellement revenir en arrière. Je tiens à m'excuser, même si c'est impardonnable. »

La cour d'assises du Rhône a bien requalifié les faits. Mais d'une autre façon. Myriam J. a été condamnée à 25 ans de réclusion criminelle pour « actes de torture et de barbarie » ayant provoqué la mort de la petite Lisa. Cette peine est assortie de cinq années de suivi socio-judiciaire ainsi que d'une interdiction définitive de toute activité professionnelle ou bénévole d'aide à la personne ou en contact avec des mineurs. Myriam J. dispose désormais de dix jours pour interjeter appel. ■

LA CHAÎNE MÉTÉO

VOUS AIDE À

MIEUX PRÉVOIR






la chaîne météo



Télécharger dans l'App Store

La meilleure info météo

www.lachainemeteo.com



DISPONIBLE SUR Google Play

L'évolution retracée sur des milliards d'années

Anne-Laure Frémont

Des chercheurs ont élaboré une chronologie allant jusqu'à l'apparition des premières bactéries, il y a 4 milliards d'années.

Retrouver les premières traces de vie, quand la Terre ne ressemblait en rien à ce qu'elle est aujourd'hui, est complexe. Les premiers habitants de notre planète, des organismes unicellulaires microscopiques, n'ont pas laissé de fossiles, à peine quelques traces chimiques dans des roches très anciennes. Dans une étude publiée dans la revue *Science* jeudi, une équipe internationale de chercheurs a voulu relever le défi en récréant l'arbre généalogique des bactéries, afin de retracer leur évolution sur des milliards d'années.

Pour cela, l'équipe emmenée par Adrian Davin, de l'université de Queensland en Australie, a rassemblé 1007 génomes de bactéries que l'on trouve encore aujourd'hui. L'étude de leur ADN a permis de décrire leurs liens de parenté mais aussi leurs mutations successives au fil du temps, cette horloge moléculaire permettant d'estimer la distance qui sépare dans le temps deux espèces de leur ancêtre commun.

« Une fois cet arbre formé, on essaie de voir quand sont apparues ses différentes branches : généralement on calibre cette horloge moléculaire lorsqu'on dispose de fossiles et de leur datation », explique Éric Maréchal, directeur du laboratoire de physiologie cellulaire et végétale de Grenoble (qui n'a pas participé aux travaux). Mais dans ce cas, pour les temps géologiques les plus anciens, pas de fossile donc, et « on ne savait pas bien si un ancêtre des bactéries avait vécu il y a 500 millions ou bien 2 milliards d'années », note Bastien Boussau, coauteur de l'étude et directeur de recherche au CNRS au laboratoire de biométrie et biologie évolutive à l'université de Lyon.

Alors en guise de calibrage, les scientifiques ont utilisé la manière dont les micro-organismes ont réagi à la « grande oxygénation » (« Great Oxidation Event » en anglais), survenue il y a environ 2,33 milliards d'années. Pour rappel, quand la Terre s'est formée il y a environ 4,5 milliards d'années, l'atmosphère ne contenait presque pas d'oxygène. Il a fallu attendre le long labeur d'un certain type de bactéries, les cyanobactéries,



Il y a plus de 3 milliards d'années, des cyanobactéries ont eu la capacité exceptionnelle de réaliser la photosynthèse et d'émettre de l'oxygène, ce qui a ensuite transformé toute l'écologie de la planète. ED RESCHKE / GETTY IMAGES

qui ont eu l'exceptionnelle capacité de réaliser la photosynthèse, puis de produire de l'oxygène en quantité suffisante pour bouleverser la composition de l'atmosphère, nous permettant, des milliards d'années plus tard, de respirer.

Cet événement de grande oxygénation, « le plus remarquable enregistré dans les archives géochimiques », selon les auteurs, leur a donc servi de référence. Par l'analyse de ces génomes de bactéries combinée avec l'histoire géochimique de la Terre et des études statistiques, ils ont pu retracer l'évolution de l'utilisation de l'oxygène chez les bactéries à travers les temps profonds. « On a fait de la reconstruction de génomes ancestraux, à partir desquels on a pu

prédire quels ancêtres toléraient ou non l'oxygène, par des techniques d'apprentissage automatique », résume Bastien Boussau. « Ce qui est nouveau, c'est en effet qu'ils ont pu atteindre des données incomplètes ou manquantes en appliquant des méthodes mathématiques nouvelles », note Éric Maréchal. Cela donne accès à l'évolution du vivant dans une zone absolument obscure des temps géologiques. »

Ils parviennent ainsi à dater avec une précision « inédite » l'apparition de l'ancêtre commun universel, aux alentours de 4 milliards d'années. « Sachant que la Terre a environ 4,5 milliards d'années, cela signifie que le vivant est apparu très peu de temps après, c'est fabuleux ! », s'enthousiasme le chercheur grenoblois.

Leurs travaux permettent aussi de préciser ce qu'il s'est passé avant la grande oxygénation. Ils confirment d'une part que l'ancêtre des cyanobactéries a commencé à tolérer l'O₂ des centaines et des centaines de millions d'années avant que l'atmosphère terrestre n'en soit saturée. « La photosynthèse productrice d'oxygène est apparue près de 1 milliard d'années avant la grande oxygénation », résume Bastien Boussau.

Leurs résultats montrent d'autre part que ces fameuses cyanobactéries n'étaient pas les seules à tolérer l'oxygène avant cet événement : « Une poignée d'autres groupes de bactéries comme les *Chloroflexota* devaient vivre dans des mi-

cro-environnements soumis à un peu d'O₂ », poursuit-il. Ses collègues et lui se rendent enfin compte qu'après la grande oxygénation, « les lignées aérobies ont connu une diversification plus rapide que leurs homologues anaérobies » : autrement dit, s'accommoder de l'oxygène offrait un avantage sélectif et les espèces qui savaient vivre avec ont eu davantage de descendantes que les autres.

Alors évidemment, « c'est un arbre généalogique des organismes qui sont toujours là ; il ne représente pas les branches éteintes, dont on n'a aucune trace », note Éric Maréchal. Le chercheur salue

« On a fait de la reconstruction de génomes ancestraux, à partir desquels on a pu prédire quels ancêtres toléraient ou non l'oxygène, par des techniques d'apprentissage automatique »

Bastien Boussau Coauteur de l'étude et directeur de recherche au CNRS

néanmoins un travail « fondateur qui va permettre de se pencher de la même manière sur d'autres événements très importants qui ont eu lieu sur la planète, comme les glaciations », et leur impact sur le vivant.

Timothy Lyons, professeur de biogéochimie à l'université de Californie à Riverside, met aussi en avant « la contribution nouvelle et remarquable » que représente la construction de cet arbre bactérien particulièrement touffu, à l'heure où « les détails de cette grande oxygénation, la transition environnementale la plus fondamentale de la Terre » sont encore « largement à l'étude ». Selon lui, ces travaux « enrichissent considérablement notre vision des premiers défis et opportunités offerts à la vie microbienne alors que la Terre passait, au fil de milliards d'années, d'un monde sans oxygène à un monde riche en O₂, préparant ainsi le terrain pour le développement d'une vie complexe dont nous ferions, à terme, partie. » ■

Il y a 7000 ans, le Sahara était verdoyant et peuplé de bergers

Vincent Bordenave

C'est la première fois que de l'ADN de personnes vivant à l'époque du Sahara vert a été déchiffré, révélant l'origine de leurs ancêtres.

Le sable, le vent et la chaleur leur ont servi de linéaires depuis des milliers d'années. Mais quand ces deux femmes sont mortes, il y a plus de 7000 ans, le rocher qui les abrite dans la région de Takarkori, dans l'ouest de la Libye, était dans un environnement totalement différent. Le Sahara était alors un univers accueillant, arrosé par les nombreux cours d'eau venant nourrir le grand lac Tchad au cœur de l'Afrique du Nord. Une savane peuplée de girafes, d'hippopotames et de bergers. L'analyse du génome de ces deux femmes, réalisés par les équipes de l'Institut Max Planck de Leipzig (Allemagne), nous permet de comprendre qui étaient ces groupes humains, et nous apprend qu'ils étaient isolés des autres populations africaines (*Nature*, 2 avril 2025). C'est la première fois que des génomes anciens sont décryptés dans le Sahara. Un véritable exploit, tant les conditions de conservation y sont défavorables.

L'abri-sous-roche de Takarkori a été fouillé entre 2003 et 2006. Il y a 7000 ans, les occupants devaient y contempler un lac, et jouir de ses ressources. Le site a ainsi livré des tessons de poterie qui contenaient du lait (les plus vieilles traces de production laitière en Afrique). Les archéologues ont aussi découvert les premiers signes de culture de céréales sauvages sur le continent. « Ces premiers éleveurs étaient très probablement encore à moitié chasseurs-cueilleurs », commente Viktor Cerny, anthropologue à l'Institut d'archéologie de Prague (République tchèque). Ils gardaient leurs troupeaux, mais

cueillaient des fruits et des plantes sauvages et chassaient également des animaux sauvages. Cependant, le pastoralisme est un mode de vie mobile qui ne laisse pas beaucoup de traces pour l'archéologie et on ne sait pas grand-chose de cette population ancienne. » Les grottes voisines sont richement décorées d'art rupestre représentant des scènes de chasse et d'élevage. En tout, une quinzaine de sépultures ont été découvertes. Parmi eux, ces deux femmes dont les squelettes étaient les mieux préservés, ont permis de réaliser de premières analyses génétiques en 2019. Seul l'ADN mitochondrial (transmis par la mère) avait pu être extrait. Cette fois-ci les scientifiques ont réussi à prélever une partie de l'ADN nucléaire et retracent ainsi l'histoire de leurs ancêtres.

Les peuples du Sahara vert sont parmi les premiers bergers d'Afrique. Mais les scientifiques restent divisés : cette transformation a-t-elle été apportée par des groupes humains, originaires du Proche-Orient, ou bien le bétail, et l'élevage se sont diffusés au gré d'échanges culturels au sein des populations de chasseurs-cueilleurs ? Les travaux présentés ici semblent faire pencher la balance pour la deuxième hypothèse. En comparant les génomes de ces deux femmes avec celui de 795 génomes contemporains et 117 anciens, les scientifiques ont découvert qu'elles partageaient des liens étroits avec des chasseurs-cueilleurs vieux de 15000 ans, qui vivaient pendant la période glaciaire dans la grotte de Taforalt, au Maroc. Les auteurs notent aussi que ces deux femmes sont génétiquement

plus proches de fossiles vieux de 45000 ans découverts à Zlaty Kun, en République tchèque, que des populations subsahariennes connues.

« À cette époque, une population physiquement semblable à celle de Cro-Magnon d'Europe dominait toute l'Afrique du Nord », explique Viktor Cerny. L'ADN mitochondrial des femmes, transmis par la mère, suggérait

« Le Sahara a longtemps été un obstacle à la migration et n'était peuplé que dans la zone des oasis. La situation n'a changé que pour une courte période »

Viktor Cerny Anthropologue à l'Institut d'archéologie de Prague

d'ailleurs que leurs ancêtres provenaient d'une population africaine qui a été le premier groupe *Homo sapiens* à pénétrer en Eurasie. Cette population a aujourd'hui disparu sur les deux continents. « C'est une population distincte de

l'Afrique subsaharienne, explique la première auteur, Nada Salem. Mais aussi distincte des populations vivant hors d'Afrique aujourd'hui. »

Pour autant, les ancêtres de ces femmes ne venaient pas du Proche-Orient. La part d'ADN néandertalien retrouvé chez elles est très faible. Ce qui suggère que leurs ancêtres ne font pas partie des groupes qui ont côtoyé notre cousin disparu il y a plus de 50000 ans, quand ils se sont aventurés hors du berceau africain. « Bien que l'Asie du Sud-Ouest ait été la première source de bétail, de moutons et de chèvres en Afrique, la transition vers le pastoralisme à Takarkori n'a pas impliqué de migration humaine à grande échelle », écrit Mary Prendergast, anthropologue à l'Université Rice au Texas, dans un commentaire publié dans la revue *Nature*. « Au contraire, des réseaux d'échange d'animaux et de connaissances ont dû être mis en place entre les éleveurs nord-africains. »

Selon toute vraisemblance ces deux femmes appartenaient donc à une lignée nord-africaine très proche du premier groupe *Sapiens* à entrer en Europe,

mais isolé du reste du continent. Une lignée qui a fini par s'éteindre, sans doute à mesure que le Sahara est devenu hostile. En dépit de son caractère accueillant, le Sahara vert était en fait composé d'habitats fragmentés, et constituait des barrières écologiques au flux génétique. « Le Sahara a longtemps été un obstacle à la migration et n'était peuplé que dans la zone des oasis », juge Viktor Cerny. La situation n'a changé que pour une courte période ! À cette époque, la région était progressivement habitée par des bergers, et même plus tard, les populations autochtones ont réussi à domestiquer les cultures, comme le millet. »

Mais avec seulement deux génomes, impossible d'affirmer que ces deux femmes sont représentatives de tout le vaste Sahara. Cette étude doit encourager les scientifiques à étudier de nouveaux génomes, et commence tout juste « à révéler la complexité des populations historiques en Afrique, mettant au jour des lignées à peine détectables dans les génomes des habitants d'aujourd'hui », conclut Mary Prendergast. ■

LE

GRAND JURY

DIMANCHE 12H-13H

EN DIRECT DU GRAND STUDIO DE RTL ET EN DIFFUSION SIMULTANÉE SUR PUBLIC SENAT

Le Grand Jury, le rendez-vous politique incontournable.

Olivier BOST
Pauline BUISSON
Perrine TARNEAUD
Loris BOICHOT

RTL
PUBLIC SENAT
LE FIGARO

#LeGrandJury

200 ans
LE FIGARO

LA CROISIÈRE DES 200 ANS DU FIGARO



UN VOYAGE D'EXCEPTION DU 24 MAI AU 3 JUIN 2026

D'Istanbul à Venise :

avec **Alexis Brézet**, les journalistes du Figaro et des invités prestigieux :
Sylvain Tesson, Franz-Olivier Giesbert, Jean-Marie Rouart,
Julia de Funès, Jean-Christophe Rufin, Jérôme Fourquet,
Mathieu Bock-Côté, Agnès Verdier-Molinié... et bien d'autres.
Programmation musicale : **Alain Duault**

À bord du *Boréal*

 PONANT

11 JOURS / 10 NUITS
à partir de **9 710€***

RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATIONS

01 57 08 70 02
lesvoyagesf.fr

*Tarif par personne sur la base d'une occupation double en cabine Deluxe, excursions et taxes portuaires incluses.
Présence des invités sous réserve de désistement en cas de force majeure. Document non contractuel. Droits réservés. Crédit photo : AdobeStock.

Thomas Larroquette
Envoyé spécial à Toulon

Le deuxième ligne anglais aux racines sud-africaines brille avec le RCT. Portrait.

Les nuages gris et la pluie fine qui s'abat ce jour-là sur Toulon lui rappellent ses années anglaises. « C'est une météo que j'apprécie. Mais c'est rare, ici », sourit David Ribbons. Le deuxième ligne de 29 ans apparaît pourtant comme un soleil dans la grisaille varoise. Le colosse à la crinière blonde et aux yeux bleus perçants tape dans les mains des supporters du club toulonnais armé d'un sourire indélébile et s'avance vers nous avec une légèreté loin de la puissance qu'il dégage sur les terrains. En seulement deux ans, l'Anglais aux fortes racines sud-africaines est devenu l'un des chouchous des suiveurs du club, mais aussi l'un des meilleurs avants du Top 14, et surtout le capitaine d'un club qui a connu autrefois des icônes de ce jeu, à savoir Jonny Wilkinson, Matt Giteau ou encore Bryan Habana. « Lorsque j'ai été nommé capitaine, cette année, avec Charles Ollivon, tout le monde m'a soutenu. Je suis quelqu'un de très humble, mais je suis très fier d'être apprécié par nos supporters. Capitaine est un titre formidable, mais être celui de Toulon, ça n'a pas de prix », confie-t-il au Figaro.

Cette saison, l'international anglais (10 sélections) épate, impressionne, étonne. Ses adversaires, d'abord, qui subissent ses charges dévastatrices. Et puis son manager, Pierre Mignoni. « Il est impressionnant. On ne s'est trompé ni sur l'homme ni sur le joueur. » David Ribbons, c'est aussi l'envie de s'intégrer. L'envie d'apprendre le français. « Je ne l'ai pas étudié à l'école, donc c'est difficile au début. Mais je commence à avoir de plus en plus confiance en moi. En tant que capitaine, je me dois de connaître cette langue. Je comprends quelques insultes, quelques expressions du rugby, mais pour le reste, je dois encore progresser », ajoute le deuxième ligne.

Il faut dire que la carrière de David George Ribbons, de son vrai nom, a pris un nouveau tournant en 2023. Débarqué en provenance de Northampton « pour donner un nouveau virage à (sa) carrière », le grand gaillard a dit adieu à la sélection anglaise, qui l'a souvent boudé malgré ses 10 sélections. « Je regrette de ne pas avoir eu plus ma chance avec le XV de la Rose. Pendant cinq ans, je suis resté dans les radars, j'ai participé à des stages, des rassemblements, mais ça n'a jamais vraiment abouti. J'ai toujours été le troisième ou quatrième choix. Je ne pouvais pas rester éternellement en Angleterre en étant dans cette situation, donc Toulon m'est apparu comme une évidence. » Malgré une belle troisième place et une médaille de bronze lors de la dernière



Cette saison, David Ribbons (ici face à Bayonne, le 2 juin dernier) épate, impressionne, étonne. C. SIMON / AFP

David Ribbons : « Être capitaine de Toulon, ça n'a pas de prix »

Coupe du monde, en France (il n'avait disputé que deux matches, dont un en tant que titulaire), la parenthèse anglaise se terminait.

Si David Ribbons était éligible à la sélection anglaise, c'est grâce à l'un de ses grands-pères. Né le 19 août 1995 à Somerset West, à 50 kilomètres à l'est du Cap (Afrique du Sud), le petit-fils a grandi dans « une région magnifique où l'on produit beaucoup de vin ». « Mon père n'a jamais joué au rugby. Il a toujours pensé que le sport n'était pas un vrai métier. Il était homme d'affaires. Il disait simplement qu'il fallait regarder le sport, aimer le sport. Après l'école, lorsque j'ai eu l'occasion de rejoindre la Western Province

pour jouer au rugby, il m'a dit : "Non, tu dois aller à l'université." Finalement, après avoir discuté, il m'a dit : "Tu peux y aller et tu verras. Si tu es assez bon, OK, sinon tu trouveras du boulot." Aujourd'hui, j'ai presque 30 ans et je joue toujours au rugby. Mes parents ont été mes plus grands supporters et m'ont encouragé à parcourir le monde », reconnaît le rugbyman blond.

Celui qui a grandi avec le rôle d'aîné estime avoir eu « beaucoup de chance ». Élevé en plein air comme un bon Sud-Africain, il souligne avec un grand sourire son « enfance extraordinaire » durant laquelle il a tout de même causé « quelques problèmes à (sa) mère ». Pourquoi ?

Car le petit Ribbons - à l'époque - avait une énergie débordante. Il grimpait aux arbres, était « un peu fou ». Il fallait suivre le blondinet, qui alternait entre le cricket, le tennis, la natation et le water-polo. « J'ai toujours aimé le sport, l'esprit d'équipe. » Autant de passions et de découvertes qui l'empêchèrent toutefois d'être un brillant étudiant. « À l'école, j'étais un enfant qui ne réussissait pas aussi bien qu'il aurait dû. J'étais très concentré sur le sport et je ne faisais rien d'autre que mon travail scolaire. Je pense que si j'avais consacré un peu plus de temps et d'efforts, j'aurais mieux réussi. Si vous avez des enfants aujourd'hui, si j'en ai, je leur dirai que l'école est vraiment

importante. » Sans modestie aucune, il abonde : « J'ai toujours été assez intelligent pour réussir. Mais les seules fois où j'ai été discipliné, c'est dans le sport. »

Fils d'une mère devenue la coqueluche de Somerset West - « Elle a été la première infirmière de la ville ! », raconte fièrement le joueur - et d'un père remarquable par sa volonté de travailler et de faire vivre la famille - « Il travaillait dans l'entreprise familiale créée par mon arrière-grand-père. Il y travaille actuellement avec mon frère », Ribbons aurait pu devenir un Springbok. « Enfant, j'ai grandi en voulant être un international sud-africain. C'est normal. Quand je suis parti de mes terres, je n'étais qu'un garçon. Mais quand j'ai déménagé en Angleterre et que l'occasion s'est présentée de jouer pour le XV de la Rose, je n'ai pas hésité et je suis devenu un homme. J'ai eu une chance inouïe. J'en suis très fier. »

« J'ai toujours été assez intelligent pour réussir. Mais les seules fois où j'ai été discipliné, c'est dans le sport »

David Ribbons

Capitaine du Rugby Club Toulonnais

Amoureux de la nature, du foie gras et de la raclette, le géant de 29 ans est désormais bien installé à Toulon jusqu'en 2028. Il ratera donc la prochaine Coupe du monde en Australie (les Anglais jouant à l'étranger ne peuvent pas être sélectionnés), mais, pour lui, ce n'est pas grave. « Je veux juste tout gagner avec Toulon. » D'une poignée de main bien franche ponctuée d'un large sourire, l'ancien joueur de Northampton quitte notre table avec quelques mots de français. « Toutes les expressions que je connais dans cette langue sont des gros mots. (Rire.) Mais je prends des cours, ça m'amuse, et je continue d'apprendre », dit-il en souriant. Dans les prochaines semaines, le nouveau chouchou du public de Mayol jouera un rôle capital dans la saison déjà convaincante de Toulon. Toujours à la lutte pour une place en demi-finale directe en championnat, engagé ce samedi (13h30) en huitième de finale de la Champions Cup contre les Saracens, le Rugby Club Toulonnais pourra compter sur « Captain Ribbons », désormais installé et optimiste pour la suite. « Les beaux jours reviennent, les sourires sont là, la motivation aussi. Je suis venu pour gagner des titres, ce club se doit de rayonner à nouveau. » ■

8^{ES} DE FINALE CHAMPIONS CUP

vendredi		CLERMONT	
NORTHAMPTON	21h	TOULON	13h30
		SARACENS	
CASTRES	16h Fr.2	TRÉVISE	
LEINSTER	16h	HARLEQUINS	
LA ROCHELLE	18h30	MUNSTER	
GLASGOW	21h	LEICESTER	
BORDEAUX B.		dimanche	
13h30		ULSTER	
TOULOUSE		16h Fr.2	
		SALE	

Cyclisme : van der Poel-Pogacar, des retrouvailles explosives

Jean-Julien Ezvan

Après leur passe d'armes sur Milan-San Remo, les deux rivaux sont à l'affiche du Tour des Flandres dimanche. À une semaine de Paris-Roubaix.

Au cœur d'un printemps frénétique, le Tour des Flandres propose son décor, son histoire. Et deux têtes d'affiche prêtes à en découdre : le Néerlandais Mathieu van der Poel et le Slovène Tadej Pogacar. Le duel sera escorté par une marée de drapeaux frappés d'un lion noir sur fond jaune pour compléter le tracé traditionnellement envahi par les supporters prêts à boire et à dévorer la course, son tourniquet démoniaque, enchevêtrement rustique de routes étroites, de côtes et de monts jonchés de pavés (Molenberg, Berg ten Houte, Vieux Quaremont et Paterberg, notamment, dont les noms suffisent à promener le danger) qui construisent une fête.

Le diabolique Tadej Pogacar rêve d'exploits. Le Slovène visait un premier bouquet à Milan-San Remo, le 22 mars, pour étendre son territoire. Alors il a attaqué, porté par une équipe UAE Team Emirates dévouée. Il a répété les efforts dans les endroits stratégiques (Cipressa, Poggio), a procédé à un violent écrémage, secoué le peloton comme on époussette un tapis, sans parvenir à se débarrasser de Mathieu van der Poel. Le

Néerlandais parvenant, au comble de l'émotion, à devancer au sprint l'Italien Filippo Ganna et Tadej Pogacar au terme d'un étourdissant slalom en plongeant vers San Remo et ses artères au charme suranné. Étranglé par la frustration d'une course conduite au millimètre, mais qui, pour une fois, a échappé à sa voracité, Tadej Pogacar a trouvé un tourmenteur à sa glotonnerie. Observateur de l'intense bras de fer van der Poel-Pogacar, Filippo Ganna a résumé, éberlué : « J'ai essayé de suivre les deux dieux du cyclisme. Je ne pouvais rien faire de plus, ces deux gars ont pris plusieurs années de ma vie. Je pense que c'est l'une de mes meilleures performances à ce jour. Mais que puis-je faire de plus ? »

Mathieu van der Poel (30 ans) a décroché son 7^e Monument (19 pour Eddy Merckx, le recordman du genre) : Tour des Flandres 2020, 2022, 2024 ; Paris-Roubaix 2023, 2024 ; Milan-San Remo 2023, 2025, et ouvert sa campagne printanière avec éclat. Le petit-fils de Raymond Poulidor évolue, lors des classiques flamandaises, sur un terrain qu'il affectionne particulièrement pour sa rudesse, ses conditions météorologi-

ques, ses tracés. Le Néerlandais partage avec les Belges Achiel Buysse, Eric Leman, Johan Museeuw et Tom Boonen, l'Italien Fiorenzo Magni et le Suisse Fabian Cancellara le record de victoires sur le « Ronde van Vlaanderen ». Il peut marquer l'histoire de l'épreuve avec un quatrième succès. Il a des fourmis dans les jambes.

« Que pouvez-vous faire contre van der Poel ? Pas grand-chose quand il est dans la forme qu'il a en ce moment. Pogacar, lui, va essayer de s'échapper dans le Vieux Quaremont, où la course se jouera »

Sean Kelly Ancien coureur cycliste

Le 28 mars, il a dominé de la tête et des épaules le Grand Prix E3, la répétition du Tour des Flandres terminée en solitaire après une échappée de 37 km en force. En 2024, le coureur de la formation Alpecin-Deceuninck (septuple

champion du monde de cyclo-cross) avait, véritable démonstration de force, réalisé un retentissant doublé Tour des Flandres-Paris-Roubaix. L'ambitieux remet ses titres en jeu.

Sean Kelly, qui n'a jamais pu dompter le « Ronde » (2^e en 1984, 1986 et 1987), connaît les douleurs et les difficultés d'une course impitoyable. L'Irlandais écrit dans Cycling Weekly : « Que pouvez-vous faire contre van der Poel ? Pas grand-chose quand il est dans la forme qu'il a en ce moment. Je pense que cela signifie qu'il sera le grand favori. Pogacar, lui, va essayer de s'échapper dans le Vieux Quaremont, où la course se jouera. » C'est dans ce secteur stratégique que l'année de sa victoire, en 2023, Tadej Pogacar s'était envolé...

Van der Poel (30 ans)-Pogacar (26 ans). Pogacar (3 succès en 9 jours de course en 2025)-van der Poel (3 victoires en 10 jours de course cette année). Un duo prêt à mettre les doigts dans la prise. Le cyclisme piaffe d'impatience avant un feuilleton passionnant. Dimanche (départ de Bruges à 10 heures, arrivée à Audenarde vers 16h15, en direct sur France 3 et Eurosport), la Belgi-

que sera sur le pas de sa porte pour ne pas en perdre une miette. Derrière Mathieu van der Poel et Tadej Pogacar (2023), lauréats de quatre des cinq dernières éditions du Tour des Flandres (2020, 2022, 2024 pour le Néerlandais ; 2023 pour le Slovène), le Danois Mads Pedersen (récent vainqueur de Gand-Wevelgem au terme d'une longue échappée solitaire de 56 km, comparable aux démonstrations que savent asséner van der Poel ou Pogacar), le Belge Wout van Aert (2^e de à travers la Flandre mercredi après de longues semaines discrètes), l'Américain Matteo Jorgenson, récent vainqueur de Paris-Nice (Team Visma Lease a Bike), le Suisse Stefan Küng (Groupama-FDJ), l'Erythréen Biniam Girmay (Intermarché-Wanty), le Belge Dylan Teuns (Cofidis), le Néo-Zélandais Laurence Pithie (Red Bull-Bora), les Français Valentin Madouas (Groupama-FDJ) et Julian Alaphilippe (Tudor) espèrent être en mesure de jouer les premiers rôles. Et ne pas être cantonnés, asphyxiés dans un étroit rôle de spectateurs d'une domination implacable. À une semaine de Paris-Roubaix... ■

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr
Téléphone
0156 52 27 27
sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès
260 € TTC pour un deuil,
145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.

Tarif préférentiel pour les abonnés.

Naissances, Adoptions, Baptêmes, Fiançailles, Mariages, Anniversaires, Centenaires, Fête des Mères, Fête des Pères, Saint-Valentin, Noces, Communiqués divers, Conférences, Thèses, Portes ouvertes, Distinctions, Nominations, Commémoration, Signatures, Départs en retraite, Vœux, Deuils, Condoléances, Remerciements, Souvenirs, Messes et anniversaires, Officiers religieux, Prise d'habit, Jubilé, Jubilé sacerdotal, Ordination, Vœux monastiques.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
0170 37 3170

communications

Le Collège des Bernardins

propose un programme de concerts, avec notamment

Timothée Varon
de l'Opéra de Paris,

le samedi 5 avril 2025
de 15 heures à 20 h 30.

Participation à prévoir.
20, rue de Poissy, Paris (5^e),
téléphone : 01 53 10 74 44.
www.collegedesbernardins.fr

conférences

Le Collège des Bernardins

organise une conférence
le lundi 7 avril 2025,
à 20 heures,

**Dans un monde en guerre,
quelle paix le christianisme
promet-il ?**

Participation à prévoir.
20, rue de Poissy, Paris (5^e),
téléphone : 01 53 10 74 44.
www.collegedesbernardins.fr

deuils

Le gouverneur des Invalides,
le directeur,
les pensionnaires,
et les bénévoles de

**L'Institution nationale
des Invalides**

font part
avec tristesse du décès de

M. Arezki ALLANE
pensionnaire de l'Institution
nationale des Invalides.

Ils lui feront leurs adieux
le lundi 7 avril 2025,
à 11 heures, sous le péristyle
de la cathédrale Saint-Louis
des Invalides, Paris (7^e).

Marie-Luce Besnou,
née Julienne, son épouse,

Anne et Laurent Glaenger,
Gildas et Géraldine Besnou,
ses enfants,

ses petits-enfants
et arrière-petit-enfants

ont la grande tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Philippe BESNOU

le 31 mars 2025,
dans sa 88^e année.

La messe sera célébrée
le lundi 7 avril, à 10 h 30,
en la cathédrale Saint-Vincent,
à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Sa famille bien-aimée,
ses amis intimes

font part du décès de

Gilbert CASSIN

École supérieure de commerce
de Paris B1953,

survenu à l'âge de 95 ans.

Il a été inhumé dans le caveau
familial, au cimetière israélite
de la Timone, à Marseille.

La famille rappelle
le souvenir de
René Cassin
prix Nobel de la paix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Mercedes
de Gunzburg Fournier Zavka,
son épouse,
et toute sa famille

ont la tristesse
de faire part du décès de

**Jean-Pierre
FONDA FOURNIER**
pianiste,

survenu le 23 mars 2025,
à Genève (Suisse).

Ion et Maria-Cristina Ghika,
son fils et sa belle-fille,
Elena et Constantin,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de faire part du décès de

Xenia GHIKA
veuve de
Constantin Ghika

survenu le 1^{er} avril 2025,
à Bucarest (Roumanie).

Frédérique Herbert,
son épouse,

Valérie et Charles-Henri
Le Bret,
Isabelle et Éric Collet,
Anne et Martin Herbert,
Adeline et Pierre Masclat,
ses enfants,
Louis, Paul, Agathe, Héloïse,
Eugénie, Jonas, Maxime,
Matthias, Guillaume
et Matthieu,
ses petits-enfants,

Micheline de Boucaud,
sa sœur,
Jean-Marc Herbert,
son frère,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Michel HERBERT

à l'âge de 91ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 8 avril 2025,
à 14 h 30,
en l'église Saint-Hilaire
de Courteilles (Eure).

L'inhumation aura lieu
le mercredi 9 avril, à 14 h 15,
au cimetière de Reims (Marne).

Mme Chantal Ladoux
et M. Louis Vogel,
M. Francis Ladoux,
Mme Elisabeth Ladoux,
MM. Eliot, Kanoa et Kana
Ladoux,
ses enfants, son gendre
et ses petits-fils,

M. et Mme Pierre Richard,
M. et Mme Frédéric Bellanger,
M. et Mme Arnaud Richard,
M. et Mme Michel Lauxerois,
M. et Mme Patrice Celeyron,
son beau-frère, sa belle-sœur,
ses neveux et nièces,

M. et Mme John Rasalingam
et Paul,
M. et Mme Dos Santos,

les familles Richard, Tafanel,
Ladoux,

l'ensemble des collaborateurs
du cabinet Denise Ladoux,
l'ensemble des collaborateurs
du cabinet Francis Ladoux

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme André LADOUX
née Denise Lapeau,

survenu le 29 mars 2025.

Une messe sera célébrée
en l'église Saint-Augustin,
à Paris (8^e),
ce vendredi 4 avril, à 15 h 30.

Une messe aura lieu
en l'église de Raulhac (Cantal),
le mardi 8 avril, à 14 h 30,
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial.

La vicomtesse Patrick
de Lauzanne,
son épouse,
Alix, Xavier et Agathe,
Marc et Anne-Laure,
ses enfants,
Charlotte, Gaspard, Anouk,
Pauline, Étienne, Pia, Bérénice
et Gabriel,
ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu du

**lieutenant-colonel
Patrick de LAUZANNE**
chevalier
de la Légion d'honneur,
croix de la Valeur militaire.

Il a rejoint son fils Cyril,
pour l'éternité.

La cérémonie religieuse
aura lieu le lundi 7 avril 2025,
à 10 h 30, en la cathédrale
Saint-Louis de Versailles
(parking au
4, rue du Général-Leclerc).

L'inhumation se fera
le mardi 8 avril, à 10 h 15,
au cimetière ancien
de Saint-Martin-des-Champs
(Finistère), 61, rue Jean-Jaurès.

Mme Paul Ledoux,
née Marie-Claude Panier,
son épouse,

Henri et Régina,
Étienne, Clotilde,
ses enfants,
ses six petits-enfants,
ses deux arrière-petits-enfants,

ses sœurs, frère
et leurs conjoints,

les familles Ledoux,
Goulet, Panier,
ses cousins,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

docteur Paul LEDOUX
chevalier
de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,

survenu le 29 mars 2025,
dans sa 92^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le lundi 7 avril, à 14 h 30,
en l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

ledouxpaulhomage
@gmail.com

Germigny-l'Évêque
(Seine-et-Marne).

Alban et Patricia Liss,
Audrey et Olivier Ouazan,
ses enfants, sa belle-fille
et son gendre,

Charles Ouazan,
Édouard Ouazan,
Raphaël Liss,
ses petits-fils,

ont la douleur de faire part
du rappel à Dieu de

Mme Micheline LISS
née Delbègue,

le 31 mars 2025, à Compiègne,
dans sa 91^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Médard,
à Lizy-sur-Ourcq,
le mercredi 9 avril, à 14 h 30.

alban.liss@wanadoo.fr
audrey.ouazan@orange.fr

Vannes (Morbihan).

Mme Marie-Louise Marin,
son épouse,

François Marin,
Denis Marin,
Béatrice Marin,
Isabelle Denat,
Véronique Marin,
ses enfants,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de faire part du décès de

M. Bernard MARIN

survenu le 28 mars 2025,
à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
de Séné (Morbihan),
dans l'intimité familiale,
ce vendredi 4 avril, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu
le mardi 8 avril, à 14 h 30,
dans le caveau de famille,
au cimetière d'Auteuil,
à Paris (16^e).
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Thierry et Marie-Pascale
Varène,
Véronique Varène
et Gérard Naudin,
ses enfants,

Thibaut, Caroline (†), Juliette,
Clovis et Clémence,
Antonin,
ses petits-enfants,

Jean, Isée,
ses arrière-petits-enfants,
et ses neveux et nièces

ont la tristesse
de faire part du décès de

Jacqueline PETIET
née Côme,

survenu le 28 mars 2025,
à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
ce vendredi 4 avril, à 10 h 30,
en l'église
Notre-Dame-de-l'Assomption,
à Paris (16^e),
suivie de l'inhumation,
à 15 h 30, au cimetière
du Breil-sur-Mézère (Sarthe).

Alain Plas,
Patrick et Valérie Plas,
Delphine et Franck Jouble,
Juliette, Thierry et Salma,
Arthur, Claire, Clémence
et Sébastien
ainsi que toute la famille

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Françoise PLAS
née Lattes,

survenu le mardi 1^{er} avril 2025,
à l'âge de 77 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 10 avril, à 10 h 30,
en la chapelle des religieuses
de l'Assomption,
17, rue de l'Assomption,
à Paris (16^e).

« Et voici que je suis avec vous,
tous les jours, jusqu'à
l'accomplissement du temps. »
Matthieu 28, 20.

Mme Jacques Python,

M. Frédéric Python
et M. Philippe Tardivel,
Mme Carla Python
et M. Jacques Boppe,
Feodora, Alexis et Lavinia,
M. Olivier Python,

Mme Miltiade Rhally,
ses enfants, petits-enfants
et son arrière-petite-fille,
Mme Marie-Elisabeth Roud,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme
Tobie de Montenach
et leurs filles,
Mme Anne-Danielle
de Montenach
et son fils,
M. Thibaud de Montenach,
M. et Mme
Cyril de Montenach,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Peter Mumenthaler,
ses enfants et petits-enfants,
M. Andreas Mumenthaler
et ses filles,

les familles Piller et Rossier
de Fillistorf (Suisse)

ont l'immense tristesse
de faire part du décès de

M. Jacques PYTHON

survenu le 2 avril 2025,
dans sa 82^e année,
à Versoix (Suisse).

La messe de funérailles
sera célébrée
en la cathédrale Saint-Nicolas
de Fribourg (Suisse),
le jeudi 10 avril, à 16 heures.

Fabrice Dupérat,
son conjoint,

ses amis et collègues

ont la douleur
de vous faire part
du décès inattendu de

Gérard RINGLER

survenu le 21 mars 2025,
à Massy.

La cérémonie a eu lieu
le mercredi 2 avril,
au crématorium
du cimetière du Père-Lachaise,
Paris (20^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anne-Marie Rufenacht,
son épouse,

Lætitia Rufenacht,
sa fille,
Étienne Rufenacht,
ses fils,
Géraldine Rufenacht-de Durat,
sa belle-fille,

Alexandre, Pauline, Victoire,
Pierre, Jules, Théodore, Jacques,
ses petits-enfants,

Emmanuel et Dominique
Rufenacht,
son frère et sa belle-sœur,
Sylvie (†) et Thierry Douxami,
sa sœur et son beau-frère,
ses neveux et nièces

ont la tristesse
de faire part du décès de

Didier RUFENACHT

survenu le 28 mars 2025,
au Havre, à l'âge de 82 ans.

Le culte d'action de grâce
sera célébré le lundi 7 avril,
à 11 h 30, au temple protestant
du Havre (Seine-Maritime),
47, rue Anatole-France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Catherine Lemaire,
Natalie, Frédéric Saur,
ses nièces,

ont la tristesse
de vous faire part du décès,
le 30 mars 2025,
dans sa 87^e année, de

M. Jean-Marc SAUR

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 8 avril, à 14 heures,
au temple protestant,
95, rue de l'Ouest, Paris (14^e).

Paris (9^e).

Les familles Rousseau, Robert,
Bécheler
font part du rappel à Dieu de

M. Claude ROUSSEAU
professeur de philosophie,

le 1^{er} avril 2025,
à l'âge de 88 ans, à Paris, muni
des sacrements de l'Église.

La messe de funérailles
sera célébrée en l'église
Saint-Nicolas-du-Chardonnet,
23, rue des Bernardins,
à Paris (5^e),
le lundi 7 avril 2025, à 14 h 30.

Paris.

Jean-Philippe et Véronique,
Frédéric et Eva,
Yves et Jocelyne,
ses enfants,

Jean-Gabriel, Jean,
Édouard, François,
ses petits-fils,
leurs épouses et compagnes,

Nathan, Philippe, Victoria,
Agathe et Arthur,
ses arrière-petits-enfants,

les familles Saint-Geours,
Monnier, Pincet, Bouard,
Monnet

ont la tristesse
de faire part du décès de

Yvonne SAINT-GEOURS
née Monnier,
« Vonnette »,
(1925-2025),

survenu le 1^{er} avril 2025.

Les obsèques auront lieu
au cimetière protestant
de Bordeaux (Gironde),
dans l'intimité familiale,
ce vendredi 4 avril 2025.

Un culte d'action de grâce
sera organisé prochainement
à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Patrick de Saint Louvent,
née Brigitte de Courcy,

M. et Mme
Stanislas de Saint Louvent,
le colonel et Mme
Nicolas de Saint Hippolyte,
M. et Mme Benoît de Blanpré,
M. et Mme
André de Sainte Foy,
M. et Mme
Arnaud de Saint Louvent,
M. et Mme
Guillaume d'Aboville,

ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu du

**docteur Patrick
de SAINT LOUVENT**

le 1^{er} avril 2025,
dans sa 78^e année, muni
des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le lundi 7 avril, à 11 heures,
en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc,
à Versailles (Yvelines).

L'inhumation suivra, à 16 h 30,
au cimetière d'Angerville
(Calvados).

24, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

Étienne Vendroux,
son mari,

Jean et Marie-Astrid Vendroux,
Sophie et Dominique Meurisse,
Caroline Vendroux,
Pierre Vendroux,
ses enfants et beaux-enfants,

Philippine, Arnaud, Stanislas,
Paul, Fanny, Thomas, Pauline,
Charlotte, Laetitia,
Hadrien, Constance,
Sixtine, Zoé, Mahault,
ses 14 petits-enfants,
et leurs conjoints et fiancé,

Paola, Arthur, Gaspard, Malo,
Blanche, Hortense, Aymard,
Isaure, Brune, Manon, Henry,
ses 11 arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Mme Étienne VENDROUX
née Marie-Laure d'Humières,

leur chère épouse, maman
et Bonne-Maman,
le 31 mars 2025,
dans sa 88^e année
et 63^e année de mariage.

La messe d'action de grâce
sera célébrée
le mardi 8 avril 2025, à 14 h 30,
en l'église Notre-Dame
de Dinard (Ille-et-Vilaine),
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial
de Dinard.

Famille Vendroux,
32, rue des Écoles,
35800 Dinard.

Mme France Schott,
née Ladousse, son épouse,

Julien et Caroline Schott,
Rodolphe et Anne Schott,
Benjamin et Magali Schott,
ses enfants,
Hugo, Baptiste, Elliott,
Clément, Capucine, Augustin,
Lorette,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de faire part du décès de

M. Roger SCHOTT
architecte DESA,

survenu le 1^{er} avril 2025,
dans sa 86^e année,
à Boulogne-Billancourt.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame-d'Auteuil,
1, rue Corot, à Paris (16^e),
le vendredi 11 avril, à 10 h 30.

francinette04@orange.fr

Brigitte Vezin,
née de Laage de Bellefaye,
son épouse,

Erwan et Sophie,
Adeline et Hugues,
Tanguy et Marie-Pia,
ses enfants,

Arthur, Thaïs, Théophile,
Josephine, Paul, Timothée,
Georges et Priscille,
ses petits-enfants,

ses frères,
ses belles-sœurs
et beaux-frères

vous font part
du rappel à Dieu de



PAR
Cyrille Louis
Envoyé spécial à Detroit (Michigan)
et à Windsor (Ontario)

Le maire de Windsor, paisible localité canadienne qui fait face à l'industrielle Detroit, désigne une tour de quarante étages à travers la fenêtre de son bureau. « *Le siège de General Motors* », précise-t-il, comme s'il pouvait la toucher du doigt. En dehors des heures de pointe, il faut à peine dix minutes pour régler le péage, traverser le tunnel percé sous le fleuve qui matérialise la frontière puis faire viser son passeport par les services américains de l'immigration. Chaque jour, 6000 Canadiens traversent ainsi pour travailler ou faire leurs courses dans la métropole de l'État du Michigan. Des milliers de camions, chargés de pièces détachées produites dans les ateliers de Windsor et destinées aux chaînes d'assemblage des constructeurs automobiles basés sur l'autre rive, empruntent un pont situé plus à l'est. « *Nos deux villes fonctionnent en symbiose* », résume Drew Dilkens, qui a étudié à Detroit et y retourne régulièrement pour dîner dans son restaurant favori. « *Mais aujourd'hui, déplore-t-il, la guerre commerciale voulue par Trump menace de détruire des décennies de partenariat humain et économique.* »

Sur l'autre rive, à l'entrée du complexe où Henry Ford fonda en 1903 sa première usine, une même inquiétude s'exprime en écho. À l'automne, Donald Trump s'est imposé dans le Michigan grâce au soutien d'une partie des cols bleus employés dans le secteur automobile. Sa promesse d'imposer des droits de douane pour réindustrialiser l'Amérique a fait mouche dans ce bastion industriel hanté par les fermetures d'usines et les vagues de licenciements subies, dans les années 1980, sous pression de la concurrence asiatique. Le puissant syndicat UAW, dont les dirigeants ont soutenu Kamala Harris, appuie désormais cette mesure. Mais, après deux mois et demi d'annonces et de revirements dont ils peinent à saisir la cohérence, les ouvriers de Ford craignent les effets déstabilisateurs de sa mise en œuvre. Le pick-up électrique F-150, dont la chaîne d'assemblage emploie plusieurs milliers d'ouvriers, est fabriqué à partir de matières premières et de pièces importées du Canada. Sauf surprise de dernière minute, elles seront désormais taxées à hauteur de 25 %.

« J'ai apprécié que Trump parle d'employer les grands moyens pour réindustrialiser le Michigan. (...) Mais à présent qu'il passe à l'action, je me demande si c'est une bonne idée de dégainer ces droits de douane sans aucune distinction. Après tout, les moteurs de nos voitures sont fabriqués au Canada »

Sam Ouvrier chez Ford

« *J'espère que Trump sait ce qu'il fait* », souffle Sam, 26 ans, qui s'apprête à rejoindre son poste de travail. Dans sa famille, on est ouvrier chez Ford, adhérent de l'UAW et électeur démocrate de père en fils. Pourtant, à l'automne dernier, ce réparateur de machines a dérogé à la tradition pour soutenir le candidat républicain. « *J'ai apprécié, dit-il, que Trump parle d'employer les grands moyens pour réindustrialiser le Michigan. Ces dernières décennies, nous avons laissé partir beaucoup trop d'emplois vers le Japon, la Chine ou le Mexique. Mais à présent qu'il passe à l'action, je me demande si c'est une bonne idée de dégainer ces droits de douane sans aucune distinction. Après tout, les moteurs de nos voitures sont fabriqués au Canada. Il ne faudrait pas que la guerre commerciale pénalise indirectement nos usines.* »

Les « Big 3 », ainsi que Ford, Chrysler et General Motors étaient surnommés au temps de leur splendeur, ont fait le siège de la Maison-Blanche dans l'espoir de négocier l'application de ces mesures douanières. Mais le président semble résolu à n'épargner ni le Mexique ni le Canada, où sont fabriquées une grande partie de leurs pièces détachées. Mercredi, un ouvrier retraité est intervenu à ses côtés pour saluer l'annonce des nouvelles taxes et prédire la création de nombreux emplois dans l'agglomération de Detroit. Glenn Stevens, directeur exécutif d'un organisme qui représente les grands constructeurs ainsi que les centaines de sous-traitants basés dans le Michigan, met cependant en garde : « *Quel que soit notre désir de renforcer l'industrie américaine, il est impossible de rapatrier une chaîne de production aussi complexe en quelques mois. En revanche, les droits de douane risquent de déstabiliser des centaines de sous-traitants canadiens et mexicains avec lesquels nous travaillons. S'ils ne parviennent pas à en intégrer le surcoût, ils le répercuteront sur les constructeurs qui seront contraints de réduire leur marge ou d'augmenter leur prix de vente. Dans les deux cas, ces mesures auront pour conséquence de fragiliser notre filière alors que celle-ci a besoin de stabilité.* »

Jim Merlo, un ouvrier ajusteur qui travaille pour Ford depuis une trentaine d'années, avoue être dérouteré par la politique douanière de Donald Trump. « *Je pense qu'elle aura au bout du compte un effet vertueux. Mais, en attendant, les taxes sur l'acier et l'aluminium que nous importons du Canada pour construire le châssis du F-150 vont nous exploser en pleine figure.* » Clara Clearmont, une opératrice de



Les « Big 3 » (Ford, Chrysler et General Motors) ont fait le siège de la Maison-Blanche dans l'espoir d'infléchir la politique douanière de Donald Trump. Ci-dessus, le lancement de nouveaux modèles, à l'usine Ford de Dearborn (Michigan), en 2024.

À Detroit, les cols bleus désarmés par la guerre commerciale

Dans l'emblématique capitale de l'industrie automobile, les ouvriers aimeraient croire à la réindustrialisation promise par Donald Trump. Mais ils craignent aussi de subir les répercussions négatives des droits de douane.

➔ Lire aussi PAGES 24 à 27



machine afro-américaine qui a voté pour Kamala Harris, s'attend à une période difficile. Elle n'a pas oublié les dizaines d'usines que les « Big 3 » ont fermées il y a quinze ans, dans la foulée de la crise des « subprimes ». « *L'ambiance à l'atelier est très lourde, confie cette femme de 56 ans. Certains de mes collègues se préparent à prendre leur retraite, mais ils hésitent désormais à le faire - de crainte que leur plan d'épargne fonde brutalement à cause des risques de récession.* » Shawan, une opératrice de grue âgée de 34 ans, se dit furieuse contre les représentants syndicaux de l'UAW depuis que ceux-ci ont pris fait et cause pour les barrières douanières. « *On les paie pour défendre nos intérêts, dit-elle, et ils nous laissent tomber par crainte de froisser ce dingue de président.* »

L'antenne locale du syndicat Teamsters, qui représente 240 000 manutentionnaires et chauffeurs, dont beaucoup travaillent pour la filière automobile, redoute la guerre commerciale qui s'annonce. Kevin Moore, l'ancien conducteur de semi-remorque qui la préside, met en garde contre « *une crise dont on va tous faire les frais* ». « *Des ouvriers vont perdre leur emploi ou voir leur niveau de vie s'effondrer à cause de l'inflation que ces droits de douane vont mécaniquement entraîner. L'économie du Michigan va en pâtir, sans que les travailleurs en tirent aucun bénéfice.* »

Ces prédictions inquiètes s'expliquent par la structure très intégrée de l'industrie automobile nord-américaine. Depuis les années 1970, celle-ci s'est réorganisée sous pression de la concurrence afin de réduire les coûts de production tout en maintenant ses standards de qualité. Certains composants transitent jusqu'à sept ou huit fois entre les États-Unis, le Mexique et le Canada avant d'être expédiés à Detroit pour y rejoindre la chaîne d'assemblage. Cette circulation, jusqu'à présent autorisée par les accords de libre-échange entre les trois pays, menace d'être remise en cause par l'imposition de droit de douane. « *Imaginez, explique Glenn Stevens, représentant de l'industrie automobile du Michigan, qu'il faille acquitter 25 % de taxes à chaque fois qu'une pièce détachée traverse la frontière.* »

L'anxiété est plus palpable encore dans le comté de Windsor-Essex, sur l'autre rive du fleuve. Le secteur de la sous-traitance automobile y emploie quelque 30 000 salariés sur une population totale de 500 000 habitants. « *Si les droits de douane entrent en vigueur, de nombreuses entreprises vont se retrouver au chômage technique et les grands*

constructeurs seront contraints de suspendre leur activité au bout de quelques semaines », mettait en garde, début mars, le président de la chambre de commerce locale, Ryan Donally. Mercredi, un syndicat représentant les ouvriers de l'usine Stellantis de Windsor a annoncé l'arrêt de son activité pour une période d'au moins deux semaines.

« Des ouvriers vont perdre leur emploi ou voir leur niveau de vie s'effondrer à cause de l'inflation que ces droits de douane vont mécaniquement entraîner. L'économie du Michigan va en pâtir, sans que les travailleurs en tirent aucun bénéfice »

Kevin Moore

Président du syndicat Teamsters Michigan

L'entreprise Circle 5, située dans une zone industrielle à la sortie de la ville, façonne les moules à partir desquels sont fabriquées diverses pièces en plastique injecté pour automobiles. Fondée en 1987, la société comptait une centaine d'employés hautement qualifiés jusqu'à ce que la crise déclenchée par Donald Trump la contraigne récemment à en licencier le quart. « *Depuis son élection, se désole Saylo Lam, le directeur, nous sommes ballottés au gré des rumeurs successives. Plusieurs commandes ont déjà été annulées et nous n'avons plus aucune visibilité sur l'avenir.* » Le chef d'entreprise refuse toutefois de céder aux pressions de Donald Trump. « *Nous ne délocaliserons pas notre activité sur le territoire américain, dit-il. C'est une question de principe, et aussi de faisabilité. À supposer que ce soit souhaitable, il faudrait au moins un an pour envisager un tel déménagement.* »

Depuis son bureau avec vue sur Detroit, le maire Dilkens s'attend à ce que « *la guerre commerciale détruise énormément d'emplois de part et d'autre de la frontière* ». Il craint aussi qu'elle n'endommage le lien si étroit qui, d'une rive à l'autre, fédère les deux villes. Après l'annonce des droits de douane par Donald Trump, il a décidé d'annuler une subvention annuelle de 50 000 dollars au Grand Prix automobile de Detroit. D'ici l'été, le service de transport public qui permet de traverser la frontière devrait s'arrêter de fonctionner. ■

La politisation de la justice ne date pas de l'affaire Le Pen



LE BLOC-NOTES
Laurence de Charette

D'où vient l'idée, souvent rabâchée, qu'une décision de justice ne pourrait pas être commentée? Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'actualité prouve le contraire : la condamnation de Marine Le Pen à une peine d'inéligibilité de 5 ans avec exécution provisoire (c'est-à-dire immédiate) dans l'affaire des assistants parlementaires des eurodéputés RN a déclenché un tsunami de commentaires, jusqu'au sommet de l'État et de l'autre côté de l'Atlantique - et, à la condition qu'elles ne portent pas atteinte à la séparation des pouvoirs ni à l'autorité judiciaire les observations voire les critiques sont fort heureusement parfaitement licites.

Sur le plan juridique, de nombreux arguments ont été avancés pour contester non pas la condamnation de la présidente du groupe des députés RN (bien que l'intéressée elle-même persiste à se dire parfaitement « innocente ») mais l'exécution provisoire de l'inéligibilité, qui permet à la décision d'être appliquée sans attendre l'épuisement des recours - ce, qui, selon toute vraisemblance, pourrait empêcher Marine Le Pen, en tête des sondages, de concourir à l'élection présidentielle de 2027. Antériorité des faits à la loi Sapin 2 sur la transparence, qui, par ailleurs, ne prévoit pas d'automatisme de la peine d'inéligibilité, absence évidente de risque de récidive (puisque Marine Le Pen n'est pas députée européenne), réserve posée par le Conseil constitutionnel lui-même quant à l'exécution provisoire, au regard du droit de suffrage - les hauts magistrats ont pris soin de souligner qu'il s'agissait, en pareil cas, d'apprécier la proportionnalité de l'atteinte portée à l'exercice d'un mandat, mais aussi à la liberté de l'électeur...

Ces argumentations, substantielles, n'ont pas fini d'être explorées par les défenseurs de Marine Le Pen, mais aussi par l'entourage de François Bayrou, dont le procès en appel pour des faits comparables quoique moins étendus n'a pas encore été audienté (le chef du MoDem a été relaxé en première instance, mais le parquet a fait appel), ou encore celui de Jean-Luc Mélenchon, objet d'une information judiciaire en raison d'« irrégularités » du même acabit. Travailler pour un élu ou pour son parti, sans doute la frontière méritait-elle d'être clarifiée... Voilà qui est fait.

Mais ce qui trouble le quidam, celui qui ne jongle pas quotidiennement avec les articles du code pénal ou ne fréquente pas assidûment les arrêts de la Cour de cassation, est sans doute d'une autre nature : s'il ne parle pas sur la portée de telle ou telle jurisprudence, il s'interroge encore, à l'occasion de cette nouvelle éviction, naïvement peut-être mais en profondeur, sur la justesse de sa justice.

Il faut en effet beaucoup d'efforts pour ne pas voir, dans l'actualité récente, des fruits du mouvement de politisation qui a gagné, depuis quelques décennies, une partie du corps judiciaire : les mésaventures de Nicolas Sarkozy - l'homme qui voulait combattre les « petits pois » et, parmi eux, les juges d'instruction en particulier -, François Fillon ou Marine Le Pen manifestent indéniablement, au-delà des faits qui leur sont reprochés, un durcissement de ton judiciaire à l'égard du politique. Dans les énoncés des condamnations, qui ont souvent surpris nombre de professionnels, ont percé des mots du registre non plus du droit mais de la morale - ici on a fustigé l'« ambition » de Nicolas Sarkozy, là on a condamné l'absence de « regrets » de Marine Le Pen...

L'essor du Syndicat de la magistrature, qui a longtemps dominé l'École nationale de Bordeaux, berceau de tous les futurs juges du siège et du parquet, n'est pas pour rien dans cette mutation : le parti pris - pour les « dominés » contre les « dominants », contre les frontières et les prisons - y est une doctrine. Dans la balance de la justice le syndicat pose, de lui-même, un contrepoids dans le plateau qui lui sied. « Ne faites pas un cas exagéré de la loi (...), la justice sera ce que vous la ferez », les exhorte sans détour la fameuse harangue d'Oswald Baudot.

Qui devrait de l'esprit de combat, pour ne pas dire de revanche, de quelques juges se raviserait vite en écoutant, au théâtre, les diatribes de l'ex-garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti tout juste remercié de la Place Vendôme - preuve, aussi, que la critique n'est pas l'apanage des « populistes ».

Ce mouvement se double d'une autre poussée majeure : l'autonomisation de l'institution judiciaire et la prise de pouvoir du droit sur l'ensemble de la décision politique diligentée par les cours suprêmes. Le Conseil d'État et la CEDH ont, par exemple, épanou conjointement leurs gaz incantatoires sur les politiques d'immigration : référendum, rapprochement familial, re-

conduites aux frontières... Voilà la décision gouvernementale ligotée par l'état actuel du droit, que l'on appelle indûment « État de droit », en habillant ce rapt de la souveraineté d'une fausse sacralité.

Les enquêtes traduisent en chiffres ce trouble grandissant, cette méfiance, même, de l'opinion. Les derniers travaux du Sénat soulignaient, en 2021, combien l'institution est perçue négativement : seuls 9 % des Français la jugent « équitable, juste, impartiale », et 4 % la disent « satisfaisante, efficace ». « Lente », « opaque » « laxiste » sont les mots qui reviennent le plus souvent à son égard. Les sondages successifs ne disent évidemment pas autre chose : en soixante ans, selon l'Ifop (2022), les Français n'ont jamais été aussi mécontents de leur justice - un constat transparent. L'indice de confiance du Cevipof (2025) classe de son côté la justice en queue de peloton des institutions ou organisations, loin derrière les PME et les entreprises publiques comme privées, l'hôpital, l'armée, la police, l'école... Les statistiques de l'institution traduisent pour leur part ses difficultés de fonctionnement dans de nombreux domaines.

Critiquer la critique, la discréditer, la criminaliser ne suffira pas à sortir de cette crise, une crise que vient souligner l'affaire de Marine Le Pen, mais qui la dépasse.

Sans un vaste examen de conscience va se poursuivre cette « marche vers une démocratie sans démocratie » que dénonce Marcel Gauchet, et dont « le piège est de faire croire à ses acteurs qu'elle les dispense de chercher à la comprendre », d'explorer ses structures profondes, ce substrat immémorial qui justifie ses termes, ses rouages.

La « méthode Saint-Ouen »

Déménager les enfants plutôt que chasser les dealers qui encerclent la maternelle de la cité Arago... Tragique démission.

Classements tronqués

Les derniers classements des « meilleurs lycées » français divergent selon les supports. Comment l'expliquer? C'est que le ministère privilégie des indices de « valeur ajoutée » (qui mesurent la progression des élèves), une trouvaille pour ne pas juger, simplement, l'excellence - et dont il faut s'émanciper pour appréhender la réalité. ■

Trump nous plonge dans un épisode de Batman

Lire aussi PAGES 24 à 27

« Une fable, racontée par un idiot, pleine de bruit et de fureur, et qui ne sert à rien. » On voudrait convoquer Shakespeare et Macbeth pour décrire les dix premières semaines de Trump 2, le retour.

Mais, Amérique oblige, c'est Hollywood qui nous inspire ici. Tout avait commencé comme la suite du *Parain* de Coppola : un président vengeur, voulant être enfin respecté, menaçant de racketter chefs d'entreprise, présidents d'université, parlementaires, et même gouvernements étrangers en échange de sa protection. Presque tous s'agenouillèrent, à commencer par les grands soutiens démocrates, MM. Zuckerberg, Bezos, etc. en tête. Or, si le racket est bien là, la protection est, elle, très incertaine, comme le montre le « deal » en Ukraine : le pillage de ses sous-sols (tout de même 500 milliards de dollars), en échange de... rien, aucune garantie de sécurité. On est passé du *Parain* à *Scarface*, mais avec un détournement par *Docteur Folamour*, du nom de cet ancien scientifique nazi paraplégique hurlant des « *mein Führer* » entre deux saluts hitlériens difficilement réprimés. Toute ressemblance avec Elon Musk est fortuite et inappropriée.

Cette folie serait désopilante si elle était cantonnée à Hollywood. La machine à détruire les fondements de la puissance américaine - et donc de l'ordre mondial né de 1945 - tourne hélas pour de vrai, et à plein régime, avec une accélération le 2 avril. Dans une scène digne de *Batman*, Donald Trump a revêtu dans les jardins de la Maison-Blanche le costume du Pingouin mais la façon d'être de Joker - du nom des deux ennemis de *Batman*, qui veulent piller la ville de Gotham et se venger d'une jeunesse difficile : un accoutrement grotesque, des flonflons de fanfare, un air enjoué avant de déclarer la guerre au monde entier, Amérique incluse. Une guerre commerciale comme on n'en avait jamais vu depuis les années 1930, avec des tarifs punitifs pour tous, surtout les alliés (Europe, 20 %, Japon 28 %), et les pays les plus fragiles de la planète : Laos, Madagascar, Sri Lanka, Birmanie (après le tremblement de terre où seules la Russie et la Chine aidèrent, l'Agence des États-Unis pour le développement inter-

national ayant disparu), Bangladesh et Botswana entre 37 % et 48 % de tarifs. Salauds de pauvres.

Comment faire, quand on n'est pas un super-héros de comics américain, pour battre Le Parrain-Scarface-Docteur Folamour-Joker réunis en une personne ?

La réalité étant hélas moins drôle, il faut faire trois choses, en attendant que la folie trumpienne soit neutralisée. D'abord, faire front commun, non seulement entre nous, Européens et Britanniques, mais aussi avec toutes les puissances dans le monde qui ne nous sont pas hostiles, et qui sont montantes au XXI^e siècle : Japon, Corée du Sud, Inde, Brésil, pays d'Asie du Sud-

En attendant la fin de ce mauvais film, à nous d'être le plus inventif et le plus accueillant possible pour profiter de l'incroyable fuite des cerveaux et des talents qui a démarré en Amérique

Est, du Proche et Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine doivent devenir nos nouveaux alliés, et partenaires commerciaux privilégiés. Ensuite, cogner, mais vite et fort, et de façon très unie. Il faut non seulement opposer à Donald Trump des tarifs au moins aussi punitifs, et particulièrement là où cela fait mal à l'Amérique (services financiers, services numériques). Sortir des listes de fournisseurs de nos entreprises européennes les banques d'affaires, cabinets d'avocats, cabinets de conseil, cabinets comptables américains - qui transfèrent toutes leurs données à Washington par rapport au Patriot Act. Mais être aussi très vigilants par rapport aux entreprises européennes qui, par faiblesse et calcul financier de court terme, voudraient délocaliser leur production aux États-Unis. L'état de délabrement de certains pans de la société américaine (main-d'œuvre de moins en moins qualifiée à des prix prohibitifs, risques de violence civile et de troubles importants) devrait aider nos entreprises à y réfléchir à deux fois. Des formes d'« exit tax » punitives, aussi, en ayant en tête que les règles du jeu ont

changé du fait de M. Trump : il ne s'agit plus de jouer la mondialisation et la délocalisation chez le moins-disant économiquement. Mais de relocaliser régionalement. De reconstruire des chaînes d'approvisionnement à notre main, et à proximité. Cela changera vraisemblablement nos priorités : moins de juste-à-temps, plus de stocks ; moins de consommation jetable, plus d'achats durables. Cela prendra du temps : raison de plus pour démarrer vite.

Troisième action à entreprendre dès maintenant : plus un euro de la très abondante épargne européenne ne doit rester investi dans les obligations du Trésor américain ou les entreprises américaines. Aux grands gérants de montrer l'exemple, en particulier le leader européen, qui est français. Si les investisseurs européens et asiatiques (Japon, Chine) n'achètent plus de dollars et retirent leurs fonds, le dollar cessera d'être la monnaie de réserve mondiale ; M. Trump n'aura personne pour financer ses déficits abyssaux (1800 milliards de dollars de déficit public, qui dit mieux). La Bourse américaine s'effondrera, les plans de retraite de 160 millions d'Américains aussi : plus personne ne soutiendra MM. Trump, Vance, Bannon, Musk et autres apprentis sorciers de l'économie mondiale.

Enfin et peut-être surtout, en attendant la fin de ce mauvais film, à nous d'être le plus inventif et le plus accueillant possible pour profiter de l'incroyable fuite des cerveaux et des talents qui a commencé en Amérique : les meilleurs chercheurs, universitaires, scientifiques, entrepreneurs du numérique, banquiers, avocats américains, craignant à juste titre pour eux-mêmes et leurs enfants, dans une Amérique de plus en plus violente, en train de s'appauvrir sinon de se suicider, regardent ailleurs, notamment vers l'Europe. À nous de jouer au mieux cette partie, avec des régimes spéciaux (impatriés), l'ouverture d'écoles en langue anglaise, etc. En 2026, nous fêterons les 250 ans de l'indépendance des États-Unis, auxquels les Français ont pris une part très importante. « *Lafayette, nous revoilà* » serait une belle expression de la fraternité majuscule qui existe entre nos deux pays depuis des siècles, et que les folies de M. Trump ne sauraient ébrécher. ■



ÉDOUARD TÉTREAU

Le président américain a dévoilé mercredi une nouvelle série de droits de douane contre ses partenaires commerciaux. Face à cette politique, les Européens ont des leviers, estime l'essayiste.

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président-directeur général
Eric Trappier

Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Eric Trappier

Directeur général,
directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capelle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélle (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Thérard
(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué
du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux

ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h :
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client

Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €. Week-end Prestige : 459 €. Week-end : 389 €. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écocobalt européen sous le numéro FI/01/001. Eutrophisation : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.



Ce journal se compose de :
Édition nationale
1^{er} Cahier
20 pages
Cahier 2 Économie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous
14 pages

Sur certaines éditions :
Supplément 4
Magazine
112 pages
Cahier TV
68 pages
Supplément 5 Madame
113 pages

Kamel Daoud : « Les Français peuvent s'offrir le luxe d'être

PROPOS RECUEILLIS PAR
Vincent Trémolet de Villers et Elliott Mamane

LE FIGARO. - Vous êtes né en 1970, dans une Algérie indépendante. Pouvez-vous nous faire visiter le pays de votre enfance, votre maison, vos paysages, vos premiers éblouissements et vos premières inquiétudes ?
KAMEL DAOUD. - Le souvenir de l'enfance est aussi l'exercice des exilés. J'ai grandi dans un village socialiste algérien, semble-t-il ennuyeux, avec mes grands-parents. C'était mon époque solaire. Ma grand-mère, souvent, rasait le crâne de mon grand-père, sous un arbre, dans le silence. Depuis, l'amour me semble une pratique silencieuse. D'ailleurs, souvent, on ne dit pas l'amour, sauf quand on le perd. Je me rappelle aussi de l'ennui, un grand maître de l'enfance et du talent, et de la lecture comme révélation du reste du monde. Vers 10 ans, j'avais découvert des romans policiers chez des voisins, avec des femmes sensuelles en couverture. Je les couvrais pour les lire : mes grands-parents pensaient que je révisais mes leçons. La conscience est la fille aînée du péché : c'est parce qu'on enfreint quelque chose que l'on en prend conscience, n'est-ce pas ? Je lisais beaucoup : deux romans par jour parfois quand j'en trouvais. J'avais horreur qu'ils se terminent ; un roman à mille pages est une grâce et un roman trop court est une trahison, une amitié faussée. Mon père m'a offert un premier dictionnaire à 16 ans. Avant, je définissais les mots comme je le souhaitais. Il n'y avait ni télévision ni électricité à cette époque. Et la langue était un enjeu d'imageries et d'imaginaires réveillés : mieux je la maîtrisais, mieux je pouvais voir les femmes nues ! Les synonymes agissaient comme la haute définition, ils amélioraient ma perception. En outre, je ne savais pas jouer au football et j'étais brillant à l'école : cela me détournait des autres. Plus tard, avec cette langue maîtrisée, il m'arrivait d'écrire des lettres d'amour pour les jeunes habitants de mon village qui désespéraient de faire des rencontres amoureuses avec des filles très surveillées et enfermées. Pour l'anecdote, il y a quelques années, en Algérie, dans mon village, quelqu'un m'a présenté sa femme. Il m'a expliqué l'avoir épousée grâce aux lettres que j'écrivais en son nom. Leur fille aînée avait fait une thèse sur *Meursault, contre-enquête* (Actes Sud, 2014) : il y a de merveilleuses boucles dans la vie !

Dans *Meursault, contre-enquête*, le cousinage avec Albert Camus est palpable. En lisant *Le Premier Homme*, avez-vous retrouvé les mêmes paysages et les mêmes sensations que celles exprimées par Camus ? Ces terres semblent irremplaçables...

Un roman ne cultive pas une appartenance ou une identité. Il déteste. Je lis des romans pour qu'ils cessent de me rappeler qui je suis. En arrivant en France à l'époque de la publication de *Meursault, contre-enquête*, on m'a demandé si j'en voulais à Camus de ne pas avoir parlé des Arabes. Or je lis des romans pour ne plus être un Arabe, un Algérien ou un Français. Je n'ai pas lu Camus avec ma conscience politique. Je ne pratique pas la langue française pour cultiver une conscience historique. Avec le succès et la visibilité médiatique, j'ai dû dire pourquoi j'écrivais en français. Or on ne peut pas historiser le désir. Pour moi, Camus a su saisir l'intensité de la géographie de mon pays natal. Avec lui, on comprend que le monde n'a pas de sens et qu'il nous incombe de le signifier par nos actes. Cette envie de défendre le corps est toujours mienne. Quitte à choisir entre un corps et un dieu, je choisis mon corps. Plus jeune, en étudiant l'histoire des religions, j'ai compris être le seul à travailler et mourir ; les divinités n'en font rien. On finissait par en vouloir à mon corps, que l'on me forçait à voiler et à récuser. Camus est un prophète de la nuance et du corps. On en manque. Nous avons des prophètes des dieux, du monde d'avant, mais pas du corps.

On retrouve cette dimension organique dans les pages du *Premier Homme*. Vers 20 ans, vous vous êtes questionné sur votre religion, puis éloigné de l'islam. La question de Dieu vous semblait-elle réductible à cette religion ou avez-vous poursuivi une quête spirituelle ? Les mouvements de l'âme, de la conscience, de l'esprit, continuent-ils à vous hanter ?
J'aime les hommes qui cherchent Dieu, pas ceux qui le trouvent. Nous n'avons de dieu que celui de nos actes. Si l'on est quelqu'un de bien, on construit une divinité du bien. Par ailleurs, je préfère la spiritualité à la religion : la spiritualité consiste à chercher Dieu, la religion à croire qu'on l'a trouvé, se réclamer puis se prendre pour lui. J'aime les gens qui cherchent, je me méfie des gens qui ont des réponses. Ceux qui pensent avoir trouvé Dieu se prennent pour cette divinité. À la fin, je me méfie des monothéismes et des prophètes. Dans *Meursault*, Haroun répond que la religion est un transport collectif et qu'il préfère marcher seul. Moi aussi. L'éloge du dolorisme, de la blessure, de la crucifixion et du sacrifice me met mal à l'aise dans le christianisme. Je préfère les dieux grecs.

Vous êtes un grand écrivain, mais vous avez d'abord été journaliste. Beaucoup de journalistes pensent que ce métier est la première étape avant d'accéder à celle du livre. Était-ce votre cas ?
L'économie algérienne n'est pas porteuse. On ne peut pas vivre de la vente de ses livres. Dans les années 1990, avec la guerre civile algérienne, les jour-

ENTRETIEN

Devant les lecteurs du « Figaro » réunis Salle Gaveau, le lauréat du prix Goncourt 2024 pour « Houris » (Gallimard) s'est livré sur son enfance algérienne, son amitié avec Boualem Sansal, son lien avec la France et son rapport intime avec notre langue. Il publie un recueil de dix ans de ses chroniques.

naux perdaient beaucoup de journalistes (démissions, décès, assassinats...) et recrutaient de la chair à canon. Grâce à cette profession, j'espérais nourrir ma vocation d'écrivain. Or c'est un métier chronophage qui confine la littérature au statut de vœu. J'étais obligé d'exercer comme journaliste financièrement pour pouvoir faire éclore en moi le génie tuberculeux destiné à une mort à la fois célèbre et anonyme, selon le mythe de l'écrivain depuis un siècle.

Vous êtes donc en première ligne pendant la guerre civile algérienne. Comment l'avez-vous traversée ? Dans *Houris*, on vous sent hanté par cette période et ses effets, ...

J'ai mis vingt ans à en tirer des enseignements. Pendant la guerre, on survit en niant le réel. Dans *Houris*, je raconte un massacre de 1200 personnes survenu en Oranie à la fin des années 1990. Sur place, j'étais avec un guide, un berger et un photographe d'une agence européenne. Quand vous marchez sur les cadavres, de la chair vous colle à la semelle... Il m'est soudain venu une chanson ridicule dans la tête, car le corps a sa propre logique de survie. Il se déconnecte. On procède ainsi plusieurs années : on finit avec un ulcère à l'estomac, sans même comprendre le lien. Puis on se sent comme animé par une exaltation compensatoire face à l'horreur et la monstruosité. Les chiffres menaient à des débats houleux dans les rédactions. Une routine s'installait : vous interviewez les mêmes personnes - le lauréat de cadavres, le gardien de la morgue, pour avoir le vrai chiffre, des témoins... Petit à petit, la vie reflue en vous. Elle s'éloigne. J'avais dit que c'étaient les années où l'on couchait et buvait le plus. On m'avait accusé d'insulter les morts. Mais quand la mort était là, elle était exacerbée. Il y avait quelque chose

J'aime les hommes qui cherchent Dieu, pas ceux qui le trouvent »

de charnel et de corporel en contrepoids face à elle. Le martyr est exceptionnel, mais la mort est banale. Le matin, vous consultez les dépêches qui dénombrent les morts. Dans la rue, la guerre est visible pour ceux qui la regardent de loin. Pour ceux qui la vivent, elle est faite de silences : ni bombes ni explosions. C'est une zombification du réel. J'ai perdu confiance en l'homme. Je sais qu'il est capable du pire et qu'un pays est fragile. Je ne crois plus qu'en la capacité d'organiser le monde avec la langue et la réflexion. C'est pour cela que je m'engage et me désengage à la fois. L'homme est inhumain : il a inventé l'humanisme pour escamoter l'inhumanisme dont il est capable. On pense que le réel est une convention solide et pérenne. Mais il est très fragile. Par exemple, j'ai mis des années à accepter d'être touché. Ce n'est qu'après l'écriture de ce roman que j'ai accepté que les gens me touchent et que j'ai compris le droit au bonheur. Le « monde arabe » a une théorie de la rancune, de la justice, du décolonial, de l'au-delà et de l'en-deçà, mais n'a pas de théorie du bonheur, toujours reporté à après la mort. Pour moi, il a été difficile de fonder ma capacité à la joie, un droit au rire heureux.

Vous disiez que votre confiance s'était réfugiée dans la langue et dans sa capacité à ordonner et à exprimer les choses. Vous avez choisi d'écrire en français. Pourquoi ? La France est-elle une langue avant d'être une géographie, une histoire, des paysages ?

La France est une langue. Sa langue est plus vaste que la conscience qu'elle a d'elle-même et de sa géographie. On vient dans ce pays pour sa langue, qui est porteuse d'une culture, d'un capital incroyable. C'est ce capital qui est attaqué : la France de Jules Verne, Pagnol, Char. C'est-à-dire sa capacité à



raconter le monde, à restituer le mystère, à provoquer la curiosité de l'enfant. Nous avons une meilleure idée de la France depuis l'extérieur qu'en son sein. Vous vous offrez le luxe d'être déclinistes. Libre à vous. C'est un effet secondaire du confort. Pour ma part, j'ai dû écrire mon propre dictionnaire et je ne vais pas lâcher cette langue au nom du désespoir. Pourquoi écrire en français ? La rencontre avec l'être qu'on aime peut ne dépendre que d'une invitation, acceptée ou non. Ma rencontre avec la langue française fut très intime. Et on m'en veut : quand vous êtes algérien et que vous dites avoir un rapport érotique à la langue française, les décoloniaux ne vous pardonnent pas et les Français ne vous comprennent pas. Cette langue, je l'ai découverte comme un moyen d'empêcher l'ennui, de voyager dans le monde, de voir des femmes nues, de connaître des géographies qui m'étaient totalement inaccessibles... Umberto Eco disait que « ceux qui ne lisent pas n'ont qu'une seule vie, la leur ». Je n'étais ni en France, du fait de la distance, ni en Algérie, car je ne m'ennuyais plus. Je m'étais construit cet espace insulaire. Cette langue me racontait le reste du monde. J'ai eu une enfance assez singulière : j'ai lu en français les grands textes de la littérature musulmane et en arabe les grands textes de la littérature occidentale. Cet accident linguistique m'a conduit à choisir cette langue. Mais pas uniquement. Il existe quelques questions adorées par les écrivains. Pourquoi vous avez écrit ce roman ? Pourquoi vous avez choisi cette langue ? Et qui sont les écrivains qui vous ont marqué ? Cela dépend de l'histoire personnelle. Mon père, qui ne vivait pas avec moi, était un francophone muet : il avait une vie algérienne avec ma mère qui ne savait ni lire ni écrire. Et il ne parlait pas. Peut-être ai-je pensé, enfant, que le seul moyen de communiquer avec mon père était de maîtriser cette langue silencieuse. Je pensais pouvoir lui parler en faisant les mêmes lectures que lui. En Algérie, les Occidentaux disent que l'on parle arabe. Or personne ne parle arabe dans le monde ! En Algérie, la langue algérienne se greffe aux langues arabe et française, ou le contraire. Dans la langue française, on vous dit comment embrasser ; dans la langue arabe, on vous dit qu'il ne faut pas embrasser ; dans la langue algérienne, on vous dit qu'on ne sait même pas ce que c'est. Le choix de la langue française était celui du corps. Quand vous le dites aux intellectuels décoloniaux en Algérie, vous êtes un traître parce que vous aimez la langue de l'oppression. Or je n'ai pas vécu cette oppression. Je suis un enfant des indépendances et des libertés. La langue française est un jeu pour moi. Mais aussi une douleur parce que je suis certain de ne pas la maîtriser. En arrivant à l'université d'Oran, à l'Institut des langues étrangères, dans la classe moyenne oranaise, je me suis retrouvé entouré de filles magnifiques. Elles pouvaient changer de veste tous les deux jours, moi tous les six mois. C'était le grand choc. J'ai cru que j'allais les séduire grâce au français. Or, dès que j'adressais la parole à une fille, elle me répondait que je parlais comme un livre. On ne peut pas séduire une femme de cette manière. C'est une pathologie : je reste convaincu de ne pas savoir écrire en français, chaque roman est une souffrance comme s'il s'agissait du premier.

Vous disiez qu'en lisant vous n'étiez plus un Algérien, un Français ou un homme. De façon inversée, songez-vous à vos lecteurs, d'où qu'ils viennent, en écrivant ?

Écrire est aussi complexe qu'un exercice de séduction. On s'habille pour séduire l'autre. Il en va de même pour l'usage de la langue. Les écrivains n'écrivent-ils qu'en pensant à l'autre ? Les politiciens, peut-être. Pas moi. On écrit pour affirmer sa solitude et sa liberté absolue. Le lecteur est absent, mais on le sent comme le partenaire d'une danse. Il faut que ce soit mélodieux. Le roman n'est pas une arme, c'est une danse. L'écriture doit être ludique, nous alléger. Se leste-t-on de sa culture en écrivant ? Non. Hemingway disait qu'on écrivait toujours sous le regard de quelqu'un, mort ou vivant. Peut-être que j'écris sous le regard de mon père, de mes maîtres d'école de mon village, de Pagnol, de Camus, de Verne, de Gide... C'est un exercice narcissique à deux. Je n'écris pas pour cultiver une appartenance. L'écriture me fait trahir mes croyances, mes appartenances, tout le monde. Car l'écriture consiste à aller vers tout le monde. Si on lit le roman d'un pêcheur sénégalais ou japonais, ce n'est pas parce qu'il est japonais ou sénégalais, c'est parce qu'il construit une interrogation profonde. En étant franco-algérien, vous êtes un corps politique. Avec *Houris*, je suis attaqué car c'est un roman perçu comme politique. Mais le temps passera : personne ne se souvient de la conjecture qui a poussé Hermann Hesse à prendre la plume. Quand on lit à 17 ans *Le Loup des steppes*, on y voit une fable de la liberté et de la singularité. C'est ce qu'on ne pardonne pas à l'écrivain algérien. Or je ne suis pas un écrivain algérien. Je suis à la fois écrivain algérien et français. Ce sont trois métiers. L'idée d'appartenance me dérange.

Dans votre œuvre, il y a une tension de l'enfermement, comme si nous vivions dans une société claustrée. Vos personnages semblent dans une prison à ciel ouvert. Est-ce le cas ?

On voit le monde à travers notre histoire, mais l'identité ne doit pas être un enfermement : la mémoire est un chemin, pas une maison. Elle n'abrite que les morts. Je n'écris pas à partir de rien, mais de ce qui m'a blessé, poussé à l'exil... On peut s'offrir une chambre dans un hôtel cinq étoiles à Copenhague, nos rêves nous renverront toujours dans le métro parisien. Je ne confonds pas l'Algérie en tant que terre - méditerranéenne, sensuelle, puissante - avec la mythologie patriotique. Enfant, je dessinais. En dessinant des aquarelles, je n'avais pas de bonnes notes. Mais si je dessinais des volcans, avec des menottes qui explosent, un fusil, et que j'y inscrivais « 1954 » (*début de la guerre d'indépendance algérienne, NDLR*), j'avais une très bonne note. J'ai alors compris que je devais préserver quelque chose en moi-même en donnant le change à mon environnement. Cette Algérie me manque, profondément, c'est mon pays. On ne quitte jamais son pays : le matin, je suis en France ; le soir, quand je dors, dans la maison de mes parents. J'aime l'idée d'appartenance telle que cultivée par le poète palestinien Mahmoud Darwich, qui voyait la nation non pas comme une chair qui serait la sienne, mais comme le souvenir du café pris avec sa mère. J'ai un rapport païen avec cette terre. Le patriotisme force au chant collectif, à l'unanimité, à l'effacement de la singularité. Il étouffe. L'Algérie est un pays vaste, mais les Algériens ne la possèdent pas. Elle fait des millions de kilomètres, mais les Algériens ne voyagent pas. Ils se sentent à l'étroit, enfermés. Nous manquons de liberté. C'est un suicide collectif.

déclinistes, c'est un effet secondaire du confort»



L'écrivain Kamel Daoud était l'invité, le 17 mars, des Rencontres du Figaro. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

C'est pour cela que j'aime la mer Méditerranée, le seul dieu équitable. Elle me reçoit sans me demander de m'agenouiller. C'est un dieu qui se partage et ne demande pas la soumission ou l'abaissement. Il y a, encore, en Algérie, un rêve de liberté qui n'a pas été exaucé.

Pourtant, la politique algérienne vous considère, malgré vous, comme une figure politique. Vous avez souvent été attaqué par la gauche décoloniale européenne et par le régime algérien. Vous pouvez revendiquer votre sens du particulier, mais pas vous sortir de cela : vous apparaissez comme un dissident...

Darwich avait une belle métaphore : « *La politique est l'un des prénom du destin dans le monde arabe.* » En France aussi. Nous sommes des corps politiques. Suis-je un dissident ? Je lis et j'écris comme je pense et je pense qu'il suffit d'être de bonne foi ou brillant pour être respecté ou admiré. J'ai ce capital de naïveté en moi. Le style est la langue vue par un enfant. Je paie chaque mot que j'écris - certes moins que Boualem. Même quand j'étais chroniqueur en Algérie, j'étais pris dans une nasse difficile. Suis-je dissident en France ? Peut-être, car la France manque d'incarnations. Elle a besoin d'un corps qui incarne les idées et pas seulement d'idées incarnées par du papier. Souvent, la francité est sauvée et redéfinie par des gens qui viennent d'ailleurs, des étrangers qui n'en sont pas vraiment : Romain Gary, Charles Aznavour... Si vous êtes franco-algérien, vous avez toutes les tares : vous avez trahi, vous êtes dans un conflit de loyauté. Au début, je réagissais avec ma passion : ce procès me semblait injuste. Je voulais être un écrivain, c'est-à-dire le centre du monde. Comme tout le monde, je pense que la terre tourne autour de moi. Or on m'explique que ce sont l'Algérie et la France qui tournent autour de moi. Je pourrais m'arc-bouter contre cette assignation politique perpétuelle, mais cela ne sert à rien. Il me faut écrire pour rendre hommage à mes parents et à mes maîtres d'école, qui ont probablement rêvé de quelqu'un comme moi. Après l'écume des jours, je mourrai en laissant peut-être quelques livres bons, qui prouveront au monde que je ne suis pas totalement mort, que ma vie méritait d'être vécue. Je suis un héros dans le sens où j'entends simplement vivre ma vie.

Depuis l'arrestation de Boualem Sansal, la publication de *Houris* et les difficultés que vous rencontrez en Algérie et en France, on se retrouve avec un régime politique qui a pris pour opposants des écrivains, c'est-à-dire des gens qui ne sont armés que de leur plume. Ces épisodes ont pu arriver dans d'autres contrées, à d'autres moments de l'histoire. Mais que nous dit de l'Algérie contemporaine le fait que vous soyez empêché de rentrer dans votre pays, où Boualem Sansal est emprisonné ?

Une dictature est un écrivain raté avec une armée. Quand le roi est nu, tout le monde l'applaudit, sauf les enfants. En URSS ou en Amérique latine, les dictatures ont toujours été une fiction violente. Si vous n'y croyez pas, vous êtes arrêté et torturé, jusqu'à ce que vous concédiez : en effet, le roi n'est pas nu, il porte une très belle robe. Il y a une concurrence des fictions : plus une dictature est défaillante et violente dans sa fiction, plus elle s'en prend aux écrivains, qui sont ses concurrents, car ils racontent une histoire alternative, singulière, individuel-

le. Si l'on y ajoute des circonstances aggravantes - écrire en français, remporter le Goncourt en France, grâce à un livre sur une guerre cachée par rapport à une autre guerre exhibée -, on aboutit au crime parfait. Ce qui se passe avec Boualem ou d'autres soulève plusieurs enjeux. Il y a d'abord un message pour les Algériens : on peut les traquer, les emprisonner, et ils ne doivent ni écrire ni rêver d'écrire. C'est un message pour les écrivains à venir : l'Algérie produit à chaque génération d'admirables écrivains, puissants et passionnés, inspirés par leur terre. Tous les dix ans, ils sont tués, chassés, incriminés, contraints à l'exil. Un écrivain algérien est un écrivain né en Algérie, qui vivra en France. Le deuxième message est envoyé aux Français : on vous atteindra dans ce que vous avez de plus noble, l'écriture. On vous touchera au cœur de votre prestige international. Le troisième message est pour les gens qui ont fui ici : la France ne peut même pas protéger Kamel Daoud en France, à Paris, et ne peut rien pour Boualem Sansal en Algérie. C'est une démonstration de force : Alger peut déposer plainte contre Kamel Daoud en France ; la France ne peut même pas envoyer son avocat à Alger. Qui va gagner ? La liberté. Le problème est le prix. Qui payera le plus pour que ce jour-là puisse advenir ?

L'écrivain est aussi une singularité quand il est francophone. Il fait partie de l'histoire algérienne, qui est plurielle et multilinguistique. Mais il y a une caste de domination linguistique qui nous refuse notre statut d'Algériens et fait de nous des Arabes. Or l'Arabe vit en Arabie saoudite ; il n'y a pas, pour le moment, d'Algérie saoudite. On vous accuse ensuite d'être anti-langue arabe. Pourtant, j'aime cette langue. Mais cette langue m'appartient. Je ne lui appartiens pas. Or si vous semblez contre cette langue, vous êtes contre Dieu et l'islam. C'est une métaphore close : le grand drame du monde dit arabe, c'est son rapport à une langue utilisée pour bloquer tout changement, toute innovation, toute capacité à exprimer le réel. On peut publier en français, en arabe, en anglais, mais jamais en algérien. Cherchez un coran en langue algérienne : vous ne le trouverez pas. Car, comme l'Église anglicane, comme le mouvement protestant des débuts, l'accès au livre sacré par la plèbe conduira à la révolution du religieux, sa réforme. Une dictature religieuse détient le monopole de l'interprétation. J'interprète, vous m'écoutez. Je déteste l'usage idéologique et fantasmé qu'on fait de la langue arabe pour exclure toute la vivacité et la multiplicité de l'Algérie. Être francophone, écrivain algérien, ce n'est pas le signe d'une trahison, mais la capacité de transformer une guerre en richesse.

Avez-vous des nouvelles de votre ami et frère de plume Boualem Sansal ? Plus largement, vous inquiétez-vous pour sa santé, sa vie ? Il est âgé, malade, et vit dans des conditions accentuant les maux qui le frappent...

Je suis très inquiet et pessimiste. Je connais les passions belles de cette terre. Je connais aussi ses radicalités. Boualem est celui qui paie le plus. Camus rappelait dans *Actuelles IV* la difficulté à raconter une dictature. C'est difficile car l'être humain a tendance à aller vers le confort. Je n'aime pas les gens qui reprochent tout à l'Occident. Il n'est ni juste ni injuste, il est. Avec ses défauts et ses qualités. Dès le début, j'ai exprimé mon pessimisme pour Boualem.

Mais il n'est pas le seul à m'inquiéter : les libraires, les éditeurs, les écrivains souffrent aussi en Algérie. Certains vivent maintenant exilés en France et ne veulent pas apparaître publiquement, car ils savent quel en serait le prix. Il y a un régime de terreur absolue. Pour autant, je crois aux miracles. Je crois à la constance - c'est une vertu : il faut en parler, il faut rappeler que Sansal est en prison, que l'Algérie est en prison et que beaucoup d'Algériens sont en prison. Bien sûr, il y aura toujours des gens pour dire que beaucoup soutiennent le régime. Parfois, certains pensent que le seul moyen d'échapper à une prison est de s'en faire les gardiens. Cela fonctionne souvent, car, par défaut, tout privilège est bienvenu dans une tyrannie. Pouvoir exercer un privilège sur une personne plus faible ne donne pas la liberté entière, mais peut sauver. On est dans cette logique. La culture est menacée en Algérie : livres interdits, librairies fouillées, écrivains pourchassés... Le problème de la France est la gratuité, y compris celle de la liberté. On oublie, et c'est normal, combien elle coûte. Tous les dix ans, on est rappelé à cet ordre-là. Écrire un livre et aller l'acheter dans la négligence, l'indifférence et la banalité est la gloire de la démocratie. Mais cela coûte. Boualem est le crucifié de cette terreur. Je me sens humilié et blessé de ne pas pouvoir revenir voir les miens, d'être qualifié de tous les noms. Tout ce que je désirais était de sortir de mon village, d'être le premier partout et de briller, de me faire respecter dans le monde en racontant ma terre. Voilà ce que je reçois en contrepartie. Je me rappelle le jour où j'ai reçu le Goncourt : je l'ai appris à 12h37 ; à 14h30, j'avais mal au ventre, car je savais que cela me coûterait.

Ces formes de tyrannie sont visibles et écrasantes en Algérie. En Europe, vous avez aussi été confronté à des formes non pas de tyrannie, mais de disqualification, à des mises en accusation pour des prises de position. En 2016, lors des violés de la gare de Cologne, vous dénonciez, dans un article du *Monde*, un rapport malade à la femme, au corps et au désir dans le monde arabe, ce qui vous a valu des attaques de féministes françaises, d'être renvoyé aux marges politiques ou à la fameuse extrême droite. Que cela vous a-t-il inspiré d'entendre ces éléments de langage qui ont dû vous rappeler ceux des islamistes et des obscurantistes du régime d'Alger ?

Les radicalités sont les mêmes. À l'époque, je suis passé de quelqu'un de très célèbre en Algérie à quelqu'un de célèbre un peu partout dans le monde. Dès lors, le retentissement de mes écrits n'a plus été le même. Pendant quelques mois, j'ai décidé de ne pas écrire, parce que je ne savais pas comment écrire en restant libre. Je me suis trompé. J'ai pensé à ma famille, ma fille : je suis quelqu'un qui peut écrire ses idées et un survivant, à ma manière, de la guerre civile algé-

Ce qui se passe avec Boualem ou d'autres soulève plusieurs enjeux. Il y a d'abord un message pour les Algériens : on peut les traquer, les emprisonner, et ils ne doivent ni écrire ni rêver d'écrire»

rienne. Donc, de quel droit d'autres m'imposeraient-ils le silence au nom de leurs convictions ? J'ai toujours eu, dans l'intimité, une opinion juste de ma personne. Comme je le dis à mes étudiants, celui qui ne peut pas mourir à ma place ne peut pas vivre à ma place. Dès lors, j'ai pensé que je devais écrire pour raconter mon histoire. Qu'elle soit récupérée, interprétée, interdite, contestée, ce n'est pas mon affaire. L'Occident est assez houleux à mon encontre, car je ne suis pas le bon Arabe, celui qui estime que tout est la faute de l'Occident. S'enfuir des champs de coton communautaires est puni par le fouet. L'idée que je ne sois pas perçu, dans mon universalité, en tant que centre du monde et nombril de l'univers me dérangeait. Je ne suis l'Arabe de personne. J'écris ce que je pense. Que l'autre se sente mal, ce n'est pas mon affaire. Cela en dit plus sur l'Occident que sur moi. Par exemple, le papier auquel vous faites référence m'avait été proposé par *La Repubblica*. Il a été repris par des journaux suisses, allemands, anglais... Mais il n'a explosé qu'au moment où *Le Monde* l'a publié. Cela en dit bien plus sur ce pays que sur moi. J'ai eu droit à tout le catalogue des stéréotypes sur les gens comme moi. On m'a dit que j'avais raison mais que je ne devais pas l'écrire, pas chez « eux », c'est-à-dire chez les Occidentaux. Un ami, décédé depuis, m'a posé une question tragique : « *Pourquoi l'avoir écrit ?* » Je lui ai demandé

pourquoi il était dans le déni de cette misère sexuelle, de notre problème avec le corps. Il s'est tu pendant dix minutes, puis m'a dit que nier était tout ce qu'il lui restait. En outre, ce papier était toujours découpé, pour n'en retenir que la partie arrangeant le jugement. J'ai appris il y a quelque temps la vertu de la constance : continuer à écrire, réfléchir, avec un droit à l'erreur, à la conviction.

Depuis les succès de *Meursault, contre-enquête* et de *Houris*, tant d'un point de vue critique qu'en librairie, vous tournez beaucoup dans le monde et en France. Quel regard portez-vous sur notre société ? Voyez-vous un décalage entre les gens que vous rencontrez dans

les signatures et une forme de microcosme qui croit représenter le pays et sa majorité silencieuse ? Dans le Sud, une femme était venue à une rencontre où les gens étaient si nombreux que beaucoup avaient été empêchés de venir à moi. C'était une belle réponse aux tentatives de discrédit d'une partie de la presse. Elle m'a dit : « *Nous sommes la France réelle.* » Cela m'a bouleversé. On a en effet l'impression qu'il existe un microcosme et une France réelle. J'y suis sensible car c'est l'une des clés m'ayant permis de comprendre l'Algérie. Je suis un villageois. La vie intellectuelle algérienne est centrée sur l'hypercentre d'Alger. J'aime ce rapport charnel à la terre, la paysannerie. D'autant que la pauvreté m'a appris le bonheur : vouloir être riche apporte de la dignité ; vouloir être un communiste pauvre et mal habillé n'est que le caprice d'un riche qui veut s'encanailler. Dans un village, on perçoit le réel et ce qui ne l'est plus : les écrans, les polémiques... Je n'ai quasiment pas de réseaux, pas de télévision, car j'ai décidé de préserver mon autonomie de réflexion. Quand j'écris un éditorial, je réagis par rapport à un fait. Le jeu des réseaux numériques est de réagir par rapport à ce monde très fermé sur lui-même, quitte à perdre le sens du réel. Or ce réel me permet d'être un vrai écrivain qui écrit sur des choses réelles.

Dans le tourbillon d'un Goncourt, a-t-on le vertige à l'idée du livre d'après ? Ou était-il déjà entamé avant la sortie de *Houris* ?

J'ai vécu ce tourbillon avec *Meursault* : je n'ai pas eu le Goncourt, j'ai failli l'avoir, puis j'ai eu le Goncourt du premier roman. Ensuite, il a explosé dans le reste du monde, traduit dans quarante langues... Le succès est plus difficile à surmonter que l'échec. Avec *Houris*, je n'attendais pas le Goncourt. J'étais soulagé de le finir et de le remettre à mon editrice. Pendant les quelques années où j'étais en Algérie et que j'avais peur de publier, j'avais déjà écrit deux textes. Mais faut-il les publier ou nourrir ma gloire en les jetant dans ma cheminée ? À ma mort, on racontera que je suis l'écrivain aux manuscrits perdus !

Le personnage de *Houris* oscille sans cesse entre le désespoir et l'impossibilité de l'existence, tant elle souffre de ce qu'elle a vécu et s'inquiète du futur. C'est un roman qui laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle naissance. Le personnage principal s'appelle Aube, un prénom qui dit beaucoup de choses. Quels sont vos motifs d'espérance dans le panorama sombre que nous avons établi ?

Aube est un personnage de la reconstruction, de la vie après la mort. C'est un monopole des religieux, mais il nous faut aussi nous demander s'il y a une vie après la mort, après nos morts, je veux dire. J'aurais voulu que l'Algérie fasse le même chemin qu'Aube : aller aux sources de la douleur et, à la fin, s'y confronter. La vie est le contraire du roman : elle part de la naissance vers la mort ; le roman part de la mort vers la naissance. Y a-t-il des raisons d'espérer ? Si l'on désespère à 30 ans, que faire jusqu'à 90 ans ? Nous sommes là parce que nous devons espérer. Je souris toujours devant mon fils. Il comprendra avec le temps que je me suis forcé. Mais il le respectera pour deux choses : pendant la moitié de sa vie, il y aura cru ; pendant l'autre moitié, il aura compris le prix que ce sourire m'a coûté. Quand nous désespérons, comme le disait Camus dans *L'Homme révolté*, se pose la question du suicide. Pourquoi rester dans une salle où il ne se passe plus rien d'intéressant ? Il faut vivre courageusement ou mourir courageusement. Pour vivre courageusement, nous devons espérer. Si nous n'y croyons pas, faisons-le pour la génération suivante.

Si l'enfant que vous étiez venait à croiser l'écrivain français, reconnu et célébré que vous êtes devenu, attaqué par son propre pays, que lui dirait-il ?

L'enfant dirait à l'adulte qu'on se ressemble encore beaucoup. L'adulte dirait à l'enfant : « Reste avec moi jusqu'au bout parce que j'ai besoin de voir le monde à travers tes yeux. Je ne mange pas de blé, mais si tu m'apprivoises, le vent dans le blé me rappellera tes cheveux. » ■

■ « AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD - CHRONIQUES 2015-2025 », Kamel Daoud, Presses de la Cité, 464 pages, 23,90 €. ■ « HOURIS », Kamel Daoud, Éditions Gallimard, 416 pages, 23 €.





“
**FIÈRE DE CÉLÉBRER
LES 30 ANS DU E-COMMERCE
AVEC COLISSIMO**”



Véritable révolution dans les habitudes de consommation, l'e-commerce souffle en 2025 ses 30 bougies. Chez Colissimo, nous soutenons le développement de petites et moyennes entreprises familiales, comme Jonak, qui sont devenues de grandes marques reconnues pour leur savoir-faire. Et nous serons toujours à leurs côtés, en France comme à l'international.

Lisa Nakam
Directrice associée de

JONAK
PARIS



LE FIGARO économie



EMPLOI
APRÈS LES ANNÉES FASTES,
LE MARCHÉ DES CADRES DONNE
DES SIGNES DE FAIBLESSE **PAGE 23**

TIKTOK USA
L'ADMINISTRATION TRUMP AFFIRME
QUE LA VENTE SERA RÉGLÉE AVANT
LA DATE LIMITE DE SAMEDI **PAGE 28**



Guerre commerciale : le monde cherche la riposte

Emmanuel Macron appelle les entreprises françaises à suspendre leurs investissements aux États-Unis et les Européens à rester unis dans leur réponse. **PAGES 24 À 27**

> FOCUS INTERMARCHÉ PRÊT À FERMER TRENTE MAGASINS

Le groupement des Mousquetaires/Intermarché a annoncé jeudi « envisager la fermeture » de 30 magasins rachetés au concurrent Casino et qui regroupent « près de 680 salariés ». « Toute exploitation commerciale est à ce jour impossible », pour ces magasins, indique le groupe dans un communiqué. « Dix-huit mois après la reprise des premiers magasins Casino et la sauvegarde de plus de 10 000 emplois », plaide le distributeur, numéro trois du secteur derrière E.Leclerc et Carrefour, « l'équilibre financier reste inatteignable » pour un « nombre limité de magasins ».

C'est la raison pour laquelle cette « minorité de points de vente a convoqué un CSE » afin d'évoquer l'avenir de ces magasins. L'enseigne promet « un accompagnement individuel » à chaque salarié qui pourra se voir offrir des emplois dans le groupement. Intermarché a repris, depuis octobre 2023, 294 magasins du concurrent en difficulté Casino.

Le groupement justifie les fermetures « en raison d'un manque d'investissements trop important ces dernières années » et « d'une politique commerciale inadaptée ayant eu pour conséquence de fidéliser les clients vers d'autres enseignes concurrentes ».

Intermarché précise que sur l'ensemble des magasins Casino repris, 211 sont devenus des Intermarché et 62 des Netto, enseigne discount. 21 restants devaient être cédés à la demande de l'Autorité de la concurrence.

M.M. (AVEC AFP)

En crise, Puma recrute son nouveau patron chez Adidas

Nouvel épisode de la guerre fratricide à laquelle se livrent Adidas et Puma. Les deux groupes ont leur siège à Herzogenaurach, en Allemagne. En janvier 2023, l'équipementier sportif fondé par Adi Dassler recrutait son nouveau patron, Bjorn Gulden, chez son rival, créé par Rudolph Dassler, le frère d'Adi.

C'est au tour de Puma de débaucher une pointure chez Adidas. Arne Freundt, président du directoire de Puma depuis fin 2022, laissera sa place à Arthur Hoeld début juillet. Après quatorze ans passés chez Puma, il fait les frais de « divergences de vues » sur la stratégie à mener pour relancer la griffe. En 2024, le bénéfice d'exploitation de

Puma est resté stable, et son chiffre d'affaires n'a progressé que de 2%, à 8,8 milliards d'euros. Un vaste plan d'économies a été lancé, mais ses effets n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Arthur Hoeld, qui a passé vingt-six ans chez Adidas, trouvera-t-il la recette ? Les droits de douane imposés par Trump ont propulsé

les équipementiers sportifs, qui produisent en Asie, dans l'inconnu. « À l'avenir, nous mettrons l'accent sur l'authenticité dans le sport et sur une proposition de marque passionnante », a promis le nouveau patron. Jeudi, le cours de l'action Puma a chuté de plus de 11%. Il va falloir transformer l'essai le plus vite possible.

MATHEILDE VISSEYRIAS

le PLUS du FIGARO ÉCO

COMMERCE

Un entrepôt géant en sous-sol pour la livraison sur les Champs-Élysées

PAGE 22

LA SÉANCE

DU JEUDI 03 AVRIL 2025

CAC 40
7598,98 -3,31%

DOW JONES
41084,69 -2,70%

ONCE D'OR
3028,00 (3150,00)

PÉTROLE (Brent)
69,840 (73,590)

EUROSTOXX 50
5112,41 -3,61%

FOOTSIE
8474,74 -1,55%

NASDAQ
18786,82 -4,06%

NIKKEI
34735,93 -2,77%

L'HISTOIRE

Fitch sanctionne la Chine pour son endettement inquiétant

La Chine de Xi Jinping se serait volontiers passée de cette annonce. L'agence de notation financière Fitch a abaissé jeudi la note de la deuxième économie mondiale. Celle-ci est passée de A+ à A, avec une perspective stable. Fitch cite un affaiblissement des finances et évoque des préoccupations sur la dette, dont la trajectoire est « en hausse rapide ». Cette sanction a été décidée par les experts de l'agence américaine avant que Donald Trump n'annonce des droits de douane supplémentaires de 34% sur les produits chinois. Les mesures protectionnistes américaines ne font que renforcer l'incertitude entourant l'économie chinoise, mais il est encore prématuré

d'évaluer leur impact, précise l'agence. Le ministère des Finances chinois a pour sa part jugé « partielle » cette dégradation de la note de la dette du pays. « Nous la regrettons amèrement et ne la reconnaissons pas », a-t-il ajouté. En avril 2024, l'agence Fitch avait placé la note souveraine de la Chine en perspective négative. Elle s'interrogeait alors sur le modèle de croissance choisi par Pékin au sortir de la pandémie de Covid et pointait les risques pour les finances publiques. Xi Jinping espère atteindre une croissance du PIB d'environ 5% cette année.

Or, le moteur qui tire l'activité du géant asiatique est l'exportation. Une escalade de la guerre commerciale pourrait le ralentir dans les prochains mois. ■

F. N.-L.

(AVEC AGENCES)



JOHN LOBB

Un entrepôt de neuf étages en sous-sol pour faciliter la livraison sur les Champs-Élysées

Manon Malhère

Les entrailles de la plus célèbre avenue du monde se métamorphosent pour devenir la réserve des magasins du centre de Paris.

Une petite révolution logistique s'opère sous les Champs-Élysées. Situé au 66 de la plus célèbre avenue du monde, un ancien parking fermé depuis plusieurs années, faute d'être remis aux normes sécuritaires, est actuellement transformé de fond en comble pour devenir un méga entrepôt nouvelle génération. Un projet d'envergure, porté par Mont Thabor et Swiss Life Asset Managers France, dont les dimensions donnent le tournis : 16 000 m² répartis sur neuf niveaux en sous-sol pourront accueillir les marchandises des commerces environnants en plein centre de Paris, courant 2026, avec une livraison assurée en moins de 20 minutes chrono. Une capacité de gestion de 90 000 palettes par an.

« L'Atelier logistique, c'est une cathédrale inversée. Nous apportons à nos clients une réponse ambitieuse et durable à la problématique de la ville de demain », explique Fabrice Lombardo, directeur des activités immobilières de Swiss Life Asset Managers France. À l'heure où l'accès au centre de Paris, très dense, est de plus en plus difficile pour les véhicules motorisés, le projet, dont le montant se chiffre à plusieurs dizaines de millions d'euros, a de quoi séduire. Ses artisans peuvent déjà l'affirmer : son exploitation permettra de faire économiser à la ville 657 000 kilomètres de trafic de véhicules utilitaires légers (VUL). Et ce en livrant sur les Champs-Élysées/avenue Montaigne en 5 minutes, dans Le Marais en 20 minutes, rue Saint-Honoré en 10 minutes et dans le quartier Saint-Germain en 15 minutes.

« La ville du quart d'heure d'Anne Hidalgo marche à plein tube avec ce pro-



Dans le courant de 2026, 16 000 m² répartis sur neuf niveaux en sous-sol pourront accueillir les marchandises des commerces environnants en plein centre de Paris, avec une livraison assurée en moins de vingt minutes chrono. DAMIEN ANTONI ARCHITECTE, TAKUJI SHIMMURA PHOTOGRAPHE

« L'Atelier logistique, c'est une cathédrale inversée. Nous apportons à nos clients une réponse ambitieuse et durable à la problématique de la ville de demain »

Fabrice Lombardo

Directeur des activités immobilières de Swiss Life Asset Managers France

jet », développe Victor Bardou, directeur de la maîtrise d'ouvrage chez Swiss Life Asset Managers France, en référence à la volonté de la maire de Paris de faire de la capitale la ville de la proximité, où les commerces nécessaires sont accessibles à 15 minutes à pied ou à 5 minutes à vélo. D'autres grandes villes comme Londres, Rome, Barcelone et Madrid regarderaient de près le projet en vue de le dupliquer chez eux, assure par ailleurs Victor Bardou.

Et pour cause. Si les travaux de transformation sont toujours en cours - l'objectif étant d'avoir tout bouclé fin 2025 -

la logistique qui sera mise en place est déjà pensée dans tous ses détails. Rue de Ponthieu, les camions arriveront la nuit pour décharger les palettes de marchandises au niveau d'une des rampes d'accès du parking. Elles seront transportées par des robots automatisés et descendues pour être stockées, via des monte-charges, aux 6^e, 7^e, 8^e et 9^e sous-sols. Lorsque les enseignes passeront commande, ces marchandises, toujours transportées par ces robots, remonteront en sens inverse aux 5^e, 4^e et 3^e sous-sols et seront chargées sur des vélos-cargos ou des camionnettes avant de sortir par la rampe située rue de La Boétie. Livrés en moins de 20 minutes, les articles commandés pourront même être emballés dans leurs paquets si les enseignes optent pour ce service premium. Une fois complètement rénovée, l'architecture principale du parking demeurera mais l'espace intérieur sera métamorphosé, épuré avec une acoustique spécifique, des lumières agréables et une humidité régulée.

Un projet comparable à la transformation en cours du parking avenue Foch en un centre de logistique urbain

ne et une station de remisage d'autocars ? « À Foch, c'est une concession de Paris. Ici, nous sommes propriétaires », insiste Stéphane Bettini, le président de Mont Thabor. Par ailleurs, contrairement au parking Foch qui conserve le centre de tir, la discothèque et le bowling implantés depuis des années, l'entrepôt des Champs-Élysées est entièrement dédié à la logistique. « En termes d'assurance et de sécurité, notre actif n'a donc rien à voir », insiste le président. Et d'ajouter : « On a été au plus haut des standards de sécurité que vous pourriez imaginer. » Un point clé pour rassurer les enseignes.

À ce stade, les propriétaires négocient avec des entreprises de logistique pour exploiter les lieux et doivent encore signer des contrats avec les enseignes. L'objectif étant d'attirer tant les boutiques de luxe qui trônent notamment sur les Champs-Élysées - Louis Vuitton, Chanel, Dior, Omega ou encore Tiffany -, que celles plus grand public comme Zara, Massimo Dutti, Miu Miu et Sephora. La commercialisation vient de commencer et les porteurs du

projet affirment « avoir été approchés par un bon nombre d'entre elles ».

Les marques pourraient y trouver un réel intérêt dans ces quartiers parisiens où les loyers des magasins (autour de 15 000 euros le mètre carré par an) et des réserves sont particulièrement élevés. « Dans ces zones, la moyenne des loyers des réserves est de 800 à 900 euros le mètre carré par an et peut aller jusqu'à 5 000 euros. Nous serons nettement moins chers que la haut de la fourchette », précise Stéphane Bettini. L'Atelier logistique leur permettrait ainsi d'accroître leurs stocks à proximité directe, et de répondre plus rapidement à la demande des clients en ayant des réserves toujours disponibles. « L'Atelier logistique, c'est une extension du point de vente qui va permettre à la boutique d'étendre son espace de vente et réduire ses réserves », résume Stéphane Bettini. Il reste à voir si ces avantages suffiront pour embarquer les marques dans ce projet qui n'aura de sens pour transformer la ville, et ainsi réduire le bal des camions de livraison dans les petites rues, que si elles sont suffisamment nombreuses à y adhérer. ■

Une vague d'escroqueries en ligne déclenche une guerre ouverte entre Meta et Barrière, Partouche et Joa

Keren Lentschner et Mathilde Visseyrias

Les casinotiers accusent le géant américain de diffuser des publicités frauduleuses d'opérateurs de jeux en ligne illégaux.

C'est un peu le combat de David contre Goliath : Barrière, Partouche et Joa ont déclaré la guerre à Meta. De fausses publicités incitant à jouer au casino en ligne ont, en effet, fleuri ces derniers mois sur Facebook et Instagram, propriétés du groupe américain. Elles utilisent frauduleusement les marques de ces casinotiers pour attirer les utilisateurs vers des sites d'opérateurs de jeux en ligne illégaux. Les casinotiers ont attaqué en justice Meta pour que ces publicités cessent d'être diffusées sur ses réseaux sociaux, mais aussi pour que les comptes de ces opérateurs n'y soient plus hébergés.

L'état se resserre autour du groupe américain. Le dossier se règle devant les tribunaux, au civil comme au pénal. Meta a déjà été condamné à plusieurs reprises pour infractions au code de la propriété intellectuelle, de la sécurité intérieure et au DSA, le règlement européen sur les services numériques. La prochaine décision est attendue le 12 mai dans son différend contre Joa.

L'affaire remonte à la fin 2023. Barrière a été le premier à passer à l'offensive contre Facebook, Instagram et Messenger (Meta). Les publicités frauduleuses utilisant sa marque ont été vues plus de 80 millions de fois. L'arnaque est d'autant plus choquante qu'il est interdit

de jouer au casino en ligne en France. Depuis 2010, seuls le poker, les paris sportifs et hippiques sont autorisés. « C'est la première fois que les casinotiers font face à une vague d'escroquerie en ligne d'une telle ampleur », s'indignent les avocats du groupe Barrière.

Barrière a déjà obtenu plusieurs victoires significatives. Début 2024, le président du tribunal judiciaire de Paris a ordonné que Meta mette en place des mesures de filtrage, en plus de transmettre au casinotier toutes les données permettant d'identifier les annonceurs. La plateforme avait formé un recours, qui a été rejeté en avril par le tribunal. En septembre, elle a même été condamnée à 10 000 euros d'astreinte par jour de retard pour non-exécution des décisions rendues... « Comme par magie, les publicités ont toutes disparu, alors que Meta prétendait être dans l'incapacité technique de faire un filtrage », constatent les avocats de Barrière.

Cette injonction judiciaire à l'égard d'une très grande plateforme est une première en Europe, mais elle ne court que jusqu'en mai. Après ? Soit Méta accepte de coopérer, soit Barrière saisira à nouveau le juge pour l'y contraindre.

Entre-temps, Partouche et Joa sont également passés à l'action. Début mars, le premier a obtenu la levée de

l'anonymat sur 137 comptes hébergés par Meta. De son côté, Joa a déposé plainte contre la plateforme devant le tribunal judiciaire de Paris, pour usurpation d'identité et contrefaçon de marque. Les premières auditions ont eu lieu en mars. Le 12 mai, le délibéré sera rendu dans le cadre de la procédure de

« Si Meta freine des quatre fers pour empêcher la diffusion de ces publicités illicites, c'est qu'elles sont une source d'enrichissement Mais nous nous refusons à ce que le monde numérique soit une zone de non-droit »

Les avocats de Barrière

référé qu'il a initiée. « Meta nous explique qu'il n'est pas capable de retirer ces publicités. Or, je constate que les mesures de filtrage sont très efficaces, quand il s'agit d'armement ou de pédopornographie, souligne Laurent Lassiaz, président de Joa. Ces publicités reproduisent notre marque et sont illustrées de photos d'établissements nous appartenant pour faire la promotion de sites de casinos en ligne illicites en France. Que nous soyons

obligés de nous défendre pour faire appliquer le droit français est dingue ! Je suis fou furieux. » « Le système de signalisation de Meta ne permet qu'un contrôle a posteriori des publications, estime Julie Jacob, avocate spécialisée dans le numérique. Il n'empêche pas non plus la récurrence de publicités similaires ou identiques publiées par des tiers. »

Face à ces accusations, le groupe américain jure la bonne foi. « Meta a développé plusieurs outils pour collaborer avec les détenteurs de droits à la protection de leurs marques, répond un porte-parole. Meta adapte également en permanence ses modèles de détection et de mise en œuvre afin d'éliminer les acteurs mal intentionnés de ses systèmes. » Un laxisme qui s'expliquerait, selon les casinotiers, par la manne publicitaire à la clé. « Si Meta freine des quatre fers pour empêcher la diffusion de ces publicités illicites, c'est qu'elles sont une source d'enrichissement, estiment les avocats de Barrière. Mais nous nous refusons à ce que le monde numérique soit une zone de non-droit. » Au-delà des recettes publicitaires qui sont en jeu, c'est une question de principe pour Meta. « Le groupe américain ne veut pas que ce soit la voie ouverte au filtrage généralisé de la plateforme, indique Julie Jacob. Cela ne correspond pas à sa culture libertaire. »

L'Autorité nationale des jeux (ANJ), le gendarme du secteur, est mobilisée face au développement de cette offre illégale de casinos. Mais elle manque de moyens pour lutter efficacement contre ce fléau. Au total, ce sont plus de 3 000 sites qui sont référencés à date sur la liste noire de l'ANJ. Ces opérateurs s'appellent 777onfire, Ired Casino, Twin ou encore Betlive. Ils sont basés dans des paradis fiscaux comme Chypre ou Curaçao.

Le sujet anime aussi les pouvoirs publics. En novembre dernier, Violette Spillebout, députée Renaissance, avait interpellé le gouvernement au sujet de la « régulation insuffisante des contenus publicitaires illicites sur les plateformes » face à la « sophistication croissante des tactiques frauduleuses en ligne ». Le 25 mars dernier, Clara Chappaz, secrétaire d'État au Numérique, a assuré que la France était « pleinement engagée dans la lutte contre ces pratiques préjudiciables aux consommateurs en ligne ». Elle a notamment rappelé que le « risque de "publicité frauduleuse" » pouvait être signalé aux services de la commission et que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) disposait « de toute latitude dans le lancement d'enquêtes ». ■

Emploi des cadres : le grand retournement

Gilles Boutin

Après deux années exceptionnelles, le marché se contracte en 2024 et 2025.

« **L**a fête est finie. » Gilles Gateau, le directeur général de l'Apec, ne mâche pas ses mots pour qualifier le retournement de tendance dans l'emploi des cadres entre 2022 et 2025. Après les années euphoriques de l'après-Covid puis le ralentissement de l'année dernière (-8%), les recrutements devraient de nouveau reculer en 2025, de 4%, à 292 600, selon le baromètre présenté ce jeudi par l'Association pour l'emploi des cadres. Croissance en berne, chômage en hausse, loi de finances adoptée dans la douleur, incertitudes fortes, qui plus est après l'annonce de la hausse des droits de douane américains... Le volume de recrutement de cette catégorie d'employés repasserait ainsi sous la barre symbolique des 300 000, franchie pour la première fois en 2022.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact direct des mesures prises par Donald Trump - l'enquête prospective de l'Apec a été menée avant, entre novembre et janvier -, on sait déjà que l'attentisme des entreprises lié à ce climat pèse sur les intentions d'embauche. Aucun secteur ne sera épargné cette année : la construction (-7%) et le commerce (-5%) sont les plus touchés, tandis que l'industrie (-3%) et les services à forte valeur ajoutée (-3%) résistent un peu mieux. Les recrutements de jeunes seront les premiers à pâtir de la situation (-16%). Un effet de balancier est à prévoir dans les régions : celles qui ont été les plus touchées en 2024 devraient l'être un peu moins en 2025, et inversement. La contraction la plus forte devrait se produire en Grand Est (-7%). La morosité ambiante ne change cependant pas les

grandes tendances : plus de la moitié des recrutements prévus continueront de se faire dans l'informatique, le commercial et le marketing, et les études et R&D.

Ce grand retournement s'accompagne d'une inversion du « rapport de force au bénéfice des entreprises », pointe Hélène Garner, la directrice des données et des études de l'Apec. Après cinq années marquées par des difficultés de recrutement liées à la rareté de certaines compétences, les employeurs auront un choix de candidats plus large, avec des prétentions salariales moindres. D'autant que plus d'un tiers des cadres envisagent toujours d'entreprendre dans les prochains mois des démarches afin de changer d'employeur.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact direct des mesures prises par Donald Trump, on sait déjà que l'attentisme des entreprises lié à ce climat pèse sur les intentions d'embauche. Aucun secteur ne sera épargné cette année

Les cadres avaient déjà perçu les difficultés l'an dernier. Si le niveau d'embauche est resté historiquement élevé en 2024, à 303 400, il était déjà en recul après le pic de 330 000 en 2023. Celui-ci avait été atteint à l'issue d'une progression constante depuis 2013, avec une simple interruption lors de la crise du Covid. Les recrutements avaient repris très rapidement, pour dépasser le niveau pré-pandémie de 2019, qui était à 281 300.



Bien que restant historiquement élevé, le niveau d'embauche en 2024 était déjà en recul après le pic en 2023. Cette année, les recrutements devraient encore reculer de 4%. STANDRET/STOCK.ADOBE.COM

Mais, en 2024, la donne a changé. Les investissements se sont contractés pour la première fois depuis 2009, se répercutant directement sur les embauches et les intentions de recrutement de cadres, population sensible à ce type de variation. Tous les secteurs sont concernés. Dans l'informatique, plus gros moteur du marché de l'emploi cadre, les recrutements ont chuté de 18% l'an dernier. La baisse a atteint 10% dans le conseil, les activités juridiques et comptables, et 6% dans l'ingénierie R&D. L'industrie a été également touchée, avec une baisse de 12% dans la chimie-pharmacie ou encore de

10% dans les équipements électriques et électroniques. Aucune région n'a été épargnée non plus : la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine, Paca et la Corse, l'Occitanie, le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la Bretagne ont affichés les baisses les plus fortes, entre 8 et 12%. « Les premiers à en payer le prix ont été les jeunes », dont les recrutements ont baissé de 19% en 2024, observe Gilles Gateau. Pour autant, les effectifs totaux ont augmenté de près de 2% entre 2023 et 2024, pour atteindre 4 millions. Il faut remonter à 1991 pour observer une réduction de l'effectif global.

Le retournement de tendance a été notable dans les « entrées » et les « sorties » : les recrutements en CDI ou CDD d'un an et plus se sont contractés de 8%, au profit des promotions internes qui, elles, ont progressé de 12%. Les départs à la retraite sont quant à eux en baisse de 2%, reflétant les premiers effets de la réforme passée en 2023. Sous l'influence de cette plus grande stabilité interne, 69 700 emplois nets ont été créés en 2024, contre 85 400 l'année précédente. Plus inquiétant encore est le nombre de cadres inscrits à France Travail. Leur population a augmenté de 7% entre 2023 et 2024, et de 20% entre 2024 et 2025. Ils étaient 379 890 en janvier. ■

Les vrais effets de la réforme de l'assurance-chômage

Jean Citti

La reprise d'emploi a bien été accélérée.

Avec la réforme des retraites, c'était une des mesures phares mises en avant lors de la première campagne présidentielle d'Emmanuel Macron. Le fonctionnement de l'assurance-chômage a subi plusieurs changements majeurs entre 2019 et 2021, dont l'impact concret sur l'emploi vient d'être établi par les services de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), rattachée au ministère du Travail. Certaines mesures, comme le changement de calcul de l'indemnisation ou la dégressivité des allocations versées, semblent avoir porté leurs fruits. D'autres ont, au contraire, renforcé la précarité de certains allocataires.

Mise en œuvre progressivement, cette réforme comportait quatre mesures principales : un changement de calcul pour le salaire journalier de référence (SJR) et la durée d'indemnisation, le passage de quatre à six mois minimum travaillés pour ouvrir le droit au chômage, la dégressivité dans le versement des allocations élevées et l'instauration d'un bonus-malus de cotisations pour certains employeurs, afin de réduire le recours aux contrats courts.

La réforme du SJR, avec la prise en compte des périodes non travaillées dans le calcul de l'indemnisation, a eu pour effet de réduire en moyenne de 25% le salaire journalier et de 18% l'allocation journalière versée aux chômeurs, tout en augmentant leur durée potentielle d'indemnisation. En conséquence, selon la Dares, « ces populations ont eu tendance à accélérer leur reprise

d'emploi ». La dégressivité dans le versement du chômage apparaît également « particulièrement efficace, puisqu'elle provoque une accélération du retour à l'emploi, sans pour autant dégrader la qualité de l'emploi salarié retrouvé ».

Pas encore la panacée

L'allongement de quatre à six mois de la durée minimale travaillée « stimule également la reprise d'emploi », mais pour moitié via un CDI de moins de deux mois ou une mission d'intérim. « En revanche, la perte de l'éligibilité à l'assurance-chômage réduit les incitations à s'inscrire à France Travail », note la Dares. L'effet limité de ces mesures s'expliquerait en partie par le fait que « certains travailleurs reprennent un contrat court pour compenser à court terme leur perte de revenus », mais aussi qu'ils travaillent dans des secteurs où le CDI n'est pas dans les moeurs, ni des employeurs ni des employés.

Bien qu'efficace pour inciter au retour vers le travail, cette réforme n'est pas la panacée. « Si ces mesures incitent certains publics spécifiques à retourner plus rapidement en emploi, la baisse de l'indemnisation fragilise aussi le rôle stabilisateur de l'assurance-chômage dans les trajectoires des individus », note la Dares. En outre, les réformes du SJR et de la condition minimale d'affiliation « pénalisent directement la reprise d'emploi en contrat court », n'incitant donc pas forcément à un retour vers l'emploi. Quant à l'impact de la réforme sur le recours au RSA, les résultats « semblent peu conclusifs ». ■



Nous aidons les entreprises à mieux acheter leur énergie

Opéra Energie est aux côtés des PME, ETI et copropriétés pour optimiser leurs achats d'énergie.

Valable pendant : 2 jours 12:20:06

Énergie : 7 568 €/an	14 366 €/an HTVA	-6 955 €/an	-32%
Acheminement : 5 013 €/an			
Taxes : 1 758 €/an			

SOUSCRIRE
DÉTAILS




Offre verte

36 mois | Fin au 31/01/2028

Fixe

Pas de garantie demandée

Paiement par prélèvement

Leader du courtage en énergie pour les entreprises*

4,7 ★

Sur Google

4,8 ★

Sur Ekomi

4,9 ★

Sur Trustpilot

OPERA-ENERGIE.COM

2025 - Opéra Energie - SIREN 808096119 - 27 rue de la Villette, 69003 Lyon - SAS au capital de 138 144,60 € - RCS Lyon 808 096 119

*sur la base de l'analyse des parts de marché (étude Xerfi, février 2025)

Le monde cherche la parade à la guerre commerciale de Trump

Armelle Bohineust

De l'Asie à l'Europe en passant par les États-Unis, les marchés financiers ont été secoués par l'offensive américaine.

Les marchés ont plongé. Au lendemain du déclenchement par Donald Trump d'une guerre commerciale particulièrement brutale, quasiment tous les indices boursiers ont fondu. À Wall Street, le S&P500 et le Nasdaq, après avoir décroché mercredi, perdaient respectivement 3,39 % et 4,60 % jeudi à l'ouverture. En Asie, les marchés boursiers de Pékin et de Tokyo ont atteint leurs plus bas niveaux depuis plusieurs mois tandis qu'en Europe, le CAC 40 français a chuté de 3,31 % et le Dax allemand de 3,01 %. L'or, valeur refuge, a flambé tandis que le baril de Brent dégringolé de plus de 7 %, à moins de 70 dollars. Du côté des entreprises, l'action Apple cédait 8,25 %, Amazon 6,8 %, la chaîne de supermarchés Walmart 2,3 %. En Europe, le lunetier EssilorLuxottica perdait 6,95 %. Du côté des devises, le dollar s'est effondré, l'euro gagnant 2,4 % jeudi. Partout dans le monde, les rendements des obligations d'État, recherchées par des investisseurs en quête de placements peu risqués, ont reculé.

Donald Trump a lancé mercredi une attaque massive sur les échanges commerciaux, visant le monde entier et plus particulièrement l'Asie et l'Union européenne. À partir du 5 avril, un droit de douane de 10 % sera appliqué sur quasiment toutes les importations d'un grand nombre de pays du monde. Avec quelques exceptions, notamment une partie des biens provenant du Mexique et du Canada ou des produits comme le cuivre ou des médicaments, dont les États-Unis pourraient manquer.

Sur les pays soi-disant « amis mais pire que l'ennemi », comme la Chine ou l'Union européenne qu'il accuse d'« attaquer » les États-Unis, Donald Trump tire à boulets rouges. Des droits

« réciproques » supplémentaires, qui peuvent atteindre 49 %, s'ajouteront à le 9 avril aux taxes déjà en vigueur. La Chine, à qui Donald Trump a déjà imposé deux séries consécutives de taxes de 10 % depuis son retour au pouvoir, écope de droits réciproques supplémentaires de 34 %, ce qui porte sa taxation générale à 54 %. L'Union européenne est taxée à hauteur de 20 %. Ces nouvelles sanctions s'ajoutent à des surtaxes de 25 % sur les voitures et pièces détachées fabriquées à l'étranger et à des droits sur l'acier et l'aluminium en vigueur depuis mi-mars.

« Nous ne resterons pas inactifs si nous ne parvenons pas à conclure un accord équitable »

Maros Sefcovic
Commissaire européen au Commerce

Ce déchaînement de droits de douane avait beau être attendu et redouté, le choc est brutal. Et beaucoup de pays annoncent ou envisagent des mesures de rétorsion. L'Union européenne a promis de riposter tandis que la Chine, pour qui l'addition est plus salée, a qualifié ces taxes de danger pour les chaînes d'approvisionnement mondiales et la croissance économique. La Suisse reprend sa respiration, sonnée par le montant élevé des taxes, 31 %, même si une partie de sa production, celle des médicaments, y échappe. Face à ces réactions, le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, ne s'est pas démonté, enjoignant aux partenaires des États-Unis de s'incliner. « Si vous ripostez, la situation s'aggrave », a-t-il averti mercredi après l'annonce de Donald Trump.

Face à cette « catastrophe », selon François Bayrou, « la priorité reste une négociation ferme mais la France et

L'Europe doivent en parallèle mettre en place des mesures de soutien aux secteurs impactés », a indiqué jeudi Patrick Martin, président du Medef. Emmanuel Macron, qui réunissait les patrons des industries affectées, a estimé que les Américains « sortiraient plus faibles » de cette guerre commerciale et appelé les Européens à « rester unis ». L'UE veut conjuguer main tendue et menace vis-à-vis des géants de la tech. Les Vingt-Sept envisagent « d'attaquer les services numériques » américains, indique la porte-parole du gouvernement français, Sophie Primas, tandis que le vice-chancelier allemand Robert Habeck confirme : « tout est sur la table ». Fort de son marché de 450 millions de consommateurs, le négociateur en chef de l'UE, Maros Sefcovic, commissaire au Commerce, a indiqué qu'il discuterait dès vendredi avec ses homologues américains. « Nous ne resterons pas inactifs si nous ne parvenons pas à conclure un accord équitable », a-t-il précisé.

La Grande-Bretagne écope de 10 % seulement de taxes douanières. Mais Londres, qui tente encore de parvenir à un accord économique avec Washington, consulte les entreprises britanniques sur l'impact d'une riposte en cas d'échec. Pékin, de son côté, a exhorté jeudi les États-Unis à annuler leurs nouvelles taxes et promis « des contre-mesures pour protéger ses propres intérêts ». L'économie chinoise est très sensible aux vicissitudes du commerce international : ses ventes de biens aux États-Unis, plus de 500 milliards de dollars l'an dernier, ont représenté 16,4 % du total des exportations. Or, compte tenu des multiples taxes appliquées sur les produits chinois importés aux États-Unis, les droits de douane moyens s'élevaient désormais à 76 %, a calculé Chad Brown, chercheur au Peterson Institute for International Economics et ex-économiste du gouvernement Biden.

Le régime radical de Donald Trump ne menace pas que les pays partenaires des États-Unis. Le secteur technologique, dont les dirigeants ont passé des mois à le courtiser dans l'espoir d'assouplir sa politique ou d'obtenir des exemptions, va être soumis à une pression majeure. La Maison-Blanche a indiqué qu'aucune exemption n'était prévue pour Apple. Or, la Chine, l'Inde (+26 % de droits de douane) ou le Vietnam (+46 %) hébergent des usines indispensables à la chaîne d'approvisionnement d'entreprises américaines. Et Taiwan est confronté à une taxe réciproque de 32 %, même si les semi-conducteurs, une exportation géopolitiquement cruciale, en sont exemptés pour l'instant. Le secteur de la distribution aussi s'inquiète. L'association des fabricants de produits alimentaires comme PepsiCo et Kraft, la Consumer Brands Association, a déposé une pétition pour exempter des « ingrédients critiques » de ces taxes.

L'Administration Trump discute avec ses grands partenaires commerciaux depuis plus d'un mois des moyens de réduire ces nouveaux droits punitifs, a relaté jeudi le secrétaire au Commerce Howard Lutnick sur la chaîne de télévision CNBC. Mais ceux-ci devront modifier leurs règles. « La question est de savoir s'ils prendront nos produits agricoles. Et s'ils nous traitent équitablement. La réponse est oui, avec le temps », a-t-il affirmé. En attendant, le monde entier s'inquiète. « Bien que la situation évolue rapidement », les taxes adoptées depuis le début de l'année « pourraient entraîner une contraction d'environ 1 % du volume du commerce mondial de marchandises cette année. Ce déclin et la possibilité d'une escalade supplémentaire vers une guerre tarifaire sont préoccupants », a souligné jeudi Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce. ■



Donald Trump lors de son discours sur les tarifs douaniers à la Maison-Blanche, mercredi, à Washington.

CARLOS BARRIA/REUTERS

L'Europe a un train de retard dans sa riposte

Bertille Bayart
et Florentin Collomp
Correspondant à Bruxelles

« Nous sommes prêts à répondre », a réagi jeudi matin Ursula von der Leyen devant Samarkand, en Ouzbékistan, où elle participe à un sommet entre l'Union européenne et les pays d'Asie centrale, après l'annonce de droits de douane généralisés de 20 % sur les importations de l'UE par Donald Trump. La Commission cherche à mettre au point une réponse « qui frappe les Américains là où ça fait mal, en essayant de ne pas nous faire mal nous-mêmes », explique un haut fonctionnaire européen chez Eurasia Group, cela pourrait concerner environ 100 milliards sur 350 milliards d'euros d'importations de produits américains, sans entrer dans une logique « œil pour œil, dent pour dent ». Il ne s'agit « pas d'une fin en soi, d'une punition, mais d'un moyen de pression pour inciter à des négociations », poursuit le responsable de la Commission.

Conséquence : l'Europe donne l'impression d'avoir un train de retard dans sa réaction. Alors qu'ils assuraient depuis des mois, avant même l'élection américaine, s'être préparés à tous les scénarios, les Vingt-Sept prennent leur temps. Ils devraient ainsi voter mercredi prochain sur un premier train de mesures pour répliquer aux taxes de 25 % sur l'acier et l'aluminium mis en place par Donald Trump depuis le 12 mars. Ces contre-mesures, portant sur un total équivalent à 26 milliards d'euros, entreront en vigueur le 15 avril pour une première partie et un mois plus tard pour une seconde liste en cours de finalisation. Sur pression de certains États membres, comme la France, l'Italie et l'Irlande, le bourbon du Kentucky pourrait en être exclu afin de tenter d'éviter en représailles des droits de 200 % sur les vins et champagnes importés aux États-Unis.

Les Européens s'attelleront ensuite à leur réponse aux droits de douane de 25 % sur les voitures et à ce nouveau seuil punitif de 20 % sur tous les produits annoncés mercredi. Les pourparlers avec les États membres ont à peine commencé sur cette seconde phase, qui devrait être finalisée en un mois. D'ici

là, les services de la Commission font l'état des lieux des dommages : au total 77 % des exportations européennes outre-Atlantique, soit 370 milliards d'euros, sont concernées. Elles seront frappées de 81 milliards d'euros de taxes douanières, contre 7 milliards jusqu'ici. Les produits pharmaceutiques, le bois et les semi-conducteurs, pas encore touchés, sont également dans la ligne de mire de Donald Trump.

L'ACI pourrait en effet être dirigé contre les deux grands secteurs de domination américaine en Europe : la filière. Selon Mujtaba Rahman, analyste Europe chez Eurasia Group, cela pourrait concerner environ 100 milliards sur 350 milliards d'euros d'importations de produits américains, sans entrer dans une logique « œil pour œil, dent pour dent ».

Il ne s'agit « pas d'une fin en soi, d'une punition, mais d'un moyen de pression pour inciter à des négociations », poursuit le responsable de la Commission.

« Mécanisme anticoercition »

Le commissaire au Commerce, Maros Sefcovic, qui était à Washington la semaine dernière - sans grand succès - et doit parler à nouveau avec ses interlocuteurs américains dès vendredi. L'exécutif européen entend leur proposer des accords pour alléger le poids des barrières respectives et mettre fin à cette guerre commerciale qui ne profite à personne. Cela pourrait passer par des propositions de baisses de droits de douane réciproques. Par exemple, sur les voitures, qui étaient, avant les nouveaux tarifs à 25 %, taxées à 2,5 % par les États-Unis contre 10 % en Europe, Bruxelles se dit prêt à s'aligner sur le niveau américain.

Mais, à force de vouloir être subtile et proportionnée, l'Europe risque d'avoir du mal à se faire entendre à la Maison-Blanche. « Nous avons de nombreuses options sur la table, y compris des mesures de rétorsion qui ne seraient pas tarifaires », prévient la Commission. L'Union européenne a de fait considérablement renforcé son arsenal de sécurité économique ces dernières années. Elle pourrait donc faire usage de son règlement antisubventions, déjà utilisé

contre des produits chinois, pour viser les États-Unis. Surtout, l'UE pourrait dégainer, pour la première fois depuis sa création fin 2023, son instrument anticoercition (ACI) qui lui permettrait de contre-attaquer dans le domaine des services. « Il faut se préparer à une extension du domaine de la lutte sur un terrain qui nous est plus favorable en activant le mécanisme anticoercition », écrivent dans *Le Grand Continent* le député (Renaissance) David Amiel et l'économiste Shahin Vallée.

L'ACI pourrait en effet être dirigé contre les deux grands secteurs de domination américaine en Europe : la filière. Selon Mujtaba Rahman, analyste Europe chez Eurasia Group, cela pourrait concerner environ 100 milliards sur 350 milliards d'euros d'importations de produits américains, sans entrer dans une logique « œil pour œil, dent pour dent ». Il ne s'agit « pas d'une fin en soi, d'une punition, mais d'un moyen de pression pour inciter à des négociations », poursuit le responsable de la Commission.

« L'instrument anticoercition (...) n'a jamais été utilisé auparavant. Il devra donc être manié avec le plus grand soin pour garantir son efficacité, mais aussi pour tenir compte du précédent qu'il pourrait créer », explique dans un entretien au Group d'études géopolitiques Cecilia Malmström, ancienne commissaire européenne au Commerce.

L'autre difficulté est institutionnelle. Pour activer cette nouvelle arme, le feu vert à la majorité qualifiée du Conseil des Vingt-Sept est requis à deux reprises, pour lever l'interdiction et pour confirmer les mesures. Comme dans d'autres domaines, la puissance de feu mise dans les mains de Bruxelles est conditionnée à l'élaboration d'un consensus large. Elle est surtout affaiblie par le tempo communautaire. Il faudra probablement quatre à six mois pour que l'intention se traduise en actes. ■

Macron appelle les groupes français à suspendre leurs investissements aux États-Unis

Marie Visot

Le ton posé, mais déterminé, la réponse d'Emmanuel Macron à la salve de droits de douane annoncée dans la nuit de mercredi à jeudi, est venue devant les premiers concernés : les représentants des industries françaises, réunis en urgence à l'Élysée ce jeudi après-midi.

Le chef de l'État n'a pas tenté de minimiser l'impact des « décisions brutales » de Donald Trump - « le choc est important pour l'économie française, et pour de nombreuses filières », a-t-il lâché, rappelant que les exportations outre-Atlantique représentent 1,5 % du PIB français, cette part montant à 3 % pour l'Italie ou 4 % pour l'Allemagne. C'est donc une action à la hauteur des conséquences que veut Emmanuel Macron. Pour lui, « tous les instruments sont sur la table ». Il a notamment appelé les entreprises françaises engagées aux États-Unis à y suspendre tous leurs projets d'investissements jusqu'à ce que les mesures qui frappent nos exportations soient « clarifiées ». « Quel serait le message d'avoir des grands acteurs européens qui se mettent à investir des milliards d'euros dans l'économie américaine au moment où ils sont en train de nous "taper" ? », a-t-il insisté. Rodolphe Saadé, le PDG de CMA CGM, qui a récemment annoncé 20 milliards d'investissements aux États-Unis, était dans la salle.

L'essentiel, selon le chef de l'État, consiste à rester unis. « Je sais ce qui va se passer : les plus gros auront tendance à jouer solo », a averti Emmanuel Macron. « Si la réponse aux tarifs douaniers, c'est d'annoncer des investissements ou faire des annonces pour négocier des exemptions, c'est une mauvaise réponse. Si on joue groupé, et que derrière, toutes les

filières sont réactives, solidaires et jouent de manière cohérente, on devrait avoir le démantèlement des tarifs », veut-il croire. Bref, il faut « montrer qu'on n'est pas décidé à se laisser faire », a-t-il lâché.

Emmanuel Macron a rappelé à ses invités du jour (les représentants des filières aéronautique, industrielle, agricole et viticole, ainsi que ceux de la chimie, de l'électronique, de la métallurgie, de la santé et des cosmétiques) les deux étapes de la riposte en préparation : la première dans quelques jours répondra aux premières mesures mises en place par Donald Trump mi-mars et se traduira par un relèvement des taxes sur l'acier et l'aluminium.

Risque d'asphyxie

La deuxième phase arrivera à la fin du mois, « après une étude précise secteur par secteur ». Dans ce cadre, il a incité les représentants des secteurs réunis à l'Élysée à « faire remonter besoins, demandes et recommandations éventuelles » et à se « coordonner » avec leurs homologues européens pour un travail unifié.

Patrick Martin, le président du Medef, également présent à l'Élysée, réclame en outre la mise en place de « mesures de soutien aux secteurs impactés » et « plus fondamentalement d'accélérer leurs stratégies de compétitivité et de diversifications ».

Le risque d'asphyxie ne concerne pas uniquement les entreprises exportatrices européennes - ou les asiatiques, largement maltraitées par les annonces de Trump. Ce sont d'abord les États-Unis qui subiront les conséquences négatives de ces décisions qui « ne sont pas soutenables pour l'économie américaine », a insisté Emmanuel Macron. Le président américain a lui-même reconnu que sa politique économique pourrait provoquer « quelques perturbations ». ■

La Chine dénonce les « intimidations » du président américain et promet des représailles

Sébastien Falletti
Correspondant en Suisse

Donald Trump n'aura accordé qu'un répit de moins de 100 jours à la Chine. Tableau illustratif en main, le champion de « l'Amérique d'abord » a annoncé l'imposition de droits de douane supplémentaire de 34 % contre les produits chinois, propulsant les barrières tarifaires au niveau vertigineux de 54 %, en prenant en compte les 20 % déjà dégaïnés au début de son mandat. Un chiffre qui s'approche des 60 % promis lors de sa campagne électorale où il avait régulièrement attaqué la Chine, la pointant comme l'adversaire prioritaire de l'Amérique. « J'ai beaucoup de respect pour le président Xi Jinping, et pour la Chine, mais ils nous tiraient beaucoup trop d'avantages », a déclaré Trump, dénonçant les pratiques jugées déloyales de « l'usine du monde ». Il accuse la Chine d'extorquer l'équivalent de 67 % de tarifs aux États-Unis selon un calcul opaque prenant en compte les « manipulations monétaires » et d'autres barrières déguisées.

La facture est encore alourdie par la fin annoncée des exemptions tarifaires sur les importations des petits colis, une faille qui a grandement bénéficié aux nouveaux géants de la distribution chinoise Temu ou Shein. Malgré consolation, ses concurrents asiatiques sont également lourdement frappés par la Maison-Blanche, grignotant leur avantage compétitif, sapant tout effet d'encrement du géant, lui offrant un boulevard dans son arrière-cour asiatique. La démocratie Taiwan est frappée presque aussi durement que le continent, à hauteur de 32 %.

Les économies exportatrices d'Asie orientale sont parmi les plus touchées, comme le Vietnam, à hauteur de 46 %, le Cambodge à 49 %, ou la Thaïlande, hub automobile ciblé à hauteur de 36 %. Même l'Inde de son « ami », le premier ministre Narendra Modi a droit à 26 % de taxes douanières, et l'Indonésie à 32 %. Les alliés militaires japonais et Sud-Coréens ne sont pas en reste, frappés de 24 % et 26 % respectivement en dépit de leurs tentatives d'amadouer Washington.

La Chine a aussitôt dénoncé « fermeté » ces « pratiques d'intimidations unilatérales » et a promis des représailles pour « défendre ses intérêts », dans un communiqué du ministère du Commerce. Elle « exhorte » les États-Unis à « annuler » ces « soi-disant tarifs réciproques » qui ne sont pas conformes aux « règles du droit international ». Se drapant en champion du libre-échange, le régime communiste a fustigé le visage protectionniste de Washington, présenté comme le nouveau trouble-fête de la mondialisation, symbole d'un capitalisme américain à bout de souffle. « L'histoire a prouvé que les nouveaux tarifs douaniers ne résoudreont pas les problèmes des États-Unis. Cela portera non seulement atteinte à leurs intérêts, mais mettra en danger la stabilité de l'économie mondiale comme des chaînes d'approvisionnement », a fustigé « l'usine du monde », qui redoute un découplage remettant en cause sa place centrale dans les flux planétaires.

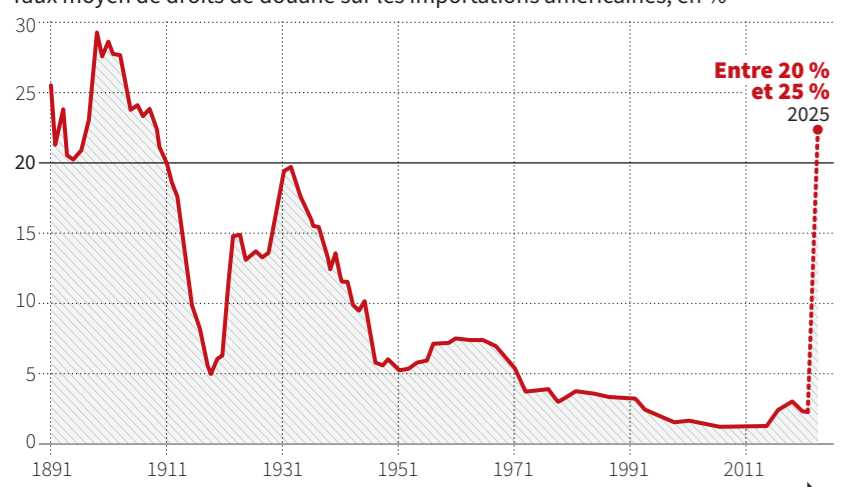
« Les Chinois vont tirer là où cela fait mal avec des mesures ciblées notamment sur les produits agricoles, les minerais critiques »

David Maurizot
Directeur du Cabinet Advention

Cette nouvelle guerre commerciale, plus large que celle déclenchée lors du premier mandat Trump, surgit à un moment délicat pour la Chine, rattrapée par le ralentissement structurel de sa croissance. Pékin a promis une augmentation du PIB de 5 % pour 2025, un chiffre mis en doute par un nombre croissant d'économistes, et pourtant près de trois fois moindre que celui enregistré en 2007, au pic de son décollage. Les barrières tarifaires érigées par la première économie mondiale frapperont de plein fouet les exportations, plus que jamais motrices de la croissance chinoise, alors que l'immobilier est en crise, et la consommation intérieure en berne. Les exportations pesaient 30 % du PIB en 2024, leur plus grosse part depuis 1997 et ont bondi de 38 % par rapport à 2019 selon le think tank Merics.

Une hausse inédite depuis plus d'un siècle

Taux moyen de droits de douane sur les importations américaines, en %



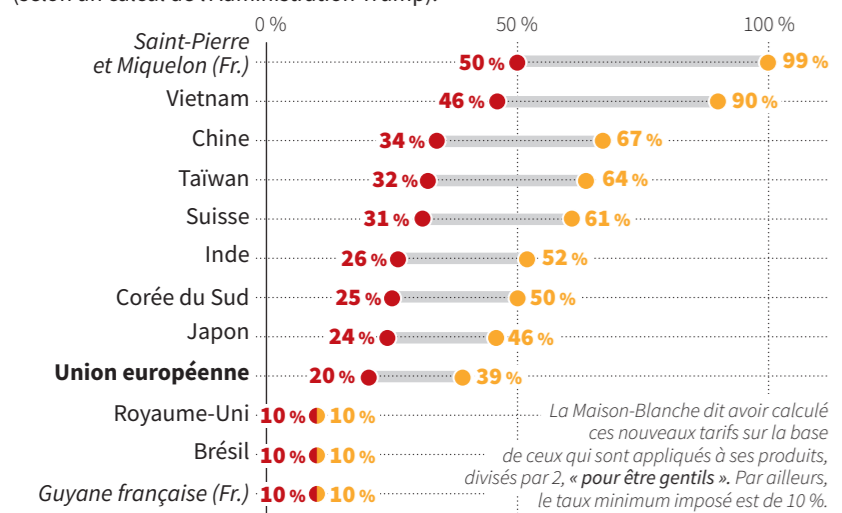
Source : estimations Asters sur données USITC

Les droits de douane « gentils » de l'Administration Trump

Droits de douane réciproques imposés par les États-Unis le 2 avril 2025

en réponse aux barrières imposées aux produits américains

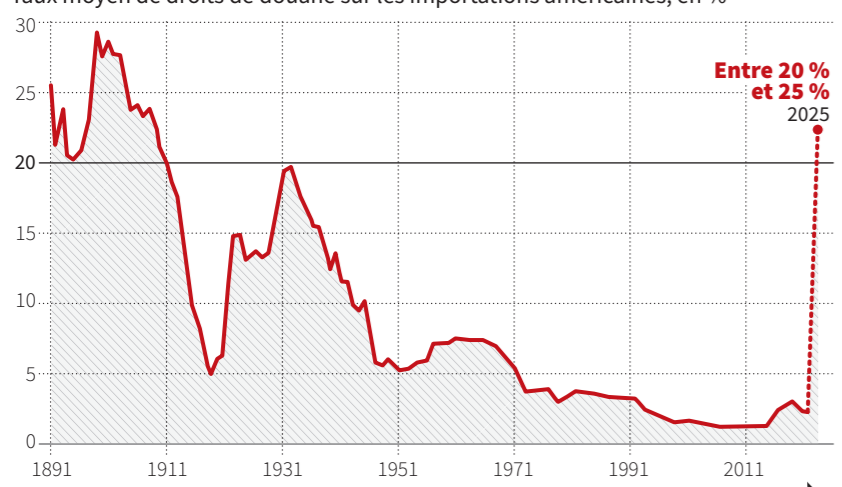
(selon un calcul de l'Administration Trump).



Source : Maison-Blanche

Une hausse inédite depuis plus d'un siècle

Taux moyen de droits de douane sur les importations américaines, en %



Source : estimations Asters sur données USITC

Cognac, champagne, cosmétique, maroquinerie..

Olivia Détrouy

Les principaux exportateurs français sont pénalisés sur leur premier marché, les États-Unis. Ils appellent l'Europe à

« Pour nous, c'est vraiment le jour un de la guerre commerciale », assure Emmanuel Guichard. Pour le délégué général de la FEBEA, qui regroupe les entreprises françaises du soin et de la cosmétique, le coup est rude. Contrairement aux constructeurs automobiles, les producteurs de parfums et cosmétiques échappent, certes, à une taxe spécifique. Mais ils devront bientôt supporter 20 % de droits de douane sur leurs produits, alors qu'ils n'en payaient pas jusque-là.

Or, avec 2,8 milliards d'euros de crèmes, parfums et autres produits de maquillage envoyés sur place, soit 13 % de leurs exportations totales, les États-Unis sont un marché majeur pour les géants de la beauté. « Le marché va devenir plus compliqué pour tout le monde, car nos concurrents européens sont aussi

fortement touchés. Nous allons tous devoir trouver des débouchés alternatifs », ajoute Emmanuel Guichard.

Fortement exportatrice, l'industrie cosmétique française est la seconde contributrice à la balance commerciale française. Un message que les porte-parole du secteur, reçus ce jeudi à l'Élysée avec toutes les filières affectées par l'ardeur fiscale de Donald Trump, mettent en avant depuis plusieurs semaines. Tous appellent à éviter la surenchère.

Prêt-à-porter, sacs, souliers, bijoux... L'intégralité des produits de luxe *made in France* et *made in Italy* sera bientôt aussi taxée à 20 % aux États-Unis. Pour les montres Swiss Made, ce sera même 31 %. L'annonce a mis un coup aux milieux d'affaires suisses, pour qui les États-Unis sont un marché colossal. L'horloger Swatch Group (Swatch, Omega, Breguet...) et son rival

Richemont (Cartier, Van Cleef & Arpels, Piaget, Vacheron Constantin...) y réalisent respectivement 18 % et 24 % de leur chiffre d'affaires.

Le mois dernier, Nick Hayek, le patron de Swatch Group, avait tempéré l'impact de ces sujets douaniers, estimant que ses clients américains se

« L'incertitude juridique et tarifaire persistante fait que les entreprises vont avoir du mal à se positionner rapidement, mais il est certain qu'elles vont adapter leur stratégie commerciale »

Stanley Miton Avocat spécialisé en droit des affaires chez Delsol Avocats

fourniraient désormais dans les réseaux hors taxes (magasins d'aéroport) et dans les boutiques partout ailleurs dans le monde à l'occasion de leurs voyages.

Dans certains métiers de la mode et de la maroquinerie, qui ont construit leur succès mondial sur l'image du « made in France » et du « made in Italy », l'impact pourrait être plus fort que dans le secteur de la beauté. Des Italiens Prada à Ferragamo en passant par les Français LVMH, Kering et Hermès et les horlogers suisses, tous réalisent entre 17 % et 30 % de leur activité au pays de l'Oncle Sam, selon les analystes de Barclays. Les États-Unis sont un marché d'autant plus clé pour eux qu'il a été en forte croissance ces dernières années, et a compensé la méforme de la Chine.

Certes, la capacité des fabricants des produits de luxe à passer des hausses de prix, au moins en partie, devrait leur permettre de faire le dos rond. Mais ce

levier sera en réalité plus simple à actionner sur la haute joaillerie et les montres que sur le prêt-à-porter ou les sacs de moyenne gamme, où l'élasticité de prix est plus forte. « Les acteurs du luxe ont mis en œuvre des augmentations de prix significatives ces dernières années, ce qui a déjà échaudé certains consommateurs », commentent les analystes de Barclays. Des hausses de prix supplémentaires aux États-Unis pourraient affecter la demande plus que d'habitude. »

Cette nouvelle donne tarifaire, qui sera mise en œuvre du 5 au 9 avril, tombe au plus mauvais moment pour les géants du secteur. Ces derniers attendaient 2025 comme l'année du rebond américain, après un recul des expéditions françaises de cuir de 1 % en 2024, selon le syndicat Alliance France Cuir.

« L'incertitude juridique et tarifaire persistante fait que les entreprises vont

Les géants américains de la tech, victimes collatérales

Lucas Mediavilla

À Wall Street, jeudi, difficile d'imaginer que la personne chargée de sonner la cloche pour l'ouverture des marchés ait fait de bon cœur. Après la salve sans précédent de tarifs douaniers annoncée par Donald Trump à l'occasion de son « Liberation Day » mercredi soir, les indices ont tous plongé. La Bourse américaine s'est réveillée avec une sévère gueule de bois, et plus particulièrement dans le secteur de la tech. En début de séance, Apple (-9 %), Nvidia (-5 %), Microsoft (-2,3 %), Tesla (-5 %), Amazon (-7 %), Meta (-7 %) et Google (-3,6 %) vacillaient. L'indice Nasdaq 100, qui regroupe les cent principales valeurs technologiques et où l'influence de ces « Sept Magnifiques » est prépondérante, baissait de plus de 4 %. Soient plusieurs centaines de milliards de dollars de capitalisation partis en fumée.

Si la guerre commerciale relancée par Donald Trump vise avant tout les biens marchands, elle frappe de plein fouet les géants de la tech qui fabriquent du matériel comme Apple, Tesla et Nvidia (équipementier de composants) ou comme Amazon, qui en assure le transport. La salve de taxes à l'importation visant l'Asie est un véritable tremblement de terre pour ces groupes, qui restent largement dépendants de leur chaîne d'approvisionnement sur ce continent.

La Chine, qui reste « l'atelier du monde » pour l'électronique des géants américains, est la première victime de la colère de Donald Trump. Certains droits de douane atteindront 54 %. Tesla, qui produit la moitié de ses voitures dans sa Gigafactory de Shanghai, risque de ressentir durement l'impact. Même constat pour Apple, dont la Chine reste au cœur de la fabrication de son produit phare, l'iPhone. Selon l'économiste américain Brad Setser, la barrière à l'importation de produits chinois pourrait rencherir le coût du smartphone (dont le prix de revient est situé entre 400 et 450 dollars) de plus de 230 dollars aux États-Unis.

Les géants américains ne trouveront pas de répit non plus dans les autres pays d'Asie, où ils avaient délocalisé une partie de leur production après le premier mandat de Trump. L'Inde (26 %), Taïwan (32 %), le Vietnam (46 %), la Thaïlande (46 %) et le Cambodge (49 %) sont également visés par des droits de douane prohibitifs. Le PDG d'Apple Tim Cook, qui s'était toujours gardé d'attaquer frontalement Donald Trump et a participé, avec d'autres grands patrons, à sa cérémonie d'investiture, se retrouve aujourd'hui sans passe-droit. La Maison-Blanche a confirmé dans la nuit de mercredi à jeudi qu'aucune exception ne serait faite pour Apple, première capitalisation mondiale.

L'incertitude plane, en revanche, sur le secteur des semi-conducteurs. L'an-

nonce de tarifs punitifs de 32 % sur les importations en provenance de Taïwan a d'abord suscité la stupeur. L'île abrite notamment TSMC, leader mondial des puces avancées, essentielles aux smartphones, ordinateurs et processeurs graphiques (les fameux GPU cruciaux pour l'IA). Mais quelques heures plus tard, la Maison-Blanche a précisé que ces composants ne seraient, pour le moment, pas concernés par ces nouvelles taxes.

Un maigre lot de consolation pour tous ces acteurs. De par l'augmentation des coûts de production de leurs produits assemblés en Asie, les géants américains n'auront d'autre choix que de baisser leur marge ou de répercuter les droits de douane auprès des consommateurs ou des revendeurs de leurs produits. Et ce, aussi bien aux États-Unis que sur les autres marchés, dont l'Europe, pour lisser cette hausse sur leurs marchés mondiaux. Cela pourrait surtout profiter... à la Chine. Produits électroniques, voitures électriques, e-commerce... Pékin dispose dans toutes ces catégories de champions rivaux d'Apple, Tesla ou encore Amazon avec des acteurs comme Lenovo, Xiaomi, BYD, Alibaba ou Temu. Ils pourraient accélérer leur offensive en Europe et sur les marchés émergents.

La riposte commerciale s'organise

Et ce n'est qu'un début. Ces tarifs punitifs sont une base de négociation et le point d'atterrissage pourrait être différent des niveaux annoncés en cas d'accord bilatéral. Mais en attendant, la riposte commerciale s'organise. Selon la porte-parole du gouvernement français, Sophie Primas, l'Union européenne envisagerait d'instaurer une taxe sur les services numériques américains en guise de représailles - bien que la mesure ne fasse pas consensus parmi les États membres.

À plus long terme, la remise en cause de la mondialisation actée par Donald Trump renforce l'argument en faveur d'une autonomie européenne dans le domaine technologique. Le chantier est immense - au moins une décennie, vu la domination américaine sur les produits et services numériques. Mais la prise de conscience est bien là. « Quand je dois choisir un fournisseur de cloud entre Amazon, Microsoft ou Google, je ne suis pas très à l'aise », confiait cette semaine Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, au Forum InCyber de Lille, plaçant pour la création d'une « vraie Union européenne du numérique ».

Ironie du sort : les milliardaires de la tech, grands soutiens de Trump, sont pour l'instant des perdants de son pari commercial. Séduits par ses promesses de dérégulation et obnubilés par leur puissance sur le marché américain, ils ont choisi de soutenir un candidat qui vient de saper les bases du libre-échange - ce même système qui leur a permis de bâtir leurs empires. Le président américain vient de scier la branche sur laquelle les Big Tech pensaient grimper jusqu'au ciel. ■



De gauche à droite : les producteurs de cognac (ici, la maison Groperrin, à Saintes), de cosmétiques et de maroquinerie



Le très étonnant calcul des droits de douane réci

Anne de Guigné

Comment l'équipe de Donald Trump allait-elle calculer ses fameux droits de douane réciproques ? La question tournait en boucle ces dernières semaines dans les cercles économistes. D'autant que l'Administration avait déclaré que les taux seraient fixés en tenant compte à la fois des droits de douane, des barrières non tarifaires (comme les normes sanitaires ou techniques) ou même de la TVA. Un sujet qui divisait les conseillers et les administrations en charge de la question.

L'annonce par le président américain des nouveaux droits de douane, bien plus élevés que ce qui était attendu, a d'abord pris de court les économistes. « D'où vient ce chiffre de 39 % (pour l'Union européenne) ? Je n'en ai aucune idée, avançait ainsi mercredi Paul Krugman, Prix Nobel 2008, sur son blog. Ces 39 % figurent dans la première colonne du tableau brandi par Donald Trump, censée figurer la « combinaison » des

barrières dressées contre les produits américains. « Beaucoup ont spéculé que Trump comptabiliserait la TVA comme des droits de douane, même si ce n'est pas le cas - les producteurs européens vendant sur le marché de l'UE paient la même TVA que les producteurs américains, ce qui n'est donc pas discriminatoire et donc pas protectionniste, poursuit Krugman. Mais même en se trompant ainsi, les taux

« Les chiffres (des droits de douane par pays) ont été calculés par le Conseil des conseillers économiques... en partant du principe que le déficit commercial que nous avons avec un pays donné est la somme de toutes les pratiques commerciales, la somme de toutes les tricheries »

Un responsable de la Maison-Blanche

de TVA de l'UE avoisinent les 20 %, on reste très loin des 39 %.

Au final, la Maison-Blanche ne s'est pas embarrassée de fioritures. Munis de leurs calculatrices et des chiffres 2024 du département du commerce, les journalistes du *Financial Times* ont reconstitué l'étonnante méthode choisie par les équipes de Donald Trump. Ces calculs empiriques ont démontré que les tarifs indiqués par le président sont le résultat d'une simple division de l'excédent commercial d'un pays avec les États-Unis par ses exportations totales. Signe de la « gentillesse » promise par Donald Trump, ce chiffre est ensuite, de manière très surprenante, divisé par deux. Prenons l'exemple de la Chine : l'excédent commercial avec les États-Unis atteint 295 milliards de dollars en 2024. Divisé par les exportations totales, de 438 milliards de dollars, cela donne 68 %. Divisé par deux, le taux de droits de douane ressort à 34 %. Cette formule simpliste fonctionne avec les chiffres de tous les pays publiés par la Maison-Blanche, assure le *Financial Times*.

le luxe taxé par Trump

négocié pour éviter une nouvelle escalade.

avoir du mal à se positionner rapidement, mais il est certain qu'elles vont adapter leur stratégie commerciale, assure Stanley Miton, avocat spécialisé en droit des affaires chez Delsol Avocats. Certains feront supporter ces surcoûts aux consommateurs, quand d'autres essaieront probablement de les étaler sur la chaîne de valeur en impliquant notamment leurs importateurs. S'ils fabriquent certains produits sur place, comme Louis Vuitton, qui a construit un atelier au Texas en 2019, les parfums, sacs à main et cosmétiques de prestige sont en majorité « made in France ».

Les producteurs de cognac et de champagne, menacés par Donald Trump le 13 mars de droits de douane de 200 %, ont certes échappé au pire : un tel projet leur aurait fermé le marché des États-Unis. Mais même divisée par dix, la sanction reste douloureuse, et le soulagement ressenti mercredi

soir ne supprime pas l'inquiétude. « Avoir 20 % de droits de douane, c'est très pénalisant, mais cela ne signifie pas la fin de tous flux avec les États-Unis », explique Gabriel Picard, président du syndicat des exportateurs de vins et spiritueux (FEVS). La filière française chiffre à 800 millions d'euros l'impact des 20 % de droits de douane sur les exportations des entreprises tricolores outre-Atlantique.

Alors que le cognac est déjà frappé de 30 à 40 % de barrières douanières en Chine, un autre marché stratégique, l'annonce fait l'effet d'une double peine pour les acteurs des eaux-de-vie. « Pour le cognac et l'armagnac, c'est une catastrophe d'une ampleur inimaginable. En addition du conflit avec la Chine, ces taxes vont mettre en très grande difficulté notre filière, avec un risque de cessation d'activité en chaîne en Charente notamment », souligne Anthony Brun,

vice-président de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin AOC (CNAOC).

Au-delà des stratégies commerciales et des plans d'économies pour prendre une partie sur leurs marges, certains de ces géants exportateurs se posent la question de revoir leur chaîne de production. « Des réflexions sont en cours mais aucune décision n'est encore actée, ajoute Stanley Miton. Et cela ne le sera pas tant que la poussière ne sera pas entièrement retombée. » Avant de se lancer dans une très coûteuse reconfiguration des chaînes de production, tous appellent à la désescalade. « Ce qui est positif sur ce sujet, c'est que l'UE est visée dans son entièreté, donc le sujet sera plus facile à adresser, avec une réponse forte et unique », estime Emmanuel Guichard. Le jour 2 de la guerre commerciale est lancé. ■



Brian Pannebecker, un ouvrier automobile à la retraite, s'est exprimé, mercredi, lors du discours du président américain Donald Trump sur les droits de douane, à Washington. CHRIS KLEPONIS/CNP/DPA/ABACA

Donald Trump manie les annonces chocs pour garder sous tension son électorat

Adrien Jaulmes
Correspondant à Washington

Donald Trump avait soigneusement mis en scène son annonce de la fin du libre-échange et de l'économie mondialisée. Les drapeaux américains pendant sous la colonnade du Rose Garden à la Maison-Blanche devaient célébrer la proclamation de massives barrières douanières autour du marché américain comme « l'un des jours les plus importants de l'histoire américaine, le jour de notre indépendance économique ». La date avait été déplacée pour éviter le 1^{er} avril, et l'assistance méticuleusement sélectionnée. Assis au milieu des tailleurs et des costumes, des ouvriers en casques de chantiers ou portant des chasubles haute visibilité étaient répartis dans l'assistance pour souligner la signification politique du moment, et que les mesures annoncées allaient bénéficier aux travailleurs américains. Trump a décrit le moment culminant de la révolution Maga en cours comme « le jour de la libération... le jour de la renaissance de l'industrie américaine, celui où l'Amérique a repris sa destinée, le jour où nous rendons de nouveau l'Amérique riche ».

Pour Trump, les mesures économiques ne sont pas distinctes de la politique. Le vocabulaire employé pour accuser les pays étrangers de profiter du marché américain est identique à celui employé pour dénoncer l'immigration clandestine : « Pendant des décennies, notre pays a été pillé, dévasté, violé et spolié par des nations proches ou lointaines, amies ou ennemies », a accusé Trump. « Des tricheurs étrangers ont saccagé nos usines et des charognards étrangers ont déchiré notre beau rêve américain d'autrefois. » Il a aussi rappelé que le message était l'un des plus consistants de sa carrière, remontant, comme avec les dangers de l'immigration clandestine, à bien avant son entrée en politique, quand le promoteur immobilier new-yorkais payait des pages dans les journaux pour dénoncer les pratiques abusives des partenaires commerciaux américains comme le Japon, et accuser la classe politique américaine de le laisser faire. « J'en parle depuis quarante ans, a dit Trump. Si vous lisez mes anciens discours quand j'étais jeune, et très beaux... je parlais de la façon dont ces pays nous arnaquent : rien ne change vraiment, si ce n'est les pays. »

Son discours reprenait tous les thèmes qui ont servi son ascension politique depuis la proclamation de sa candidature à la primaire républicaine en 2015. Trump s'adressait de nouveau à l'Amérique populaire et ouvrière, celle de la Rust Belt, la « ceinture de rouille » des États du Midwest, ces États aux industries délocalisées et dont la colère lui a tant servi, lui donnant sa victoire à l'arraché sur Hillary Clinton en 2016 et sur Kamala Harris en 2024. Les barrières douanières érigées autour du marché américain comme un mur virtuel s'adressent

avant tout à cet électorat, sur lequel s'est appuyé son extraordinaire parcours politique : ouvriers, travailleurs et employés du secteur manufacturier, habitants des anciennes régions rurales et industrielles américaines, longtemps électeurs traditionnels du Parti démocrate, mais se sentant abandonnés par les élites côtières mondialisées et un parti acquis depuis Bill Clinton au libre-échange qui a dévasté leurs communautés et détruit leurs emplois.

Pour illustrer son propos, Trump invite au pupitre un ouvrier automobile à la retraite, Brian Pannebecker, originaire du Michigan et fondateur d'un groupe de soutien à sa campagne : *Ouvriers Automobiles pour Trump* (Auto Workers for Trump), en expliquant qu'il « comprend ce secteur bien mieux que les économistes, bien mieux que quiconque ».

Panique des milieux financiers

Avec sa moustache, son gilet jaune fluorescent et sa casquette, Pannebecker est présenté comme un symbole de l'ouvrier américain comme Rosie la Riveteuse ou Joe Sixpack, qui apporte son soutien à ce grand renversement économique : « J'ai grandi au nord de Detroit, dans le Michigan, au cours de ma vie, j'ai vu les usines fermer les unes après les autres... Mais les politiques de Donald Trump vont ramener la production dans ces usines... Nous soutenons à 100 % sa politique en matière de droits de douane, Monsieur le Président, nous ne vous remercierons jamais assez. »

La panique des milieux financiers, la préoccupation des milieux d'affaires, les critiques des économistes, les cris d'alarme des analystes, les mises en garde des pays étrangers, ne comptent guère. Trump suit plus que jamais ses instincts, sûr de ses intuitions, dédaigneux des experts, sourd aux critiques. Il a reconnu qu'il serait confronté dans les prochains jours à la résistance des « mondialistes » et des « intérêts privés ». Mais il a demandé aux Américains à faire confiance à son instinct : « N'oubliez jamais que toutes les prédictions faites par nos adversaires sur le commerce au cours des trente dernières années se sont révélées totalement fausses. »

Trump prend tous les risques pour mettre en œuvre sa vision, celui d'une récession économique ou d'une reprise de l'inflation, passant outre aux réticences des élus républicains qui abandonnent les politiques qu'ils défendent depuis les années 1980, et auquel le président a fait opérer un virage à 180°, et avec lui à toute l'économie américaine. « Ce sera un moment très important, avertit Trump, j'espère qu'au cours des années à venir, vous regarderez en arrière et vous direz, vous savez, il avait raison. »

Mais les élus républicains ne sont pas tous convaincus de ce saut dans l'inconnu. Quelques heures après le discours présidentiel, quatre sénateurs républicains ont voté avec les démocrates pour réduire les capacités du président à imposer des droits de douane au Canada. ■



de luxe sont victimes des droits de douane de Donald Trump.

proques

« Les chiffres (des droits de douane par pays) ont été calculés par le Conseil des conseillers économiques... en partant du principe que le déficit commercial que nous avons avec un pays donné est la somme de toutes les pratiques commerciales, la somme de toutes les tricheries », a explicité au quotidien *New York Post*, un responsable de la Maison-Blanche, qualifiant cette situation de « la plus juste au monde ». Pour donner tout de même un peu de crédit à ces calculs, l'USTR a publié sur son site une savante équation assortie de lettres grecques, qui n'a pas plus convaincu les économistes.

La méthode les surprend à plusieurs titres. D'abord, elle ne tient aucun compte de la balance des services, en faveur des États-Unis, notamment grâce à ses industries financières et culturelles. Ensuite, cette approche nie la notion même d'avantages comparatifs. Un déficit commercial ne reflète en effet pas forcément des pratiques iniques, mais bien plus souvent des écarts de compétitivité entre deux industries nationales. David Ricardo doit se retourner dans sa tombe. ■

Qui va souffrir des droits de douane de Trump ?

Commerce de marchandises de la France avec les États-Unis, entre novembre 2023 et octobre 2024, en milliards d'euros

Importations	43,826
Exportations	43,883

Principaux biens exportés de la France vers les États-Unis, entre novembre 2023 et octobre 2024

En milliards d'euros	Part des exportations françaises du produit destinées aux États-Unis
Machines et appareils mécaniques	9,16 (13,6 %)
Équipements d'aéronautique et spatial	4,02 (11,25 %)
Produits pharmaceutiques	3,92 (10,83 %)
Boissons alcoolisées	3,85 (19,61 %)
Parfumerie et produits cosmétiques	2,83 (11,3 %)
Équipements de navigation maritime et fluviale	2,71 (58,05 %)
Machines et équipements électriques	2,58 (5,9 %)
Instruments de précision et médicaux	1,84 (10,76 %)
Maroquinerie et articles de voyage	1,76 (13,39 %)
Produits chimiques inorganiques	1,39 (25,84 %)

Source : calculs IESEG sur données Eurostat

À quelques heures de la date limite du 5 avril fixée par Donald Trump, l'avenir de TikTok aux États-Unis se précise. Le président américain n'a pas ménagé ses efforts pour éviter une interdiction du réseau social utilisé par 170 millions de ses compatriotes. Mercredi soir, après avoir présenté les principales mesures de son « liberation day », il a reçu ses plus proches conseillers - dont le vice-président, JD Vance, le secrétaire d'État au Commerce, Howard Lutnick, et Tulsi Gabbard, à la tête du renseignement - afin de valider une offre de rachat qu'il pourrait soumettre aux actionnaires chinois de TikTok.

Le scénario défendu par Donald Trump donnerait le jour à une nouvelle entité baptisée « TikTok America », dont 50% du capital serait détenu par des actionnaires américains. Une dizaine d'investisseurs auraient uni leurs forces sous la houlette d'Oracle, dont le PDG, Larry Ellison, est un proche de Donald Trump. Parmi eux figurent des actionnaires existants de la maison mère ByteDance comme General Atlantic, Susquehanna ou KKR. Les fonds Silver Lake et Blackstone pourraient aussi participer au deal. Le fond de capital-risque Andreessen Horowitz, incontournable dans la Silicon Valley, ainsi que le gestionnaire d'actifs BlackRock auraient également été approchés par l'Administration Trump. Selon The Information, ByteDance conserverait 19,9% du capital, la loi votée au printemps dernier exigeant qu'un « adversaire étranger » ne détienne pas plus de 20%. Enfin, les actionnaires existants de ByteDance détiendraient un tiers du capital.

Reste l'épineuse question du contrôle de l'algorithme de TikTok, au cœur des convoitises, considéré comme propriété chinoise. L'une des pistes envisagées serait que ByteDance continue de le développer mais que « TikTok America » puisse l'utiliser dans le cadre d'un contrat de licence. Certains analystes considèrent qu'il devrait être entièrement exploité par l'entité américaine pour respecter la législation. Quant aux



Le scénario défendu par Donald Trump donnerait le jour à une nouvelle entité baptisée « TikTok America » dont 50% du capital serait détenu par des actionnaires américains.

CFOTO/FUTURE PUBLISHING VIA GETTY IMAGES

ne prolonge le délai d'application de la loi américaine de 75 jours.

Mais la messe n'est pas encore dite. Ni TikTok ni sa maison mère, ByteDance, ne se sont prononcés publiquement au sujet de ce scénario. Pas plus que le gouvernement chinois. Donald Trump a laissé entendre récemment qu'il pourrait envisager un rabais sur les droits de douane conséquents appliqués aux produits chinois en échange d'un feu vert à la vente de TikTok US...

En outre, trois prétendants se sont invités en dernière minute : la plateforme publicitaire AppLovin, qui affiche 100 milliards de dollars de capitalisation boursière, bénéficierait du soutien du magnat des casinos Steve Wynn. Autre candidat, le fondateur du site pour adultes OnlyFans, Tim Stokely, en partenariat avec une fondation de cryptomonnaie. Enfin, Amazon a rejoint la course. Le géant mondial de l'e-commerce aurait adressé son offre directement à JD Vance ainsi qu'à Howard Lutnick, le secrétaire d'État au Commerce. Mais sa candidature ne serait pas jugée crédible à Washington.

Si les questions de sécurité nationale restent au cœur des discussions, un sujet a disparu des écrans radars : celui des risques de TikTok pour la santé mentale des adolescents. Il y a un an, les auditions au Congrès des patrons de la tech, accusés d'être responsables de nombreux suicides et dépressions par des familles de victimes, étaient encore dans les esprits. En quelques mois, l'atmosphère a changé à Washington et dans la Silicon Valley. « Il y a un an, ce sujet avait réuni des députés démocrates et républicains qui s'étaient mobilisés en faveur d'une loi », note Stéphane Distinguin, associé du cabinet EY Fabernovel. Aujourd'hui, ce n'est plus un sujet dans le débat ni dans les engagements pris par les candidats au rachat de TikTok. »

Dénouement imminent pour la vente de TikTok

Keren Lentschner

L'Administration Trump dévoilera avant la date butoir de samedi le scénario choisi pour la reprise de « TikTok America ».

donnés de ses utilisateurs, elles seraient hébergées par les serveurs d'Oracle aux États-Unis, comme c'est déjà le cas depuis 2022.

Donald Trump n'a pas hésité à jouer les banquiers d'affaires pour sauver TikTok ; une plateforme qu'il avait ten-

té d'interdire lors de son premier mandat avant de voler à son secours il y a un an. « Si et quand il y aura une annonce sur TikTok, elle viendra du président Trump », a prévenu mercredi un porte-parole de la Maison-Blanche, signe de l'implication personnelle du président.

Certains observateurs redoutent que ce nouveau TikTok ne devienne un outil de propagande au service du président américain, qui joue volontiers les sauveurs depuis son élection. L'activité de TikTok avait brièvement été interrompue fin janvier avant que Donald Trump

La nouvelle stratégie de Spotify pour séduire les annonceurs

Amélie Ruhlmann Envoyée spéciale à New York

Le géant du streaming audio muscle son arsenal publicitaire pour concurrencer les géants de la publicité en ligne.

C'est une tradition américaine : chaque printemps, New York vit au rythme des « upfronts » et des « newfronts », ces événements durant lesquels les médias traditionnels et les plateformes numériques se plient en quatre pour séduire les annonceurs. Bien décidé à tirer son épingle du jeu, le géant du streaming audio Spotify a dévoilé mercredi ses nouveaux outils lors d'un événement intitulé « Spotify Advance ». « L'objectif est de faciliter l'achat, la création et la mesure publicitaire pour les marques, a déclaré

Lee Brown, directeur de la publicité pour la firme. Nous voulons être une plateforme qui propose des opportunités à tous les annonceurs, quels que soient leur taille et leurs objectifs. »

L'annonce la plus marquante est la généralisation de la commercialisation programmatique par enchères ouvertes de ses inventaires, via le dispositif Spotify Ads Exchange. Expérimenté en Amérique du Nord depuis octobre, ce dernier est désormais disponible en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde, à Singapour, au Brésil et au

Mexique. Il concerne les inventaires audio, vidéo et display liés aux contenus musicaux. L'entreprise a noué des partenariats avec plusieurs « demand-side platforms » (DSP), ces intermédiaires permettant aux régies publicitaires et aux annonceurs de réaliser leurs achats d'inventaires. En plus de The Trade Desk, Spotify Ad Exchange est désormais disponible via les DSP de Google, Magnite, Yahoo! et Adform.

Il s'agit d'une petite révolution : jusqu'ici, la stratégie de Spotify reposait essentiellement sur la commercialisa-

tion programmatique par accord direct entre l'annonceur et la plateforme, ce qui limitait le spectre des marques susceptibles d'y investir. En automatisant la vente de ses inventaires publicitaires, la plateforme espère attirer davantage de petits et moyens annonceurs, aujourd'hui plus nombreux sur Facebook ou YouTube que sur Spotify.

« Les utilisateurs sont sur Spotify car cela les rend heureux. Combien d'autres applications peuvent dire cela ? »

Lee Brown Directeur de la publicité pour Spotify

Les outils de création de campagnes maison visent aussi à encourager les annonceurs moins aguerris aux campagnes publicitaires massives. Aux États-Unis et au Canada, ces derniers auront la possibilité de créer une campagne publicitaire personnalisée en quelques clics via Spotify Gen AI. Avec un court résumé portant sur la marque et ses objectifs publicitaires, cet outil génère script et voix off pour aboutir à une annonce audio utilisable sur la plateforme. « Spotify Gen AI est le résultat d'un travail de dix ans portant sur l'innovation et l'expertise de l'IA », avance Lee Brown.

L'ensemble est complété par de nouveaux outils de mesure. La plateforme a amélioré son service Spotify Brand Lift, qui propose aux marques d'évaluer l'efficacité de leurs annonces display, vidéo et audio. En matière de performance publicitaire, Spotify lance deux nouveaux outils, le premier pour permettre aux marques de cibler les utilisateurs les plus susceptibles de télécharger leur application, le second pour adresser ceux qui sont les plus susceptibles de consulter leur site web.

Cet arsenal publicitaire témoigne des ambitions du géant suédois. Devenue

rentable pour la première fois de son histoire en 2024, la plateforme entend se tailler une place parmi les mastodontes de la publicité en ligne que sont Google, Meta, Amazon et TikTok. Lors de son discours, Lee Brown a adressé une pique à peine masquée à ses rivaux en présentant Spotify comme une alternative au « doom scrolling » (passer un temps excessif à faire défiler des contenus anxigènes) auxquels s'adonnent les utilisateurs des réseaux sociaux. « Les utilisateurs sont sur Spotify car cela les rend heureux, a-t-il encore revendiqué. Combien d'autres applications peuvent dire cela ? »

Basé sur un modèle hybride, le géant du streaming tire ses revenus à la fois de la publicité, pour les usagers gratuits, et des abonnements, pour les usagers payants. La plateforme indique que ces derniers ont bondi de 140% depuis cinq ans, portés par l'essor de ses utilisateurs, qui sont désormais 675 millions travers le monde. Reste que les revenus publicitaires du groupe ont atteint 1,8 milliard d'euros l'an passé, très loin des 36 milliards de dollars engrangés par YouTube sur la même période.

La plateforme américaine est la principale concurrente de Spotify, que ce soit sur l'écoute musicale ou le podcast. Aux États-Unis, YouTube a d'ores et déjà devancé la plateforme suédoise dans la consommation de podcast vidéo. Un écart que Spotify cherche à réduire en multipliant les propositions vidéo tels que les clips musicaux ou encore les shorts pour promouvoir les podcasts. Plébiscitée par les plus jeunes, la firme tente de séduire les créateurs de contenus vidéo via son programme Spotify Partners, qui permet aux podcasteurs d'être rémunérés en fonction de leurs audiences tout en dispensant leurs contenus de publicité pour les utilisateurs « premium ». Ce dispositif sera effectif en France à partir du mois de mai. ■

LA SÉANCE DU JEUDI 3 AVRIL

LE CAC						LE CAC					
JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	40,34	-5,33	41,91	40,24	0,397	LEGRAND	93,14	-5,84	96,34	91,94	0,429
AIR LIQUIDE	174,3	-2,14	177,32	173,1	0,215	LVMH	542,9	-5,62	563	541,3	0,181
AIRBUS	158,02	-2,9	159,22	153,7	0,248	MICHELIN	32	-1,72	32,35	31,66	0,325
ARCELOMITTAL SA	24,85	-6,68	26,1	24,73	0,446	ORANGE	12,42	+3,54	12,425	12,07	0,603
AXA	39,73	-1,66	40,09	39,43	0,275	PERNOD RICARD	90,04	-3,78	95,1	89,46	0,292
BNP PARIBAS ACT.A	73,7	-5,21	75,96	73,7	0,519	PUBLICIS GROUPE SA	84,58	-3,54	86,6	83,9	0,344
BOUYGUES	37,06	+0,19	37,11	36,35	0,283	RENAULT	45,54	-3,98	47,49	45,38	0,493
BUREAU VERITAS	26,84	-4,35	27,76	26,36	0,477	SAFRAN	233,2	-4,58	238,5	229,8	0,302
CAPGEMINI	135,15	-3,46	138,7	133,45	0,338	SAINT GOBAIN	88,64	-4,57	90,66	87,72	0,294
CARREFOUR	13,505	+1,47	13,645	13,355	0,483	SANOFI	99,72	-0,68	101,9	99,5	0,246
CREDIT AGRICOLE	16,47	-3,32	16,775	16,36	0,293	SCHNEIDER ELECTRIC	203	-5,58	210,55	202,1	0,316
DANONE	72,98	+3,64	73,28	71,32	0,383	SOCIETE GENERALE	38,575	-5,26	39,885	38,375	0,858
DASSAULT SYSTEMES	33,84	-4,62	35,03	33,67	0,139	STELLANTIS NV	9,37	-8,12	10,44	9,37	0,257
EDENRED	30,1	-0,27	30,4	29,62	0,301	STMICROELECTRONICS	18,242	-8,41	19,722	18,144	0,473
ENGIE	18,92	+2,63	18,995	18,45	0,376	TELEPERFORMANCE	88,56	-1,93	90,06	85,18	0,421
ESSILORLUXOTTICA	248,3	-7,21	258,4	244,1	0,269	THALES	252,4	+2,48	254,6	240	0,168
EUROFINS SCIENT.	49,33	+1,4	51,32	48,9	0,263	TOTALENERGIES	56,6	-4,73	59,01	56,29	0,303
HERMES INTL	2339	-3,51	2376	2321	0,095	UNIBAIL-RODAMCO-WE	74,62	-4,38	79,12	74,58	0,582
KERING	177,58	-7,51	188,94	177,32	0,681	VEOLIA ENVIRON.	32,6	-0,12	32,7	31,96	0,365
L'OREAL	350,9	-1,5	356,8	345,7	0,145	VINCI	117,75	-0,42	118,15	116,55	0,253

LES DEVICES

AUSTRALIE	1,7448	AUD
CANADA	1,5636	CAD
GDE BRETAGNE	0,8416	GBP
HONG KONG	8,6311	HKD
JAPON	162,17	JPY
SUISSE	0,9538	CHF
ETATS-UNIS	1,1097	USD
TUNISIE	3,354	TND
MAROC	11,103	MAD
TURQUIE	42,097	TRY
EGYPTE	54,64	EGP
CHINE	8,0919	CNY
INDE	94,6325	INR
ALGERIE	144,1	DZD
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7448	AUD
DOLLAR CANADIEN	1,5636	CAD
LIVRE STERLING	0,8416	GBP
DOLLAR DE HONG KONG	8,6311	HKD
DINAR TUNISIEN	3,354	TND
FRANC SUISSE	0,9538	CHF
NOUVELLE LIVRE TURQUE	42,097	TRY
LIVRE EGYPTIENNE	54,64	EGP
YUAN	8,0919	CNY
ROUPIE	94,6325	INR
DINAR ALGERIEN	144,1	DZD

L'OR

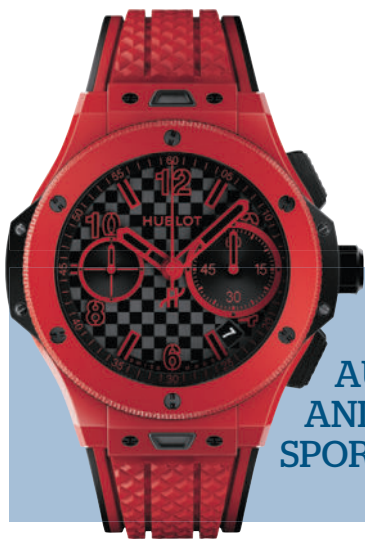
Lingot 1kg	90 215,3€	+11,96%
Lingot 100g	9 033,53€	+11,95%
Lingot 50g	4 522,27€	+11,93%
Lingot ONCE (31,10g)	2 817,12€	+11,91%
Lingot 10g	912,35€	+11,81%
Lingot 2,5g	235,26€	+11,41%
20Fr NAPOLÉON	562,7€	+11,97%
20Fr SUISSE	555,42€	+11,97%

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : https://www.bitpanda.com/fr		
Bitcoin	84 543,216€	-10,7%
Ethereum	1 869,87€	-44,39%
BNB	605,969€	-14,38%
Solana	126,754€	-35,28%
XRP	2,096€	-10,36%



LE FIGARO et vous



HORLOGERIE
AU SALON WATCHES
AND WONDERS, LES MONTRES
SPORTIVES JOUENT LE CHIC **PAGE 33**



VOYAGE
« LE FIGARO » A VISITÉ EN
AVANT-PREMIÈRE LA MINERVA, PREMIER
HÔTEL ORIENT EXPRESS, À ROME **PAGE 35**

Théâtre : la cure de jouvence

De la Comédie-Française
aux théâtres privés, les directeurs
de salle multiplient les initiatives
pour séduire un public jeune
réputé imperméable
à l'art dramatique. Enquête.

PAGE 30



Axel Auriant
dans *Numéro 2*,
au Théâtre Tristan
Bernard, à Paris.

Goldman et David Hallyday au chevet des blessés de guerre

Léna Lutaud

Le jeudi 10 avril, Salle Pleyel, à Paris, le Bleuet de France organise son second concert caritatif.

Attention les yeux et les oreilles ! Cornemuses, percussions et pompons rouges

s'apprentent à défilier dans les allées de la Salle Pleyel devant quelque 2000 civils et militaires, qui arboreront des bleuets

à leur boutonnière. Le jeudi 10 avril, le Bagad de Lann-Bihoué, qui fait toujours sensation lors des cérémonies du 14 Juillet, quittera la base aéronavale de la marine nationale près de Lorient (Morbihan), où il est installé, pour participer à la seconde édition du concert caritatif des Sentinelles d'un soir, dont les recettes seront reversées au Bleuet de France, qui vient en aide aux soldats blessés en mission, aux orphelins de guerre et aux victimes du terrorisme.

En ces temps de guerre avec la Russie - un kit pratique sera bientôt distribué aux Français -, cette soirée organisée par le général Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris, prend tout son sens. Au-delà des paillettes, elle vise à rapprocher le grand public et les jeunes de l'armée. Après le succès de l'an dernier - Florent Pagny et Nicolas Sirkis avaient fait sensation aux côtés de la garde républicaine -, David Hallyday chantera *L'Envie*, le titre préféré de son père, accompagné par l'ensemble de la marine nationale. Entourée par le Big Band de l'armée de l'air et de l'espace, Chimène Badi lui succédera, suivie par Grégoire et Anggun. Les musiciens de l'infanterie ont de leur côté préparé un medley électro.

Ce 10 avril, les spectateurs entendront aussi pour la première fois *On sera là*, la toute dernière chanson écrite par

Jean-Jacques Goldman. Retiré de la vie publique depuis vingt-cinq ans, l'auteur-compositeur-interprète n'a pas hésité une seconde à mettre son talent au service de cette soirée. Il ne sera pas présent Salle Pleyel, mais cette chanson est sa contribution très personnelle pour aider les victimes. Depuis cinq ans, 3 000 militaires blessés en opération reviennent chaque année avec des gueules cassées. Et 80 % d'entre eux sont atteints de stress post-traumatique.

Le rocker Yvard, ancien de l'antiterrorisme, blessé en mission, sera le fil rouge de la soirée

Pour incarner l'histoire d'*On sera là*, où une personne promet à un blessé de ne jamais l'oublier, Jean-Jacques Goldman a choisi la chanteuse ch'ti folk Eloïz et le rocker Yvard à la voix de baryton-ténor. À 48 ans, ce Breton si attachant est le fil rouge de la soirée. Après 200 missions à haut risque, notamment dans l'antiterrorisme, il a été grièvement blessé en opération. La musique l'aide à surmonter ses blessures tant physiques que psychiques. Ambassadeur du Mémorial de l'Otan et des Bleuets de France, son single *Oh Marianne* marque les esprits. À Pleyel, en guise de final, entouré, entre autres, du Brass Band de l'infanterie

et du chœur de Polytechnique, il chantera *France*, l'équivalent de *La Marseillaise* pour les militaires. ■

Concert solidaire
Sentinelles d'un soir,
Salle Pleyel (Paris 8^e), le 10 avril.
www.sallepleyel.com



AB
Augustinus Bader

Quand la science réinvente
la protection solaire

PROTÈGE ET RENOUELE AU QUOTIDIEN
Enrichi en TFC8*



AB
Augustinus Bader
augustinusbader.com

Les recettes des théâtres pour attirer les jeunes

Peau d'homme, avec Laure Calamy au Théâtre Montparnasse, à Paris.

« Les jeunes sont émerveillés quand ils sortent des salles : "C'est ça le théâtre, c'est incroyable!", disent-ils », se réjouit Maëlle Poésy, la directrice du Théâtre Dijon Bourgogne. L'auteur et metteuse en scène le constate avec son spectacle *Cosmos*, en tournée partout en France jusqu'à fin avril. « Souvent, ils ont l'image d'un théâtre très poussiéreux, daté, ils imaginent du théâtre classique », observe Sophie Garnier, la responsable du service des relations publiques à La Colline qui entend changer leur regard. En décembre 2024, le spectacle vivant ne représentait que 0,63% des réservations des passes culture sur la part individuelle, soit seulement un peu plus de 300 jeunes. Contrairement à cet indicateur, d'autres chiffres montrent leur engouement pour le théâtre. Les responsables des institutions subventionnées sont d'ailleurs très positifs : « Le public jeune se porte bien dans le théâtre public, assure Antoine Mory, administrateur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Nous ne constatons pas de désaffection de sa part, chez nous, 30% des spectateurs ont moins de 28 ans. Il y a eu 40 000 jeunes sur l'année 2024. » « Les moins de 30 ans

Nathalie Simon

Contrairement à une idée reçue, ce public plébiscite les pièces si certaines conditions sont réunies. Pour le séduire, les directeurs de salle développent de stratégies qui semblent payantes.

représentent entre 37% et 42% selon les années », renchérit Sophie Garnier. « La jeunesse est célébrée à la Comédie-Française ! », lance Elsa Lepoivre, sociétaire au Français. En 2023-2024, 22% des spectateurs y avaient moins de 28 ans.

Maëlle Poésy rapporte : « Nous faisons 90% de remplissage à Dijon et 40% ont moins de 30 ans. Ils sont 20% au Festival Théâtre en mai qui attire chaque année un nouveau public. Les jeunes ont encore besoin d'une relation physique au réel. Il faut que les émotions passent par l'incarnation sur un plateau. Le monde ne peut pas se cantonner à ce qui se passe dans le téléphone. Nous offrons une porte ouverte sur un imaginaire qui n'est possible qu'au théâtre. C'est une nécessité. »

De son côté, le ministère de la Culture affirme ne pas être « étonné » par les chiffres : « La baisse de fréquentation est

plutôt une idée reçue, lance une porte-parole. L'apanage du théâtre public qui est subventionné est d'aller au-devant des publics. Le passe culture n'est que l'une des modalités de fréquentation des jeunes. Les tarifs sont assez modiques pour eux dans les lieux de spectacle vivant. Un exemple : sur les scènes nationales (au nombre de 79, NDLR), en 2024, 5 588 places ont été réservées par le biais du passe culture, alors que 398 000 jeunes, hors scolaires, sont venus sur la même période. Ainsi, seules 2% des places jeunes sont réservées grâce au passe culture. »

Dans le théâtre privé, les retours sont également encourageants, les choses changent. « Le public est même de plus en plus jeune », estime Caroline Verdu, présidente du Syndicat national du théâtre privé (SNDTP), qui compte 46 salles. Elle souligne le succès de la formule qui propose avec la Ville de Paris des billets, en première ou deuxième catégorie, à 10 euros pour les moins de 26 ans : « En 2023, 108 000 places avaient été vendues, soit 2 348 places par théâtre », calcule celle qui dirige aussi la Pépinière. Reste une question essentielle : comment renouveler le public, former celui de demain et créer une envie ? « C'est moins évident que pour les concerts ou le cinéma », note Antoine Mory.

« Les jeunes ont encore besoin d'une relation physique au réel, que les émotions passent par l'incarnation sur un plateau. (...) Nous offrons une porte ouverte sur un imaginaire qui n'est possible qu'au théâtre. C'est une nécessité »

Maëlle Poésy

Directrice du Théâtre Dijon Bourgogne

Au ministère de la Culture, on signale que les salles de spectacle « effectuent un travail très poussé pour renouveler le public. Il y a depuis longtemps des efforts faits sur la communication qui s'est diversifiée, notamment par le biais des réseaux sociaux, sur les programmations très ouvertes ainsi que les opérations d'éducation artistique et culturelle comme les propositions de partenariats avec les lycées ou universités. Les lieux renforcent également leur convivialité par l'organisation d'événements et de festivals, par un travail sur leurs halls d'accueil ouverts et dotés de Wi-Fi, et par une offre de restauration afin que le public se sente chez lui. »

Attirer les jeunes exige que l'on se plie en quatre pour les séduire avec une programmation variée. Force est de

constater que des auteurs comme Wajdi Mouawad, Joël Pommerat, Jean-Luc Lagarce, Alexis Michalik, Yasmina Reza, Mélody Mourey ou Rudy Milstein, les attirent. Ils font actuellement la queue pour voir *Peau d'homme*, l'adaptation de la bande dessinée de Hubert et Zanzim avec Laure Calamy au Théâtre Montparnasse. Ils sont environ 40% à applaudir *Douze hommes en colère* de Reginald Rose au Théâtre Hébertot depuis huit ans. Quant aux plus jeunes, ils sont nombreux à aller voir *Numéro 2*, d'après le roman de David Foenkinos au Théâtre Tristan Bernard. Le héros campé par Axel Auriant leur parle de Harry Potter. De surcroît, certaines têtes d'affiche, à l'instar de Vincent Diezmann qui était dans l'équipe récemment du journal de Jean-Luc Lagarce (un écrivain du bac) ou Laurence Arné contribuent à rajeunir le public.

« La notion de performance, des acteurs qui jouent avec leur corps, les voix ou la musique est importante à prendre en compte », précise Antoine Mory, qui multiplie les chances de rendre les offres visibles. On favorise les arrimages par le passe culture ou des partenariats avec les écoles et les universités. La part collective avec les sorties scolaires est plutôt bien représentée. Ce sont surtout des étudiants qui viennent à l'Odéon. » Y découvrir *L'Amante anglaise* de Marguerite Duras ou *Absalon, absalon !* d'après le roman de William Faulkner.

« Nous proposons des tarifs avantageux aux moins de 28 ans les jeudis. C'est important qu'un jeune puisse entrer à l'Odéon en se disant : "C'est pour moi", ajoute l'administrateur. La Comédie-Française, qui a programmé *Bérénice* de Racine (jusqu'au 11 mai) et *Le Moche* de Marius von Mayenburg (jusqu'au 4 mai), a une démarche similaire. À commencer par une politique tarifaire alléchante : les lundis, salle Richelieu, jusqu'à 85 places sont offertes aux moins de 28 ans (visibilité réduite), une heure avant le début de la représentation et sans réservation. Par ailleurs, la Carte Jeune permet de venir accompagné d'un spectateur de moins de 28 ans avec une réduction de 50% sur le plein tarif et il existe une tarification spéciale pour les groupes scolaires et les étudiants.

Les dirigeants ne manquent pas d'idées en faisant un travail au cas par cas. Sophie Garnier vise par exemple des classes de primo-arrivants et leurs enseignants de lettres, d'histoire et de philosophie par des actions autour d'un spectacle de Wajdi Mouawad sur l'exil (comme *Journée de noces chez les Cromagnons*, fin avril). « On les invite ensuite à un parcours de spectateur avec du jeu, de l'écriture, une intervention de l'artiste et éventuellement des restitutions. » Selon la responsable, l'école

reste un des meilleurs biais pour les amener au théâtre. « Elle a un rôle fondamental à jouer, insiste-t-elle, elle permet la rencontre avec l'art. Les élèves les plus fragiles peuvent être valorisés, se construire et comprendre le monde dans lequel ils vivent dans un atelier de théâtre. » « Les jeunes qui vont au théâtre avec l'école peuvent y revenir adulte », ajoute la porte-parole du ministère de la Culture.

La Comédie-Française va à la pêche très tôt avec des visites, en particulier pour les enfants à partir de 8 ans, les samedis et dimanches à 11 heures, des ateliers de pratique, des rencontres avec des artistes et des actions de sensibilisation en milieu scolaire en Île-de-France et dans d'autres régions.

« On peut davantage habiter les théâtres pendant la journée, en faire des lieux de vie, organiser des rencontres avec des artistes, les jeunes peuvent se livrer eux-mêmes à une pratique du théâtre »

Antoine Mory Administrateur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe

« Ce que le théâtre m'a apporté : j'ai pu quitter un petit monde étroit et réglé pour en rejoindre un autre, inépuisable et multiple, celui qui brasse la littérature, la poésie, la politique et l'histoire, indique Éric Ruf, son administrateur général. C'est ce théâtre-là que nous nous attelons, chaque jour, à transmettre aux publics jeunes. » « On peut davantage habiter les théâtres pendant la journée, en faire des lieux de vie, organiser des rencontres avec des artistes, les jeunes peuvent se livrer eux-mêmes à une pratique du théâtre », anticipe Antoine Mory.

Telle est l'opinion de Sophie Garnier qui s'inquiète toutefois de la suppression définitive du passe culture collectif : « Il y avait des disparités financières territoriales (jusqu'au Drac), mais sa création a permis d'avoir une équité au niveau national. Suite à la dernière coupe budgétaire, La Colline a dû annuler 34 projets, dont des ateliers de théâtre concernant 1 026 élèves, regrette-t-elle. Le 3 février, la Comédie-Française avait déjà fait part de son inquiétude après l'annonce du gel jusqu'à la fin de l'année scolaire du passe culture collectif.

« La part collective n'est pas supprimée, elle est juste plafonnée, rétorque-t-on au ministère de la Culture. L'Éducation nationale a réservé 72 millions de crédit cette année pour financer la part collective, mais a été contrainte de bloquer les réservations afin que ces crédits puissent couvrir également la fin de l'année. 50 millions d'euros de réservations ont déjà été effectués pour le premier trimestre de cette année. » Au-delà, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de mettre en pause les réservations pour garder 22 millions de crédit disponibles pour les mois de septembre à décembre 2025. Les théâtres subventionnés tendent le dos. ■

Festival du Livre de Paris Le Maroc, invité d'honneur

11-12-13 AVRIL 2025 AU GRAND PALAIS

GRATUIT POUR LES MOINS DE 25 ANS
TARIF PRÉFÉRENTIEL JUSQU'AU 09 AVRIL 2025 > FESTIVALDULIVREDEPARIS.FR
*CHANGEMENT TARIFAIRE SUR LA BILLETTERIE DU FESTIVAL À PARTIR DU 10 AVRIL À 00H01.
POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE INTERNET DU FESTIVAL.

Partenaires Premium : Région Île-de-France, Le Point, radiofrance, PILOT, france-tv

Partenaires Médias : Le Point, radiofrance

Soutiens Institutionnels : PARIS, RATP, CFC, CNL, MER, Centre Pompidou, Grand Palais

Invité d'honneur : Le Maroc

Béatrice de Rochebouët

Après six jours d'audience au tribunal de Pontoise, 3 ans de prison ont été requis contre le faussaire des sièges XVIII^e acquis, entre autres, par le Château de Versailles. Verdict le 11 juin.

Grandeur et décadence pour Bill Pallot, surnommé le « Père La Chaise » pour avoir été la référence en sièges XVIII^e jusqu'à sa chute. Sauf que, entre 2006 et 2015, ce personnage romanesque a dupé le Château de Versailles et d'autres avec des faux pour une valeur estimée à 4,5 millions d'euros. Sans présager des conséquences, Bill Pallot vient d'être jugé au tribunal de Pontoise (Val-d'Oise) pour tromperie, fraude fiscale et blanchiment, et le procureur a requis contre lui 3 ans de prison dont 1 an ferme et 300 000 euros d'amende. Le verdict sera rendu le 11 juin, soit neuf ans après la découverte de l'affaire, à cinq jours près de son arrestation par les agents de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels.

Mis en examen en 2016, l'expert de 61 ans avait fait des aveux complets et s'était dit prêt à collaborer avec la justice. Il avait commencé par faire 4 mois de préventive à la prison d'Osny (Val-d'Oise), avait fait l'objet d'un contrôle fiscal (1,75 million - avec une majoration de 80% pour n'avoir rien déclaré - qu'il a presque fini de rembourser, après avoir vendu en 2021 sa collection à Drouot). Toute sa vie en 1500 crânes et vanités.

« Il a payé 80% de sa dette et compris qu'il était devenu un pestiféré. Il a été accusé d'être un escroc qui a déstabilisé le monde du XVIII^e et a perdu tous ses amis. Au moins, il a la pudeur de ne faire porter que sur lui ce passage à l'acte déraisonnable, comme si l'art du XVIII^e siècle ne lui avait pas suffi, éprouvant le besoin d'aller plus loin. Cela s'appelle l'art du faux », a plaidé son avocat en droit pénal, M^e Claire Doublet, citant l'expertise judiciaire, selon laquelle « la qualité des faux n'était pas en mesure de tromper de bons professionnels », ce qui remet en cause le fondement de tromperie.

« Il faut lui laisser une chance de se reconstruire, avec une peine proportionnée. Il veut écrire, faire des recherches, toute sa passion. Je sollicite la plus grande indulgence pour celui qui a toujours dit : "Tout ce qui ne te tue pas te rend plus fort", sans mesurer sa fragilité, la faille que l'on ne connaît jamais », a-t-elle ajouté. Avant de sortir du chapeau une proposition portant réforme de la loi Bardoux, vieille de 130 ans, examinée par le Sénat car inadaptée aux copies ne présentant pas, dans son cadre, une infraction. Exit alors l'escroquerie dans ce code de la consommation à revoir en totalité.

Un vaudeville palpitant

« Sur son interdiction d'exercer pendant cinq ans, il faut lui laisser aussi sa chance de travailler pour rembourser les parties civiles, ce à quoi il s'engage, après avoir été licencié de la Galerie Aaron où il a travaillé trente ans. Et lever la saisie confiscatoire sur son appartement dans le cadre du blanchiment qu'il n'a pas acheté en 1999 avec le produit des faux. On ne parle pas ici de Lamborghini ! », a surenchéri son autre avocat, le Niçois Pierre Armando. C'était le dernier jour de ce procès hors norme qui a mis Versailles en état de siège, après six jours d'audience, moins que les neuf prévues. Un vaudeville aussi palpitant que complexe et dramatique.

Une affaire qui n'aurait peut-être jamais été examinée par la justice si le célèbre Château n'avait pas été pointé du doigt pour ses « graves manquements » dans un rapport accablant de 2017 de l'inspection ministérielle, écornant sérieusement son image. Même si l'avocate de Bill Pallot, M^e Corinne Hershkovitch, reste convaincue qu'au-delà de son jeu, il a eu l'appât du gain. Elle a demandé au tribunal qu'il rembourse les 200 000 euros reçus pour la vente de la bergère de Sené, livrée pour M^{me} Elisabeth au château de Montreuil, les autres meubles ayant été remboursés.

Une affaire sans doute jamais portée sur la place publique si elle n'avait pas concerné des salles de ventes réputées comme Sotheby's. Ou d'éminents collectionneurs comme feu Hubert



Bill Pallot chez lui, à Paris, en 2013.

Procès Bill Pallot : des réquisitions qui feront date

Guerrand-Hermès, dont l'avocat Jean-Jacques Neuer demande réparation du préjudice moral pour la famille, après avoir été abusé par l'intermédiaire Éric de Saint-Seine, pour la chaise de Jacob du cabinet de la Méridienne de Marie-Antoinette à Versailles, acquise en 2008 pour 530 000 euros. L'avocate de ce dernier dit que son client a été trompé et demande aussi réparation.

Une affaire qui aurait pu rester sous silence si elle n'avait pas impliqué la renommée Galerie Kraemer qui a cédé pour 3 millions d'euros de fausses chaises de Pallot et remboursé certaines, comme celle du pavillon du Belvédère pour Marie-Antoinette, classée Trésor national, achetée 2 millions d'euros avec un rabais de 1,5 million au cousin de l'émir du Qatar. Elle s'estime victime alors que le tribunal a posé la question à son dirigeant, Laurent Kraemer : « Pourquoi de ne pas avoir comparé les faux que vous avez vendus à Versailles avec les vrais qui sont au domaine royal, ce que vous dites n'avoir pas fait ? »

« Réputation infaillible »

Interrogé en sortie d'audience par Le Figaro, Laurent Salomé, président de la commission des acquisitions au Château de Versailles, confirme, au regard de ces diligences que « son établissement public est ouvert à tous ». En témoigne une vidéo sur YouTube reprenant l'émission « Nec plus ultra » diffusée en 2012 et ressortie le dernier jour du procès, où l'on voit Laurent Kraemer examiner à la lampe une des chaises du Belvédère. De quoi ébranler sa défense, mise à mal par M^e Alexis Fournol, l'avocat de la Compagnie nationale des experts, qui a demandé à être indemnisée au titre du préjudice moral, de 1 euro pour chacun des prévenus.

Pour la chaise du Belvédère et la paire Delanois de M^{me} Du Barry acquise par l'État 840 000 euros, en 2008, par l'intermédiaire des Kraemer, le procureur a demandé 12 mois de prison avec sursis, 80 000 euros d'amende et 700 000 euros contre la société Kraemer. Son avocat, Martin Reynaud, associé du cabinet Temime, a insisté « sur les 140 ans de réputation infaillible de son client. Si on est un escroc, on ne tient pas plus de deux ans dans ce milieu. Il ressemble à un gros pigeon, un berger qui dort dans son étable alors qu'il est pudique, fier mais pas orgueilleux ». Son autre avocat, M^e Mauricia Courrégé, a demandé la relaxe pour la partie blanchiment.

Durant ce procès qui fera date, Bill Pallot est apparu comme le cerveau agissant de pair avec le fabriquant, l'ébéniste Bruno Desnoues, 70 ans. « La tête et les jambes », a-t-il indiqué, ou plutôt « les mains », a précisé son compère, sacré « meilleur ouvrier de France », qui a œuvré au remeublement du château, en réalisant à l'identique le parfait lit de Louis XVI. Mais, paradoxalement, pas des « faux aussi parfaits » comme il l'a avoué, et « dont la liste de détails imparfaits à la Prévert aurait pu alerter Versailles », a souligné son avocat, M^e Myriam Mairat. Le procureur a requis 2 ans de prison, dont un avec sursis, 100 000 euros d'amende, une interdiction d'exercer pendant cinq ans et la confiscation des 205 000 euros trouvés dans le coffre de son atelier. Il s'est montré négligent avec des transferts de fonds avec l'aide d'un régisseur qui a déclenché l'enquête Tracfin, à l'origine du scandale.

« Alors pourquoi le Château a-t-il acheté des sièges dont on pouvait subodorer l'inauthenticité ? Leur valeur financière les a rendus si désirables qu'ils sont devenus authentiques. On est dans un autre monde ! », relève M^e Myriam Mairat. Le comble de l'ironie « pour

Bruno Desnoues vivant en HLM avec ses quatre enfants, en possession seulement d'une Mercedes achetée en leasing. Il a tout perdu, son travail, sa réputation, sans jamais vouloir s'enrichir », a souligné son avocat. Que vont devenir les meubles litigieux mis sous séquestre à

Versailles, dont seul Laurent Salomé a la clé ? Le procureur en a demandé la saisie. « Mais ce sont des pièces à conviction qu'il ne faut pas détruire », estime en aparté Versailles. À quand une exposition pour instruire les générations futures ? ■

MUSÉE DE MONTMARTRE

EXPOSITION
du **21 MARS 2025**
au **14 SEPT. 2025**

Maximilien LUCE 1858-1941
L'instinct du paysage

MUSÉE DE MONTMARTRE
12, rue Cortot, 75018 Paris

En partenariat avec le

Et avec les prêts exceptionnels du

Musée d'Orsay

Crystal Pite fait danser les profondeurs de l'âme

Ariane Bavelier

La chorégraphe a créé « Figures in Extinction » avec l'homme de théâtre Simon McBurney. La pièce sera le clou de la prochaine édition de Montpellier Danse.

À quoi reconnaît-on un grand artiste ? À la qualité de ses œuvres mais aussi à son obsession de sonder plus loin l'inconnu. Avec *Figures in Extinction*, Crystal Pite entre dans cette cour. Plus encore qu'avec *The Seasons' Canon* ou *Body and Soul*, commandées par Benjamin Millepied pour l'Opéra de Paris et qui ont laissé le public en état de manque. Plus encore qu'avec *Light of Passage*, créée pour le Royal Ballet de Londres et dansée à Paris par le Ballet d'Oslo. Ces grands ensembles, avec effets dominos, décalés, construction de lignes, assemblage de corps qui se font et se défont parlent mieux qu'un long discours de nos élans et de nos peurs face à l'infini. Mais elles y mettent autant de beauté que de pompe.

À côté de ce travail, Crystal Pite en développe un autre, plus théâtral et très affûté, pour sa propre compagnie, Kidd Pivot, avec le metteur en scène Jonathon Young. Les danseurs remuent les lèvres comme s'ils disaient un texte et leurs gestes articulent ce qu'ils disent, comme si le corps entier parlait. Ces deux dimensions semblent déjà rares à une époque où les chorégraphes ont tendance à répéter la même pièce. Or Pite a choisi



pour *Figures in Extinction* de tenter une nouvelle expérience.

Depuis 2008, elle est associée au Nederlands Dans Theater (NDT), pour lequel elle a signé plusieurs créations. « Quand on m'a proposé de diriger cette compagnie, je lui ai demandé si elle accepterait de rester artiste associée si je prenais la direction », dit Emily Molnar. Les deux artistes, nées au Canada, ont dansé ensemble au Ballet de Francfort. « Il est clair que Crystal y venait pour affûter encore auprès de Forsythe son travail de chorégraphe », précise Emily Molnar. Devenue directrice du NDT, quand Molnar lui a demandé ce qu'elle voulait tenter pour la prochaine création, Pite s'est engagée : « Si nous faisons quelque chose que nous

n'avons jamais fait ? » Et de proposer un travail à quatre mains avec Simon McBurney pour les 28 danseurs du NDT1, Maserati de la danse contemporaine néo-classique. Restait à le convaincre.

S'il est poète du corps, mime et marionnettiste, Simon McBurney, formé à l'école de Jacques Lecoq, n'a pas signé de pièce purement chorégraphique. Il travaille comme metteur en scène dans le monde de l'opéra ou sur des spectacles d'une facture toute personnelle pour sa troupe, le Théâtre de Complicité. C'est dans cette configuration que Crystal Pite l'a découvert à New York. Elle était allée voir *The Encounter*, solo où McBurney retrace le voyage d'un explorateur dans les profondeurs de la forêt amazonienne :

ce qu'il y découvre du monde, de la nature et de lui-même. Elle avait été subjuguée.

Comme Crystal Pite, Emily Molnar aime l'adrénaline. Or le NDT a 60 ans. En bonne disciple de Forsythe, rompue à tous les bousclements et jusqu'à la dernière minute, Molnar cherche à emmener la compagnie vers ce que la danse peut dire de neuf. « Pour affûter son audace en même temps que sa vulnérabilité », dit-elle. Cependant, elle a averti les danseurs que, cette fois, les chemins empruntés seraient inconnus. « Je ne connaissais pas Crystal mais en voyant une de ses pièces, j'ai été saisi par sa manière d'offrir au public l'espace d'y entrer », dit McBurney. C'est précieux dans notre époque saturée d'affirmations, où on ne se sent plus du tout écouté. »

Les deux artistes se sont vite entendus sur le sujet de leur création : elle traiterait de la question environnementale. « Je ne me sens pas activiste, ni artiste activiste, confie Pite. L'impulsion de départ était de donner une réponse à la crise climatique en faisant une œuvre qui invite à la réflexion. L'essentiel de notre dialogue a porté sur ce dont nous sommes séparés et qui nous laisse en état de manque. Notre séparation d'avec le mystère et l'émerveillement du monde, mais aussi avec l'infini qui nous entoure, explique la crise où nous sommes. »

« Mon travail, ces trois derniers mois, a été de penser à créer ce qui n'était pas »

Crystal Pite Chorégraphe

C'était avant le Covid. Créée à Manchester le 19 février 2025 et accueillie par une salle bouleversée, la pièce se compose d'un triptyque : le premier volet sur la disparition des espèces a été créé en six semaines par Crystal Pite sous le regard de McBurney. Le second dix-huit mois plus tard, en six semaines encore, par McBurney sous le regard de Pite, et a été joué fin 2023. Il traite de nos divisions intérieures et de la manière dont nous nous coupons de nous-même. Le dernier volet a été créé pour février 2025, en huit semaines, par les deux créateurs réunis dans le studio. Il traite de la mort et des relations que nous entretenons avec l'infini. Avec une dramaturgie si précise et riche en humour, en rebondissements, en scènes théâtrales, en émotions, que le public prend conscience, à la fin, d'avoir partie liée avec le pays des morts et de n'être sur terre que pour un court passage. Loin d'être lugubre, la démonstration, portée par le « Lacrimosa » de Mozart, des extraits des *Requiem* de Fauré et de Schnittke, l'ouverture de la *Symphonie « Los Angeles »* d'Arvo Pärt et quelques gags inattendus, nous laisse heureux et confiants.

« Les deux créateurs travaillent différemment : Crystal prend des danseurs et les modèle dans le studio. Elle passe de l'individuel au groupe quand elle se sent lasse de chorégrapier pour l'une ou l'autre de ces deux échelles. Si certaines de ses idées sont très claires, son plan évolue beaucoup. Simon élabore des scénarios et des modes de théâtre physique, il apporte

Autour de la question environnementale, Crystal Pite et Simon McBurney signent une création remarquable pour les 28 danseurs du Nederlands Dans Theater (NDT1).

RAHI REZVANI

des textes avec lui », dit le danseur Kele Roberson, Canadien entré dans la compagnie junior NDT2 en 2019 puis en 2021 dans le NDT1. « Ils arrivaient le matin, entraient dans le studio après avoir parlé ensemble et reprenaient leur conversation le soir. En studio, il y a eu entre eux des moments de tension qu'ils sortaient pour régler. Nous avons vu passer tellement de brouillons que nous étions curieux de voir le résultat. »

Qui se révèle à la hauteur de cette soignée construction : unique et remarquable tant les créateurs ont réussi à se glisser dans le travail l'un de l'autre. « Crystal a laissé dans le studio des fragments de chorégraphie qu'elle a choisis de ne pas utiliser. Je m'en suis emparé. Ce processus d'apprentissage à partir d'une séquence de gestes et de mouvements que je n'aurais pas imaginés a été une grande leçon », dit McBurney. De son côté, Pite reconnaît sa dette : « Simon m'a appris l'art d'amener le récit à une narration pas trop réductrice, qui laisse les couches, les sous-couches, les diversités de sens. Il m'a aussi appris à souligner des détails qui créent des sursauts dans la dramaturgie, ces nuances infimes qui ont un impact sur le public et l'amènent un peu plus loin. » Elle rend aussi hommage au courage de Simon, entré sans frémir dans les studios du NDT, arène des meilleurs danseurs du monde. « S'il s'était agi pour moi d'affronter des comédiens du même niveau, je crois que je n'aurais pas osé. »

Au lendemain de la première, les créateurs restent sous le choc de leur œuvre. Lui, 67 ans, s'en remettra en chemin : il quitte Manchester pour le Festival de Salzbourg, où il monte une *Khovanchchina*. Elle, 54 ans, se dit épuisée, en manque de sa famille restée à Vancouver qu'elle n'a pas vue depuis deux mois. Elle parle avec un débit rapide, ponctué de gestes vifs, comme si les mots forçaient son mode d'expression naturel. « Je n'ai pas décidé d'être chorégraphe, je l'ai toujours été. Et j'ai su dès l'enfance que la danse était connectée à l'âme et permettait de l'explorer : à cause de la joie dont elle m'emplit. » Dans sa famille, tout le monde créait des objets avec ses mains. « J'avais le sentiment que le faire avec tout le corps était connecté à cette pratique dont j'aimais déjà qu'elle ne laisse pas de traces matérielles. L'éphémère est une métaphore de la vie. La danse, par cette combinaison de présence et d'absence, parle de nos attachements aussi profonds que nos désirs de lâcher prise. »

On aimerait que ces deux-là nourrissent d'autres projets ensemble mais ils se disent incapables de se poser la question : « Mon travail, ces trois derniers mois, a été de penser à créer ce qui n'était pas. Maintenant, il me reste à reprendre les derniers détails », conclut Crystal Pite avant de disparaître dans les studios. ■ *Figures in Extinction*, à Montpellier Danse les 25, 26, 27 juin, puis au Théâtre de la Ville (Paris 4^e), du 22 au 31 octobre

THÉÂTRE
DES CHAMPS-ÉLYSÉES
MAISON DE MUSIQUE
AVENUE MONTAIGNE

Saison
2025-26

Opéra
Concert
Danse

Une nouvelle saison
à vivre ensemble

Abonnez-vous !

theatrechampselysees.fr
01 49 52 50 50

Elise Barenthuis, photos
 Elise Barenthuis, vidéos
 Lucie de la R. 22-9203



À Watches and Wonders, les montres sportives calment le jeu

Frédéric Brun et Judikael Hirel Envoyés spéciaux à Genève

Aux antipodes des créations sous stéroïdes des années 2000, les garde-temps dédiés aux hommes jouent désormais la carte d'une sportivité plus élégante et allégée.

Grée bien en évidence sur le stand d'IWC Schaffhausen, la monoplace noire et dorée du film *FI* (sur les écrans en juin prochain, avec Brad Pitt en vedette) rappelle la livrée des mythiques bolides Lotus John Player Special. Une façon de poser l'ambiance des montres masculines pour ce millésime horloger 2025 : l'heure est aux pièces viriles, mais légères. Entre calibres musclés, carreaux athlétiques et alliages high-tech, les montres à vocation sportive jouent sur les lignes pour ajouter à la foire genevoise une petite dose de testostérone énergisante. Cette année à Watches and Wonders, plusieurs stands (IWC donc, TAG Heuer, Tudor) ont des airs de paddocks de *F1*. Chez IWC, partenaire officiel de l'écurie Mercedes-AMG Petronas, les conversations portent autant sur les prouesses de George Russell que sur la performance de Brad Pitt aux commandes de la monoplace de l'équipe fictive APX GP, dont l'horloger de Schaffhouse est également sponsor. La pièce unique du film au cadran vert de la montre Ingenieur, réalisée spécialement pour l'acteur par la manufacture sur la base du modèle dessiné en 1974 par Gérald Genta, fait évidemment beaucoup parler et attire les amateurs de pièces de caractère vers la nouvelle Ingenieur Automatic 42. Signe des temps, cette pièce sportive en céramique noire, une matière technique à base d'oxyde de zirconium quasiment inusable, entend donner une nouvelle lecture de la virilité en jouant sur la légèreté et en adoptant des finitions raffinées.

Pour autant, la force n'empêche pas la finesse. C'est aussi ce que démontre la nouvelle Alpine Eagle 41 SL Cadence 8HF de Chopard. Une édition limitée à 250 pièces qui ajoute une touche de cou-

leur au poignet avec son étonnant bracelet orange reprenant les détails et l'aiguille des secondes de son cadran au motif inspiré par l'iris des aigles. Comme pour la Mercedes Papillon, fétiche de Karl-Friedrich Scheufele, coprésident de Chopard, l'appellation « SL » de ce garde-temps racé et taillé pour la vitesse signifie Super Light. Les amoureux de développements techniques horlogers ne manqueront pas de remarquer sur son cadran le logo en forme de flèche, signe de reconnaissance des modèles haute fréquence de la maison familiale. De quoi promettre des performances inédites pour cette réinterprétation moderniste de l'Alpine Eagle lancée en 2019, exécutée en titane céramisé à la finition microbillée. Elle est animée par le calibre Chopard 01.14-C, un mouvement automatique innovant doté d'une rare fréquence de 8 Hertz, certifié Chronomètre, possédant par ailleurs une platine et de ponts en titane céramisé.

Le stand de Bell & Ross n'est, lui, pas équipé d'une voiture de course, mais d'une imposante maquette du Rafale. Une façon de rester fidèle à son inspiration issue des instruments de bord des avions de chasse. La marque à l'esperlucette a décidé d'alléger sa montre-instrument fétiche, la BR-03. « En squelettant ce pilier de nos collections, nous avons amené une dimension horlogère supplé-

mentaire dans une montre usuelle, explique Bruno Belamich, directeur de la création et cofondateur de Bell & Ross. Nous avons donc retravaillé les ponts et les platines supérieures du mouvement pour apporter un maximum de sophistication. Nous avons aussi repensé l'ensemble de la montre autour d'un dessin spécifique en forme de X, un symbole de sophistication et de développements avancés dans tous les domaines des industries de pointe. ».

De manière plus surprenante, la quête de légèreté dans laquelle les grands noms semblent s'être lancés s'applique également aux montres de plongée. Ou comment être plus encore mobile dans l'élément mobile... Équipée d'un performant calibre MT5612-U, mouvement automatique certifié METAS, la remarquable nouvelle Pelagos Ultra de Tudor, au boîtier en titane de 43 mm de diamètre, est capable de descendre à 1000 mètres de profondeur. Un exploit qui va bien au-delà des capacités humaines.

Panerai a de son côté porté l'étanchéité de sa nouvelle collection Luminor Marina à 50 bars (500 mètres). Chacune de ces sérieuses plongées a été soumise à une pression 25 % supérieure à la valeur garantie afin de s'assurer de sa forte résistance. La marque italo-suisse a également affiné les proportions de son emblématique Luminor Marina avec de

nouveaux modèles de 44 mm hautement désirables, taillé pour les aventuriers des temps modernes. En son sein, on trouve désormais le nouveau calibre P.980, un mouvement automatique à réserve de marche de trois jours, doté d'une fonction stop-seconde qui permet une mise à l'heure précise en arrêtant l'aiguille des secondes lorsque la couronne est tirée.

Poursuivant sa quête d'excellence et d'exclusivité, la manufacture indépendante Parmigiani Fleurier se distingue quant à elle avec l'emploi d'une matière légère inédite : le Cermet. Cet alliage utilisé dans le domaine aérospatial qui marie la céramique et le titane a servi à forger la nouvelle Tonda PF Chronographe Sport équipée du mouvement PF070 à haute fréquence.

Enfin, mariant modernité et légèreté, la nouvelle Tokyo Lion de Grand Seiko arbore un design inédit, avec un impressionnant boîtier taillé dans un titane extra dur à l'aspect précieux. Cette pièce très sportive est désormais animée par un mouvement mécanique, le remarquable calibre 9SC5 Tentagraph. Une montre réservée au marché européen qui sera exclusivement disponible dans la boutique de la place Vendôme à Paris. À ses côtés, les amateurs de haute précision pourront également découvrir le nouveau modèle Evolution 9 de la maison japonaise. Une création dont le nouveau calibre Spring Drive 9RB2 atteint une précision de plus ou moins 20 secondes non pas par jour, par semaine ou par mois, mais bel et bien par an ! Un véritable tour de force horloger. Ce modèle au cadran comme recouvert de glace, au boîtier de 37 mm de diamètre adapté à tous les poignets, accueille ce nouveau mouvement certifié U.F.A., pour « Ultra Fine Accuracy » (précision ultrafine). Les limites du temps sont toujours faites pour être repoussées. ■

Hublot Big Bang, iconoclaste par nature

Qui peut réunir sur la même scène Usain Bolt et Kylian Mbappé lors d'un salon horloger ? Ou bien vendre en un instant un coffret regroupant cinq montres anniversaire... proposé à 1 million d'euros ? Créée en 1980 par l'italien Carlo Crocco, puis réinventée grâce au génie de Jean-Claude Biver au début des années 2000, la marque aujourd'hui dirigée par Julien Tornare n'a jamais rien fait comme les autres. En 2005, il était ainsi un des premiers à associer métaux précieux et bracelets en caoutchouc, un grand classique aujourd'hui mais un geste très audacieux à l'époque.



Cet art de la fusion est devenu la signature de la marque suisse qui, dit-on, refusa de proposer son Magic Gold irrayable au géant de Cupertino afin de forger des montres connectées de luxe. Le « Swiss made » lui en sait gré... Il y a tout juste vingt ans, Hublot dévoilait ses Big Bang iconoclastes depuis le Yacht Club de Monaco. Cette semaine, c'est à Genève qu'étaient révélées les éditions spéciales célébrant deux décennies de succès, couronnées par une fête où une poignée de chefs étoilés, dont Anne-Sophie Pic et Yannick Alleno, ont fait sensation avec leurs 43 étoiles cumulées (clin d'œil au diamètre de 43 mm de la série limitée). En acier, or, céramique, fibre de verre... Ces cinq pièces fusionnent habilement, et sans excès de nostalgie, le design de la Big Bang originale avec l'actuelle Big Bang Unico. Tel ce modèle mariant King Gold, céramique et cadran à motif carbone, à la lunette polie et aux poussoirs rectangulaires à embout en caoutchouc, comme en 2005. ■ J.H.

La J12 de Chanel passée au prisme du métamérisme



Le bleu serait-il la couleur la plus subtile du vestiaire Chanel ? La maison de la rue Cambon a dévoilé comme à son habitude une quarantaine de nouveautés dans le cadre de la Fashion Week horlogère genevoise. Aux côtés des pièces de haute horlogerie (bagues, sautoirs à secret et même horloge d'exception) et d'une collection capsule Blush inspirée des tons et des palettes de maquillage, les stars de l'année sont sans aucun doute les huit J12 en céramique d'un bleu mat dévoilées vingt-cinq ans après le lancement de la première montre en céramique noire de Chanel en 2000, suivie de la blanche en 2003. Deux gravures de mode horlogères qui ont changé la donne en utilisant ce matériau peu commun.

« Même si Chanel demeure une maison de couleurs, le noir et le blanc restent nos piliers, confie Arnaud Chastaingt, directeur du Studio de création horlogerie de la maison. Gabrielle Chanel a beaucoup travaillé le bleu sur les robes du soir. Dans le cadre de l'exposition « Manifeste de mode » (événement itinérant dévoilé à Paris en 2020 au Palais Galliera et

présentant plus de 200 looks créés entre 1910 et 1971, NDLR), on pouvait voir qu'elle n'avait pas hésité, à l'époque, à marier le bleu et le noir. On pouvait y découvrir des robes du soir dans des tons bleu noir profonds associés à des noirs un peu brillants. On retrouve cette élégance dans la première collection J12 en céramique bleu mat (à partir de 11 000 €). Mention spéciale de cette série limitée pour le charmant coffret Toi et moi associant deux versions, de 28 mm et 42 mm, soit une paire mini et maxi constellée de saphirs bleus.

Touche de modernité

Fidèle à son esprit créatif, Arnaud Chastaingt a imaginé une couleur qui n'est pas fixe, un ton dont le rendu change au gré du moment. « On appelle cela le métamérisme, l'évolution de la couleur en fonction de l'environnement et de la lumière. Quand j'ai fait le choix de cette couleur à la manufacture, en Suisse, j'avais trouvé une couleur qui me semblait bien, à la lumière de La Chaux-de-Fonds. Arrivé à Paris, ce n'était plus du tout la même chose ! En fonction de la

lumière, la couleur change. Ce bleu est presque noir, mais il devient très vibrant dans certaines conditions. »

Pour autant, « avant d'être une question de couleurs, l'idée était d'abord d'illustrer notre savoir-faire, précise l'âme créative des montres de la maison. J'aime à comparer cela à l'émail grand feu : vous définissez une teinte, mais tant qu'elle n'est pas sortie du four, vous ne savez pas ce que vous obtiendrez. C'est un exercice pour lequel on a laissé du temps à la manufacture. Mon idée était de donner de la couleur au noir, de l'illuminer de bleu. Le noir était donc le point de départ dans la démarche de création de cette montre. Je recherchais un bleu nuit frôlant le noir, presque celui des costumes, façon uniforme. »

À cette couleur qui n'existe pas s'associe un rendu mat mêlé à des éléments polis brillants, ajoutant encore une touche de modernité à cette collection anniversaire proposée en 28, 33 ou 38 mm, et équipée notamment de mouvements certifiés chronomètre par le COSC, produits par la Manufacture suisse Kenissi (dont Chanel est copropriétaire). ■ J.H.

À Paris, le PAD a toujours la cote

Béatrice de Rochebouët

Mariant l'historique et le contemporain, le Pavillon des arts et du design fête sa 27^e édition, avec 74 exposants réunis jusqu'à dimanche aux Tuileries.

aux Tuileries, le PAD, moment phare du marathon de l'art, est gravé dans le paysage parisien. Certains présageaient que le premier salon de design historique et contemporain à voir le jour dans la capitale, il y a vingt-sept ans, ne tiendrait pas sur la longueur. D'autres, qu'il pâtirait de trop de foires, obligeant les exposants à faire des arbitrages, plus sévères encore dans la crise actuelle.

Ils sont pourtant en nombre constant, 74 et 15 nouveaux, cette année, venus d'Inde, du Mexique, de Thaïlande, d'Ukraine... Ce qui l'a différencié aussi, c'est d'avoir invité des marchands qui ont fait leurs armes aux puces, avant de se lancer dans la cour des grands. À Philippe Sincoux ou Marc-Antoine Patissier, deux peintures de la rive gauche, d'autres leur ont emboîté le pas, comme Aurélien Serre, même parcours.

« C'est notre fierté ! Le design est un tout petit marché. Pour qu'il reste au top, on a fait venir la joaillerie et les tableaux modernes », observe son initiateur, Patrick Perrin (65 ans), qui, après avoir pensé à vendre son salon, pendant la pandémie, a décidé de le garder, « refusant deux offres de groupes américains et français. On a renouvelé l'équipe avec ma fille Marie, 23 ans, qui doit encore apprendre, et Flore Serin de Ségogne, la trentaine. Je verrai d'ici à trois ans. Le PAD est une affaire qui marche, mais on ne peut la développer à l'infini. »

L'esprit d'un salon repose pourtant sur une personne et son réseau. Pas facile de passer la main. L'année prochaine marquera le changement du président du jury décernant le prix du meilleur stand, (Pierre Passebon pour les créations de mobilier et les luminaires de Richard Peduzzi, 82 ans), de l'objet contemporain et historique. Le décorateur Jacques Grange laissera son siège à Laura Gonzales, un autre regard.

Le PAD Paris est bien en place, revigoré cette année encore par ses fidèles, venus piocher « quelques nouveautés dans une offre plutôt classique », selon leur verdict. Il est toutefois moins cosmopolite que le PAD Londres, qui fêtera sa 17^e année en octobre 2025. « Les deux sont complémentaires. Paris, pour l'image. Londres, malgré les effets du Brexit, pour le niveau des achats », observe Victor Gastou, qui a repris l'enseigne de feu son père et fait partie du comité de sélection parisien. « J'ai arrêté Londres il y a trois ans, contremaître Aline Chastel Maréchal, à cause de la lourdeur administrative du Brexit. »

Paris, une place majeure pour les arts décoratifs

Faut-il donc être du PAD Paris ? Oui, répondent les exposants, même si l'on sait, en coulisse, qu'un des piliers du vintage historique envisagerait de partir, ce secteur étant peu à peu grignoté par le design contemporain plus tendance ou la décoration donnant le diktat d'un goût à des clients aujourd'hui moins cultivés. « Paris a toujours été une place majeure pour les arts décoratifs et le design. La majorité des marchands qui ont la cote à l'international sont chez nous. Idem pour les décorateurs et les créateurs, bien que de jeunes peintures éclatent à l'étranger », estime Florian Daguet-Bresson, spécialiste en céramique contemporaine.

« Au PAD, où je réactive tous mes contacts, l'idée est de surprendre, renchérir Jacques Lacoste. Il y a moins d'enjeux financiers qu'à Design Miami à Paris ou à Bâle. » Mais Bâle, qui se tenait en même temps qu'Art Basel, vient de baisser le rideau. Branle-bas de combat de Didier et Clémence Krzentsowski, de

Charlotte Ketabi et Paul Bourdet qui viennent de convaincre onze de leurs confrères de remonter un salon, dans l'église en face de la Kunsthalle, là où Emmanuel Perrotin fait ses fêtes. Un format court de 2 jours, les 16 et 17 juin, avec un prix attractif de 10 000 euros le stand. Un salon, sous la bannière « Maze », une « constellation » de mini-foires, comprenant déjà Art Gstaad, en Suisse. L'avenir est-il aux foires courtes, à taille humaine et sur-mesure ? ■



Le stand de la galerie Downtown/François Laffanour au Salon du PAD, à Paris.

IVAN ERCOFEV

Hugo Toro a orchestré la stupéfiante architecture d'intérieur de l'hôtel Orient Express La Minerva, à Rome. (Ici, le couloir de l'entrée qui mène au lounge sous la verrière).

ALEXANDRE TABASTE



Le premier hôtel Orient Express, La Minerva, invite au rêve

Bérénice Debras Rome

À Rome, la marque légendaire investit avec faste l'hôtellerie de luxe, et ressuscite l'art du voyage. « Le Figaro » a visité le 5-étoiles en avant-première.

Sur la Piazza della Minerva, trois religieuses allongent le pas. Des prélatés en quête d'élégance s'attardent non loin, devant la vitrine de Gammarelli, tailleur du pape et du clergé depuis 1798. Des touristes, encore sonnés par l'architecture du Panthéon à 50 mètres de là, entrent dans la Basilica Santa Maria sopra Minerva. Ils y chercheront le christ de Michel-Ange. Sur la place encore, les enfants se mêleront bientôt aux passants, jouant autour du petit obélisque, porté par un éléphant signé Le Bernin. Rien, ou si peu, n'a changé depuis le temps de Stendhal. De sa fenêtre de la Minerva, l'auteur des *Promenades dans Rome* regarda sans doute les mêmes scènes. L'époque était au Grand Tour et la « Ville aux mille églises » l'étape obligée pour la jeunesse aristocrate. Longtemps seul « Grand Hôtel » de la Ville éternelle, La Minerva fut leur demeure privilégiée. Plusieurs vies plus tard, la belle endormie renaît aujourd'hui sous le nom d'« Orient Express La Minerva ». Le groupe Accor, associé à LVMH, a relancé la marque mythique Orient Express et s'applique à réinventer l'art du voyage. Un premier train de luxe, La Dolce Vita Orient Express, est sur les rails depuis l'an dernier et un autre, en cours de travaux, circulera en 2026. Accor redessine la carte du Grand Tour de demain.

C'est l'artiste-architecte franco-mexicain Hugo Toro, 35 ans, qui vient d'orchestrer la transformation stupéfiante de l'hôtel La Minerva de 14 000 m² (propriété d'Arsenale SpA). Dès la réception et la conciergerie, aux meubles en bois, foncés et vernis, flotte l'esprit prestigieux de la ligne ferroviaire. Au bout du couloir, coiffé de voûtes peintes dans des tons presque cendrés, la statue de Minerve de Rinaldo Rinaldi, disciple de Canova, apparaît majestueusement. Elle veille sur le bar-restaurant. La lumière naturelle caresse joyeusement les fûts à la faveur d'une large verrière conçue par le designer. Elle semble être là depuis toujours. C'est la force d'Hugo Toro. Il absorbe les époques, des années 1930 à 1970, et les traduit dans un langage artistique intemporel. « J'ai tout dessiné sur mesure et tout a été exécuté par des artisans locaux », précise-t-il. De l'ancien établissement, il a conservé plusieurs petits dômes, retravaillés par ses soins, en écho à ceux du Panthéon. « J'ai imaginé des tapis "lune" comme si l'astre descendait sur terre depuis un oculus. »

Dans les étages, 93 chambres dont 36 suites déploient chacune un agencement différent. Les références à la Cité antique abondent à l'instar des patines aux murs et des têtes de lit ornées d'un ciel aux teintes sable et feu. Les meubles quasi déconstruits, les malles en bois vernis ou les géniales tables de nuit (s'ouvrant à la verticale) filent la métaphore du voyage. L'élégance s'installe dans un faux clair-obscur. On pense à la lumière du Caravage. Les gammes telluriques, chaleureuses, sont rehaussées du bleu pâle des rideaux – continuation des volets de la même teinte. Entre les deux, les fenêtres s'encadrent de carreaux de céramique colorés. Un détail qui allège l'ensemble, cassant le côté sérieux.

Le clou du spectacle réside au septième étage, sur le toit-terrasse du bar-restaurant. Là, plus rien ne compte. Phénoménale, la vue occupe tout l'espace. D'un côté, le dôme du Panthéon. Les mouettes y installent leur salon en fin d'après-midi pour une cassettes animée. De l'autre, les chevaux figés de l'Altare della Patria. Et puis la tour du Quirinal, la basilique Saint-Pierre et cette mer infinie de tuiles couvrant sur les toits... Le syndrome de Stendhal guette le visiteur, exception faite pour les Romains habitués depuis longtemps à ce

spectacle. Mieux vaut donc se concentrer sur les assiettes gorgées du soleil méditerranéen de Gigli. L'hôtel ouvrira prochainement un restaurant japonais. Suivront aussi un bar speaky, un caviste et la future pâtisserie de Da Vittorio, le 3-étoiles Michelin de Bergame, ainsi que le spa. L'expérience Orient Express se poursuit, bien entendu, au-delà des murs. Outre les grands classiques, des visites moins attendues sont prévues pour les hôtes connaissant déjà Rome ou venant plusieurs fois par an. Ainsi d'une balade en spirale autour de l'hôtel et du Panthéon incluant des artisans du quartier. Y figure la fameuse mais discrète Confeiteria Moriondo e Gariglio, jadis fournisseur de la maison royale de Savoie.

La magnificence du train

Ce 5-étoiles écrit bien un nouveau chapitre pour Orient Express. « Rome s'imposait. Venise suivra bientôt avec l'hôtel Orient Express Palazzo Donà Giovannelli, avance Sébastien Bazin, président-directeur général du groupe Accor. Le troisième hôtel sera à Istanbul, où nous avons un site sur le Bosphore sur l'ancienne base navale de l'armée turque. Dans vingt ans, j'envisage une trentaine d'hôtels, pas plus, qui tous incarneront le raffinement. D'ici là, notre nouveau train, dessiné par Maxime d'Angeac, ira partout. Je veux qu'il traverse toute l'Europe et qu'il retourne, un jour, jusqu'à l'ancienne Constantinople et même à Saint-Petersbourg. » Il faudra, pour cela, un peu de patience et attendre la fin des conflits. Le temps, justement. Il est au cœur de l'Orient Express. À sa création, en 1883, par la Compagnie internationale des wagons-lits, le luxe de l'Orient Express était d'ailleurs toujours vite. Désormais, on choisit Orient Express pour ralentir le temps et savourer le « slow travel ».

La magnificence s'est invitée entre-temps à bord et dans les chambres d'hôtels. L'époque a changé mais le nom Orient Express est resté dans l'imaginaire collectif. « C'est une des plus jolies marques au monde. Elle est associée à un sentiment et non à un produit », poursuit Sébastien Bazin. Avec elle, il voit grand et surtout loin. Un voilier Orient Express de 58 cabines prendra la mer à l'été 2026. Le mythe a bien le vent en poupe. À quand la montgolfière au long cours ? ■

Y ALLER

Air France opère un vol aller-retour Paris-Rome à partir de 157 €. AirFrance.fr

SÉJOURNER

Orient Express La Minerva. Ce 5-étoiles propose 93 chambres et suites d'une surface de 25 m² à 235 m². À partir de 1 000 € la nuit en chambre classique, 2 500 € pour une suite et 3 500 € à 15 000 € la suite Signature. Les petits déjeuners sont inclus. Orient-express.com

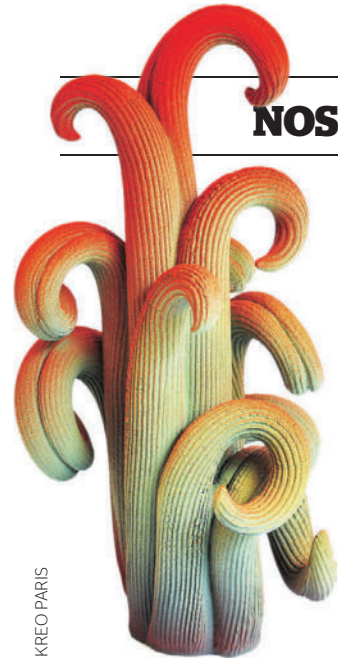


ALEXANDRE TABASTE

NOS TROIS COUPS DE CŒUR

■ IN BLOOM n° 6 de Claire Lindner

Cette céramique émaillée très organique, aux frontières du vivant, à la fois sculpturale et fantastique, fait sensation sur le stand de la Galerie Daguet-Bresson. Sa finition veloutée, obtenue grâce à une peinture au spray avant la cuisson, confère à la pièce de 88 cm de haut – vendue 18 000 euros – une allure de plante marine. L'artiste Claire Lindner, originaire des Corbières, et finaliste du Loewe Foundation Craft Prize, a exposé au Noguchi Museum à New York en 2023. Elle est actuellement en résidence à la Manufacture de Sèvres.



■ FAUTEUIL AS 02 d'Aurélien Serre

Marchand à Serpette, aux puces de Saint-Ouen, le talentueux Aurélien Serre, 41 ans, a ouvert sa galerie il y a un an dans le Carré Rive Gauche, rue des Saints-Pères. Il y présente à la fois une sélection de pièces vintage des années 1960-1970, ainsi que ses propres créations. Le Fauteuil AS 02, tout en velours mohair aux formes douces, affiche une douceur très intemporelle (à partir de 7 200 euros).



■ JELLO DESK de Marco Campardo

Le designer italien basé à Londres a réalisé une collection de mobilier en résine de coque de bateau. Sa pratique est ancrée dans l'exploration des matériaux et la fabrication artisanale. Pour sa première collaboration avec la Galerie Kreo (où il expose



jusqu'au 12 avril), le designer conçoit ses pièces aux couleurs pimpantes dans un moule de carton ondulé qui donne un aspect intuitif et manuel. Le Jello Desk, produit à 8 exemplaires, est vendu 35 000 euros. ■ **SOPHIE DE SANTIS**



louisvuitton.com

LOUIS VUITTON

COURTESY GALERIE DAGUET-BRESSON, GALERIE AURELIEN SERRE, ALEXANDRA DE COSETTE, GALERIE KREO PARIS

« Clean » : la revanche des invisibles

Céline Fontana

Cette série portée par l'énergie d'Alix Poisson est une formidable comédie sociétale au rythme et au suspense soutenus.

« **N**ous n'avons pas affaire une fois de plus à des héroïnes avocates ou amoureuses éperdues, insiste d'emblée Cathy Verney (*Hard, Vernon Subutex*), réalisatrice de la série *Clean*. *J'ai aimé l'idée de rendre visibles les invisibles.* » Le personnage de Lola, technicienne de surface, employée par un sous-traitant dans une banque de la Défense, l'a ainsi immédiatement convaincue. « *Elle est de ces femmes, et j'en connais, qui n'ont pas pris la bonne route. Elles arrêtent leurs études parce qu'il y a eu une rencontre, un coup de foudre pour un homme. Elles se sont mises à travailler avec lui, à sa carrière, dans un cadre flou, sans être reconnues et, quand la séparation arrive, elles n'ont plus rien. Ni argent ni CV.* » Lola, endettée chronique, risque en effet de perdre sa maison, la garde de ses enfants. Mais, battante, pour ne pas dire tête brûlée, elle ne lâche rien. Devant ses filles, elle conserve le sourire; au boulot, elle multiplie les heures de

ménage et enchaîne les astreintes de nuit avec la même énergie... Le jour où elle surprend une conversation et découvre qu'un des courtiers profite de délits d'initié, elle démarre aussi au quart de tour et décide de tenter sa chance en Bourse! La voilà les neurones en effervescence, s'initiant au b.a.-ba de la finance via des podcasts et embarquant deux collègues (interprétées par Léonie Simaga et Thaïs Vauquières) dans l'arnaque. « *C'est le pouvoir de la fiction, s'amuse Alix Poisson (Sambre) qui a dû intégrer ces notions pas toujours évidentes. Parfois elle ne sait pas du tout de quoi on parle, elle improvise, navigue à vue... Mais, en tant que spectatrice, dans les films d'espionnage ou sur la Bourse comme Margin Call, même si je ne comprends pas tous les mécanismes, je saisis les grandes lignes, les enjeux, le degré de tension, de danger, et ça me suffit!* » *Clean* joue ouvertement des codes du film de braquage, un *Ocean's Eleven* du pauvre revendiqué, avec micros planqués, documents dérobés, travestisse-



Clean, avec Alix Poisson, joue ouvertement des codes du film de braquage, un Ocean's Eleven du pauvre revendiqué.

JEAN PHILIPPE BALTEL/TETRA MEDIA

ment et système D à la clé. Le suspense fonctionne parfaitement, à un rythme toujours extrêmement soutenu.

Survolté et jubilatoire

« *Nous avions la référence, pour cette espèce de fuite en avant, notamment du film À plein temps, avec Laure Calamy, note Alix Poisson. Elle marche, court, tout le temps, elle est en baskets, forcée.* » « *Je lui ai dit qu'elle n'allait jamais s'arrêter, elle est toujours en train de faire quelque chose, renchérit Cathy Verney.*

Même chez elle, Lola a des lasagnes à préparer, un manteau à ramasser, un sac de piscine à préparer. Elle n'est jamais assise en train de parler. Et son cerveau avance plus vite encore que son corps! » Une sensation accentuée par la réalisation : « *J'essaie de commencer et de terminer les scènes en plein milieu, de ne pas ponctuer, afin d'avoir une espèce d'élan, de vague permanente.* »

Les quatre épisodes de la série sont marqués par la confrontation de deux univers. Le quartier d'affaires parisien, avec sa tonalité assez froide, bleue, graphique. Beaucoup de verre aussi. « *J'avais envie de transparence pour montrer que ces femmes qui devraient être vues, paradoxalement, font tellement partie du décor qu'elles disparaissent* », analyse Cathy Verney. Côté privé, en revanche, elle a pris le parti d'une approche « *plus heurtée, caméra à l'épaule, afin que ce soit plus vivant, comme elle, qui s'engouffre dans des décisions dangereuses, car elle n'a pas le temps de réfléchir.* » Avec cette fois en tête la série *Shameless*, « *pour le bordel familial et garder quelque chose de l'ordre de la joie.* » Car de la joie, du rire, il n'en manque pas dans cette comédie sociale survoltée et jubilatoire. Qui, malgré une certaine absence de morale, redonne foi en l'existence! ■

« **Clean** »
À 21h10, sur M6
Notre avis : ●●●○

« Dying for Sex » : corps à corps avec la maladie

Constance Jamet

Michelle Williams campe une quadra atteinte d'un cancer en phase terminale qui décide de quitter son mari et de réaliser ses fantasmes.

Michelle Williams n'a peur de rien. Mère endeuillée dans *Manchester by the Sea*, matriarche fantasque et artiste réprimée du clan Spielberg dans *The Fabelmans*, joyeuse Marilyn Monroe dans *My Week With Marilyn*. Mais même pour l'actrice de 44 ans, qui cultive la rareté, la série acide *Dying for Sex*, à découvrir sur Disney+, a représenté un défi intimidant. Dans ce portrait strident, elle incarne Molly. Cette quadra est en pleine séance de thérapie de couple quand son téléphone sonne. Au bout du fil? Son oncologue, qui l'informe que son cancer du sein est revenu et s'est métastasé dans les os. En phase terminale, Molly a, au mieux, quelques années à vivre. Dès

lors, une urgence et un appétit de vivre vertigineux s'emparent d'elle. Son premier geste? Quitter son époux, Steve, infirmier aux petits soins, certes, mais qui n'a jamais réussi à lui donner du plaisir. Molly entend profiter de sa liberté retrouvée pour explorer sa sexualité et découvrir quels sont ses fantasmes les plus inavoués. Avec l'aide de sa meilleure amie comédienne, Nikki (Jenny Slate), elle s'embarque dans une tournée des bars new-yorkais et la découverte des applications de rencontres. Sous les traits de Molly, Michelle Williams, prodigieuse, déploie toute sa délicatesse et sa force intérieure pour mener à bien cette comédie dramatique inspirée d'une histoire vraie, qui a

donné naissance à un podcast ultra populaire. Dans des mains moins habiles, le projet aurait pu facilement tourner au remake de mauvais goût de *50 nuances de Grey*. Sans jamais trop se dévêtir (la nudité est laissée à ses partenaires masculins), la native du Montana, nommée cinq fois aux Oscars, rend palpable la curiosité, l'émerveillement de son personnage. « **Antidote à la mort** » « *Le désir permet à Molly de réparer sa blessure originelle. Le sexe devient un antidote à la mort. Qu'est-ce qui peut vous faire sentir plus vivant que ce moment? Ce qui m'a bouleversée, c'est qu'elle choisit de voir ce diagnostic comme une opportunité : de s'appro-*

prier son enveloppe charnelle avant d'en être dépouillée et qu'elle se retourne contre elle », plaide Michelle Williams dans une interview au *Guardian*. Et d'ajouter : « *Il y a un certain parallèle entre l'effet de la maladie et l'impact du désir sur le corps. Le corps fait des choses sans qu'on le veuille. Il tombe malade sans qu'on le veuille. Il sécrète des choses sans qu'on le veuille. Et le désir a un fonctionnement analogue.* » Molly redécouvre ce corps que les attouchements qu'elle a subis enfant, puis le cancer et ses traitements lui ont dérobé. Tout comme elle redéfinit son rapport à la mortalité et au temps. Cette course contre la montre réveille en elle des réminiscences, provoque

des hallucinations. Tout en faisant naître le rire, *Dying for Sex* questionne nos conceptions du désir. Maladie et érotisme peuvent coexister. La série, qui accompagne son héroïne jusqu'à son dernier souffle, est juste sur la réalité de cette agonie. Au-delà de la description explicite des milles et une manières dont Molly atteint l'orgasme, cette série est aussi une belle déclaration d'amour à l'amitié viscérale unissant Molly et Nikki. *Dying for Sex* a, comme ses protagonistes, du courage à revendre. ■

« **Dying for Sex** »
Huit épisodes sur Disney+
Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6883

HORIZONTALEMENT

1. Quitter l'âge de raison. - 2. Il représente de beaux restes. - 3. Met beaucoup de monde sur le sable. Boues rouges. - 4. Incorporé dans la crème anglaise. Précède une adresse à l'étude. - 5. Tué hier. Ménage ses effets. - 6. Fort. Diplôme technique. - 7. Nourri à la campagne. Homme nu ou homme du nu. - 8. Liant. Tout compris. - 9. Reviens à la ligne. - 10. Issu du mouvement dada. Invitation à venir voir en Provence. - 11. Formation aérienne. Margot l'agace. - 12. Aires de jeux.

VERTICALEMENT

1. Réaction à froid ou à chaud. - 2. Jugement personnel. - 3. Donner une troisième façon. Jouer sur les tons. - 4. Incertain de bout en bout. As des mots. Mordre à pleines dents. - 5. Sens du courant. Appât pour requins. - 6. A trouvé son mari fort dispersé. Rupture qui fait des éclats. Irrationnel qui fascine les savants. - 7. Ont arrêté de fumer. Son sac est toujours plein. - 8. Sont porteuses d'un nouveau souffle.

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6882

HORIZONTALEMENT 1. Porosité. - 2. Origamis. - 3. Ute. Casa. - 4. Rhum. Moi. - 5. Foras. Né. - 6. Epsilon. - 7. Nt. Racés. - 8. Disent. - 9. Est. Gave. - 10. Utah. Vin. - 11. Sérénité. - 12. Essayées.

VERTICALEMENT 1. Pourfendeuse. - 2. Orthoptistes. - 3. Rieurs. Stars. - 4. oG. Maire. Hia. - 5. Sac. Slang. Cy. - 6. Imam. Octavie. - 7. Tisonne. Viné. - 8. Esaie. Scènes.

LE FIGARO Jeux



MOTS MÉLANGÉS

RCI-JEUX

Barrez dans la grille tous les mots proposés. Cherchez-les horizontalement, verticalement ou diagonalement. Il ne vous restera alors que les lettres formant le mot mystérieux.

ACCUEIL	CHÉCHIA	LONGUEUR	PLOMB	TRÉSORIER
ALLIÉ	DONNÉE	MÉTACARPE	PRIMAIRE	TRÉVISE
ASTRE	ÉCALE	PALMERAIE	RÉSÉDA	TRIMBALER
AUCUN	FOIRE	PATRONAL	SOUCI	UBAC
BARMAID	LAMBDA	PIÉDESTAL	TAEL	VIZIR
BOURG	LIBÉRAL	PISTACHE	TITAN	

E	A	A	T	T	L	E	P	L	E	E	N	R	O	C
P	D	D	B	R	S	A	A	R	I	C	U	O	S	H
R	I	E	B	I	E	R	T	A	I	E	C	A	L	E
A	A	S	V	M	E	S	R	S	U	M	U	B	A	C
C	M	E	T	B	A	E	O	G	E	V	A	C	L	H
A	R	R	I	A	M	L	N	R	R	D	I	C	I	
T	A	L	T	L	C	O	A	N	I	U	E	Z	R	A
E	B	T	A	E	L	H	L	O	O	E	O	I	I	E
M	N	P	N	R	G	A	E	P	F	D	R	B	P	R

SOLUTION DU N° 5045

3	6	1	9	7	4	8	5	2
4	9	2	5	8	3	6	7	1
8	5	7	6	2	1	9	3	4
1	8	9	7	5	2	4	6	3
7	2	6	4	3	9	5	1	8
5	3	4	8	1	6	2	9	7
6	1	3	2	4	5	7	8	9
9	4	8	1	6	7	3	2	5
2	7	5	3	9	8	1	4	6

SOLUTION DU N° 5046

7	6	4	3	1	8	9	2	5
5	3	9	2	4	7	1	6	8
2	1	8	5	6	9	7	4	3
8	2	1	9	7	3	4	5	6
3	7	6	1	5	4	8	9	2
9	4	5	8	2	6	3	1	7
4	5	2	7	3	1	6	8	9
6	8	7	4	9	2	5	3	1
1	9	3	6	8	5	2	7	4

SOLUTION DU MOTS À MOT
Les mots sont :
RAFIOT - GREVIN - SORTIR.



ÉPHÉMÉRIDE St-Isidore
Soleil : Lever 07h19 - Coucher 20h27 - Premier croissant de Lune

TF1

21.10
Danse avec les stars
Divertissement

Prés. : Camille Combal. 2h30. Inédit. Le prime reste le moment important de la semaine pour les binômes, l'occasion de faire la démonstration des enseignements acquis durant les entraînements. Chaque couple aura à cœur d'impressionner les juges.

23.40 Danse avec les stars, la suite. Divertissement. Inédit.

CANAL+

21.10
Joker : Folie à deux
Film. Thriller

EU/Can. 2024. Réal. : Todd Phillips. 2h15. Avec Joaquin Phoenix. À l'aube d'un procès où il doit répondre d'accusations de crimes, le Joker rencontre le grand amour et se trouve entraîné dans une folie à deux.

23.25 Trap. Film. Thriller. Avec Josh Hartnett.

france.2

21.10
Tropiques criminels
Série. Policière

Fra. 2025. Saison 6. Avec Sonia Rolland. 2 épisodes. Le gérant d'un escape game est retrouvé mort dans une mise en scène macabre. Après avoir soupçonné ses associés, Mélissa et Gaëlle découvrent que ceux-ci sont ciblés par le tueur.

22.50 Tropiques criminels. Série. Policière. 2 épisodes.

arte

20.55
A chacun ses ombres
Téléfilm. Policier

All. 2025. Réal. : Jens Wischnewski. 1h35. Avec Franziska Hartmann. Inédit. Au fil d'une tortueuse enquête sur la mort d'une jeune femme, une commissaire découvre que l'affaire la concerne plus qu'elle ne le voudrait.

22.30 Beyoncé & Solange Knowles : reine de la pop et princesse soul

france.3

21.05
Les années 80, une génération de tubes

Documentaire
Fra. 2025. Réal. : Laurent Luyat. 1h55. Inédit. Une plongée dans les années 1980, une époque joyeuse, surprenante, provocante et parfois grave. Retour sur les plus grands tubes de cette période.

23.00 Il était une fois Champs-Élysées. Documentaire.

6

21.10
Clean
Série. Dramatique

Fra. 2025. Saison 1. Avec Charles Templon. 2 épisodes. Inédit. Criblée de dettes, Lola, femme de ménage, découvre le délit d'initié d'un courtier. Avec sa collègue, elle décide d'espionner ses opérations boursières.

22.55 Sister Act 2. Film. Comédie. Avec Whoopi Goldberg.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV.
Laurent Luyat, réalisateur du documentaire *Les Années 1980, une génération de tubes*, sur France 3. Interviewé par Nicolas Voltaire et Sarah Lecœuvre.
19.00 Bienvenue en Île-de-France. Présenté par Victoire Sikora.

21.00
L'Orchestre national de France, Kristjan Järvi et Fazil Say
Concert. Enregistré au Théâtre du Châtelet, à Paris, le 6 octobre 2024.
22.30 Libre à vous. Guyonne de Montjou reçoit le père Charbel Maalouf.

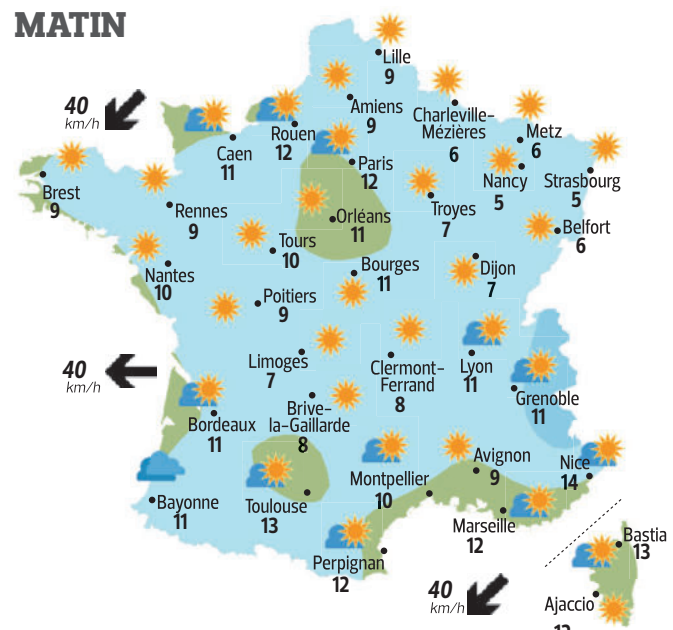
Pour regarder Le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT
en Île-de-France ou sur les box
SFR 194 | Orange 218
Free 203 | Bouygues 247

À LA DEMANDE

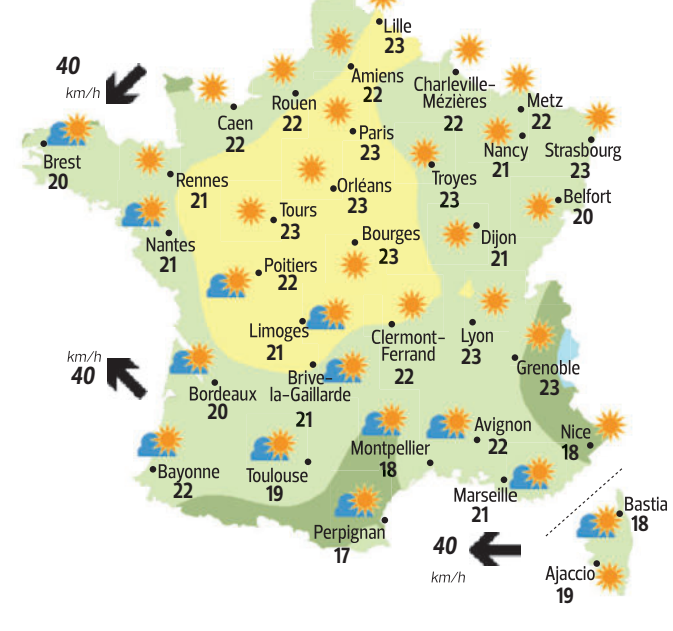
Surface

L'amnésie et les troubles de la mémoire, des sujets fascinants voire effrayants, sont au centre du récit de cette série qui emmène le spectateur sous la surface des apparences et du vernis social. À San Francisco, après une tentative ratée de suicide, Sophie (Gugu Mbatha-Raw) ne se souvient plus de grand-chose. Son mari James (Oliver Jackson-Cohen), un homme d'affaires philanthrope, tente bien de l'aider mais son attitude laisse à penser qu'il dissimule bien des secrets. Au fur et à mesure de sa convalescence, Sophie va ainsi démêler des fils enfouis dans son passé, et s'apercevoir que le monde de privilégiés auquel elle appartient n'est constitué que de faux-semblants et autres hypocrisies.

MATIN

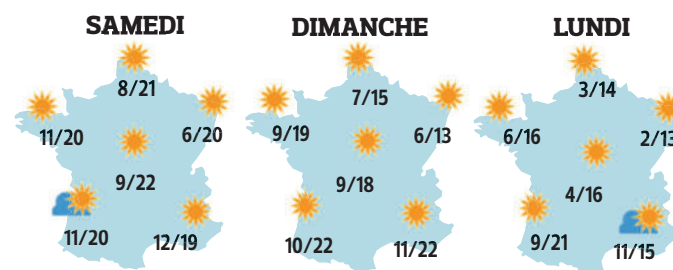


APRÈS-MIDI



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	18/28	AMSTERDAM	8/20	ATHÈNES	9/19
BARCELONE	15/18	BELGRADE	8/15	BERLIN	7/20
BERNE	4/19	BRUXELLES	9/23	BUDAPEST	9/19
COPENHAGUE	5/14	DUBLIN	10/14	LISBONNE	14/16
LONDRES	9/21	MADRID	10/15	PRAGUE	6/19
RABAT	16/21	ROME	9/21	TUNIS	11/24



la chaîne météo **lachainemeteo.com**

Par téléphone : **3201** **LIVE 24/24** Sur **L'APPLI GRATUITE** La Chaîne Météo

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N° 4106



ELABORER DES PLANS	EQUIPA UN NAVIRE	RAC-COURCIR	IL PASSE À SAINT-OMER	LE CHRIST	LOMBRIC	COMME LE CLIMAT DE LA CÔTE	LA MUSIQUE EN EST UN	GROSSIR UNE IMAGE	QUOTIENT EMOTIONNEL	GODET, TIMBALE	CASSE	DÉPÔT LITTORAL
SPORT EN FORÊT	ALGUE ROUGE	MONTAGNE DE GRÈCE	EN PORTÉE	PEINTRE	NEUD CRUCIAL	HÉROS MASQUÉ	TOURNOI	ESTUAIRE	RAPETISSE	INDICE DE LA BOURSE	BERCEAU POUR ABRAHAM	SERVANT D'ENGRAIS
						REDITE			REMARQUE			
CÉLEBRE POÈTE ÉPIQUE				PRIORITAIRES		ENTRÉE EN FORCE				LIEU COUVERT		ONY TROUVE DE DROLES DE MOTS
ART MARTIAL			ON Y VIT À L'OMBRE			POINTU ET COUPANT		ENTAME		ACTEUR FRANÇAIS	ARBRE EN INDE	
			LANCEUR EUROPÉEN					À LUI			COLÈRE DÉPASSÉE	
LE SOL EST DESSUS	CHAMPIGNON				BAGATelles			IL ARRIVE EN CHAUFFANT		CORDE D'ATTACHE		MAÎTREN PLUS COURT
BOUGONNE	COUPE LA CIME				FIS PRESSION			ECHOUER		AVOIR SON REPAIRE		
		DES DUNES À PERTE DE VUE		EN MET PLEIN LA VUE		FATIGUÉE	ADAPTER MUSICALEMENT					C'EST JUSQU'À MIDI
		RIVIÈRE					ESSAI	REFUSE DE RÉCONNAÎTRE LA VÉRITÉ	QUI MANQUE D'EQUILIBRE			
ENSUITE												
CONGÉ DE LONGUE DURÉE												
			PETITES BAIES MARINES							CELA PERMET DE FAIRE UN CHOIX	SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT	
ARRIVANTE				ABSENCE DE GERMES MICRO-BIENS					PERSONNAGE BIBLIQUE		S A F C G S S B E B A V O	
ENGENDRÉE, GÉNÉRÉE											D I S S O L U E O B E S I T E C H A M B R E E S	
											R E S P O N S A B L E T O T A L I T A R I S M E	
											T O R E R A S S I E C A L E R A E R U C T E R	
											T A N T I N E T S C O R E A B C E T H E R	
											S A I E D I R I G E R I T R E O L A I E G A	
											L S E M C E R F S E N S U E L S S U E R	
											L A S S E I T O N A T T E L E S L E	
											D E X I T T R A C E E I N S T I T	
											D O U C E R E U S E S E S T E E P E E	

Huit tables pour savourer l'agneau à la française

Alice Bosio et Emmanuel Rubin

Avis aux amateurs de la viande phare du printemps : côte, selle, carré, souris ou cervelle... Nos meilleures adresses dans la capi



Casimir (10€).



Grillé, rôti ou confit : quels que soient les morceaux, l'agneau est la viande reine du printemps. La preuve par huit avec ces adresses parisiennes qui en soignent la provenance française autant que la cuisson.

L'agneau grillé à l'âtre du Tout-Paris

PRIX : 58 €.
CARTE : 90-170 €.
Cheval Blanc Paris, 8, quai du Louvre (1^{er}).
Tél. : 01 79 35 50 22.
Tlj de 7 h à 1 h.

LE LIEU. Au septième et dernier étage du très chic hôtel Cheval Blanc, la brasserie supervisée par Arnaud Donckele (au salé) et Maxime Frédéric (au sucré), triple étoilé au premier (Plénitude), n'a en réalité de brasserie que le nom. Cadre coloré contemporain signé de l'architecte Peter Marino, nappes blanches, assiettes aux dressages gastronomiques et aux saveurs délicates, service prévenant (et généreux), addition en conséquence : le Guide Michelin, qui lui a attribué une étoile, ne s'y est pas trompé.
LE PLAT. L'agneau de Sisteron est servi en deux morceaux, pleins d'allure : une côtelette « grillée à l'âtre » et une selle rosée farcie à la tapenade d'olive noire. Un duo ultratendre d'une mâche agréable, escorté d'une saucière de jus concentré au citron confit, piquillos et sarriette qui révèle le plat. Pas de garniture (elle se commande à part) mais un délicieux ail confit ainsi que des condiments herbacés et chimichurri complètent l'assiette. Aussi belle que bonne.
BRAVO. L'accès à la carte exclusive des vins de Plénitude, la terrasse avec vue plongeante sur la Seine.
DOMMAGE. Ce soir-là, le sentiment d'être entouré majoritairement de touristes.

Le carré d'agneau à l'ail confit de Chez René

PRIX : 34 €.
CARTE : 35-80 €.
14, boulevard Saint-Germain (5^e).
Tél. : 01 43 54 30 23.
Tlj sf dim. et lun.

LE LIEU. Lancé en 1957 par les Beaujolais Adrienne et René Cinquin, ce bistro à l'accent lyonnais du Quartier latin, désormais propriété de la Compagnie des établissements parisiens (Savy, Le

Bistro de Paris...), cultive son charme délicieusement dans son jus. Nappes blanches, zinc, banquettes en moleskine, carrelage rétro, lustres boules, tableaux des galeries voisines aux cimaises, semainier : esprits de Sartre, Hemingway et Audiat, êtes-vous là ?
LE PLAT. Dressées en montagne opulente, les quatre côtelettes, là aussi tendres, rosées, bien juteuses et grasses ce qu'il faut, s'épanouissent dans un jus au poivre vert nappant, constellées de gousses d'ail confites fondantes, et rafraîchies par quelques gouttes de pesto. La garniture, comprise, est libre, mais les frites maison, honnêtes, se révèlent un excellent choix. Un plat sans fausse note.
BRAVO. Le service à l'ancienne, aussi gouailleux qu'attentif.
DOMMAGE. Certaines préparations gagneraient à un peu plus de finesse.

L'épaule d'agneau de lait confite d'Allard

PRIX : 62 €.
CARTE : 80-120 €.
41, rue Saint-André-des-Arts (6^e).
Tél. : 01 43 26 48 23. Tlj.

LE LIEU. Façade boisée, banquettes rouges, tapisserie fleurie, tomettes, serveurs en costume, bande-son Piaf, livre d'or placardé aux toilettes (Pagnol, Brel, Cardinale, Brody...), argenterie et nappes blanches : l'institution bistrotière fondée par Marthe Allard dans les années 1930 à Saint-Germain-des-Prés, passées dans diverses mains jusqu'à celles d'Alain Ducasse, en 2013, continue de cultiver son charme rétro chaleureux du meilleur effet. Les nombreux touristes qui s'y serrent ne diront pas le contraire. En cuisine, « AD » a placé la jeune Lisa Desforges, clin d'œil aux mères cuisinières qui portèrent l'adresse.
LE PLAT. Trônant en bonne place au cœur de recettes bourgeoises, l'épaule d'agneau de lait des Pyrénées confite débarque de sa sauteuse cuivrée, escortée de carottes fuselées encore croquantes et d'oignons grelots. Les deux beaux morceaux de viande de caractère, cuits pendant 12 heures à 85 degrés puis glacés au jus d'agneau, sont si fondants qu'ils se détachent à la fourchette. Un seul bémol, le jus de cuisson servi en salle au goût de trop peu.
BRAVO. Le cadre, la formule déjeuner, les desserts modèles (savarin, profiteroles, ile flottante).
DOMMAGE. La garniture facturée, ici aussi, en sus ; le service, efficace, mais un peu oppressant.

Les côtes d'agneau du Flamboire

PRIX : 40 €.
CARTE : 70-150 €.
54, rue Blanche (9^e).
Tél. : 06 95 01 77 38.
Tlj sf sam. (déj), dim. et lun. (déj).

LE LIEU. « Si vous n'avez pas faim passez votre chemin », proclame fièrement ce temple de la grillade au feu de bois inauguré il y a une dizaine d'années par un chef aveyronnais bourru dans le quartier Saint-Georges. Le décor caresant le kitsch (parois en bois blond singeant des flammes, banquettes peau de vache), loin du parisianisme branché, fait oublier l'époque et l'endroit. Rafranchissant, même si tous les regards sont tournés vers la cheminée qui flambe en attendant viandes (surtout) et poissons (un peu).



Le Tout-Paris (1^{er}).



Allard (6^e).

LE PLAT. Trois belles côtes d'agneau grillées dans les règles de l'art : la viande tendre, juteuse, rosée, savoureuse, en tranche assez épaisse pour garantir la mâche. Pour ne rien gâcher, des garnitures soignées à partager - pommes de terre grenailles au four fondantes et parfumées aux herbes, ratatouille et salade verte - ainsi qu'un trio de sauces maison, non nécessaire, mais tout aussi maîtrisé (crème fraîche ciboulette, poivre corsé, émulsion béarnaise).
BRAVO. Le service tardif (dernière résa à 22h en semaine ; 22h30 le samedi), l'espace pour ripailler en bande.
DOMMAGE. L'addition un peu vacharde ; la flaune, rare flan aveyronnais que l'on se réjouissait de trouver à l'ardoise, pas disponible ce midi-là, faute de recuite (le fromage nécessaire à sa confection).

L'agneau farci à partager de Casimir

PRIX : 80 €.
CARTE : 45-70 €.
6, rue de Belzunce (10^e).
Tél. : 01 48 78 28 80.
Tlj de 9 h à 1 h.

LE LIEU. Après les années « Thierry Breton » à faire la fête entre Bretagne et bonne bectance, son décor fatigué d'être foutraque, le repaire s'est gagné une nouvelle bande (Bonvivant, Glou, Grandcœur...) qui, sans perdre en faconde, n'a pas traîné à y mettre du frais, du vert au mur, une boule à facettes et, à chaque rayon de soleil, vous pousser à sa terrasse. Face à l'église Saint-Vincent-de-Paul, l'une des plus bucoliques de la ville.
LE PLAT. Du côté de ces hautes pièces à partager dont la maison s'est fait une solide réputation, l'agneau s'incruste régulièrement et dernièrement en forme d'épaule, désossée, roulée sur une farce nourrie et herbacée. Un beau volume bien en chair, bien en tranche, aimable à arbitrer, en un même plat, le saignant, le bien cuit et même le croustillant.
BRAVO. L'ouverture non-stop, de 9 h à 1 h, samedi et dimanche compris.
DOMMAGE. Le défaut de sa qualité mais, ce soir-là, passé 22h, l'ambiance vous faisait la tête comme une pastèque.



Chez René (5^e).

Le beignet de cervelle d'agneau de Rooster

PRIX : 16 €.
CARTE : 90-105 €.
137, rue Cardinet (17^e).
Tél. : 01 45 79 91 48.
Tlj sf sam. et dim.

LE LIEU. Sans en grossir le trait ni en appuyer les effets, un bistrot contemporain qui coche les jolies cases du genre en déposant, entre mobilier blond et murs blancs, une fenêtre de cuisine, un mur de bouteilles, le marbre d'un comptoir et le bleu d'une banquette. Le charme discret de la légèreté.
LE PLAT. Abat rebelle et dandy selon l'audace que l'on y met, la cervelle est d'abord ce quasi tabou, ici, composé en totem. En prologue de sa carte, Frédéric Duca la travaille en finesse et frémissement, la texture originelle prolongée d'une friture dentelle. Le grignotage parfait à préfacer, plus loin, un agneau de lait, risotto de petit épeautre, carotte, condiment à la menthe.
BRAVO. Le joli discernement de la sélection de vins au verre (treize propositions) dont un blanc crozes-hermitage L'Essentiel, domaine des Hauts Châssis, 2023, au rebond des beignets.
DOMMAGE. Face fourneaux, la table d'hôte toujours prise d'assaut.

Le gigot d'agneau d'Amarante

PRIX : 32 €.
CARTE : 50-70 €.
4, rue Biscornet (12^e).
Tél. : 07 67 33 21 25.
Tlj sf mer. et jeu.

tale pour la déguster.



Rooster (17€).

CASIMIR - ROOSTER; ILIAFOODSTORIES; P. MONETTA; PAUL DELORT/LE FIGARO

LE LIEU. Son quartier de la Rapée, à bonne foulée de la gare de Lyon, lui ressemble. Un bistrot dans Paris aussi bien que l'inverse, l'un et l'autre pas pressés de prendre le train de l'époque. S'il n'était cette cave de verre dans la salle, on jurerait pouvoir croiser Maigret au comptoir ou sur la banquette rouge comme les humeurs du taulier, Christophe Philippe.

LE PLAT. Fidèle parmi les fidèles d'une carte qui le promet en cuisson « patiente », le gigot (un Basque, Axuria) tient ses promesses de dimanche, occupant l'assiette en belles tranches, mélange de mâche et de fondant. Accompagnement d'épeautre impeccable à ajouter de la rondeur comme à éponger gourmandise et jus de cuisson.

BRAVO. Les abats qui ne font pas semblant en entrée (cervelle de veau grillée, langue de veau mayo, pied de cochon déossé).

DOMMAGE. L'agneau absent de l'excellent menu du travailleur à 29 €, servi tous les jours de 12h30 à 13h15 pétante.

L'épaule d'agneau pour deux de Gueuleton

PRIX : 90 €.
CARTE : 50-80 €.
7, rue Guersant (17^e).
Tél. : 01 45 74 15 50.
Tlj sf dim.

LE LIEU. L'une des deux enseignes parisiennes (avant celle de Saint-Germain-des-Prés) d'un label qui, de chaîne YouTube en chaîne resto, s'est fait de la France ripailleuse un credo, un réseau, un business. On a sûrement dû dévaliser tout une scierie des Vosges pour boiser les murs, les tables et le comptoir d'une salle qui s'invente un retour de chasse mais n'a jamais croisé un cerf. Symptomatique.

LE PLAT. Dans sa section la plus opulente où quartiers de bœuf et de cochon se taillent la belle part, l'agneau rappelle, ici, qu'il s'y entend aussi aux largesses. Voluptueuse épaule traitée dans l'intégralité et dans le plus simple appareil d'une cuisson saine et rustique, craquante sur les bords, moelleuse au-dedans.

BRAVO. La terrasse bien bâtie, au calme de la rue; la belle croque des asperges.

DOMMAGE. Cette manie dans le public de porter la gapette et de surjouer la bonne franquette.



HACHÉ MENU
PAR EMMANUEL RUBIN

PICCOLO, TROIS NUITS PAR SEMAINE...

Sans jouer au plus malin, admettre, depuis le Covid, un Paris qui dîne comme il se couche. Désespérément tôt. Au mieux, un Spritz et l'ennui! Au pire, un Uber et au lit! À chaque fois, cette même spleenique gymnastique d'isolement plus ou moins volontaire où les restos se perdent tandis que la ville s'emmerde. À seulement vouloir en comprendre le pourquoi du comment, on est déjà crevé mais à apprendre qu'au 6^e d'un certain Perchoir, un demi-étage ne se ménage pas à rallumer les feux qu'on ne se fait pas prier pour rappliquer. Pour ceux qui n'auraient jamais croisé à ces parages, alerter l'interlope facile d'un physio en porte cochère, d'une arrière-cour à l'heure blême, d'un escalier en illusion de New York Soho comme d'un ascenseur, gris polar, en suspens d'ascension. À sa droite, en sortant, depuis un mois, la nuit milanaise volerait, paraît-il, au secours de Ménilmuche. Ça tombe à pic, nous y voilà.

Surprise party Sûrement que les brigades de l'insomnie et autres vétérans de la nocturne tomberont leurs paupières faussement blasées sur ce loft suspendu sur Paname. Certes, son décor déjà croisé aux années 1980, 1990, 2000 mais, petite vertu du vintage, en forme à se retrouver en 2025 à ses lumières basses où les sofas accompagnent les crépuscules de baie vitrée. À l'autre bout, les tables grimpent sur leurs talons, moitié en salle, moitié en scène, face cuisine. L'ensemble très cinématographique, un tiers Blake Edwards (*The Party*), deux tiers clips vidéo avec la jeune bourgeoisie rangée qui, trois soirs par semaine, court s'y arranger de l'underground.

Paris-Milano Paraît encore qu'on y dîne sexy et que c'est justement, du bout des lèvres, que le milanese s'en mêle. Ça tombe bien, le chef en vient (Gianmarco Gorni) pour mieux s'en échapper, débarrassant les snackings d'aperitivo, d'abord provoc ou couillon à coller trente grammes d'oscietre au creux d'une chips pringles mais très vite imparable à exciter les bouchées d'un spiedino poulpe, shiitaké, anchois, olives, guindillas, d'une bresaola de canard embeurrée de homard, d'un croissant crissant son feuilletage sur une bisque terre-mer coques-veau, d'une caille carrossée en crapaudine et habilement laquée d'un piment rouge Ferrari, de ces pâtes fregola, billes en bouche à se laisser percuter de poutargue et parmesan. Déjà, une DJette se frotte aux platines, les silhouettes y flottent et si rien ne s'oppose à la nuit, Piccolo habile à détendre l'appétit.

MAIS ENCORE...

LE SERVICE. Un certain sensuel à vous faire passer l'assiette d'un côté à l'autre du comptoir et, sous sa casquette, Hubert Niveleau en impeccable artificier.

LE PUBLIC. Doré sur tranche, pailleté des hanches mais, entre nous, moins de 35 ans s'abstenir.

EST-CE CHER? Sur son orbite! Hors liquide, de 40 € à 60 € les trois petits plats.

FAUT-IL Y ALLER? Fraîches plumes, jeunes becs, la volière noctambule s'y perche déjà mais Beigbeder s'abstiendra.

Piccolo
14, rue Crespin-du-Gast (11^e).
Au 6^e étage du Perchoir Ménilmontant.
Le jeudi, de 20 heures à 2 heures du matin. Les vendredi et samedi, de 20 heures à 4 heures
Métro : Rue-Saint-Maur.

Emmanuel Rubin

Entre l'Étoile et la porte Maillot, un couple nippon aux commandes d'une table délicate qui se révèle entre saveur et pudeur.

Une (peut-être deux) génération durant, ce fut l'Auberge Saint-Jean-de-Luz, inconnue aux bataillons des guides comme au rouleau de la critique. Une maison de province qui en déposait une entre l'Étoile et la porte Maillot. Son public s'y attablait d'un appétit jaloux, le rond de serviette incognito, la complicité cultivée à ne surtout pas se partager.

Ses quatre murs sages doivent en avoir le goût puisque après quelques mois de reprise une neuve enseigne, un couple nippon en salle, en cuisine et aux commandes, s'étonnent du pas un mot, pas une ligne pour en dire le précieux climat.

Les becqueteurs aussi lourds qu'épais se demanderont si ça se mange, un climat. Les quatre murs s'essaieront à leur répondre par le coton des serviettes pliées à l'assiette, le petit voile des rideaux tirés sur la rue, un radiateur pour l'hiver, un ventilateur pour l'été, un bouquet au bois du bar, une discrétion de miroir, un sourire de fausse désuétude, heureuse plénitude. On tirerait le rideau qu'on ne serait même pas étonné d'y voir couler la Loire.

La carte aussi sage, courte à changer d'un mois l'autre, rédigée dans les limpides, d'une lecture modeste, sans plus de complication qu'à partager un début de printemps. Une demi-douzaine de plats dont on n'attend donc pas plus que la saison et qui, bien vite, révèlent leur force d'évidence, la recette bien centrée à l'assiette, la justesse des cuissons visibles au premier coup d'œil, les sauces nappantes avant même que d'y couler la cuillère, le blanc de seiche roussi à la poêle asticoté de brocolletis vert et vapeur et d'une crème de parmesan, la selle d'agneau rôtie au laser, rose de plaisir à rejoindre purée de céleri et fibre d'artichaut jusqu'à cette tarte au citron qu'on s'inquiète de lire « revisitée » et qui, certes loin d'une tarte, s'éclaire pourtant cristalline, désaltérante, chic à l'agrumes à se retrouver servie au verre d'une coupe à champagne. Ce dessert en ligne claire et à l'écho d'un repas d'entre saveur et pudeur.



CLEMENCE SAHUC

Vinello

Genre : grattant la brique de ses murs comme son ciel Batignolles, un joli brin de bistrot studio qu'il serait un peu facile de réduire à la seule fibre transalpine tant l'esprit souffle aux assiettes. Si c'était une flûte, elle serait délicieusement traversière.
Prix : menus à 25 € et 38 € (dég.), 50 € (pour l'ensemble des convives). Environ 55 € à la carte. Langoustines, livèche, poivre cubèbe : tranchantes. Ris de veau, ail des ours, citron confit, fèves, œufs de saumon : bonne amplitude. Sgroppino (sorbet citron, prosecco, vodka) : un classique vénitien tout en émulsion.
Avec qui ? Un italiano parigino.
Bonne table : à l'angle, celle près des casiers à vins. Service charismatique.
106, rue Nollet (17^e).
Tél. : 01 42 26 01 02.
Tlj sf sam. et dim.
Métro : Brochant.



La très soutenable légèreté de l'Alt



RESTAURANT ALT

AVEC QUI ? Un discret, une secrète.
UNE, DEUX, TROIS ASSIETTES... Poireaux vinaigrette, tourteaux au citron, sarrasin et navets : joliment rhabillé pour le printemps. Filet de bar poêlé, riz aux champignons et chou vert : l'entente d'une vague et d'un potager. Mousse au chocolat et son gâteau : les deux soutenus par un sorcier caramel de vin rouge.
DANS LE VERRE ? Un blanc d'esthète, crozes-hermitage bio Yann Chave, 2022. Un rouge aromatique, chinon, cuvée Saint Louans Le Parc, domaine Couly, 2018.

L'ATTENTION : merci d'y glisser le coton des nappes!
ZUT ! Désolé d'insister mais les temps étant ce qu'ils sont une formule déjeuner ne serait pas totalement déplacée.
SERVICE : une certaine réserve, presque une timidité soignée par une oreille à l'écoute et des gestes légers.
L'ADDITION : autour des 50 €, ni plus haut, ni plus bas.
QUELLE TABLE ? Celles au petit bout de la banquette.



RIZ RIZ PARADIS

Riz Riz Paradis

Genre : deuxième du nom (après une première adresse dans le Marais) qui, cette fois, rameute ses bols en territoire bobo sans rien céder à son exotisme de cantoché améliorée où, deux plats sur trois, le riz rembourré curry, taboulé, dhal et autres véganeries plus ou moins abouties.
Prix : menus à 25 € et 29 €. Environ 30 € à la carte. Houmous de betteraves et galette de riz : gentillet. Mango Masala (curry jaune de mangue, courgettes, ananas, tomates) : abrasif et fruité. Mango sticky rice (riz noir et riz arborio en pudding, dés de mangue et lait de coco) : pouf, pouf!
Avec qui ? Un monomaniaque.
Bonne table : la 3. Service dans sa bulle.
66, rue d'Hauteville (10^e).
Tél. : 01 45 81 36 42.
Tlj sf dim.
Métro : Poissonnière.



YACINE SAÏDIK

Maison Baroche

Genre : on savait déjà la bonne vie à la brasserie homonyme des Champs-Élysées, voilà son très remonté garde-manger, épicerie, charcuterie, traiteur qui régale avant même que d'être emporté. Ça tombe bien : tout est disponible sur place, entre table d'hôte et plancha.
Prix : selon la faim, entre 15 € et 35 €. Fromage de tête : charnu. Tourte de cochon, lard fumé, graines de moutarde et raisins confits : on l'attaquerait presque au petit déj. Petit salé lentilles : scrupuleux.
Avec qui ? Un appétit cossard.
Bonne table : pas de question, la table commune. (Libre) service.
18, rue Cadet (9^e).
Tél. : 01 48 24 65 95.
Tlj sf dim. Jusqu'à 20 h 30.
Métro : Cadet.



Liessies, étape de charme pour les balades à vélo dans l'Avesnois.



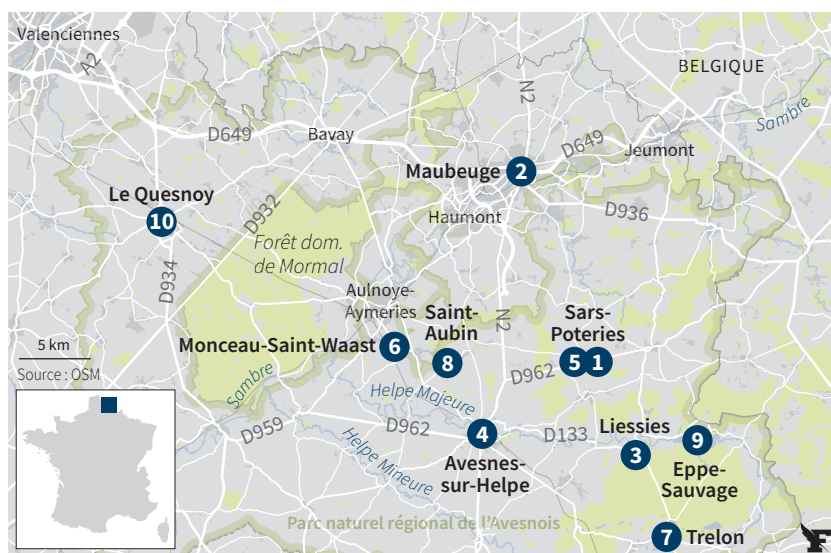
Le verre en majesté à Sars-Poteries, au cœur du bo

Sophie de Santis Envoyée spéciale à Sars-Poteries (Nord)

Entre Valenciennes et Maubeuge, l'Avesnois, territoire méconnu, offre des surprises. Entre nature, fromages AOP et pratique ancestrale

Aux confins de la France et de la Belgique, l'Avesnois est le poumon vert du département historiquement industriel du Nord. Entre haies bocagères et massifs forestiers le long de la Sambre et des Deux Helpes, on serpente à travers la région, sur les chemins de randonnée ou à vélo d'un village à l'autre, à la découverte d'un patrimoine encore préservé des Hauts-de-France. Le Parc naturel du Val Joly et son lac attirent de plus en plus de néoruraux qui viennent s'installer en famille dans les environs. À une bonne heure au sud de la métropole lilloise, Sars-Poteries, Liessies, Trélon... sont une succession de bourgs typiques, aux maisons de briques rouges et pierres bleues, avec des églises au charme austère et solide, semblables les unes aux autres. Attachés à leur patrimoine bâti, les Avesnois sont aussi très heureux de partager leurs spécialités gourmandes, du célèbre maroilles à la bière artisanale, symbolisant la richesse d'un héritage vivant.

Le MusVerre, écrin contemporain pour artisanat ancestral. Autre tradition de cette région : le verre soufflé. De 1801 à 1869 Sars-Poteries comptait deux verreries qui fusionnent en 1883, employant jusqu'à 900 ouvriers. Mais en 1937, en pleine crise économique, la production cesse brutalement. Pourtant le verre reste profondément ancré dans la culture locale. En 1958, un curé passionné d'art, Louis Mériaux, arrive à Sars et collecte les « bousillés », ces créations personnelles (vases, pichets, gobelets..., souvent très colorés) réalisées par les verriers sur leur temps libre avec les débris. Ce sont ces « bousillés » qui sont aujourd'hui exposés au MusVerre. Depuis 2016, Sars-Poteries est une étape essentielle sur le parcours culturel des Hauts-de-France. Si le Musée Matisse au Cateau-Cambrésis (à 40 km environ), attire les amateurs de peinture moderne, le MusVerre défend un art très ancien, le verre. Son architecture radicale signée Raphaël Voichet, plantée au milieu du bocage, tranche avec l'environnement du village d'à peine 1500 habitants. Un geste fort pour un bâtiment géométrique aux volumes purs, habillés de pierre gris bleuté du Hainaut, dont les grandes baies ouvertes à la lumière naturelle, reflètent le paysage. À l'intérieur, les espaces d'exposition d'un blanc immaculé, s'étendent sur plus de 1000 m² pour présenter la création verrière contemporaine mais aussi des pièces historiques. Après le riche par-



cours des collections internationales (notamment les écoles tchèque et américaine), on arrive à l'exposition temporaire « À corps » (à voir jusqu'au 4 janvier 2026). Ou comment quelque 25 artistes contemporains explorent le corps humain dans ses multiples facettes. Des vitraux étonnants du Belge Wim Delvoye au très délicat squelette de verre suspendu par des fils de Philippe Beaufils, l'exploration de l'intérieur de l'enveloppe corporelle, réserve des surprises.

■ **MusVerre, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59216 Sars-Poteries. Tél. : 03 59 73 16 16. musverre.lenord.fr**

Visites

1. Les épis de faitage de Sars

Parmi les « bousillés » remarquables, les épis de faitage en verre de couleur, dont les ouvriers ornaient leur toit. Depuis 2009, l'atelier du MusVerre continue de souffler une vingtaine de pièces par an, offertes ensuite aux habitants. N'hésitez à parcourir le village de Sars, le nez en l'air, à la découverte de ces ornements si typiques.

■ **Atelier du MusVerre. musverre.lenord.fr**

2. La salle Sthrau sur le parcours Art déco

Toute la région des Hauts-de-France célèbre jusqu'en juin « Le Printemps Art déco », à l'occasion du centenaire. Parmi les lieux bien conservés, la salle Sthrau à Maubeuge. L'ancienne chapelle du col-

lège des Jésuites au XVII^e siècle, détruite par les bombardements allemands, fut restaurée en 1927 avec ferronneries et vitraux de style Art déco par les architectes maubeugeois Jean et Henri Lafitte. Après une importante restauration, la salle culturelle reste aujourd'hui un exemple architectural remarquable de cette époque (printempsartdeco.fr). Visitez sur rendez-vous.

■ **Office de tourisme de l'Avesnois, place Vauban, 59600 Maubeuge. Tél. : 03 27 62 11 93. tourisme-avesnois.com**

Où dormir ?

3. Logis Hôtel du Château de la Motte

En pleine campagne, à Liessies, tout près du Val Joly, l'ancienne maison de retraite des moines a été transformée en auberge au charme rustique, le Château de la Motte. Franck Plateau, dont la famille possède les lieux depuis plusieurs générations, accueille ses clients avec bonhomie, et propose 10 chambres confortables et fonctionnelles (à partir de 110 €, petit déjeuner 14 €). Au restaurant, le patron veille à conserver une cuisine traditionnelle et créative : salade de sot-l'y-laisse de dinde bien assaisonnée au vinaigre balsamique, pavé de cabillaud sur lit d'épinards relevé par un oignon confit sucré-salé (menus de 47 € à 95 €). Côté bande-son, le kitsch domine (Dadida, Mike Brant, Enrico...)

■ **16, rue de la Motte, 59740 Liessies. Tél. : 03 27 61 81 94. chateaudelamotte.fr**

4. Le Relais Napoléon

Au pied de l'ancienne collégiale Saint-Nicolas, dans la ville fortifiée par Vauban d'Avesnes-sur-Helpe, où Napoléon fit escale avant de rejoindre Waterloo, cette toute nouvelle maison d'hôtes a la fraîcheur de ses propriétaires. Camille et Murielle, la jeune quarantaine, en pleine reconversion, sont dévoués à leur belle demeure. Trois années de travaux pour remettre au goût du jour une ancienne maison de sœurs datant du XVIII^e siècle : bois clair jusque dans les détails, lin et coton naturels pour le linge de lit, peintures lumineuses... Les cinq chambres spacieuses, ont, pour certaines, vue sur l'agréable jardin à l'abri des regards. La chambre double, 90 € avec pdj ; 125 € pour 4 personnes.

■ **19, rue d'Albret, 59440 Avesnes-sur-Helpe. Tél. : 06 79 93 91 15. lerelaisnapoleon.com**

À table ?

5. Le Pavé de Sars

Débonnaire, le chef Christophe Bzerovska, accompagné de son épouse, Fanny, est aussi généreux que ses pavés d'angus ou de simmental sont tendres. La cuisson est ici d'une précision horlogère et les assiettes roboratives : pâté en croûte au foie gras et ris de veau, boudin blanc, jarret de cochon et le fameux pavé sauce aux poivres à la crème d'Isigny et frites maison (23 €). Menus de 29 à 55 €. Dans les annexes, sont installées une poissonnerie et une cave à manger. Du mer. au dim. Fermé sam. midi et dim. soir.

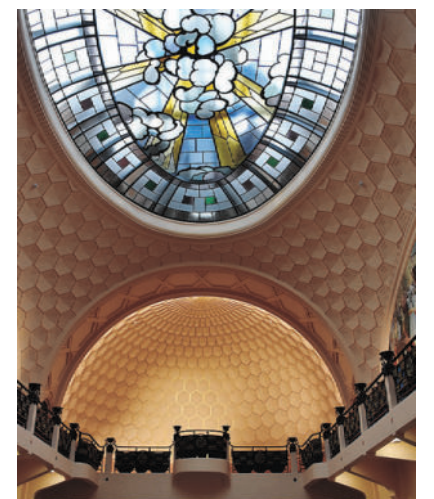
■ **126, rue Jean-Jaurès, 59216 Sars-Poteries. Tél. : 03 27 61 63 20. restaurantlepave.fr**

6. Brasserie de Monceau

Très cinématographique, la brasserie (1833), l'une des plus anciennes du

Nord, installée dans un corps de ferme en briques rouges, évoque les breweries de Dublin. Même si l'activité de brassage est délocalisée, l'endroit a conservé son authenticité. Dans la cour pavée, une belle terrasse accueille aussi bien les voyageurs - cyclistes et randonneurs -, que les habitués qui s'y attablent en famille autour d'une belle assiette avesnoise composée de ribs, potjevleesch (terrines de viandes blanches en gelée à la bière), soufflé au maroilles et frites, évidemment (18 €). À déguster également l'assiette de chaud biloute (de la Ferme des Loups), fondant à souhait, pommes grenailles et charcuterie (18 €). Les amateurs de bières artisanales goûtent volontiers la glorieuse blonde, ambrée ou rouge (de 3,10 à 6,70 €). Florian Eustache, 40 ans, casquette et barbiche, qui a repris les lieux il y a quatre ans distille ici une belle ambiance, très conviviale et régulièrement musicale, animée par des groupes live. Ouvert du jeudi au dimanche, midi et soir.

■ **246, rue de la Brasserie, 59620 Monceau-Saint-Waast. Tél. : 09 50 39 19 08. brasserie-monceau.com**



La salle Sthrau.



Le Château de la Motte.



Les étals de faitage du MusVerre.

HILDE LENAERTS : DAVID PETIT ; OTSA ; OLIVIA ODINOT PAYS DE MORMAL

cage du Nord

du verre, la destination a tout d'une perle (rare).

Expériences

7. Souffler le verre

À Trélon, on continue de souffler le verre à la bouche. Bien que la verrerie, après deux siècles d'activité, ait fermé en 1977, un écomusée propose de perpétuer les gestes dans les anciens ateliers du village. À la fois éducatif et culturel, le site dévoile au public les pratiques anciennes du soufflage. Une visite explique l'importance de la proximité de la forêt de Trélon (6 000 ha) dont le bois servait à la cuisson. Devant leurs fours brûlants, les artisans fabriquent toujours des pièces qui sont vendues ensuite à la boutique. Un parcours permet d'admirer également tous les flacons qui ont été fabriqués pour les grandes maisons françaises de parfum, de Lancôme à Schiaparelli. Visite passionnante, le week-end de 14 heures à 18 heures. Tarif plein : 7,50 €, tarif réduit : 5 €. ■ **Ecomusée de l'Avesnois, 12, rue Clavon-Collignon, 59132 Trélon.** Tél. : 03 27 60 66 11. ecomusee-avesnois.fr

8. La Ferme du Pont des Loups

Indispensable dans cette virée nordiste, la dégustation du maroilles. Bien plus qu'un fromage AOP dans l'Avesnois, c'est un totem ! On découvre les secrets de sa fabrication à La Ferme du Pont des Loups à Saint-Aubin. La maison familiale Gravez a débuté en 1969 avec 25 ha. Aujourd'hui ce sont 250 ha qu'exploitent les héritiers qui bichonnent leurs vaches laitières. Elles sortent 170 jours par an pour pâturer, selon les patrons. La visite des ateliers permet de découvrir les différentes étapes de production. En fin de parcours, la vitrine des

fromages vous tend les bras. Difficile d'y résister ! Comptez 4,15 € (le quart) pour le maroilles ; et 3,95 € (le quart) pour le bienfait (type chaource), une autre spécialité de la ferme. Ne manquez pas le chaud biloute (6,10 €, 170 g), créé avec succès en 2016, pour passer au four. Un régal ! ■ **Rue du Pont-des-Loups, 59440 Saint-Aubin.** Tél. : 03 27 57 84 09. fermedupontdesloups.fr

Excursions

9. Le Val Joly

Véritable poumon vert du département du Nord, classé « parc naturel régional », le Val Joly est couvert par 6 000 ha de forêt et un vaste lac de 180 ha. Le printemps est la saison idéale pour les randonnées, pratiquer le paddle, les balades en VTT, ou encore pique-niquer. Riches d'une faune et d'une flore exceptionnelles, les massifs de Mormal et de Trélon, comptent des cerfs, sangliers, chevreuils, cigognes noires (rares), ainsi que la pie-grièche écorcheur ou le castor, qui, nous dit-on, est de retour. Un lotissement de 180 cottages permet également d'y dormir. Après une promenade, on fait une halte dans le « village » commerçant, à la bien nommée boutique « Se mettre au verre » de Virginie Hot, qui propose des objets, bijoux, et ateliers de verre (de 15 € à 90 €). ■ **Le Val Joly, 59132 Eppe-Sauvage.** Tél. : 06 82 28 41 78.

10. Musée néo-zélandais de la Libération

C'est une curiosité de la région. Ce musée privé est consacré à la mémoire des vétérans néo-zélandais de la Première Guerre mondiale, venus se battre sur le front occidental. Ouvert depuis 2023 au Quesnoy, dans une maison bourgeoise habilement restaurée, le musée présente dans une ingénieuse scénographie, à la fois numérique et très design, des images, ainsi que des extraits sonores et autres témoignages de cet épisode méconnu du conflit. Le tarif est toutefois assez élevé : 15 € (adultes) ; 12 € (seniors) ; 8 € (6-18 ans). ■ **18, rue Achille-Carlier, 59530 Le Quesnoy.** Tél. : 03 74 58 01 85. nzliberationmuseum.com



La production du maroilles à la Ferme du Pont des Loups.

Nos cinq adresses au cœur du vignoble bordelais

Anne-Flore Gaspar

À Sauternes, Margaux ou Pauillac, ces tables décontractées conjuguent à merveille œnologie et gastronomie.

Si le terroir bordelais compte de belles tables étoilées, l'itinéraire de la route des vins est aussi ponctué de pépites gourmandes plus accessibles.

La plus conviviale La Chapelle de Guiraud

MENUS : de 24 € à 35 €. 1, Château-Guiraud (Sauternes). Tél. : 06 29 47 92 76. Tlj sf dim. (din.), mar. et mer.

LE LIEU. À dix minutes en voiture de Langon, cet écrin de 128 hectares offrira bientôt un véritable lieu de vie (avec hôtel 4 étoiles et spa), indissociable de n'importe quel itinéraire sauternais. Premier restaurant ouvert au cœur d'un premier grand cru classé en 2018 et installé dans une ancienne chapelle protestante, la lumineuse brasserie, à la décoration contemporaine, a changé de direction et de chef en début d'année. Après Nicolas Lascombes, c'est désormais Yoann Amado qui officie en cuisine. **L'ASSIETTE.** Le nouveau chef revoit chaque semaine sa carte bistro-bonnieux généreuse, basée sur les produits locaux (issus du potager bio du château notamment). Composée de quatre entrées dont un pâté croûte et un hareng pommes à l'huile, quatre plats (risotto aux asperges vertes, pêche de la criée...) et quatre desserts, elle est aussi réduite qu'efficace. **BRAVO.** Les quatre mises en bouche salées à partager, les cocktails et les vins labellisés Terres de natures. **DOMMAGE.** Il ne manque plus qu'une boisson au menu enfant (15 €) !

La plus élégante Au Marquis de Terme

MENUS : de 28 € à 86 €. **CARTE** : 60-90 €. 3, route de Rauzan (Margaux). Tél. : 05 57 08 25 33. Tlj sf lun. et mar.

LE LIEU. C'est au cœur de la prestigieuse appellation Margaux que la somptueuse propriété du Marquis de Terme abrite depuis bientôt quatre ans un restaurant sur deux étages dirigé par le chef rochelais Grégory Coutanceau. Sa cuisine ouverte permet aux convives d'admirer la brigade à l'œuvre, tandis que la salle, à l'élégance moderne, donne sur les vignes, étendues à perte de vue. **L'ASSIETTE.** Fraîche, vitaminée et magnifiée par une carte de 600 références de vins, du cru évidemment mais pas seulement, puisque toutes les régions viticoles de France sont représentées. À découvrir à travers plusieurs formules allant du très accessible Menu du marché (déclinaison autour de la carotte, bœuf à la plancha, tropézienne) à celui gastronomique du marquis (86 €), en passant par l'intermédiaire Retour des vignes (49 €). **BRAVO.** Les balades à vélo proposées sur le domaine de 45 hectares : idéales pour se mettre en appétit avant de passer à table. **DOMMAGE.** Le charme du chemin pavé menant au restaurant peut s'avérer périlleux pour les talons hauts !

La plus familiale L'Atelier de Candale

MENUS : 28 € (déjeuner) et 45 €. **CARTE** : 45-75 €. 210, route du Tertre (Saint-Laurent-des-Combes). Tél. : 05 57 24 15 45. Tlj.



La Chapelle de Guiraud.

NATHALIE COSTER ; SOLENE GUILLAUD ; LAURENT GHESQUIERE ; CORENTIN JOLY



La Table du Lavoir.



L'Atelier de Candale.



Au Marquis de Terme.

LE LIEU. Cette authentique maison de famille se distingue à merveille dans l'appellation comptant sans doute le plus d'adresses gourmandes châtellaines, Saint-Émilion. Depuis 2017, Magali et Thibaut Decoster font souffler un vent de fraîcheur sur ce havre de paix, dont la somptueuse verrière anthracite rappelle l'ardoise de la tour du château de Candale. De toute beauté. **L'ASSIETTE.** Savoureuse et sans chichi. En semaine au déjeuner, le menu fixe à 28 € permet de se faire plaisir, tout en découvrant les vins des différentes propriétés du couple Decoster. Le soir et le week-end, une formule à 45 € offre le choix entre deux entrées, deux plats et deux desserts. Entre le croustillant de merlu accompagné de brocolis et le filet de canette-frites-salade, pas de mauvaise surprise, que des valeurs sûres.

BRAVO. Le brasero renfermé par chaque mange-debout en terrasse : parfait pour saisir ses viandes, légumes et poissons (le dimanche et le lundi). **DOMMAGE.** Les choix réduits des menus à 45 € qui poussent parfois à se rabattre sur la carte, plus onéreuse.

La plus rétro Café Lavinal

MENUS : 29 € et 45 €. **CARTE** : 40-80 €. Passage du Desquet (Pauillac). Tél. : 05 55 75 00 09. Tlj sf dim. lun. (din.) et mar. (din.).

LE LIEU. Entre Saint-Estèphe et Margaux, la table du Relais & Châteaux Cordeillan-Bages (château Lynch-Bages, famille Cazes) est un arrêt obligatoire sur la route des grands vins du Médoc. Jolie devanture à l'enseigne peinte en lettres anciennes, coquette terrasse donnant sur le cœur de village de Bages, salle aux banquettes en boiseries et moleskine rouge : ce bistrot offre une ambiance rétro charmante. **L'ASSIETTE.** Le chef Gabriel Gette exécute les grands classiques de la cuisine française tels que la cuisse de poulet du Gers rôtie et sa purée de rutabaga, le pavé de cerf au foie gras accompagné de pommes de terre confites et de champignons ou la noix de saint-jacques et sa mousseline de potimarron. Le tout, forcément servi par une impressionnante carte des vins que ne renieront ni les amateurs de bourbon ni les adeptes de digestifs (une quinzaine à la carte). **BRAVO.** Les desserts tout à fait raisonnables, à l'instar du menu enfant très complet (13 €). **DOMMAGE.** La fermeture dominicale... sauf exceptions.

La plus luxueuse La Table du Lavoir

CARTE : 60-80 €. Chemin de Smith-Haut-Lafitte (Martillac). Tél. : 05 57 83 83 83. Tlj.

LE LIEU. Étape incontournable de toute exploration en Pessac-Léognan, cette table située à 15 km de Bordeaux présente l'avantage d'ouvrir à la découverte des 78 hectares du grand cru classé Smith-Haut Lafitte voisin. Mais aussi d'être beaucoup plus abordable que La Grand-Vigne, 2-étoiles situé sur le même domaine, tout en bénéficiant du même cadre enchanteur - celui des Sources de Caudalie, palace niché entre vignes et forêt et doté d'un spa centré sur le fleuron familial : le raisin. **L'ASSIETTE.** En écho au décor, tout est de saison, des asperges blanches tièdes du pays aux légumes d'antan, et très librement inspiré de la cuisine de nos grands-mères : pâté en croûte au foie gras, crosnesquis de pied de cochon sauce gribiche, cabillaud rôti et petit épeautre cuit à l'ancienne... Le tout, présenté dans une carte hyperlisible composée de plusieurs viandes, poissons et alternatives végétariennes. **BRAVO.** La brioche perdue au caramel. **DOMMAGE.** Les prix plutôt éloignés de l'esprit d'« auberge champêtre » revendiqué.

Rithy Panh, l'homme qui «s'entraîne à vivre»



PAR
Diane Droin

Il y a cinquante ans, le 17 avril 1975, les Khmers rouges entraînent dans Phnom Penh. Dans une réédition de son livre «L'Élimination», le réalisateur franco-cambodgien revient sur ce génocide qu'il documente depuis plus de trente ans.

«**L**e mal est toujours plus fort que le bien. Mais c'est la lutte contre le mal qui donne un sens à notre existence.» La tête rehaussée d'un feutre bleu marine, des yeux en amande cerclés de lunettes à bords rouges, une bouche ceinturée par un bouc poivre et sel, le cinéaste Rithy Panh ressemble à un héros de bande dessinée. Pourtant, il se défend d'être un héros, «trop méfiant des grands mots, des positions orgueilleuses». Sa vie, comme celle de sa famille, est tout sauf une fiction.

Il y a cinquante ans, le 17 avril 1975, les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh, la capitale cambodgienne. Le lendemain, Rithy Panh fête ses 13 ans, son «pauvre anniversaire», dit-il. Il vit avec les siens - c'est le petit dernier d'une fratrie de 9 enfants - dans la banlieue ouest de la ville. C'est la fin de la guerre civile. Les institutions ont fermé leurs portes. Il n'y a plus d'école. Peu d'électricité. Un couvre-feu. Beaucoup de silences. Les B-52 américains ont bombardé les zones rurales, entraînant un afflux massif de population dans la capitale. On se nourrit de riz, de pois-



Le cinéaste franco-cambodgien Rithy Panh, le 17 mars, à Paris. SÉBASTIEN SORIANO / LE FIGARO

sons séchés. On tâche d'être heureux puisqu'on est ensemble. Fonctionnaire au ministère de l'Éducation, le père de l'adolescent est un serviteur de l'État respecté. «Quand les Khmers rouges sont entrés dans la ville, on lui a proposé de partir en Thaïlande mais il a refusé. Partir, c'était désert. Il n'en était pas question», se souvient Rithy Panh, encore impressionné par «la force morale» d'un père trop tôt disparu.

En quatre ans, cette révolution pleine de promesses, faite de slogans destinés «à effacer l'être et les classes sociales», va tout lui voler : ses parents, trois frères et sœurs, ses neveux et nièces, son beau-frère, ses oncles et tantes, tous emportés comme près de 2 millions de Cambodgiens, par la faim, la maladie, la peur, la torture, la mort. Dans le livre essentiel et déchirant *L'Élimination* (Grasset), réédité et augmenté d'une préface qu'il a rédigée avec son ami éditeur Christophe Bataille, Rithy Panh raconte ces années de «transformation et de souffrance radicales» infligées au peuple cambodgien par une idéologie mortifère. En parallèle, le récit de son face-à-face en prison - filmé sur près de 400 heures - avec Duch (prononcez «Doï»), le directeur de Tuol Sleng (ou S21), tristement célèbre lycée de Phnom Penh transformé en centre de torture que l'on visite aujourd'hui, la gorge nouée, comme on visite Auschwitz ou le mémorial d'Erevan.

«Ce qui m'intéresse dans le génocide et les crimes contre l'humanité, c'est l'intention. Le nombre de morts, c'est dramatique, mais ce ne sont que des chiffres»

À l'expression «devoir de mémoire» Rithy Panh préfère celle de «travail de mémoire». «C'est un vrai travail, quotidien, long et fastidieux que de ne pas oublier, de ne pas effacer», explique ce Franco-Cambodgien dont la vie est consacrée depuis trente-cinq ans à explorer le processus de déshumanisation. Archiver les documents, dénicher les images, les photos, les écrits, les chants, filmer les derniers témoins en leur demandant de répéter geste après geste, phrase après phrase, tout ce qu'ils ont fait subir à d'innocentes victimes, tenter finalement d'approcher au plus près le mal qui conduit à la barbarie. «Ce qui m'intéresse dans le génocide et les crimes contre l'humanité, c'est l'intention. Le nombre de morts, c'est dramatique, mais ce ne sont que des chiffres. Qu'y a-t-il derrière les chiffres? Il y a des hommes», constate Rithy Panh dans une lucidité glaçante.

«Cette histoire ne m'appartient pas. Elle nous concerne tous», poursuit le

réalisateur, dont l'un des derniers documentaires, *Everything Will Be OK*, sorti en 2022, est une sombre fable mettant en scène des animaux qui prennent le pouvoir, imposent leur ordre et transforment les êtres humains en marionnettes. «J'ai fait ce film en pensant à Trump», dit-il avec une colère sourde. *Regardez ce qu'il fait aujourd'hui : comment on dissout les radios, les organes de presse, on brûle les livres dans les universités américaines... jusqu'au ministère de l'Éducation qu'il veut éradiquer! Il faut offrir à la jeune génération les outils nécessaires pour leur apprendre à réfléchir. L'absence de réflexion, d'analyse est un danger majeur...»* Très pessimiste, il poursuit : «L'intelligence artificielle est la porte ouverte à toutes les formes de manipulations. On assiste à un totalitarisme de la tech. Cela me terrifie...» De la révolution khmère rouge à la révolution numérique, le pas est hasardeux mais il est franchi. «Aujourd'hui, on documente le crime en direct ; mieux, on le revendique, on l'affirme, on le met en scène mondialement et émotionnellement. Viols, torture, décapitations, exécutions... il y a une passion pour la mort.»

Depuis toujours, Rithy Panh dort peu. Ses fantômes rôdent la nuit. Il revoit sa mère courageuse troquer des draps blancs pour quelques grammes de riz, le visage de son père qui, anéanti, s'est laissé mourir, les photos de Bophana, cette jeune fille torturée à mort pour avoir aimé. Il entend le bruit des camions qui surgissent dans la nuit. Des familles entières qu'on embarque à marche forcée vers les campagnes sous un ciel étoilé. Le cri des femmes torturées dont on prélève le sang pour soigner les blessés sur le front. Et il y a ce rire. Le rire de Duch qui claque dans un monde effrayant, un monde sans couleur, sans conscience, sans vie.

Au petit matin, Rithy Panh prend le temps. «Il faut s'entraîner à vivre», dit-il, s'obligeant chaque jour «à cultiver des pensées positives». Il n'oublie jamais ce professeur à l'Idhec (Institut des hautes études cinématographiques) qui, un jour, lui glisse une caméra super-8 dans les mains en lui disant : «Maintenant, débrouille-toi.» «Le cinéma m'a sauvé la vie», confie-t-il, soudain apaisé. Et de lancer dans un sourire désarmant : «Je ne suis pas un survivant. Je suis juste un mec qui a eu de la chance.» ■

LOUVRE
COU
TURE

OBJETS D'ART,
OBJETS DE MODE

Une exposition au Louvre
du 24 janvier au
21 juillet 2025

LOUVRE

Détails, département des Objets d'art, musée du Louvre © Grand Palais Rmn (MGL) / D. Arnaudat / J.-G. Berizzi / © Musée du Louvre. Dist. Grand Palais Rmn / P. Fuzeau / T. Olivier / Studio Sébert / M. Beck-Coppola © ANAMORPHÉE



UN DERNIER MOT Par Étienne de Montety

Taxe (ta-x) n. f. Contribution, mais pas à la sérénité du débat.

Donald Trump a annoncé le détail du montant des taxes commerciales pour les produits en provenance du monde entier.

Le mot vient du latin *taxare*, qui signifie «évaluer», puis «imposer».

Les droits de douane qui touchent le monde entier sont en fait des taxes de séjour, celui des denrées étrangères sur le sol américain.

Comme à son habitude, le président américain les a égrenés dans un discours caractérisé par le nombre de taxes, qui est inversement proportionnel au niveau de sa syntaxe. Depuis qu'il est revenu à la Maison-Blanche, Trump semble en effet affecté d'ataxie, qui n'est pas la maladie de la taxe mais plutôt du désordre du comportement. Une ataxie doublée d'une ataraxie, ses déclarations s'accompagnant d'une parfaite tranquillité de l'âme.

Dans ce contexte, que va faire la France des parfums et des maisons de champagne (les fameux taxés de la Marne)? Réagir vigoureusement.

Car l'Amérique peut-elle se payer le luxe de ces taxes en rafales sans être elle-même un jour taxée d'indésirable? ■